LA COMTESSE D'ALBANY

III.

L'AMIE D'ALFIERI ET LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE.

Die Gräfin von Albany, von Alfred von Reumont, 2 vol. Berlin 1860.

IX.

La mort d'Alfieri ouvre une période nouvelle dans la vie de Mme d'Albany (1). Si douloureuse que fût l'heure de la séparation, cette mort, il faut bien le dire, était un affranchissement pour la comtesse. Il paraît certain qu'elle avait aimé Fabre avant qu'Alfieri fût descendu au tombeau; il est certain aussi que la misanthropie toujours croissante du poète l'avait condamnée pendant ces derniers temps à une solitude bien contraire à ses goûts. Elle se résignait sans doute, car elle était débonnaire et soumise; elle demandait à l'étude des consolations, elle passait des journées entières plongée dans ses lectures. Qui oserait dire pourtant que sa résignation fût complète? Qui oserait affirmer qu'à la mort de son amant, au milieu de sa douleur et de ses larmes, elle ne se sentit pas, sans se l'avouer à elle-même, plus légère, plus à l'aise, et comme débarrassée d'une chaîne pesante? Toutes ces Maintenons, occupées à distraire des rois malheureux et irrités, finissent toujours par laisser éclater leur ennui; Mme d'Albany, une fois séparée de son poète, ne prononce

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er février.

pas un mot, n'écrit pas une ligne qui puisse nous faire soupçonner le fond de son âme; mais sa conduite nous révèle la vérité tout entière beaucoup plus clairement qu'on ne le voudrait. Quelques mois à peine sont écoulés, et déjà le peintre a pris la place du poète dans l'hôtel du *Lung' Arno;* la *casa di Vittorio Alfieri* est aussi désormais la maison de François-Xavier Fabre. Quant à ces salons où la royale comtesse était si impatiente d'avoir sa cour et que la sauvagerie d'Alfieri tenait si obstinément fermés, ils vont enfin s'ouvrir: grands seigneurs et grandes dames, hommes de guerre et hommes d'état, écrivains et artistes, y affluent bientôt de toutes parts; c'est le foyer littéraire de l'Italie du nord, c'est un des rendez-vous de la haute société européenne. Voilà comment furent célébrées les funérailles d'Alfieri!

Nous voudrions qu'il nous fût possible de voiler ce triste épisode : à Dieu ne plaise qu'on nous accuse d'avoir cédé ici à l'indiscrète curiosité de notre temps! Les commérages de l'histoire intime ne sont pas de notre goût; nous ne cherchons pas le scandale, nous ne scrutons pas les mystères de la vie privée. Ce sont là, par malheur, des choses devenues publiques. Et qui donc est coupable de cette publicité? Mme d'Albany a étalé elle-même une partie de ses fautes dans cette *Vita d'Alfieri* qu'elle a imprimée librement après la mort du poète, et pour ce qui concerne ses relations avec Fabre, elle n'y a pas, dans son insouciance, apporté plus de réserve. D'ailleurs on a tant parlé de ces singuliers incidens, on a tant discuté le pour et le contre, que notre silence sur un point si délicat serait plus grave encore qu'une condamnation expresse. Comment supprimer tout à fait un épisode qui renferme la conclusion du drame? Des romanciers se sont plu à mettre en scène la femme de quarante ans, et ils ont eu beau se montrer sympathiques pour des souffrances qui ne dépendent pas du nombre des années; on voit percer une secrète ironie dans leurs peintures : de quel ton les plus complaisans pourraient-ils raconter ces dernières aventures de la comtesse? Mme d'Albany avait cinquante et un ans lorsqu'Alfieri mourut, Fabre n'en avait que trente-sept; la jeunesse de Fabre, jointe à un mérite qu'on ne peut nier, fut peut-être ce qui captiva le plus l'amante si longtemps soumise du misanthrope Alfieri. N'oublions pas cependant que sur un point si délicat des opinions bien diverses se sont produites, et peut-être suffira-t-il de mettre ces opinions en présence pour concilier les devoirs de l'historien avec les justes égards dus à une femme célèbre, dont les dernières années ont laissé un souvenir honorable.

Il n'est pas du tout prouvé, disent les défenseurs de la comtesse, que personne ait remplacé Alfieri dans son cœur. Qu'était-ce que

Fabre en effet pour lui inspirer une passion si vive et si impatiente? Le peintre de Montpellier, si estimable à tant d'égards, n'avait d'ailleurs aucune des qualités qui peuvent séduire un cœur enthousiaste. Je ne parle pas seulement de l'impression qu'il a laissée à ceux qui l'ont connu dans les dernières années de sa vie; la goutte le tourmentait alors depuis longtemps, et son caractère, assez peu aimable déjà, était devenu singulièrement âpre. Sans avoir en 1803 cette humeur chagrine et bourrue, Fabre, esprit sérieux, intelligent, causeur instruit et plein de ressources, connaisseur du premier ordre en matière d'art, ne brillait ni par le charme ni par l'élévation du talent. Aucune flamme chez lui, pas la moindre étincelle de ce génie qui faisait pardonner à l'auteur de *Marie Stuart* ses brusqueries farouches. Une âme honnête et droite pouvait animer les traits vulgaires de son visage; il n'y fallait chercher aucune grâce, aucune finesse, nulle expression délicate et poétique. Les personnes qui ont vu à Montpellier le portrait de Fabre tel qu'il l'a peint lui-même se demandent comment la veuve de Charles-Édouard, l'*adorata donna* d'Alfieri, aurait pu effacer comme à plaisir, par cet inexplicable attachement, la poétique auréole qui entourait son nom.

— Prenez garde, a-t-on répondu. Il faudrait, pour être tout à fait juste envers Fabre, se demander si la comtesse elle-même, en 1803, n'était pas un peu atteinte de cette vulgarité qu'on reproche au successeur d'Alfieri. Elle avait eu et gardé longtemps un merveilleux éclat de jeunesse, un teint éblouissant, quelque chose de ces fraîches carnations de Rubens, son compatriote et son peintre favori. A cinquante et un ans, sa beauté n'existait plus, et si les adorateurs de la comtesse, ceux qui ne la connaissent que par les mémoires d'Alfieri, s'étonnent qu'elle ait pu aimer après lui le moins poétique des hommes, les amis de Fabre peuvent s'étonner à leur tour qu'il ait pu aimer, jeune encore, la vieille comtesse alourdie par l'âge. « J'ai connu Mme d'Albany à Florence, écrit M. de Chateaubriand dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*; l'âge avait apparemment produit chez elle un effet opposé à celui qu'il produit ordinairement: le temps ennoblit le visage, et quand il est de race antique, il imprime quelque chose de sa race sur le front qu'il a marqué. La comtesse d'Albany, d'une taille épaisse, d'un visage sans expression, avait l'air commun. Si les femmes des tableaux de Rubens vieillissaient, elles ressembleraient à Mme d'Albany à l'âge où je l'ai rencontrée. Je suis fâché que ce cœur, *fortifié et soutenu* par Alfieri, ait eu besoin d'un autre appui. » Les souvenirs que consigne ici le célèbre écrivain se rapportent à l'année 1822; il est probable cependant que dès l'année 1803 la veuve du dernier Stuart, la vieille amie de l'ardent poète piémontais, avait déjà cette physionomie sans jeunesse,

ces allures sans légèreté, que Chateaubriand nous signale. Qu'il y ait dans ces lignes un sentiment de fatuité mondaine, que l'auteur soit heureux d'opposer secrètement à la Beatrice un peu déformée d'Alfieri la Beatrice toute gracieuse et tout idéale de l'Abbaye-aux-Bois, nous n'essaierons pas de le nier; ce n'est pas une raison pour récuser un témoignage confirmé par des juges plus bienveillans. M. de Lamartine, qui vit la comtesse d'Albany en 1810, c'est-à-dire à une époque très rapprochée de la date qui nous occupe, la représente à peu près dans les mêmes termes. « Rien, dit-il, ne rappelait en elle, à cette époque déjà un peu avancée de sa vie, ni la reine d'un empire ni la reine d'un cœur. C'était une petite femme dont la taille, un peu affaissée sous son poids, avait perdu toute légèreté et toute élégance. Les traits de son visage, trop arrondis et trop obtus aussi, ne conservaient aucunes lignes pures de beauté idéale. » Il est vrai qu'il ajoute ce correctif précieux, oublié ou dédaigné par Chateaubriand : « Mais ses yeux avaient une lumière, ses cheveux cendrés une teinte, sa bouche un accueil, toute sa physionomie une intelligence et une grâce d'expression qui faisaient souvenir, si elles ne faisaient plus admirer. Sa parole suave, ses manières sans apprêt, sa familiarité rassurante, élevaient tout de suite ceux qui l'approchaient à son niveau. On ne savait si elle descendait au vôtre, ou si elle vous élevait au sien, tant il y avait de naturel dans sa personne. »

Ici les défenseurs de la comtesse d'Albany, qui ne peuvent nier son attachement pour le jeune artiste de Montpellier, essaient de soutenir qu'ils étaient secrètement mariés. — Non, répliquent leurs adversaires. Mme d'Albany installa Fabre auprès d'elle, elle en fit le compagnon de sa vie, elle le fit accepter par le monde de l'empire et de la restauration; elle le présenta familièrement à l'aristocratie européenne; elle l'emmena dans tous ses voyages, à Paris en 1810, à Naples en 1812; elle vécut enfin sans scrupule et sans embarras comme la femme du peintre, mais elle ne songea pas un seul jour à l'épouser. Nous avons sur ce point un renseignement assez curieux. Le premier volume du supplément de la *Biographie universelle*, publié en 1834, contient un article sur la comtesse d'Albany, article signé du nom de Meldola, et dans lequel on lit ces paroles : « Quelques biographes ont prétendu que Mme d'Albany s'était unie par un mariage secret à Alfieri, et que, après la mort de ce poète, elle avait épousé M. Fabre. Ce dernier fait est démenti par M. Fabre lui-même, qui regarde le premier comme également controuvé. » Or, comme si cette dénégation imprimée ne suffisait pas au successeur d'Alfieri, il l'inscrivit de sa main sur l'exemplaire qui lui appartenait. Ces mots, *elle avait épousé M. Fabre,* sont soulignés

par lui au crayon, et d'une main brusque il a écrit à la marge : « C'est faux. » Ce volume ainsi annoté a été donné par Fabre à la bibliothèque de Montpellier, et chacun peut y lire cette singulière protestation. Pourquoi donc une telle insistance? Au nom de quel sentiment a-t-il protesté de la sorte? Que craignait-il en laissant s'accréditer le bruit d'un mariage secret entre la comtesse et lui? Il ne craignait rien et ne se souciait de rien; toutes ces délicatesses lui étaient complétement inconnues. Véridique autant que bourru, il avait son franc-parler jusqu'au cynisme, et il n'a songé en cette circonstance qu'à dire la vérité, brutalement ou non, peu importe.

On insiste encore cependant : une grande partie des lettres et papiers de la comtesse d'Albany ayant disparu après la mort de Fabre, certains esprits, plus enclins à nier le mal que résolus à le combattre, ont prétendu que les pièces attestant le mariage avaient pu être détruites avec tant d'autres documens relatifs à cette mystérieuse histoire. Ce système ne soutient pas malheureusement l'examen : les papiers dont on parle ont été livrés aux flammes par un janséniste des plus timorés et des plus sombres, un certain M. Gache, qui avait acquis, on ne sait trop comment, une influence presque sans réserve sur le très peu scrupuleux et très peu janséniste Fabre. Investi d'un pouvoir discrétionnaire sur tous les papiers qui venaient de la comtesse d'Albany, M. Gache fut impitoyable; il brûla toutes les lettres d'amour, toute la correspondance de la comtesse avec Alfieri, avec Fabre, toutes ces pages tracées par la femme qui ne rougissait pas de ses faiblesses, et à qui Sismondi pourra dire un jour sans lui causer d'embarras : « Vous avez connu, madame, tous les orages du cœur. » Ce sont ces lettres, et elles étaient nombreuses, qui ont disparu dans l'auto-da-fé auquel les mains du vieux janséniste ont mis le feu. Ne croyez pas qu'il y ait là de notre part une simple conjecture : M. Gache faisait souvent allusion à ces lettres, et, dans sa rigidité quelque peu ténébreuse, il n'en parlait qu'avec répugnance. Si Fabre avait épousé la comtesse d'Albany, l'*exécuteur* (jamais ce mot ne fut plus juste), l'exécuteur testamentaire n'aurait-il pas publié avec joie les documens qui attestaient ce mariage? Et ces lettres trop vives, trop passionnées, que sa conscience lui ordonna d'anéantir, justifiées dès lors par une affection légitime, n'eussent-elles pas trouvé grâce devant lui? Ainsi nul doute sur ce point; Mme d'Albany, entraînée par son instinct, avait obéi sans jactance, nous en sommes persuadé, sans nul esprit de révolte, mais aussi sans préoccupation de la loi morale, aux habitudes du monde et du temps où elle vivait. Le tumulte de la période révolutionnaire, la corruption du directoire, avaient aggravé ce relâchement des mœurs, déjà si général dans la société du XVIIIe siècle.

Au moment où l'institution catholique, sinon la religion elle-même, avait semblé près de disparaître, où la révolution avait siégé au Vatican, où un pape chassé du patrimoine de saint Pierre et mourant en exil n'avait été remplacé par l'élection qu'après un long interrègne, au moment où le premier consul venait d'entreprendre, non sans de graves difficultés, la restauration du culte, enfin dans une époque toute pleine encore de ruines au milieu desquelles on cherchait vainement un chemin sûr, comment s'étonner que certaines choses, dont on serait scandalisé aujourd'hui, n'excitassent alors qu'une profonde indifférence? C'était l'époque où les femmes les plus célèbres et à bien des égards le plus justement honorées avaient un *ami* dont la continuelle présence ne leur causait aucun embarras, un ami reconnu par le monde et traité en époux légitime, pourvu que certaines bienséances relatives fussent gardées avec soin, pourvu que la fidélité de ces sortes d'unions en rachetât l'irrégularité. Mme d'Albany nous offre le type le plus complet de ces mariages naturels, en dehors de la religion et de la loi. C'est même là une des causes qui lui attirèrent dans la société féminine de son temps des amitiés si vives et si dévouées. Amie poétiquement glorifiée d'Alfieri, elle rassurait, elle protégeait par son exemple certaines situations du même genre. Plus d'une femme, sa correspondance l'atteste, était heureuse de trouver un abri auprès de l'une des plus grandes dames de l'Europe, auprès de celle qui s'appelait encore reine légitime d'Angleterre, et qui dans ses salons, quand les circonstances l'exigeaient, savait allier si bien une certaine hauteur de ton à la grâce naturelle de son langage. On ne lui écrivait pas sans lui demander des nouvelles de M. Fabre, sans la charger de mille choses pour M. Fabre, sans partager entre M. Fabre et la comtesse tous les témoignages d'affection ou de respect. Bonne, facile, accommodante, elle permettait ce langage; bien plus, elle en était charmée, et quelques-unes de ses amies, encouragées par cette indulgence, ne tarissent pas sur l'exquise bonté, sur la charité parfaite, sur la grâce incomparable de la *cara sovrana*.

Ainsi, dira-t-on, elle avait complétement oublié Alfieri? Non, Alfieri eut un successeur, il ne fut pas oublié. M. de Reumont, à propos de l'amour de Mme d'Albany pour l'auteur de *Marie Stuart*, a prononcé, en terminant, quelques paroles d'une rare justesse. « Ce n'était pas de l'amour, assure-t-il, c'était plutôt un sentiment d'admiration pour son génie, mêlé à une sorte de reconnaissance personnelle pour la gloire qu'elle en pouvait tirer. » Rien de plus vrai pour les dernières années : Mme d'Albany avait d'abord aimé ce jeune poète qui lui devait une part de ses inspirations; mais plus tard, quand Alfieri l'eut soumise à un joug impérieux, ce qu'elle aima

surtout, ce fut l'esprit, le talent, l'attitude, la gloire de l'écrivain qui était alors la plus haute personnalité littéraire de l'Europe. Dans l'interrègne de Voltaire à Chateaubriand et de Rousseau à lord Byron, Goethe et Schiller n'ayant pas encore été révélés à la société européenne, il n'y avait pas un poète dont on pût opposer le nom au nom de Victor Alfieri. Alfieri mort, le nom restait toujours attaché par des liens indissolubles à celui de la comtesse d'Albany. En somme, elle avait peu perdu; l'ombre du poète habitait toujours sa demeure, et ce que le poète en sa misanthropie intraitable lui avait si durement refusé, l'ombre complaisante allait le lui accorder libéralement. Absent, puisque la mort l'a voulu, mais toujours présent par le souvenir qu'il a laissé, par les hommages qu'on lui prodigue, c'est Alfieri qui va présider les salons de la comtesse d'Albany.

Tel est le débat qui s'est produit; je l'indique en passant, puisqu'il le faut, et je poursuis mon chemin au plus vite. Parmi toutes ces opinions et tous ces récits contradictoires, il y a un seul point que nous sommes heureux d'établir, parce qu'il est humainement honorable, c'est celui-ci : le culte de la mémoire du poète va être entretenu par la comtesse avec un soin religieux; laissons tout le reste dans une ombre douteuse. C'est déjà bien assez que Mme d'Albany, par son insouciance de l'opinion, ait paru la braver. En cela surtout elle est bien la fille de l'incrédulité aristocratique de son temps. Nous l'avons jugée au nom d'une morale plus haute; ne voyons plus désormais dans sa vie que ce qu'elle eut de noble et de respectable. Alfieri avait dit en son testament : « Je donne tous mes biens meubles et immeubles, or et argent, livres et manuscrits, à la comtesse Louise d'Albany, née princesse de Stolberg, veuve du comte d'Albany Stuart, décédé à Rome au mois de janvier 1788. » Et il avait ajouté à ces paroles des dispositions particulières relatives à la publication de ses œuvres inédites. Mme d'Albany était chargée de décider si ces œuvres devaient voir le jour; dans le cas où elle aurait désiré qu'elles ne parussent pas, Alfieri la priait seulement de les faire anéantir en sa présence, excepté toutefois les *Satires*, le *Misogallo*, la tragédie d'*Abel* et les *Poésies lyriques*. La comtesse s'empressa de publier ces précieux manuscrits, et elle n'oublia pas cette *Vie d'Alfieri* où elle était célébrée avec un si poétique enthousiasme. Dès le printemps de l'année 1804, elle fait venir à Florence le vieil ami d'Alfieri, l'excellent abbé de Caluso, et lui confie le soin de mettre les manuscrits en ordre; Fabre se joint à l'abbé pour ce travail, et secondés tous deux par François Tassi, qui avait été dans les derniers temps un secrétaire, on pourrait presque dire un collaborateur si dévoué pour Alfieri, ils ne tardent pas à mener l'œuvre à bien. L'impression commença cette année même, chez le typographe

Piatti, aux frais de la comtesse d'Albany; c'est l'édition bien connue, datée, non pas de Florence, mais de Londres, d'après un subterfuge assez usité en ce temps-là quand on voulait soustraire un ouvrage aux tracasseries de la censure. Les treize volumes portent ces mots : *Londra*, 1804.

Tout en élevant ce monument au poète, Mme d'Albany lui en faisait consacrer un autre plus glorieux encore, puisqu'il exprimait l'hommage de la patrie tout entière. Elle demanda une tombe pour l'illustre mort dans cette église de Santa-Croce qui est comme le *Campo-Santo* des plus glorieux enfans de la Toscane. Une partie du clergé florentin s'y opposa vainement; la comtesse triompha de tous les obstacles, grâce à l'appui du comte Jules Mozzi, ministre de la reine-régente, et une place fut assignée à l'auteur du *Misogallo* auprès du tombeau de Machiavel. La tombe accordée, elle se chargea du monument. Canova, malgré les imperfections de son talent, était le seul homme qui fût digne de réaliser la pensée de la comtesse d'Albany, et quand cette occasion lui fut offerte, il l'accueillit avec une joie où éclatait déjà l'inspiration de son âme. De 1804 à 1810, une longue correspondance s'établit à ce sujet entre la comtesse et l'élégant statuaire. Fabre y prenait aussi une grande part, proposant ses idées, donnant ses conseils, encourageant enfin son illustre confrère par une sympathie intelligente. Tous ceux qui ont visité l'Italie connaissent l'œuvre fameuse née de ce triple enthousiasme; sur un large socle où reposent une lyre et deux guirlandes de fleurs, s'élève un sarcophage de forme antique, orné de masques tragiques, de couronnes de lauriers, avec un médaillon où l'on voit le buste du poète et cette inscription au-dessous : *Victorius Alferius Astensis*. Une femme majestueusement drapée, la tête ceinte d'une couronne murale, est accoudée, pensive, sur le sarcophage. Elle est triste, mais d'une tristesse virile, que consolent secrètement d'immortelles espérances. Cette femme, on le devine, c'est celle dont l'auteur du *Pianto* a pu dire :

> Divine Juliette au cercueil étendue,
> Toi qui n'es qu'endormie et que l'on croit perdue.

La noble *Italia* n'est pas même endormie dans ce monument funéraire; elle rêve, elle appelle et aperçoit déjà parmi les jours à venir le jour qui brisera la pierre de sa tombe. S'est-elle trompée? On ne peut le dire encore, mais l'espérance est une vertu généreuse, et il est beau pour Alfieri d'avoir inspiré une telle œuvre à l'efféminé Canova. Le monument fut inauguré dans l'église de Santa-Croce au mois de septembre 1810, l'année même où l'artiste, mandé à Paris par Napoléon, résistait avec une certaine hardiesse aux injonctions

du dominateur de l'Europe. On eût dit qu'une étincelle de l'âme irritée du poète avait passé dans l'âme du statuaire.

Sur le socle du sarcophage, la comtesse d'Albany a fait graver cette inscription en lettres monumentales : *Victorio Alferio Astensi Aloisia e principibus Stolbergis Albaniæ comitissa M. P. C. an. MDCCCX.* Ainsi ce n'était pas seulement la gloire d'Alfieri, c'était aussi l'amour du poète et de la comtesse qui était consacré dans ce monument. Si les faits dont nous parlions tout à l'heure étaient admis sans contestation, il faudrait s'écrier : Étrange contradiction chez Mme d'Albany entre les actes publics et la conduite privée! étrange contradiction, en apparence au moins, mais en même temps logique naturelle des sentimens secrets qu'on lui attribue! Infidèle, dit-on, à l'amour d'Alfieri, elle est fidèle au culte de sa gloire, car elle a besoin que la grande ombre du poète, évoquée sans cesse dans ce lieu même où un autre le remplace, préside ces brillantes réunions littéraires auxquelles va être conviée l'élite de l'Europe.

X.

Mme d'Albany, qui avait accueilli avec joie l'établissement du consulat, ne tarda point à concevoir d'autres sentimens sous l'empire. Les hôtes qui fréquentaient son salon, les amis éloignés avec lesquels elle entretenait une correspondance active, étaient tous fort opposés à cette puissance dictatoriale que la France de 1799, abaissée par tant de *terreurs* successives, avait si facilement abandonnée à un capitaine victorieux. Celui qu'on avait salué d'abord comme un libérateur était devenu un maître. L'éblouissant génie du conquérant n'aveugla point les esprits libéraux, qui, satisfaits sans doute de voir un terme aux maux passés, voyaient des maux d'un autre genre, des maux plus profonds, plus durables, plus difficiles peut-être à guérir, inoculés à la France nouvelle par un despotisme que consacraient le génie et la gloire. On sait ce que fut pendant cette période la petite colonie de penseurs ingénieux, d'observateurs clairvoyans et sévères groupés autour de Mme de Staël; on ignore généralement que le salon de Mme d'Albany à Florence eut le même caractère et joua souvent le même rôle que le salon du château de Coppet. Il n'y a pas un mot sur ce curieux épisode dans les deux volumes de M. de Reumont; les documens que nous fournit la bibliothèque du musée Fabre nous permettent de combler cette lacune et de restituer une page de l'histoire littéraire, politique et sociale au commencement de notre siècle.

Parmi les hôtes de Coppet, parmi les plus dévoués amis de Mme de Staël, il en est deux qui furent aussi les amis, les admirateurs et,

chaque fois qu'ils allèrent à Florence, les hôtes reconnaissans de la comtesse d'Albany : l'un est ce brillant patricien de Berne, Charles-Victor de Bonstetten, Français par l'esprit, Allemand par le savoir et la curiosité critique, intelligence merveilleusement douée, mais qu'une légèreté, une mobilité, une dissipation incorrigible empêchèrent de déployer toutes ses richesses ; l'autre est le généreux publiciste, l'historien Jean-Charles-Léonard Simonde de Sismondi.

Nous avons déjà rencontré M. de Bonstetten dans le palais du comte d'Albany, à Rome, en 1774, deux ans après le mariage de Charles-Édouard avec Louise de Stolberg. A quelle époque M. de Sismondi fut-il présenté pour la première fois à la comtesse ? Je ne trouve aucun renseignement sur ce point ; mais on voit en 1807 le publiciste déjà célèbre, l'auteur du *Tableau de l'agriculture toscane*, l'auteur du *Traité de la richesse commerciale*, invoquer auprès de Mme d'Albany le souvenir d'une visite antérieure, et entretenir dès lors avec elle une correspondance qui offrira souvent le plus vif intérêt. La première lettre est datée du 18 juin 1807. M. de Sismondi vient de se retirer à Pescia, en Toscane, après avoir publié les deux premiers volumes de son grand travail sur les républiques italiennes. Un juge des plus autorisés, M. Mignet, dans sa belle notice sur Sismondi, a rendu hommage à cette histoire, « tracée, dit-il, avec un vaste savoir, un noble esprit, un talent vigoureux, assez d'art et beaucoup d'éloquence. » Il nous semble qu'on retrouvera quelque chose de ces qualités dans les lettres qu'on va lire. Elles révèlent certainement un noble esprit, et à travers la familiarité de ces libres entretiens, plus d'une parole éloquente, inspirée par les événemens publics, s'échappe des lèvres du causeur.

« Madame,

« Permettez-moi de me rappeler à votre souvenir en vous envoyant les deux premiers volumes de mon histoire. Si votre noble ami avait vécu, c'est à lui que j'aurais voulu les présenter, c'est son suffrage que j'aurais ambitionné d'obtenir par-dessus tous les autres. Son âme généreuse et fière appartenait à ces siècles de grandeur et de gloire que j'ai cherché à faire connaître. Né comme par miracle hors de son siècle, il appartenait tout entier à des temps qui ne sont plus, et il avait été donné à l'Italie comme un monument de ce qu'avaient été ses enfans, comme un gage de ce qu'ils pouvaient être encore. Il me semble que l'amie d'Alfieri, celle qui consacre désormais sa vie à rendre un culte à la mémoire de ce grand homme, sera prévenue en faveur d'un ouvrage d'un de ses plus zélés admirateurs, d'un ouvrage où elle retrouvera plusieurs des pensées et des sentimens qu'Alfieri a développés avec tant d'âme et d'éloquence. Avant la fin de l'été, je compte aller à Florence vous rendre mes devoirs et entendre de votre bouche, madame, votre jugement sur mes républiques.

« Il y a quinze jours que j'ai quitté Mme de Staël à Coppet; elle avait chargé son libraire de vous faire parvenir sa *Corinne*, et elle se flattait que vous l'aviez reçue. Si cependant elle ne vous est pas parvenue encore, je pourrai vous en envoyer un exemplaire; je serai sûr, en le faisant, de l'obliger, car elle désirait sur toute chose que cet ouvrage fût de bonne heure entre vos mains, et qu'il obtînt votre approbation. Je me flatte qu'elle sera entière, et que, si la France a été juste pour elle, l'Italie sera reconnaissante. — Vous aurez su, madame, que notre amie a éprouvé de nouveaux désagrémens. Vous en aurez su même davantage, car la malignité publique s'est plu à en exagérer les rapports. On lui avait laissé acheter une campagne dans la vallée de Montmorency, en lui donnant des espérances trompeuses, et au lieu de lui permettre ensuite de l'habiter, on avait confirmé l'exil à trente lieues; c'est alors qu'elle est revenue à Coppet, où j'ai passé un mois auprès d'elle. Aujourd'hui je m'éloigne d'elle de nouveau, et pour une année entière; mais j'espère voir bientôt ici un autre de nos amis communs, M. de Bonstetten, qui doit avoir eu, il y a peu de mois, l'avantage de vous voir, et qui m'annonce par sa dernière lettre son retour prochain de Rome. Peut-être vous l'arrêterez quelque temps à Florence, et nous nous le disputerons...

« J.-Ch.-Léon Simonde Sismondi.

« Pescia, 18 juin 1807. »

Nous voici, dès cette première lettre, introduits dans le monde de Mme de Staël. Entre le château de Coppet et le palais du *Lung'Arno*, Sismondi sera désormais un intermédiaire actif et dévoué. Plus d'un curieux détail, ignoré des biographes les mieux informés, des historiens littéraires les plus pénétrans, va nous être révélé dans ses messages. Pourquoi n'avons-nous pas les lettres de Mme d'Albany? Le tableau serait bien autrement complet; profitons du moins des pages qui nous restent. Mme d'Albany a dû répondre immédiatement à la lettre que nous venons de citer, et sans doute elle regrettait de ne pas avoir encore reçu la *Corinne* de Mme de Staël, dont la publication toute récente avait causé une émotion si vive. « S'il faut en croire une anecdote, dit M. Villemain, le dominateur de la France fut tellement blessé du bruit que faisait ce roman, qu'il en composa lui-même une critique insérée au *Moniteur*. » Cette critique *amère et spirituelle*, au jugement de M. Villemain, mais surtout si fort inattendue, n'aurait-elle pas été provoquée par le refus qu'opposa Mme de Staël à certaines insinuations du maître? La lettre suivante, datée du 25 juin, peut jeter quelque jour sur ce singulier incident.

« Je me hâte de vous envoyer *Corinne;* c'était à vous que l'auteur voulait que son livre parvînt avant tout autre en Italie. Mme de Staël n'avait point attendu le voyage long et incertain de M. de Sabran, elle avait donné ordre à son libraire de vous expédier cet ouvrage au moment où il paraîtrait. Si

cet exemplaire, qui vous était destiné, vous parvient enfin, je prendrai la liberté de vous le demander pour le faire passer à Naples à la place de celui-ci. Sans doute, madame, moi aussi j'aurais ardemment désiré que Mme de Staël eût assez de fermeté dans le caractère pour renoncer complétement à Paris et ne faire plus aucune démarche pour s'en approcher; mais elle était attirée vers cette ville, qui est sa patrie, par des liens bien plus forts que ceux de la société : ses amis, quelques personnes chères à son cœur, et qui seules peuvent l'entendre tout entier, y sont irrévocablement fixées. Il ne lui reste que peu d'attachemens intimes sur la terre, et hors de Paris elle se trouve exilée de ce qui remplace pour elle sa famille aussi bien que de son pays. C'est beaucoup, sensible comme elle est, passionnée pour ce qui lui est refusé, faible et craintive comme elle s'est montrée souvent, que d'avoir conservé un courage négatif qui ne s'est jamais démenti. Elle a consenti à se taire, à attendre, à souffrir pour retourner au milieu de tout ce qui lui est cher; mais elle a refusé toute action, toute parole qui fût un hommage à la puissance. Encore à présent, comme on la renvoyait loin de Paris et de la terre qu'elle avait achetée, le ministre de la police lui fit dire que, si elle voulait insérer dans *Corinne* un éloge, une flatterie, tous les obstacles seraient aplanis et tous ses désirs seraient satisfaits. Elle répondit qu'elle était prête à ôter tout ce qui pouvait donner offense, mais qu'elle n'ajouterait rien à son livre pour faire sa cour. Vous le verrez, madame, il est pur de flatterie, et dans un temps de honte et de bassesse c'est un mérite bien rare. — Nous allons donc bientôt voir ceux où l'âme antique de votre ami s'exprime avec toute sa fierté, toute son énergie. Je n'en doute pas, madame, vous réussirez à obtenir une libre publication, puisque vous avez déjà été si avant. Ce succès ne pouvait être obtenu que par vous seule au monde; il fallait les efforts, le courage, la persévérance d'une affection que la mort a rendue plus sacrée et qu'elle a presque transformée en culte. Parmi ces hommes qui comprennent si mal les hautes pensées et les sentimens généreux, il reste cependant encore une secrète admiration pour des vertus et un dévouement dont ils sont incapables. Vous les avez dominés, vous les dominerez encore par cette profonde vérité de votre caractère et de vos affections. Ils céderont, ils obéiront au grand nom d'Alfieri, parce que vous, en sentant toute la hauteur de son génie, toute la noblesse de son caractère, vous les forcez à le reconnaître...

« J.-Ch.-L. Simonde Sismondi. »

« Pescia, 25 juin 1807. »

Il est probable que Mme d'Albany adressait maintes questions à Sismondi sur les hôtes de Coppet; les lettres de celui-ci, pendant les années 1808 et 1809, contiennent à ce sujet des détails ou des indications que l'histoire doit recueillir. Voici par exemple une ébauche assez vive du portrait de Zacharias Werner, l'un des chefs de l'école romantique en Allemagne, imagination ardente, éblouissante, visionnaire sublime quelquefois, mais qui, tombé du ciel de la poésie, s'enfonça dans un mysticisme sensuel où toutes les sortes d'amour se confondent :

« ... Nous avons eu à Coppet M. Werner, le poète tragique, auteur de *Luther*, de *Wanda,* d'*Attila,* l'un des hommes enfin les plus distingués de l'Allemagne. J'aurais beaucoup désiré vous le faire connaître, et si, comme il en a l'intention, il va dans une année en Italie, je ne manquerai pas de vous l'adresser. C'est une chose si digne d'observation que la poésie mystique, qui a pris complétement le dessus en Allemagne, et qui tient désormais toute cette nation dans un somnambulisme perpétuel, qu'on est heureux de pouvoir la juger dans son principal prophète. Werner est un homme de beaucoup d'esprit, de beaucoup de grâce, de finesse et de gaieté dans l'esprit, ce à quoi il joint la sensibilité et la profondeur, et cependant il se considère comme chargé d'aller prêcher l'amour par le monde. Il est, à votre choix, apôtre ou professeur d'amour; ses tragédies n'ont d'autre but que de répandre la religion du *très saint amour,* et elles doivent réussir, car c'est la plus admirable versification qu'on ait encore vue en Allemagne, et une imagination si riche et si neuve, qu'en dépit de sa bizarrerie elle commande l'admiration. L'autre jour, je l'entendais qui dogmatisait avec un Allemand très raisonnable, homme d'âge mûr, que M. de Gérando connaît fort, le baron de Voght. « Vous savez ce que l'on aime dans sa maîtresse? » dit Werner. Voght hésitait et ne savait pas trop ce qu'il devait nommer. « C'est Dieu! » poursuit le poète. « Ah! sans doute, » reprend Voght avec un air convaincu. »

Zacharias Werner alla voir Mme d'Albany à Florence, et quoiqu'il ne voulût faire qu'une visite en courant, on sut bien l'y retenir. La comtesse, par un sentiment d'émulation, aimait à étudier les hôtes de Mme de Staël. Sismondi, tout étonné de ne pas voir revenir le prophète de l'amour, écrivait quelques mois après : « Werner est donc toujours à Florence? Je croyais qu'il ne faisait qu'y passer. C'est un homme d'un fort grand talent et aussi un très bon homme. C'est dommage qu'il soit absolument fou. S'il a appris quelque autre langue que la sienne, il doit vous amuser par son originalité. »

Un autre ami de Mme de Staël que Sismondi a très finement apprécié dans ses lettres, et qui alla plus d'une fois de Coppet à Florence, c'est M. de Bonstetten. Un écrivain suisse, M. Aimé Steinlen, a publié récemment une étude intéressante sur ce charmant esprit; il a puisé avec goût dans sa correspondance inédite, et le spirituel patricien de Berne, le pèlerin du Latium, le voyageur aux pays du nord, l'ami de Corinne et de Jean de Müller, a repris dans les lettres françaises la place originale qu'il occupait déjà dans la littérature allemande. Si M. Aimé Steinlen avait connu les lettres de Sismondi à Mme d'Albany, il aurait pu ajouter plus d'un trait à la physionomie de ce mobile personnage. Voici ce que disait un des plus intimes confidens de Bonstetten à une époque où l'auteur applaudi du *Voyage dans le Latium* venait de publier ses *Recherches sur la nature et les lois de l'imagination.* Le peu de succès de ce livre n'a-

vait pas averti l'insouciant écrivain; il était toujours aussi enclin aux dissipations, aussi prompt à disperser, à disséminer ses richesses, à les semer négligemment autour de lui,

Fleurs d'acacias qu'éparpillent les vents.

Sismondi, dans son amitié loyale, commençait à s'inquiéter. Ajoutez à cela que les lettres de Jean de Müller à Bonstetten venaient de paraître, et que l'enthousiasme du grand historien pour le spirituel voyageur, l'admiration qu'il lui avait si souvent témoignée, la foi qu'il professait dans le développement prochain et infaillible de ce génie en travail offrait un contraste pénible avec le défaut chaque jour plus marqué dont se préoccupaient ses amis. Cette préoccupation était bien vive, quand Sismondi écrivait à Mme d'Albany une espèce d'oraison funèbre sur un homme si jeune encore de cœur et d'esprit. Aux formes qu'il emploie en débutant, on dirait que M. de Bonstetten a cessé de vivre :

« Bonstetten avait été doué d'éminentes facultés, mais non pas du don de les mettre en œuvre. Son imagination était singulièrement brillante, son style en allemand harmonieux et pittoresque. Dans sa jeunesse, il travaillait avec ardeur, il frappait à toutes les portes, il saisissait avec une extrême facilité, et son esprit, qui pénétrait quelquefois par des rayons de lumière dans les profondeurs des sciences, semblait promettre qu'il les posséderait une fois. Cette vivacité pétulante semblait alors un feu que l'âge calmerait en le concentrant. Tout cela a été perdu; sa conversation, ses écrits, sa correspondance, tout est sautillant, même sa conduite. Sa réputation se dissipe devant lui, et il ne peut pas s'en créer une nouvelle; au lieu d'avancer, comme on devait s'y attendre, il s'épuise en efforts inutiles pour se retrouver ce qu'il a été. Je l'aime tendrement, car il a précisément la bonté et la vérité de caractère qui attachent le plus, mais je suis navré de ce qu'il reste si au-dessous de ce qu'on pouvait attendre de lui... »

Un critique doué d'une singulière finesse, M. Sainte-Beuve, disait récemment la même chose : « Ce qui manque surtout à Bonstetten dans cette longue vie intellectuelle répandue sur tant de surfaces diverses, c'est un ensemble, c'est un centre; il n'a pas de quartier-général où l'on se rallie. Son œuvre n'a pas de clocher ni d'acropole. » Ne semble-t-il pas que l'éminent écrivain ait deviné le jugement de Sismondi? Mais après ces regrets et ces alarmes, il y a un sentiment qui l'emporte toujours dans les lettres de Sismondi sur Bonstetten : c'est la sympathie pour cet esprit toujours en fête, pour cette âme qui rajeunit sans cesse.

« ..... Sans doute vous aurez été frappée de l'amabilité infinie de M. de Bonstetten, que vous aviez perdu de vue depuis plusieurs années. Plus je le

compare à tout ce que je connais, et plus la grâce et le mouvement toujours nouveau de son esprit me frappent et me confondent. Ce n'est pas la génération présente ni l'éducation de nos jours qui donneront un homme semblable. Nous passons la plus grande partie de cet été ensemble à Coppet, avec Mme de Staël, M. Constant et M. Schlegel. Nous y avons souvent des visites dignes d'une telle société, et nous y oublions doucement le beau ciel de l'Italie. Cependant et les uns et les autres, nous comptons y retourner un jour, et tous ceux qui vous ont connue, madame, mettent au premier rang, parmi leurs motifs pour revoir Florence, le désir de vous y retrouver... »

Et trois années après, admirant cette âme perpétuellement jeune, cette âme si vive, si alerte, à qui les plus cruels malheurs domestiques, bien que sincèrement et douloureusement sentis, n'enlèvent pas sa sérénité lumineuse, il signalait chez cet enfant de la Suisse une imagination toute méridionale.

« Vous avez bien raison, M. de Bonstetten porte la vie légèrement. Il semble que la douleur ne puisse pas l'atteindre, quoiqu'il la connaisse et qu'il la peigne quelquefois admirablement. Il est singulier qu'un homme comme lui soit né à Berne, il a tout le caractère d'un homme du midi, l'imagination est le fond de son être; c'est par elle qu'il est sensible et par elle qu'il est consolé. Ces hommes du midi, gardons-nous désormais d'en dire et d'en penser du mal. L'imagination, quand elle exalte pour eux le sentiment de l'honneur ou de la honte, quand elle leur fait tout sacrifier pour une cause dont nous soupçonnions à peine l'existence, les relève au-dessus de notre siècle, et venge par eux la nature humaine, dégradée dans tout ce qui nous entoure. »

A quoi se rapportent ces dernières paroles? On l'a deviné sans peine : au soulèvement de l'Espagne contre Napoléon. Il serait surprenant en effet que la politique ne tînt pas une grande place dans cette correspondance, si l'on songe que c'est Sismondi qui parle, et que la personne à laquelle il s'adresse est l'amie d'Alfieri. En 1809, au moment où les grandes guerres vont recommencer, Sismondi, qui désire la paix en philosophe dévoué aux libertés publiques, confie à Mme d'Albany ses douleurs et ses craintes. C'est le disciple d'Adam Smith, c'est l'économiste libéral qui se montre à nous dans ces lettres; on y voit aussi quels sentimens animaient alors les hôtes de Mme de Staël, et ce n'est pas une chose indifférente d'entendre l'écho des conversations de Coppet répété par le salon de Florence. En même temps, les lettres sérieuses, les ouvrages nouveaux, les tentatives poétiques de Benjamin Constant, les études de Mme de Staël sur la littérature allemande, le grand travail qu'elle prépare sur le pays de Kant et de Schiller, ce travail que Sismondi annonce avec enthousiasme comme le chef-d'œuvre de son illustre amie, tout

cela trouve sa place au milieu des appréhensions politiques du correspondant de Mme d'Albany.

Le palais du *Lung' Arno* a-t-il donc un salon politique et littéraire qui mérite une mention, comme celui du château de Coppet, dans l'histoire de la société européenne sous le régime impérial? Oui, certes, ce salon existe, et il ne tardera pas à exciter la colère du maître. Ne croyez pas cependant que la physionomie de cette réunion soit aussi vive, aussi décidément hostile. Mme d'Albany s'accommode encore mieux du despotisme que de l'anarchie. Ce n'est pas elle qui dirait : *Malo periculosam libertatem*. C'est un peu une reine fainéante que cette aristocratique personne; elle assiste à un spectacle, elle ne prend pas une part active à la lutte. Amie de la société choisie, éprise du charme de la conversation et des beaux-arts, elle admet chez elle des représentans de tous les régimes. Si elle a fermé obstinément sa porte au général Clarke, au futur duc de Feltre, alors qu'il était tout-puissant à Florence (1807), elle recevra l'année suivante M. le baron de Gérando, chargé d'une haute mission administrative en Toscane. C'est l'époque où la Toscane, déjà enlevée à la maison d'Autriche après la paix de Lunéville et donnée, sous le nom de royaume d'Étrurie, au prince héréditaire de Parme, vient d'être annexée à la France. Elle forme désormais trois départemens, l'Arno, l'Ombrone, la Méditerranée, mais trois départemens ayant encore une sorte d'unité distincte au sein de l'empire, puisque la sœur de Napoléon, Élisa Bonaparte, princesse Bacciocchi, princesse de Lucques et de Piombino, vient d'obtenir, avec le titre de grande-duchesse de Toscane, le gouvernement de la Méditerranée, de l'Ombrone et de l'Arno. La grande-duchesse Élisa, bonne, gracieuse, charitable, protectrice intelligente des lettres et des arts, avait réconcilié bien des cœurs avec la domination française. Son autorité, trop souvent gênée, il est vrai, par les émissaires de la police impériale, s'était toujours montrée bienfaisante. M. de Reumont, qui connaît si bien la Toscane, et dont le témoignage n'est pas suspect, affirme qu'aujourd'hui encore la mémoire de la grande-duchesse est vénérée à Florence. Si nous avions les lettres de Mme d'Albany, il est probable qu'on y trouverait la trace de ses relations avec la grande-duchesse Élisa. Celle qui était l'amie de Joséphine en 1801 ne pouvait refuser les mêmes sentimens à sa belle-sœur, au moment où la gracieuse princesse s'efforçait si libéralement d'adoucir l'oppression commune. Très pacifique, je le répète, Mme d'Albany avait donc toute sorte de raisons pour ne pas donner un caractère hostile aux réunions mondaines qu'elle présidait. Sa joie et son grand art, c'était d'y faire briller les esprits les plus divers. Je trouve dans les

lettres de Sismondi quelques lignes assez curieuses où cet art de *magicienne* (c'est le terme qu'il emploie) est représenté vivement, non sans un léger grain d'ironie :

« ..... J'ai reçu de Mme Brun deux lettres de Florence; elle y parle de vous, madame, avec un enchantement, avec un enthousiasme, qui m'ont fait un sensible plaisir. Vous avez réellement trouvé moyen de faire pour elle un paradis de Florence. Elle y parle de ceux qu'elle a vus chez vous et par vous comme d'hommes extraordinaires, d'hommes supérieurs; quelquefois je doutais si c'était bien à Florence qu'elle avait trouvé tout cela, ou si elle n'y avait point vécu dans le xve siècle plutôt qu'aujourd'hui. Après tout; je soupçonne que vous êtes deux magiciennes, et que tout ce monde si distingué était de votre création ou de la sienne. Encore votre manière de créer est-elle fort différente : vous regardez toujours le monde de haut en bas en le jugeant; elle le place dans les nuages que le soleil colore, et dont elle arrête les formes dans son imagination. Vous avez fait valoir les gens que vous lui présentiez, parce vous aviez démêlé leurs qualités, que vous mettiez au grand jour; mais c'étaient toujours eux. Elle les a rêvés dans sa tête, et celui-là serait bien habile qui reconnaîtrait les portraits qu'elle en fait.»

Ainsi un salon du xve siècle, un salon de la renaissance, tout rempli de grands hommes et d'esprits supérieurs, grâce à cet art de transfiguration magique dont Mme d'Albany avait le secret, voilà ce que présentaient sous l'empire les réunions déjà célèbres de la *casa d'Alfieri*. Rien de politique, aucune inspiration ardemment libérale, et sous ce rapport nulle ressemblance avec la colonie de Coppet. La châtelaine toutefois avait ses *pensées de derrière*, comme dit Pascal. Elle savait à l'occasion juger les événemens et les acteurs. Les principes que lui avait légués Alfieri, et que Sismondi ravivait dans son âme, éclataient à de certaines heures, en présence des confidens éprouvés. C'est pour ce cercle intime et pour ces heures de liberté que l'historien des républiques italiennes écrivait des lettres comme celle-ci :

« ... Dans la crise où nous vivons, ce serait grande folie que de s'inquiéter de l'avenir : qui peut savoir à qui il appartiendra? Rien de ce qui nous entoure ne porte un caractère de durée; nous sommes arrivés aux extrêmes de tout. Ce n'est qu'à présent qu'on commence à sentir les effets de la révolution, parce qu'à présent seulement ceux qui sont nés pendant ses premières années entrent dans l'âge de la force et des combats. Un vide énorme se présente dans la population; le nombre des mariages est réduit d'une manière effrayante; les ouvriers manquent à l'agriculture; les denrées ne trouvant plus d'acheteurs, les fermiers sont obligés de résilier leurs baux et d'abandonner le travail des campagnes; le commerce et les manufactures sont depuis longtemps en ruine; tout s'épuise, tout finit, et cependant avec cette misère et cette dépopulation la guerre va recommencer du nord au midi. Nous serons bientôt réduits à l'état où nous voyons la Valachie et

la Bulgarie. Avons-nous des titres pour y échapper? L'Europe était la patrie naturelle des loups et des ours: pourquoi la leur a-t-on enlevée? Il me paraît que les bêtes féroces se vengent.

« J'ai parlé à mon amie et mon hôtesse de votre obligeant souvenir; elle en est extrêmement reconnaissante, et m'a chargé de vous en remercier. Elle travaille à présent à des lettres sur l'Allemagne où elle compte examiner l'esprit, les mœurs et la littérature de ce pays. Jusqu'à présent, elle n'a fait qu'un peu plus du quart de l'ouvrage; mais ce qui est écrit me paraît supérieur à tout ce que nous avons vu d'elle. Ce n'est point, comme dans *Corinne*, le cadre d'un roman où elle place ses observations, elle va droit à son sujet et l'embrasse avec une force qu'on n'attend point d'une femme. Il y a une profondeur vraiment admirable dans le jugement du caractère national, dans la peinture de son genre d'esprit et dans son opposition avec celui de tous les autres peuples. Rien encore de si nouveau, de si impartial et de si pénétrant n'a été écrit, je crois, sur le caractère d'aucune nation. Je suppose que cet ouvrage sera publié dans le courant de l'été prochain. Vous serez, madame, sans aucun doute, des premières à l'avoir. Auparavant vous verrez une tragédie de Benjamin Constant qu'il va faire imprimer cet automne : c'est *Wallenstein* de Schiller transporté sur la scène française. Je vous en avais parlé avant de l'avoir vu, il a beaucoup surpassé mon attente. La versification est admirable, et peut aller de pair avec celle de nos grands maîtres; l'observation des règles de la scène française est scrupuleuse, et cependant la nationalité, le caractère des temps et des lieux, sont imprimés sur tous les personnages avec une force et une vérité que j'avais crues jusqu'ici réservées aux Allemands. La pièce est d'un grand intérêt et fait verser beaucoup de larmes. Il est bien fâcheux qu'elle soit trop longue pour la représentation : elle a deux mille huit cents vers, en sorte qu'on ne peut pas essayer de la mettre au théâtre. »

Les consolations littéraires ne sont pas les seules pour ce témoin clairvoyant et attristé. Sous la dictature de plus en plus accablante d'un génie en lutte avec la nature des choses, il y avait des hommes de bien sans cesse occupés, dans la mesure du possible, à diminuer le fardeau des misères publiques. Si Mme d'Albany pouvait signaler à son correspondant l'exemple de la grande-duchesse Élisa, le loyal Sismondi de son côté était heureux de rendre justice au préfet de Genève, M. de Barante.

« ..... Je ne blâme point, quoique je ne les imite pas, ceux qui, en des temps de calamités, entrent dans le gouvernement; mais puisqu'ils sont sans cesse obligés de porter la désolation dans les provinces et les familles, puisque, maniés comme des instrumens par une main plus puissante, ils frappent et renversent d'après des vues qui ne sont point à eux, ils doivent amplement compenser le mal qu'ils sont forcés de faire par le bien qu'ils font volontairement. Ils doivent consoler les pères auxquels ils enlèvent leurs enfans, les enfans qu'ils privent de l'héritage de leurs pères; autrement on leur demandera compte du sang et des trésors qu'ils coûtent au

pays, et on leur dira qu'un honnête homme ne doit pas concourir à faire des malheureux, lorsqu'il n'a pas la certitude que, loin de l'aggraver, il a adouci leur misère. Nous avons le bonheur d'avoir à Genève un beau modèle dans ce genre. M. de Barante, notre préfet, sait se faire aimer dans l'exécution même de la conscription et de la levée des impôts. Nous sentons que sa probité, sa douceur, sa justice, l'ordre parfait qu'il a établi dans tout ce qui dépend de lui, nous sauvent chaque jour des milliers de vexations, et que nous n'éprouvons d'autres maux que ceux qui sont inévitables. Avez-vous reçu un livre de son fils qui vient de paraître : *De la Littérature française dans le dix-huitième siècle?* C'est un ouvrage où l'on trouve un esprit bien distingué et une bien grande étendue de connaissances pour un jeune homme... »

« 9 janvier 1809. »

Ces témoignages sont précieux à recueillir pour l'impartiale histoire; il est bon que ces nobles figures ne soient pas effacées dans le mouvement tumultueux des grandes annales. On comprend toutefois que l'action d'un homme, si dévoué qu'il pût être à la justice, fût bien insuffisante pour compenser les misères d'une dictature rendue plus écrasante de jour en jour par la fatalité des événemens. Pour ces Sismondi, ces Bonstetten, ces Benjamin Constant, pour ces esprits libéraux dont la grande patrie est la civilisation elle-même et qu'on a nommés des *citoyens du monde*, les guerres européennes étaient des guerres fratricides, *plus quam civilia bella*. Sismondi, comme Mme d'Albany, avait des amis dans toute cette Europe du nord qui allait de nouveau se heurter contre nos victorieux bataillons. Il souffrait, et ne pouvait pas même exprimer sa souffrance. C'est une chose digne de remarque assurément que, dans la seconde période de l'empire, les lettres de Sismondi à la comtesse d'Albany ne portent plus de signature. Il est manifeste que l'inquisition de la police a pris un développement formidable; on n'ose parler, on n'ose écrire. Cette oppression, cet effroi, ce silence, ne vous frappent-ils pas dans ces paroles familières et poignantes?

« Coppet, 22 mai 1809.

« J'ai reçu successivement, madame, les tomes divers des œuvres posthumes d'Alfieri que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et aujourd'hui, je pense, les derniers. Je ne saurais vous dire combien cette succession d'envois a ajouté à ma reconnaissance. Je comptais bien assez sur votre bonté pour vous demander ce présent, mais je n'attendais point cette attention soutenue qui vous a fait vous occuper de moi pendant un mois de suite, pour faire partir chaque semaine un nouveau paquet. J'ai été aussi on ne peut pas plus touché de voir toujours l'adresse écrite de votre propre main, et *cette correspondance silencieuse me donnait une certaine émotion propre au temps où nous vivons*, car, comme des choses qu'on pense il y en a les

trois quarts qu'on ne peut pas dire, les lettres les plus pleines et les plus détaillées ne sont guère moins loin d'être l'expression du cœur que ces simples adresses. *Il y a plus d'intimité, plus de correspondance de l'âme dans ce qu'une lettre fait penser que dans ce qu'elle dit.* J'ai le sentiment que vous souffrez et que je souffre, que vos vœux et vos pensées sont tournés vers le même pays que moi, que les mêmes gazettes vous font les mêmes impressions, que les mêmes malheurs, les mêmes boucheries vous glacent du même effroi. Nous sommes d'accord, la parole elle-même y ajouterait peu de chose, l'écriture n'oserait en approcher; mais il y a à présent un tel poids de douleur et de souffrance pour chaque individu, que la pensée sous cette oppression ne peut plus garder de liberté.

« Quand j'aurai écarté ces nuages noirs, si j'y réussis, je vous parlerai des ouvrages de votre illustre ami, et surtout de ses satires, puisque c'est, je crois, après la tragédie, le genre d'écrits dans lequel il a montré le plus de talent. Il avait ce degré d'amertume que donne une indignation vertueuse et cette *poignance* d'expression, cette brièveté dans la force, qui rendent la satire d'autant plus brillante que ce mérite est plus rare dans la langue italienne.

« Vous avez lu sans doute *les Martyrs,* c'est la chute la plus brillante dont nous ayons été témoins, mais elle est complète, les amis mêmes n'osent pas le dissimuler, et quoiqu'on sache que le gouvernement voit avec plaisir ce déchaînement, la défaveur du maître n'a rien diminué de celle du public. La situation de Chateaubriand est extrêmement douloureuse; il voit qu'il a survécu à sa réputation, il est accablé comme amour-propre, il l'est aussi comme fortune, car il n'a rien, il ne tient aucun compte de l'argent, et il a dépensé sans mesure ce qu'il comptait de gagner par cet ouvrage, qui au contraire achève de le ruiner. J'en ai une pitié profonde; c'est un si beau talent mal employé. C'est même un beau caractère, qui, à quelques égards, s'est démenti. Comme il n'est rien qu'avec effort, comme il veut toujours paraître au lieu d'être lui-même, ses défauts sont *tâchés* comme ses qualités, et une vérité profonde, une vérité sur laquelle on se repose avec assurance n'anime pas tous ses écrits. Ainsi on assure qu'il est très indépendant de caractère, qu'il parle avec une grande liberté et un grand courage; cependant il y a dans *les Martyrs* des passages indignes de ces principes, il y en a où il semble avoir cherché des allusions pour flatter. Il a pris la servilité pour le caractère de la religion, parce qu'il a appris cette religion, au lieu de la sentir.

« Nous sommes à présent réunis à Coppet. Mme de Staël a auprès d'elle tous ses enfans, mais l'aîné est sur le point de partir pour l'Amérique, il va reconnaître les terres qu'ils y possèdent et prendre des arrangemens pour le voyage de sa mère elle-même, car celle-ci veut dans une année chercher la paix et la liberté au-delà de l'Atlantique. Il m'est impossible de dire tout ce que je souffre de cette perspective et combien je suis abîmé de douleur en pensant à la solitude où je me trouverai. Depuis huit ou neuf ans que je la connais, vivant presque toujours auprès d'elle, m'attachant à elle chaque jour davantage, je me suis fait de cette société une partie nécessaire de mon existence : l'ennui, la tristesse, le découragement m'accablent dès que je

suis loin d'elle. Une amitié si vive est bien au-dessus de... (1), car il m'est arrivé plus d'une fois d'en ressentir pour d'autres femmes..., sans que les deux sentimens méritassent seulement d'être comparés l'un à l'autre. Nous avons ici Benjamin, M. de Sabran et M. Schlegel; M. de Bonstetten y reviendra bientôt aussi; il est à présent à Berne, où il n'avait, je crois, pas fait de voyage depuis la révolution. On nous annonce pour l'été la plus brillante compagnie de Paris : à la bonne heure, je ne suis curieux de rien, et je ne voudrais pas ajouter au cercle que nous avons déjà. Je porte envie à votre calme, je porte envie à votre retraite dans les livres et la pensée, mais vous aussi avez connu les orages du cœur, et vous ne voudriez pas n'avoir pas eu cette intuition complète de la vie. »

Ce voyage que M[me] de Staël projetait en Amérique n'est indiqué par aucun de ses biographes. Ni M. Villemain dans son brillant *Tableau du* XVIII[e] *siècle*, ni M. Sainte-Beuve dans son étude si complète, si sympathique sur la vie et les écrits de M[me] de Staël (2), n'ont mentionné ce singulier épisode. Ce n'était pas cependant un de ces projets nés dans une heure de fièvre et qu'on a oubliés le lendemain. Je vois par les lettres de Sismondi que pendant trois années, de 1809 à 1812, M[me] de Staël poursuivit sérieusement, obstinément, et malgré toutes les remontrances de ses amis, cette idée d'une émigration aux États-Unis. Sismondi paraît d'abord approuver son projet : « Dans ce moment où tout ce vieux monde corrompu tombe en dissolution, il est plus important que jamais de se conserver une retraite, un moyen d'indépendance, une garantie de sa liberté, par delà l'enceinte soumise aux révolutions européennes; mais quelque sage, quelque convenable que soit un pareil voyage, il faut un grand courage pour l'entreprendre, et elle ne s'y détermine pas sans de cruels déchiremens. » Bientôt cependant ce plan si sage, si convenable n'est plus à ses yeux qu'une inspiration funeste. Que deviendra-t-elle chez les rudes pionniers du Nouveau-Monde, cette reine des sociétés choisies, la brillante Herminie des combats de la pensée? « L'Amérique est d'une tristesse mortelle, ajoute-t-il quelques mois après, elle l'est bien plus pour mon amie que pour personne, aujourd'hui qu'elle a pris goût à la poésie et à la philosophie allemandes. Rien n'est en effet plus opposé; tout est rêveur, vague et sans but en Allemagne, tout est utile et appliqué en Amérique. De tous les pays du monde, c'est celui où l'on demande le plus : *A quoi cela sert-il?* Et rien ne sert comme l'argent; aussi c'est leur première pensée. J'ai vu un journal américain dans lequel son arrivée

(1) Les mots qui manquent ici ont été enlevés par la rupture du cachet. Il est facile au reste de rétablir le sens : Sismondi a pu comparer son amitié pour M[me] de Staël aux sentimens d'amour que lui ont inspirés d'autres femmes, et il a trouvé son amitié beaucoup plus vive que son amour.

(2) Voyez la *Revue* du 1[er] et du 15 mai 1835.

était déjà annoncée. « C'est une femme fort riche, y disait-on, et qui vit d'une manière fort noble dans son château. Elle a aussi écrit plusieurs livres qui, étant beaucoup lus en Europe, lui rapportent assez d'argent. » Et c'est parmi ces misérables calculateurs qu'elle va passer quelques années! »

Dans toutes ses lettres à Mme d'Albany, Sismondi revient sur ce sujet, qui le désole. Son amitié si tendre, si dévouée, est comme atteinte d'une blessure profonde; son cœur saigne. Un tel chagrin ajouté à la douleur des événemens publics est un poids si lourd, si accablant, que ce mâle esprit en éprouve par instans une sorte de désespoir : « Il vous prend, s'écrie-t-il, un dégoût de la littérature, de l'étude, de la pensée, lorsque la vie est si pesante; il vous prend un sentiment de mort universelle, et je voudrais dormir toujours pour m'arracher à la fois et aux nouvelles des événemens, et aux retours sur soi-même qu'une philosophie impuissante nous fait faire sans résultat. » Il voit déjà son amie traversant l'Atlantique et la colonie de Coppet dispersée pour toujours : « Dans trois mois environ, je serai absolument isolé, mon amie sera partie, et elle emmènera avec elle presque tous ceux qui me sont chers. » Un autre jour, il supplie Mme d'Albany de lui venir en aide pour arrêter l'impatiente fugitive : « La résolution est si grande et si difficile à prendre que, si quelque obstacle l'arrête, si quelqu'un la retient, j'espère encore qu'elle pourra rester; mais la moindre chose aussi la décidera à partir... Elle juge des Américains par les Anglais, et de ces derniers par ce qu'une imagination toute poétique lui en a fait connaître. » Et enfin, quand il croit que tout espoir est perdu, quand il la voit prendre congé de ses amis, il souffre d'avance pour la châtelaine de Coppet de l'immense déception, du *gigantesque* ennui qui l'attend au sein d'une démocratie occupée surtout d'industrie et de commerce : « Avant de faire son grand voyage, elle veut traverser lentement la France et séjourner quelques semaines à une distance *constitutionnelle* de Paris, pour prendre congé de tous ses amis et leur donner occasion de venir la voir au passage. Dieu veuille qu'elle y trouve des gens assez aimables ou assez dévoués pour lui faire regretter plus vivement tout ce qu'elle va quitter!... Pour moi, je n'y peux plus rien, mais je m'en désole. L'ennui de ce nouveau continent me paraît gigantesque, comme ses forêts, ses lacs et ses rivières... »

XI.

Ces lettres de Sismondi à Mme d'Albany montrent assez quelle était la sympathie de la comtesse pour tout ce qui intéressait Mme de

Staël. Les deux salons, à cette date, étaient loin de se ressembler tout à fait; il y avait pourtant, de l'un à l'autre, bien des affinités secrètes. Or au moment où Mme de Staël, espionnée, calomniée, voyant même ses amis, et les plus inoffensifs de tous, compromis à cause d'elle, au moment, dis-je, où ce noble esprit, irrité d'une persécution tracassière et odieuse, voulait demander un asile à la démocratie du Nouveau-Monde, Mme d'Albany, dans son hôtel du *Lung' Arno*, devenait suspecte aussi à la police impériale. Avec cette prodigieuse activité qui menait de front les plus grandes affaires et les plus minces détails, l'empereur avait les yeux sur elle. Au mois de mai 1809, Mme d'Albany reçut l'ordre de se rendre à Paris avant la fin de l'automne; elle partit de Florence au mois de septembre et fit le voyage à petites journées. Fabre l'accompagnait. En personne prudente, elle n'eut garde de se montrer à Genève, où ses amis de Coppet espéraient bien l'arrêter au passage. « Je ne sais quelle route vous avez prise pour ne pas y arriver, » lui écrivait Bonstetten. Ce n'était point le cas, pensait-elle, de faire une halte à Coppet au moment de subir un interrogatoire de l'empereur. On s'aperçoit de plus en plus qu'il n'y a rien d'héroïque chez la *reine d'Angleterre*. Elle arriva donc avec Fabre dans ce Paris qu'elle avait quitté dix-sept années auparavant, soutenue par Alfieri au milieu des vociférations de la populace. Que de changemens dans sa destinée! Que de différence aussi entre le Paris du 10 août et le Paris de 1809! Une seule ressemblance rapprochait les deux époques : la liberté individuelle n'avait pas encore de garanties. L'empereur, nous le savons par les lettres de Fabre, reçut la comtesse avec courtoisie, mais avec une courtoisie un peu ironique dans la forme, et au fond singulièrement impérieuse : « Je sais, lui dit-il, quelle est votre influence sur la société florentine, je sais aussi que vous vous en servez dans un sens opposé à ma politique; vous êtes un obstacle à mes projets de fusion entre les Toscans et les Français. C'est pour cela que je vous ai appelée à Paris, où vous pourrez tout à loisir satisfaire votre goût pour les beaux-arts. » On comprend que ce magnifique musée, devenu pour elle une prison, lui inspirât moins de sympathie qu'en 1788. Il paraît qu'elle en faisait dans ses lettres un tableau peu flatteur. « Combien je voudrais, répondait Sismondi, pouvoir donner à Mme de Staël votre manière de voir Paris! mais on ne se laisse jamais détromper par d'autres des choses ou des personnes que l'on chérit. Il nous faut à tous l'expérience pour cesser d'aimer. » Mme de Staël en effet était plus que jamais amoureuse de son *ruisseau de la rue du Bac*; exilée de la société parisienne, c'était par désespoir qu'elle voulait s'enfuir en Amérique. Combien elle enviait la punition infligée à Mme d'Albany! M. de Bonstetten, qui

prenait les choses moins au tragique, fait gaiement allusion à ce contraste :

« Coppet, 4 avril 1810.

« Vous voilà, madame, comme le pêcheur de l'Évangile, forcée d'entrer en paradis. Si j'avais le bonheur d'être à Paris, je trouverais cela le mieux du monde, et j'en profiterais pour vous y faire ma cour comme je l'ai faite la moitié de ma vie... Daignez me dire ce que vous faites; comment vous trouvez-vous dans votre nouveau domicile? Si vous y restiez, mon désir d'y aller serait très grand, et je ne sais comment j'y résisterais... Je suis dans un pays où l'on vous envie vos péchés, si tant est que vous en ayez commis, et encore plus votre purgatoire... J'ai eu de vos nouvelles par Sismondi, qui est ici à faire ses adieux à la *padrona di casa,* que nous voyons partir avec bien des regrets. Je n'ai pas d'idée de ce que la conversation deviendra lorsqu'elle ne sera plus ici. Il me semble que nous allons tous être muets ou crétins. Indépendamment de son esprit et de son cœur, il y a chez elle des rassemblemens de monde si rares et si variés qu'il en résulte la société la plus piquante, et des réunions qui souvent par leur seul contraste sont d'intéressantes comédies. Dans quelques mois, vous verrez son ouvrage sur l'Allemagne... »

Pendant toute cette année 1810, Mme d'Albany continua ses études sur la société parisienne, et l'on devine par les répliques de ses correspondans les sentimens qui l'animaient. « Si vous n'avez pas persuadé Mme de Staël sur Paris, — c'est Sismondi qui parle, — moi du moins je suis tout converti. Je ne saurais désirer ces grandes cohues, ni cet esprit d'épigrammes tel qu'il nous revient dans les lettres de plusieurs de nos amis, ces bons mots contre le pouvoir avec lesquels on se croit dispensé d'avoir de la noblesse dans les sentimens et la conduite, ce mélange dégoûtant d'empressement pour servir et de moquerie contre ce qu'on sert... » Voilà des traits assez vifs, ce me semble, et d'une vérité facilement reconnaissable. Lui au contraire, après avoir protesté pendant dix ans contre le régime oppressif de l'empire, si la situation change de fond en comble, il pourra devenir un jour le défenseur de Napoléon contre les rois coalisés. C'est ce qu'il fera en 1815, après le retour de l'île d'Elbe, mais il le fera sans servilité comme sans trahison, et pourra toujours porter la tête haute. Le jour où l'empereur, quelques semaines avant Waterloo, fit venir aux Tuileries l'ami de la comtesse d'Albany et de Mme de Staël pour le remercier des articles si français insérés par lui au *Moniteur,* il dut se rappeler, j'imagine, le mot spirituel et sensé d'Andrieux : « On ne s'appuie que sur ce qui résiste. »

Parmi les personnes que la comtesse d'Albany apprécia le plus, soit dans les salons de la ville, soit dans les réunions de la cour

(car l'empereur lui avait donné une loge au théâtre des Tuileries, et elle y vit Talma plus d'une fois), il faut placer au premier rang l'aimable et spirituelle Mme de Souza, l'auteur charmant d'*Adèle de Sénange*, de *Charles et Marie*, d'*Eugène de Rothelin*, d'*Eugénie et Mathilde*. Un peu plus jeune que Mme d'Albany, mais issue comme elle de cette société du XVIIIe siècle qui disparaissait tous les jours, lettrée, sensible, romanesque, elle charma la comtesse comme une apparition des jours heureux. Elles se lièrent bientôt d'une amitié qu'aucun nuage ne voila jamais. La bibliothèque du musée Fabre possède une soixantaine de lettres adressées à Mme d'Albany par Mme de Souza, lettres trop simples, trop familières, trop intimes le plus souvent, pour que j'en puisse détacher autre chose qu'un petit nombre de lignes, mais qui dans leur familiarité gracieuse, dans leur négligent abandon, révèlent le cœur le plus affectueux et le plus pur. Mme de Souza ne tarit point sur la bonté, l'indulgence, la parfaite charité mondaine de la royale comtesse; c'est elle surtout qui est bonne, dévouée, et qui, dans sa discrétion accomplie, semble toute surprise par instans du charme qu'elle exerce. Ces lettres embrassent environ une douzaine d'années; les fines observations n'y manquent pas, non plus que les esquisses de mœurs tracées au courant de la plume; ce qui y brille avant tout, c'est le prestige de la bonté. Une telle correspondance est un des meilleurs titres qu'on puisse invoquer en faveur du caractère et du cœur de Mme d'Albany.

C'est aussi pendant ce séjour forcé dans la capitale de l'empire que Mme d'Albany renoua connaissance avec M. Bertin l'aîné. M. Bertin, que la comtesse avait déjà vu à Florence, entretenait des relations fort amicales avec M. Fabre; il lui avait acheté plusieurs tableaux, entre autres une grande composition, *le Jugement de Pâris*, qui fut exposée en 1808 et fort discutée par la critique du temps. David et Girodet, qui virent l'œuvre de Fabre chez M. Bertin avant l'exposition, en parurent sincèrement satisfaits : « ... Hier matin, j'ai appelé votre maître. Il est enchanté et me charge de vous faire ses complimens. Girodet sort à l'instant de chez moi. Son avis est le mien. Tous deux pensent que ce tableau vous fera le plus grand honneur au salon... Votre maître est particulièrement frappé de la beauté du groupe de Pâris, de Vénus et de l'Amour... Il est resté une heure à examiner, et en jugeant l'ouvrage avec la plus grande sévérité (ce sont ses termes), il n'a vu à reprendre que la draperie du bras droit de Pallas et la draperie rouge de Junon... Je sais du reste qu'il a professé la plus sincère admiration pour votre bel ouvrage, et cela ailleurs que chez moi. J'espère que vous êtes persuadé, mon cher ami, que ces éloges m'ont fait presque autant de plaisir qu'ils devront vous en faire, et que ce n'est pas seulement comme propriétaire du tableau que je suis content. » La collection

de lettres inédites à laquelle j'emprunte ces lignes appartient aussi à la bibliothèque du musée Fabre à Montpellier. Je ne sais si l'admiration de Louis David pour l'œuvre de son élève ne semblerait pas excessive aujourd'hui; le talent de Fabre, talent incontestable, est avant tout correct, savant, mais singulièrement froid, même pour l'époque, et dépourvu de toute qualité sympathique. J'ai cité pourtant ce passage, non-seulement parce qu'il intéresse l'histoire de la peinture, mais parce qu'il indique le monde libéral, ami des arts et des lettres, au sein duquel se plaisait la comtesse d'Albany. Il y a eu tant de choses fâcheuses dans cette histoire, que c'est un devoir pour nous de relever moralement nos personnages chaque fois que l'occasion s'en présente et que la justice le veut.

Mme d'Albany, malgré ses impressions premières, n'avait donc pas fait en définitive un voyage inutile, et quand elle obtint au mois de novembre 1810 l'autorisation de retourner à Florence, elle emporta en Italie plus d'une précieuse amitié. Que devenait cependant Mme de Staël? Avait-elle renoncé à cette émigration en Amérique dont Sismondi était si cruellement préoccupé dans ses lettres à la comtesse? Au moment où Mme d'Albany rentrait à Florence, Mme de Staël était victime d'une violence inouie : le livre *de l'Allemagne* venait d'être saisi, et l'édition entière mise au pilon par la police impériale. « On sait, dit M. Sainte-Beuve, la lettre du duc de Rovigo et cette honteuse histoire. » Vous pensez bien qu'un tel événement occupe une large place dans la correspondance de Sismondi. « Mon amie, écrit-il à la comtesse, s'est armée de fierté pour résister à un coup si terrible, et elle l'a supporté avec une force que je n'aurais point eue. Il est vrai qu'un ouvrage de faits comme le mien aurait été détruit sans retour par la suppression du manuscrit, tandis que celui qui est fondé sur le développement de la pensée subsiste d'une manière indestructible dans la tête qui l'a conçu. » Cette force d'âme a pourtant besoin d'être soutenue par des distractions continuelles, par une sorte d'étourdissement fébrile qui fasse oublier le passé et qui empêche de songer à l'avenir. Je trouve plus d'un trait poignant dans les confidences du grave historien. « J'espère que vous nous ferez à Genève une courte visite. Nous y avons vécu cette année dans un plus grand tourbillon de fêtes et de divertissemens qu'il n'y en a peut-être en aucune ville de ce triste continent. On ne parle que de bals et de comédies de société. Mme de Staël en joue une ce soir qui est de sa composition; dans huit jours, elle en jouera une autre qu'elle a faite aussi elle-même, et ce qu'il y a de singulier d'après son imagination mélancolique et la tristesse extrême de sa situation, toutes deux sont d'une extrême gaieté. Elle a pris désormais son parti : elle ne songe plus à Paris; elle a oublié son livre, et n'en a point d'autre dans la tête; elle vit dans le présent, sans

faire de projets, sans renoncer à ceux qu'elle a faits, car ce serait presque disposer de l'avenir que d'en effacer ce qu'elle y avait mis précédemment. Elle me confond tous les jours davantage. Je n'aurais jamais espéré ce repos d'esprit qu'elle a trouvé, je n'aurais su quel conseil lui donner pour l'atteindre, et il m'étonne si fort que je ne sais comment compter sur sa durée. » Repos factice, gaieté fiévreuse! l'ami rassuré trop vite aurait eu grand tort de compter sur la résignation prolongée d'une telle âme. Les paroles que je viens de citer sont du mois de février 1811; Sismondi écrivait au mois d'octobre suivant :

« L'intérêt que vous voulez bien accorder à notre colonie de Coppet m'a fait différer de courriers en courriers de répondre à votre aimable lettre, parce que je voulais vous donner des nouvelles de mon amie, et que depuis longtemps je la crois à la veille de prendre une grande résolution; mais le temps passe, les événemens s'accumulent, les circonstances se compliquent, et il est plus difficile que jamais de prendre un parti. Depuis longtemps, sa situation me paraît si embarrassée que je m'interdis absolument de lui donner un conseil, puisqu'à tous je vois la plus grande responsabilité attachée; je l'affermis dans celui qu'elle embrasse, je tâche de lui donner du courage, mais lorsqu'elle l'abandonne d'elle-même pour un autre, je ne lutte point, de peur d'augmenter son irrésolution. Cependant cet état de doute est moins pénible pour elle qu'il ne serait pour bien d'autres. Hier encore, elle disait avec joie : « Eh bien! Dieu merci, j'ai encore trois semaines avant de devoir prendre un parti. » Elle a demandé un passage sur la frégate qui a apporté le dernier ambassadeur d'Amérique, et qui doit probablement repartir dans un mois ou six semaines; le ministre de la police y a consenti, l'ambassadeur aussi, mais il faut attendre l'assentiment du capitaine, peut-être celui de l'empereur... »

On voit que, jusqu'au dernier moment, Mme de Staël a eu l'idée de chercher un refuge dans le Nouveau-Monde. N'y cherchait-elle que cela? Le souvenir de Chateaubriand ne se mêlait-il pas ici à des préoccupations toutes différentes? N'y avait-il pas encore chez ce vaillant esprit un sentiment d'émulation littéraire au milieu des plus cruelles angoisses? Elle eût certainement rapporté de la patrie de Washington maintes choses auxquelles n'avait pas songé l'illustre auteur d'*Atala*, et peut-être, si elle eût accompli ce projet, faudrait-il aujourd'hui citer son nom à côté du nom d'Alexis de Tocqueville. Elle se décida enfin pour une autre direction : elle était trop attachée par mille habitudes, par mille affections (j'emploie les termes de Sismondi), *à cette contrée de boue qui était autrefois la brillante Europe*. Le 22 mai 1812, Mme de Staël partit secrètement pour l'Autriche, avec l'intention de passer en Russie et en Suède. Sismondi, qui, soit de Genève, soit de Pescia, écrit pour Mme d'Albany le journal de la colonie de Coppet, s'empresse de lui transmettre les nouvelles si impatiemment, si douloureusement attendues.

« Pescia, 29 juin 1812.

« J'ai différé de vous écrire, madame, pour que ma lettre pût vous porter quelque nouvelle d'une voyageuse pour qui je ressens les plus vives angoisses et à qui vous vous intéressez aussi. J'ai attendu courrier après courrier; en voilà déjà trois d'arrivés depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir, et ils ne m'apportent absolument rien. Il y a au moins dix personnes de qui j'attends des lettres de Genève ou de la route, et aucune ne m'écrit, ou plutôt aucune de leurs lettres ne me parvient, car je crois fermement qu'elles ont été interceptées. Je ne saurais vous dire jusqu'à quel point cette impatience croissante, cette impossibilité de franchir une seule idée, qui se présente toujours à la même place, et qui ne reçoit aucune modification, me tourmente. C'est le 22 mai que mon amie s'est mise en route, mais ses mesures étaient si bien prises que la nouvelle de son départ s'est répandue dans la ville seulement le 2 juin au soir. C'est par une lettre à ma sœur que je l'ai appris; une autre à ma mère, du 6 juin, arrivée aujourd'hui, n'en dit pas un mot. Tout au moins suis-je assuré que, jusqu'à cette date, il ne lui était rien arrivé de funeste que l'on pût savoir à Genève, et dix jours de route environ sont une bien grande avance; mais, dans un intérêt aussi vif, la triste ressource que les conjectures vagues et le calcul des chances possibles! »

« Pescia, 11 juillet 1812.

« ..... Vous avez la bonté de vous intéresser au voyage et aux inquiétudes de mon amie, et je ne veux pas différer de vous communiquer les nouvelles que j'en ai reçues, les unes directement, d'autres par Genève. Les dernières étaient de Vienne, 17 juin. Elle y était arrivée en bonne santé, elle y était fort accueillie, et elle s'y reposait en attendant qu'elle pût continuer son voyage. Il lui fallait pour cela des passe-ports de Pétersbourg, M. de Stackelberg, ambassadeur à Vienne, n'ayant pas qualité pour en donner; mais il avait envoyé un courrier exprès pour elle, et il se faisait garant du succès. Il paraît qu'elle les a demandés pour Stockholm : si elle les obtient, elle renoncera au long voyage dont je vous ai parlé; sinon, elle se rabattra sur Odessa. Les nouvelles de paix ou de guerre peuvent avoir une grande influence sur sa détermination; on m'écrivait de Genève, en date du 30, que la paix avec la Russie était signée; on m'écrivait aussi sur Mme de Staël que la police avait déclaré ne vouloir ni la poursuivre ni la redemander, puisqu'elle laissait son fils aîné dans le pays comme un gage de sa bonne conduite. Ce fils est à Coppet, il s'y tient enfermé, et il évite d'entrer en France. Les choses semblent donc prendre une bonne tournure pour elle; mais il faut encore tout près de deux mois pour qu'elle soit en sûreté, et encore appellerait-elle sûreté la mer et une terre étrangère, où elle vivra séparée de tous ses amis, loin de toutes ses habitudes, hors de sa langue, et perdant ainsi les jouissances que son éloquence et son esprit de société lui donnaient chaque jour? Quand on réunit tous ces dangers et toutes ces privations, qu'on pense que c'est une femme qui s'y est exposée, une femme qui depuis longtemps était affaiblie par la maladie, et qui aurait pu éviter toutes ces douleurs par une soumission à laquelle tant d'hommes se sont pliés, quand on pense que sa détermination, loin d'être un bouillon subit

de colère, est un projet arrêté et mûri depuis dix-huit mois, et qu'elle n'exécute que huit ou dix mois après les dernières vexations qu'elle a éprouvées, il me semble qu'on ne peut lui refuser l'admiration qu'on doit à l'héroïsme, et que toutes les âmes élevées l'accompagneront de leurs vœux. »

« Pescia, 5 septembre 1812.

« ..... Je voulais, pour vous écrire, madame, avoir quelque chose à vous annoncer de mon amie; mais les nouvelles m'en parviennent d'une manière si lente et si irrégulière, que je doute si elles peuvent intéresser les autres comme elles m'intéressent toujours : les dernières lettres qu'on ait eues d'elle sont du 16 et 18 juillet, de Radziwillow, à quelques lieues de Brodi, et après qu'elle avait déjà passé la frontière de la Galicie pour entrer en Russie. De là elle se dirigeait sur Moscou, où elle doit être arrivée le 1er août, et le 10 août à Pétersbourg. Les dangers pour elle étaient finis; elle ne devait plus rencontrer sur sa route ni armée ni corps insurgés, et sa détermination était bien précise de ne point s'arrêter en Russie, mais de se rendre immédiatement à Stockholm, où j'espère qu'elle est à présent. En même temps elle paraissait résolue à passer au moins tout l'hiver prochain en Suède, à y faire entrer au service le fils qu'elle conduit avec elle, et à y profiter de tous les droits qu'elle a pour trouver non-seulement un asile, mais une patrie dans la patrie de son mari et de ses enfans. Elle chargeait ses amis de déclarer d'une manière positive qu'elle n'irait point en Angleterre; il faut voir cependant comment elle s'y trouvera, et quel effet un climat si rude fera sur sa santé et sur celle de sa fille. Toutes les lettres que je reçois du pays qu'elle a quitté me parlent de la tristesse profonde, de la mort de cette société qu'elle rendait si animée et si brillante. Je suis effrayé moi-même du changement que j'y trouverai à mon retour, et, selon toute apparence, je ne tarderai pas à m'éloigner de nouveau d'un lieu si plein de tristes souvenirs. »

« Genève, 15 décembre 1812.

« ..... J'ai trouvé ici des lettres de Stockholm, et de la mère et de la fille, pleines de tendresse et d'expressions de regrets pour leurs amis, mais en même temps du sentiment qu'elles sont désormais à leur place, qu'elles sont rentrées dans leur dignité, dans leur liberté, que l'accueil flatteur qu'on leur fait, que l'intérêt vif qu'on leur témoigne doit remplacer pour elles ce qu'elles ont perdu. Ici j'ai trouvé le fils abattu et découragé. Sa situation est entièrement changée : il a passé de ce mouvement continuel, de ce festin somptueux de l'esprit, à la plus triste solitude. Que le monde est triste! Qu'il y a de douleurs pour tous! qu'il y en a dans ces choses qu'on peut dire, qu'il y en a dans celles dont il faut se taire! »

Au moment où des émotions si vives agitaient les hôtes de Coppet, Mme d'Albany venait de visiter Rome et Naples. Elle était partie de Florence avec Fabre le 28 octobre 1811, et, arrivée le 21 à Rome, elle y avait passé une partie de l'hiver. Ses notes sur la ville éternelle ne contiennent guère que des appréciations, fort sévères en général, des artistes et de leurs œuvres. Landi, Granet, Angelica

Kauffmann, Thorwaldsen, Canova lui-même, ne trouvent pas grâce devant sa critique un peu dédaigneuse et altière; on s'aperçoit aisément qu'elle subit l'influence de Fabre. Elle y résistait cependant quelquefois, comme on peut le voir dans ces pages étincelantes que Paul-Louis Courier a intitulées : *Conversation chez madame la comtesse d'Albany*. Au printemps de l'année 1812, Fabre et la comtesse étaient allés de Rome à Naples en compagnie de Paul-Louis Courier et d'un célèbre antiquaire anglais, M. James Millingen. C'est dans ce voyage, c'est à Naples, dans le salon de la comtesse, en face de Pausilippe, qu'eut lieu cette conversation si spirituellement développée par Paul-Louis. Le récit de Courier montre bien l'espèce d'importance que Fabre avait acquise dans le monde, soit que la comtesse d'Albany l'eût élevé à son niveau, comme dit M. de Lamartine, soit que, par sa compétence en matière d'art, de goût, d'érudition et de procédés pittoresques, l'élève de David fût devenu en effet une légitime autorité pour ses contemporains. Nous avons déjà vu son maître David et son camarade Girodet apprécier son *Jugement de Pâris*, nous avons vu l'estime que lui témoigne M. Bertin; bien d'autres lettres, dont la bibliothèque de Montpellier a le dépôt, prouveraient que Fabre était considéré comme un connaisseur du premier ordre et consulté souvent par les maîtres. Je ne parle pas seulement de ses camarades Girodet, Gros, Gérard, Guérin, Michallon, Boguet, Granet, qui eurent plus d'une fois recours à son érudition, à la minutieuse étude qu'il avait faite de tous les secrets du métier; voici un détail plus significatif : parmi les lettres que lui adresse le peintre Mérimée, il y en a une dans laquelle Fabre est interrogé au nom de l'Institut, au nom de l'Académie des Beaux-Arts, sur la valeur et l'authenticité d'un tableau. Il s'agit d'un portrait de Raphaël que Raphaël aurait fait lui-même pour un certain Bindo Attoviti. L'œuvre est belle. Est-ce une copie? Est-ce un original? Après un long examen, l'Académie hésite et décide que Fabre sera consulté. Ce sont là des titres à coup sûr : eh bien! Paul-Louis Courier nous montrerait l'artiste de Montpellier sous un jour plus favorable encore, si l'on pouvait prendre au pied de la lettre cette *Conversation chez madame la comtesse d'Albany;* mais non, Courier n'est pas homme à tenir simplement la plume pour mettre en relief les idées d'un compagnon de voyage. Sans doute les principes de littérature et d'art que Fabre soutient dans cette discussion sont bien ceux qu'il professait; ce sont surtout les principes de Courier, et s'il donne le beau rôle à son interlocuteur, s'il a l'air de se laisser battre, ne vous y trompez pas, c'est une ruse de guerre vis-à-vis du public. En même temps qu'il fait acte de courtoisie envers l'ami de la comtesse, il fait passer plus aisément, sous la responsabilité d'un artiste, les brillantes fantaisies de sa critique littéraire. Fabre était un causeur habile; mais cette

verve, ce *brio*, cette fertilité d'argumens imprévus, cette manière vive et victorieuse de mener une discussion, ne sauraient lui appartenir. Ce n'est pas Fabre qui a soutenu si spirituellement la supériorité de la gloire littéraire sur la gloire des armes. J'entends ici distinctement la voix du jeune officier d'artillerie qui, frappé d'horreur au milieu de l'immense tuerie de Wagram, était retourné si vite à ses chères études sur la poésie antique (1). Il fut convenu toutefois qu'il avait trouvé là des esprits dignes de l'entendre. Dix ans après, le 12 novembre 1822, au plus fort de ses batailles contre la restauration, lorsque le bruit de ses pamphlets effrayait sans doute la comtesse, il lui rappelait gaiement ces libres entretiens philosophiques en vue de Pausilippe et de Capri : « Vous n'avez point oublié, je pense, un helléniste qui eut l'honneur de vous accompagner avec M. Fabre dans votre voyage de Naples et se rappelle toujours avec un grand plaisir cette époque de sa vie. Vous ne savez pas, madame, que j'écrivis alors une relation de ce voyage et de toutes nos conversations, dans lesquelles nous n'avions point du tout l'air de nous ennuyer. »

XII.

On devine sans peine quels sont les sentimens de Mme d'Albany pendant les deux années qui suivent. « Je suis à la fenêtre, écrivait-elle à Sismondi, et je regarde passer les événemens. » A coup sûr, ce n'est pas d'un visage impassible qu'elle assiste à ce spectacle. Son calme philosophique, tant vanté par ses amis, disparaît pendant cette période. De Moscou à Leipzig et de Leipzig à Montmirail, chaque nouvelle du progrès de la coalition est saluée par elle d'un cri de joie. C'est le moment au contraire où le loyal Sismondi commence à se réconcilier, sous condition, avec le régime impérial, en haine des réactions insensées qu'il voit poindre. Le succès de la contre-révolution dans les cantons helvétiques lui inspire les alarmes les plus vives. Il s'indigne quand il voit le gouvernement fédéral, au mépris des traités, livrer passage à l'armée autrichienne. « J'aurais donné beaucoup de sang, écrit-il à la comtesse, pour rendre à ma patrie son antique et glorieuse liberté; mais je n'aurais jamais consenti à l'acheter au prix de l'honneur de la Suisse. On ne peut

(1) Je trouve ce jugement confirmé dans l'excellent *Essai* d'Armand Carrel sur la vie et les œuvres de Courier : « Depuis lors (depuis Wagram), son opinion sur les héros, sur la guerre, sur le génie des grands capitaines, a été ce qu'on la voit dans la *Conversation chez la comtesse d'Albany.* » Et dans un autre endroit de cette même notice : « Il n'est pas une page sortie de sa plume qui puisse être attribuée à un autre que lui. Idées, préjugés, vues, sentimens, tour, expression, dans ce qu'il a produit tout lui est propre. » J'ajoute que Fabre, si intéressant causeur qu'il pût être, ne se reconnaissait guère dans les brillans caprices du virtuose. « Il m'a fait beaucoup parler, » disait-il.

attendre de bonnes choses que d'une bonne source. Une renaissance fondée sur une trahison ne trouvera de garantie dans aucun serment. » Il écrivait cela le 10 janvier 1814; le 17 mars, il complétait ainsi sa pensée :

« Voilà donc, madame, le dernier acte de cette terrible tragédie commencé! Selon toute apparence, nous marchons rapidement au dénoûment. Le sénat assemblé à Paris sous les yeux des armées étrangères déposera l'empereur, il proclamera le roi avec ou sans conditions, il acceptera au nom de la France la paix qu'on voudra bien lui donner, il attendra de la générosité des puissances coalisées qu'elles retirent leurs armées, ce qui pourrait bien n'être pas si prompt; mais en attendant il sera obéi par les armées françaises et par toute la France. Ce météore flamboyant a éclaté. Le magicien a prononcé les paroles sacramentelles qui détruisent l'enchantement. Tout est fini. Il ne s'agit plus que de savoir comment Bonaparte mourra : il ne peut plus vivre. Dieu sait ce qui viendra ensuite, si ce sera le partage de la France, ou la guerre civile, ou le despotisme, ou l'anarchie, ou enfin la paix et la liberté, que les proclamations du jour feraient espérer. Il n'y a qu'une bonne chance contre un millier de mauvaises. C'était une grande raison à tous ceux qui aiment la France pour ne pas vouloir que ce terrible dé fût jeté; il est en l'air, il ne reste plus à présent qu'à faire des vœux pour qu'il tombe bien. Sans doute l'intérêt bien entendu des coalisés serait encore aujourd'hui même d'accord avec celui de la France et de l'humanité; mais est-ce une raison pour oser se flatter qu'il sera écouté? *Quidquid delirant reges...* et pourquoi finiraient-ils de délirer?... Quant à l'homme qui tombe aujourd'hui, j'ai publié quatorze volumes sous son règne, presque tous avec le but de combattre son système et sa politique, et sans avoir à me reprocher ni une flatterie, ni même un mot de louange, bien que conforme à la vérité; mais au moment d'une chute si effrayante, d'un malheur sans exemple dans l'univers, je ne puis plus être frappé que de ses grandes qualités. Sa folie était de celles que la nôtre n'a que trop longtemps qualifiées du nom de grandeur d'âme. Les ressorts par lesquels il maintenait un pouvoir si démesuré, quelque violens qu'ils nous parussent, étaient modérés, si on les compare à l'effort dont il avait besoin et à la résistance qu'il éprouvait. Prodigue du sang des guerriers, il a été avare de supplices, plus non pas seulement qu'aucun usurpateur, mais même qu'aucun des rois les plus célèbres... »

Il paraît que cette juste horreur de Sismondi pour la contre-révolution, et surtout cette impartialité d'historien, cet hommage au glorieux vaincu de la campagne de France, scandalisèrent profondément la comtesse. A la vivacité des répliques de Sismondi, on voit que la discussion avait pris un caractère passionné. Mme d'Albany ne pouvait comprendre qu'un ami de Mme de Staël pardonnât si facilement; elle ne pouvait comprendre qu'on se préoccupât encore des idées de 89 après tant de si horribles malheurs, après des déceptions si cruelles, et quand elle reprochait au grave historien son ir-

réflexion, sa témérité juvénile, peu s'en fallait, en vérité, qu'elle ne l'accusât de passions révolutionnaires. « Notre dissentiment, répliquait Sismondi avec son énergique bon sens, tient à ce que vous vous attachez aux personnes, tandis que je m'attache aux principes. Nous sommes fidèles chacun à l'objet primitif de notre attachement ou de notre haine, moi aux choses, vous aux gens. Moi, je continue à professer le même culte pour les idées libérales, la même horreur pour les idées serviles, le même amour pour la liberté civile et religieuse, le même mépris et la même haine pour l'intolérance et la doctrine de l'obéissance passive. Vous, madame, vous conservez les mêmes sentimens pour les hommes, dans quelque situation qu'ils soient. Ceux que vous avez plaints et révérés dans le malheur, vous les aimez aussi dans la prospérité; ceux que vous avez exécrés quand ils exerçaient la tyrannie, vous les exécrez encore quand ils sont tombés... En comparant ces deux manières de fidélité, l'une aux principes, l'autre aux personnes, je remarquerai, quoi que vous en puissiez dire, que la vôtre est beaucoup plus *passionnée*, beaucoup plus *jeune* que la mienne... » Ces paroles sont datées du 5 mars 1815; Sismondi se trouvait alors à Paris, et l'opinion qu'il exprime ici était celle de presque tous les esprits libéraux. Les folies de la réaction préparaient un retour triomphal au prisonnier de l'île d'Elbe. Quinze jours après, les Bourbons prenaient la fuite, Napoléon entrait aux Tuileries, et Sismondi, confiant, comme la France elle-même, dans les promesses de l'acte additionnel, défendait de sa plume dans *le Moniteur* l'alliance du génie d'un grand homme avec les libertés publiques. Napoléon l'en remercia personnellement et lui offrit la croix de la Légion d'honneur; Sismondi refusa la récompense et n'accepta les remercîmens qu'à moitié : il se résignait, non sans tristesse, aux compromis que la destinée imposait à la France; il combattait pour le salut des principes, et non pour le triomphe d'un homme.

Si M[me] d'Albany, tout en rendant justice à la droiture de Sismondi, est désolée de sa conduite, qu'en pense M[me] de Staël? Elle la blâme et l'approuve en même temps. Ses paroles sont curieuses. Le 8 décembre 1815, elle écrivait de Pise à la comtesse : « Je suis de votre avis sur Sismondi; c'est un homme de la meilleure foi du monde. Nous avons eu des querelles terribles par lettres sur Bonaparte : il a vu la liberté là où elle était impossible; mais il faut convenir aussi que pour la France tout valait mieux que l'état où elle est réduite actuellement. » Il faut citer encore une autre lettre de la fin de 1815. M[me] de Staël, arrivée à Pise dans les derniers jours de novembre pour y marier sa fille avec M. le duc de Broglie, entretint une correspondance fort active à cette date avec la comtesse d'Al-

bany; l'état de Paris, de la France, de l'Europe entière, tient naturellement une grande place dans ses préoccupations.

« Pise, 20 décembre 1815.

« Combien je vous remercie, madame, de votre inépuisable bonté!... J'espère que le duc de Broglie pourra être ici le 1er de février; alors nous irons tous à vos pieds, et je sortirai de mon exil de Pise. La princesse Rospigliosi, qui vous connaît et qui vous admire, est en femmes la seule avec qui j'aime à causer. Il y a deux ou trois hommes d'esprit et de sens; du reste, c'est une ignorance dans les nobles dont je ne me faisais pas l'idée. Vous dites avec raison qu'on est aussi libre ici que dans une république. Certainement, si la liberté est une chose négative, il ne s'y fait aucun mal quelconque; mais où est l'émulation, où est le mobile de la distinction dans les hommes? Je croirais avec vous que c'est un grand bonheur pour l'Europe que l'affranchissement de Bonaparte, et qu'un peu de bêtise, dont on est assez généralement menacé, vaut mieux que la tyrannie; mais la France, la France, dans quel état elle est! Et quelle bizarre idée de lui donner un gouvernement qui a de bien nombreux ennemis, en ôtant à ce pauvre bon roi qu'on lui fait prendre tous les moyens de se faire aimer, car les contributions et les troupes étrangères se confondent avec les Bourbons, quoiqu'ils en soient à beaucoup d'égards très affligés! J'ai dit, quand à Paris la nouvelle de cet affreux débarquement de Bonaparte m'est arrivée : « S'il triomphe, c'en est fait de toute liberté en France; s'il est battu, c'en est fait de toute indépendance. » N'avais-je pas raison? Et ce débarquement, à qui s'en prendre? Se pouvait-il que l'armée tirât sur un général qui l'avait menée vingt années à la victoire? Pourquoi l'exposer à cette situation? Et pourquoi punir si sévèrement la France des fautes qu'on lui a fait commettre? J'aurais plutôt conçu le ressentiment en 1814 qu'en 1815; mais alors on craignait encore le colosse abattu, et après Waterloo c'en était fait. Voilà ma pensée tout entière... Ai-je raison? C'est à votre noble impartialité que j'en appelle. J'aurai beaucoup de plaisir à revoir M. et Mme de Lucchesini, mais rien n'égalera celui que je sentirai près de vous. Mille respects.

« N. DE STAEL. »

Au milieu des sentimens contradictoires dont ces lettres sont remplies, ce qui domine, on le voit bien, c'est la crainte d'une réaction ténébreuse. Mme de Staël écrivait l'année suivante, et toujours dans nos lettres inédites : « Croiriez-vous que Paris ne me plaît pas? On m'y traite avec beaucoup de bienveillance, j'y vois beaucoup de monde; mais quelque chose pèse sur l'air qu'on ne peut supporter. » Pour qu'elle parlât ainsi, la Parisienne enthousiaste, pour qu'elle trouvât si lourde en 1816 cette atmosphère où elle eût été si heureuse de vivre en 1810, il fallait bien que le mal fût profond. Je suppose que Mme d'Albany, étonnée de ces symptômes, interrogeait ses autres correspondans de France sur la situation des es-

prits. Toutes les lettres que Mme de Souza lui adresse pendant cette période sont pleines de détails à ce sujet. Comme l'arrogance des émigrés et la bassesse de ceux qui les courtisent sont vivement reproduites dans ces pages familières! Quand son fils, M. de Flahaut, était aide-de-camp de l'empereur, elle avait mainte occasion de rendre service, et elle s'y employait de tout son cœur. Aujourd'hui ceux qu'elle obligeait hier semblent à peine la reconnaître : vieille histoire sans doute, histoire de tous les temps, mais particulièrement irritante en 1815, au milieu des douleurs de la patrie. De toutes les lettres de Mme de Souza, j'en détacherai une seule qui montre bien la sagesse, la mesure, l'esprit conciliant, et aussi l'inaltérable bonté de cette noble personne.

« ..... Je ne pense pas que vous songiez de si tôt à venir ici; la terre est mouvante, et les cendres brûlent encore. Je ne crois pas à des révoltes considérables, mais la réaction est si forte qu'il y a des mécontens partout. Les troupes (prussiennes surtout) ont si complétement exploité la France, qu'il n'y a que malheurs et malheureux. Cet hiver, le pauvre ne rencontrera que des pauvres, et je tremble pour ces temps, toujours difficiles à passer.

« Si le roi était venu seul en 1814, il n'y aurait point eu de 20 mars. Si dernièrement encore il était revenu seul, il n'y aurait point aujourd'hui d'inquiétudes; mais sa cour est plus intolérante qu'elle n'a jamais été. A la suite de longues guerres, le péril n'est pas compté pour grand'chose, et beaucoup d'hommes aimeront mieux être pendus qu'humiliés, surtout par des gens qui n'ont jamais vu le feu. Si les nobles consentaient à n'être pas plus royalistes que le roi, on ferait de tous côtés des concessions pour n'être que Français et bons Français; mais les récriminations partent de toutes parts, et de tous les côtés chacun lit son livre en tournant les feuillets non pas de gauche à droite, mais de droite à gauche. Voilà, ma très chère, notre situation, et si elle n'annonce pas de grands troubles, au moins fait-elle présager beaucoup d'ennuis.

« ..... Adieu, ma bonne et chère amie, je vous aime de tout mon cœur, de ce cœur qui en mourant pourra se dire : « Il n'est personne à qui j'aie fait un moment de peine, personne de qui j'aie dit un mot qui pût affliger. » Ce n'est pas assez pour vivre heureux, mais cela suffit au moins pour mourir tranquille. Mille complimens à M. Fabre. »

Ces témoignages si divers ont-ils réussi à convaincre la comtesse d'Albany? Je serais assez disposé à le croire. Son attachement à la restauration ne garda pas longtemps cette ardeur que nous lui avons vue en 1814 et en 1815. Elle avait vu trop de choses pour compter bien vivement sur la sagesse des hommes. Heureuse du retour de l'ancienne dynastie toscane, elle évita pourtant de prendre parti dans les luttes qui divisaient encore la société européenne. Elle était fort désabusée des systèmes politiques, et malgré l'éducation républicaine que lui avait donnée Alfieri, elle revenait tout simplement au monde de sa jeunesse, à cet idéal d'une société polie telle que le

XVIIIe siècle l'avait aimée, d'une société douce, indulgente, spirituelle, assez indifférente aux formes de gouvernement et passionnée surtout pour les choses de l'esprit. Les amis que des dissentimens d'opinion avaient pu refroidir un instant lui revenaient aussi dévoués qu'autrefois. M. de Sismondi, M. de Bonstetten, Ugo Foscolo, Mme de Staël, Mme de Souza, Paul-Louis Courier, M. Bertin l'aîné, étaient en correspondance avec elle et la tenaient au courant des événemens littéraires. Mme de Staël lui avait écrit, non sans malice, au mois de juin 1816 : « Dans ce moment de légitimité, ne pourriez-vous pas vous refaire reine d'Angleterre? Je vous baise les mains en signe de loyauté. » Il était assez piquant en effet que les Anglais de Wellington, après avoir rétabli chez nous la royauté de l'ancien régime, fussent mis en demeure d'appliquer chez eux le même principe, et de restituer la couronne à la veuve de Charles-Édouard. Cette plaisante idée fit sourire la comtesse; mais la *dear majesty*, comme l'appelait Mme de Staël, n'aspirait plus alors qu'à une royauté d'un autre genre. A l'heure où, après tant de secousses, la société libérale et lettrée se reformait peu à peu d'un bout de l'Europe à l'autre, Mme d'Albany voyait se réaliser enfin le rêve de toute sa vie; l'hôtel du *Lung'Arno* devenait un des rendez-vous les plus aimés de cette brillante élite.

Toutes les lettres que nous avons entre les mains, tous les témoignages que nous avons pu recueillir sont d'accord sur l'habileté, la souplesse, les ressources merveilleuses que déployait Mme d'Albany dans l'art charmant de la conversation. Longtemps comprimé chez elle pendant deux périodes si différentes de sa vie, — d'abord par Charles-Édouard, ensuite par Alfieri lui-même, — ce talent prenait enfin l'essor, enrichi des mille expériences d'une carrière agitée. Elle causait à merveille et savait donner de l'esprit à ceux qui l'approchaient. Toutes ces qualités cependant eussent été plus ou moins perdues, si la comtesse n'avait eu affaire qu'à la société italienne. Sismondi, qui connaissait bien les habitudes florentines et qui n'avait aucune raison d'en parler avec malveillance, écrivait à Mme d'Albany : « Il m'est impossible d'exprimer à quel point cette ville me paraît triste et déserte quand vous n'y êtes pas. Les Florentins ne savent ce que c'est que la société : ils avaient besoin de l'attrait puissant qui les réunissait chez vous pour les tirer de ce demi-sommeil qui préside à leurs *conversazioni;* ils avaient besoin de l'impulsion étrangère qu'ils y recevaient pour mettre en dehors ce qu'ils ont d'esprit; ils avaient aussi besoin d'être tenus en respect par le double éclat, la double royauté du rang et du génie qui vous entourait, pour ne pas se mettre trop à l'aise, car leur familiarité est aussi insupportable que leur réserve... » Il dit encore, dans une autre lettre, que les Florentins n'ont pas d'oreille pour l'instrument

dont Mme d'Albany sait tirer des sons si mélodieux. Je ne sais si tout cela est bien exact; ce qui est certain, c'est que Mme d'Albany n'est devenue vraiment une grande virtuose de salon, une magicienne, que sur les dernières années de sa vie, au moment où l'élite, non pas de Florence seulement, mais de l'Europe tout entière, afflua dans son hôtel.

Un jour, au commencement de cette période, Sismondi écrivait à la comtesse : « Pendant ces trois mois, je n'ai presque vu que des Anglais. Londres tout entière s'était transportée sur le continent, et presque entière elle a passé à Genève. Tout ce qu'il y avait de distingué comme beauté ou comme esprit parmi les femmes, comme considération ou comme talent parmi les hommes, la moitié des pairs ou des membres du parlement a défilé par Genève. Après avoir visité la Suisse et avoir passé un mois avec nous, ils s'acheminent tous vers l'Italie, et presque tous ils se proposent de vous voir... » C'était le grand cortége de Mme d'Albany qui commençait à se former. Mme de Staël, de son côté, lui écrivait en 1816 : « A force de voir passer du monde ici, cela se confond dans ma tête... Je m'en tiens à vous dire que j'ai vu le genre humain. » Ce genre humain se dirigeait vers la *casa d'Alfieri* pour aller causer avec l'aimable vieille que lady Morgan appelle la *reine de Florence*.

Faut-il nommer toutes les personnes qui, de 1814 à 1824, composèrent la cour de la reine de Florence? M. de Reumont a donné une bonne partie de cette liste interminable; en véritable maître des cérémonies, il annonce solennellement les visiteurs illustres et raconte à mi-voix leur histoire. Aucun détail n'échappe à sa curiosité. Il connaît les titres, les dignités, les alliances de tous les lords d'Angleterre qui viennent saluer Mme d'Albany. Il sait tout ce qui concerne ces grandes dames et ces secrétaires d'ambassade. Quel rôle a joué ce cardinal dans le dernier conclave, il n'est pas embarrassé pour vous le dire. Ce que représente le nom de ce peintre, de ce statuaire, de ce littérateur inconnu qui arrivent de Rome ou de Naples, de Milan ou de Venise, demandez-le à M. de Reumont : vous ne le prendrez jamais au dépourvu. Il est heureux de mettre en lumière tout le cortége de la comtesse : c'est la duchesse de Devonshire, c'est le cardinal Consalvi, c'est la duchesse d'Hamilton, la comtesse de Jersey, la marquise de Prié, c'est le poète anglais Samuel Rogers, c'est le noble ami de lord Byron, John Cam Hobhouse, à qui est dédié en termes si bien sentis le quatrième chant de *Childe-Harold*, c'est le mélodieux poète de l'Irlande, Thomas Moore, c'est lord John Russell, c'est le célèbre historien de la sculpture Léopold Cicognara, c'est M. de Lamartine, non plus timide et tremblant comme en 1811, mais levant déjà son front inspiré et lisant à ce noble auditoire les strophes mélodieuses qui allaient renouveler la

poésie française; c'est Chateaubriand un peu plus tard... Mais comment pousser jusqu'au bout ce dénombrement homérique? Plusieurs pages n'y suffiraient pas. Essayons plutôt de savoir si une pensée générale ne se dégage pas de ce brillant et tumultueux tableau. Il y en a une, et c'est Sismondi qui nous l'indique. Se rappelant avec bonheur le spectacle de tant de peuples divers, de tant d'esprits naguère étrangers ou hostiles les uns aux autres et réunis maintenant dans le salon de Mme d'Albany, il lui écrivait de Genève en 1823, une année avant qu'elle quittât ce monde : « Vos Florentins commencent à nous rendre un peu les visites que nous leur faisions autrefois. J'ai eu beaucoup de plaisir à voir ici le marquis Capponi, qui a eu la bonté de vous parler de moi; je n'en ai pas moins à y voir aujourd'hui le marquis Joseph Pucci, qui a consacré sept ans à parcourir l'Europe avec un zèle dont la génération qui précédait la sienne aurait été bien peu capable. Sans doute la grande masse dort encore et vit au jour le jour, la société manque d'intérêt, mais il y a cependant un progrès sensible dans les esprits; *ce mélange des nations, cette sympathie réciproque avec laquelle elles s'observent mutuellement,* finiront par introduire chez toutes ce qui est bon, par détruire chez toutes ce qui est mauvais, autant du moins que les lumières peuvent triompher à la longue des petites passions et des petits intérêts. » Voilà ce qui donne une valeur originale aux réunions de la comtesse d'Albany, voilà ce qui assure à l'hôtel du *Lung' Arno* un souvenir de l'histoire. Au moment où Mme de Staël dans *Corinne* et dans le livre *de l'Allemagne,* où les deux Schlegel par leurs vues d'ensemble sur la poésie de tous les peuples, où Sismondi, Bonstetten, Benjamin Constant, par leurs écrits, leur correspondance et leurs voyages, où Goethe enfin, leur maître à tous, dans son vaste et intelligent éclectisme, préparaient cette littérature européenne (littérature du monde, *Weltliteratur,* disait l'auteur de *Faust*) qui sera peut-être un des meilleurs titres de notre XIXe siècle, la comtesse d'Albany travaillait aussi à la même œuvre, à cette œuvre de sociabilité, de civilisation et de lumière dans les salons de la *casa d'Alfieri.*

Une autre pensée me frappe encore : on sait avec quelle fureur Alfieri, dans son *Misogallo,* dans ses sonnets, dans ses lettres, dans ses diatribes sans nombre, outrage non-seulement la révolution, mais le génie même de la France; eh bien! au milieu de ces réunions où l'Europe entière était passée en revue, Mme d'Albany, si aveuglée qu'elle fût d'abord par les ressentimens implacables du poète, était arrivée peu à peu à une conclusion toute différente. C'est encore à Sismondi que cette révélation est due. Un jour, écrivant de Paris à la comtesse, il lui parlait « de ce théâtre si varié où les hommes se montrent bien plus à découvert qu'ils ne font nulle part ailleurs. »

— « Je sais, ajoute-t-il, que, jugeant les Parisiens à distance, vous conservez contre eux de la rancune pour les maux qu'ils ont faits et ceux qu'ils ont soufferts. Je regrette que vous ne les voyiez pas d'assez près pour qu'ils vous réconcilient à eux. C'est toujours un profit que d'aimer, et s'il faut aimer une nation, je ne vois pas laquelle on préférerait aux Français. » Il lui rappelle alors les impressions qu'elle éprouvait naguère, lorsque « l'Europe défilait devant elle » et qu'elle comparait l'esprit de chaque nation. « Il ne m'a pas semblé, dit-il en terminant, que vous donnassiez à aucune autre la préférence. Vous étiez plutôt sévère pour les Italiens; les Anglais vous avaient ennuyée, les Allemands impatientée, et quant aux Polonais et aux Russes, ils ne sont que les copies plus ou moins effacées des Français. J'en suis sûr, si vous reveniez au milieu de ceux-ci, vous sentiriez de nouveau combien ils valent mieux que tous les autres. Ils vous toucheraient par leur manière noble et simple de supporter le malheur, par les vertus et les qualités nouvelles dont ils viennent de faire l'apprentissage. Vous admireriez surtout en eux cette absence de l'esprit de rancune et de vengeance qui, en dépit de très grands sujets de discordes et de passions amères, les rapproche déjà les uns des autres, et rend la société tolérable entre les ultras et les libéraux. » Voilà certes une brillante revanche contre Alfieri; n'est-ce pas pour nous une consolation et un honneur que de tels sentimens se soient fait jour dans la maison même d'où étaient sorties les plus furieuses invectives du *Misogallo?*

Cependant, au milieu de ces studieux loisirs, Mme d'Albany vieillissait. Vers la fin de l'année 1823, elle tomba dans une sorte de langueur; son état néanmoins n'inspirait pas de vives inquiétudes, car elle avait traversé plusieurs fois des crises du même genre, et grâce à la régularité d'une vie parfaitement ordonnée, elle n'avait pas ressenti jusque-là les atteintes de la vieillesse. Le 17 janvier, tout en demandant avec instance des nouvelles de sa *cara sovrana*, la duchesse de Devonshire, qui lui écrivait fort souvent à cette époque, lui envoyait gaiement la chronique des salons de Rome; c'était, par exemple, lord Normanby, lady Belfast, Mme Elliot, M. Howard, qui venaient de jouer je ne sais quel drame anglais devant un auditoire où se trouvaient le duc de Laval, la princesse de Liéven, la comtesse d'Appony; c'était M. J.-J. Ampère qui venait de lire, et de lire avec beaucoup d'esprit et d'art, la comédie toute récente de Casimir Delavigne, *l'École des Vieillards*, dans le salon de Mme Récamier. « Le défaut de l'œuvre, ajoute-t-elle, c'est qu'on ne s'intéresse pas à un seul des personnages; aucun combat de la passion et du devoir; le jeune duc est galant, épris, il n'est pas amoureux; la jeune femme est vaine et peu sensible; la mère est une sotte... » C'est ainsi qu'elle devise, l'aimable duchesse, pour égayer sa chère

souveraine. Quelques jours après, la comtesse d'Albany était morte. Elle s'éteignit fort doucement, le 29 janvier 1824, aux premières clartés du matin. Son esprit, assure-t-on, ne se voila pas un instant. Après avoir reçu les secours de la religion, elle vit arriver l'heure suprême avec une parfaite tranquillité d'âme.

Son testament, quoiqu'elle y invoque pour son âme la protection du roi de France saint Louis, montre bien jusqu'au bout la singulière indépendance de sa conduite. A part sa mère (1), à qui elle lègue tout ce que la loi lui accorde (*tutta quella parte che la legge gli concede*), et sa plus jeune sœur, Gustavine de Stolberg, à qui elle abandonne une somme de quinze mille écus, les membres de sa famille ne reçoivent d'elle que de simples souvenirs, comme tous ses autres amis. A sa sœur aînée, la duchesse de Berwick, elle donne un déjeuner de porcelaine; à son autre sœur, Mme d'Arberg, une cafetière d'argent; à son neveu, le duc de Berwick, comme descendant de Jacques II, un portrait de Charles-Édouard sur camée et une miniature de Marie Stuart; elle lègue enfin un souvenir personnel à chacun de ses parens, de même qu'elle donne à l'abbé de Brême un portrait d'Alfieri, au marquis de Valerga un portrait de l'abbé de Caluso, au cardinal Consalvi un tableau représentant saint Jérôme, etc. Mais son légataire universel, l'héritier de tous ses biens meubles et immeubles, celui aux mains duquel vont passer, avec les titres de sa fortune, tous ses manuscrits, tous ses livres, tous ses tableaux, tous ses bijoux, c'est François-Xavier Fabre.

Quelques années après la mort de la comtesse d'Albany, Fabre résolut de finir ses jours dans sa ville natale. Il s'occupa d'abord d'élever un monument à la comtesse, comme la comtesse avait élevé un monument à Alfieri; puis, ayant fait don à la ville de Florence des manuscrits du poète, il obtint du grand-duc de Toscane la permission de retourner en France avec tous ses trésors. On peut dire qu'il emportait d'Italie un musée et une bibliothèque. Tous ces beaux livres grecs, latins, italiens, dont le chevalier d'Homère était si passionnément amoureux, ces éditions monumentales d'Eschyle et d'Alighieri, ces exemplaires de Sophocle et de Pétrarque, de Térence et de l'Arioste, choisis avec un soin si religieux, ces pages où il a lui-même inscrit son nom, ces lettres inédites de Mme de Staël, de Mme de Souza, de Sismondi, de Bonstetten, de M. de Sabran, de Canova, d'Ugo Foscolo, du cardinal d'York, du cardinal Consalvi, de tant d'autres, tout cela désormais appartenait au peintre de Montpellier. Et que de tableaux de maître, que de chefs-d'œuvre rassemblés depuis un demi-siècle par Charles-Édouard, par la com-

(1) A l'époque où ce testament fut écrit, en 1817, la mère de Mme d'Abany vivait encore.

tesse d'Albany, par Fabre lui-même! que de souvenirs de toute sorte attachés à ces Raphaël, à ces Rubens, à ces Poussin, à ces Ribeira, à ces médailles, à ces pierres gravées, à ces tablettes de marbre! Une telle bibliothèque, un musée de cette nature, avaient certainement un intérêt historique, d'autres disent un intérêt romanesque et légendaire, qui en augmentait la valeur. Fabre allait-il jouir en égoïste de toutes ces choses si curieuses et si belles? Il les donna généreusement à sa ville natale, qui, libérale à son tour, fit construire un bâtiment pour ce précieux dépôt, et y logea le donateur lui-même au milieu de ses richesses. C'est là que Fabre, créé baron par Charles X, acheva sa laborieuse carrière; c'est là qu'on le vit jusqu'à sa dernière heure (1837) froid, discret, dédaigneux, tourmenté par la goutte, irrité surtout par la révolution de juillet, toujours respectueux pour Mme d'Albany, quoiqu'il évitât de prononcer son nom, représenter, non sans un certain embarras, la tradition de cette mystérieuse histoire.

Et maintenant qu'elle n'est plus un mystère, quelle conclusion devrons-nous en tirer? Un de mes amis à qui je communiquais les résultats de mon étude m'a écrit à ce sujet des paroles qui m'ont frappé. C'est un esprit austère, plus allemand que français, nourri de la sévère morale protestante, et qui, de toute notre littérature, ne connaît intimement que les maîtres de Port-Royal, auxquels il associe les récens moralistes de Lausanne et de Strasbourg, MM. Vinet, Celani, Edmond Scherer. Il m'écrivait donc, à propos de la comtesse d'Albany : « Vous hésitez à conclure. Goethe prétend en effet que, pour certaines œuvres d'art comme pour certains épisodes du monde réel, c'est une fâcheuse manie de vouloir absolument y trouver une leçon. « Les lettres que Schiller m'a écrites sur *Wilhelm Meister*, disait-il un jour à Eckermann, contiennent des vues et des idées de la plus haute importance; mais cet ouvrage est au nombre des productions qui échappent à toute mesure : moi-même je n'en ai pas la clé. On y cherche un point central; or il est difficile qu'il y en ait un, et même cela ne serait pas bon. Une existence riche et variée qui se déroulerait devant nos yeux serait aussi un tout, un ensemble, une œuvre naturelle, sans aucune tendance exprimée, car une tendance n'est pas quelque chose de réel, ce n'est qu'une conception de notre esprit. Si pourtant on en veut une à toute force, on peut s'en tenir à ces paroles que Frédéric adresse à notre héros à la fin du récit : «Tu ressembles à Saül, fils de Kis, qui sortit pour chercher les ânesses de son père, et qui trouva un royaume. » Oui, qu'on s'en tienne là, car au fond l'ensemble du roman ne paraît point vouloir exprimer autre chose que ceci : l'homme, malgré ses sottises et ses égaremens, guidé par une main d'en haut, finit cependant par at-

teindre le bonheur. » Je n'ai pas besoin sans doute d'expliquer pourquoi ces paroles me reviennent à la pensée au moment où vous résumez ma propre opinion sur l'étrange destinée de Mme d'Albany; là aussi, malgré ses égaremens, l'héroïne a fini par atteindre au bonheur. Faut-il dire cependant avec Goethe : Ne cherchez pas ici de leçons, il n'y aura pas de morale dans ce tableau, il ne saurait y en avoir; la vie humaine comme la nature produit un enchaînement de faits, et les idées que nous croyons y découvrir ne sont que les créations de notre intelligence? Faut-il dire, en appliquant ce principe à la destinée de Mme d'Albany : Cette destinée est un fragment de l'histoire générale d'une époque; la veuve de Charles-Édouard est une fille du XVIIIe siècle; par ses qualités et ses défauts, elle représente la société de son temps? Non certes; ce serait faire trop beau jeu à ceux qui nient la volonté, qui vivent au gré d'une faculté ou d'une passion maîtresse et qui se laissent aller à la dérive, emportés par tous les vents du ciel. Ce qui manque à cette existence, c'est précisément ce point central dont Goethe se passe si aisément. Vous avez raconté avec impartialité la vie de la comtesse d'Albany; vous avez dit ce qui peut excuser ses fautes, et vous avez montré aussi ce qui a fini par les voiler. Jeune, elle est intéressante lorsqu'elle est comprimée par un époux brutal; le jour où elle s'abandonne elle-même, elle perd nos sympathies; enfin, devenue vieille et les passions une fois apaisées, nous l'avons retrouvée bonne, aimable, spirituelle, capable d'amitiés sérieuses. Et pourtant c'est là un tableau qui est loin de satisfaire la pensée. On peut commettre des fautes et les racheter, tomber et se relever. C'est dans ce sens que le divin Maître protége la femme qui a failli. Son indulgence veut dire : « Relève-toi! » L'effort après la chute, n'est-ce pas la condition même de l'homme? Mme d'Albany s'est contentée d'une existence passive; rien n'y rappelle l'héroïque pénitence de Mme de Longueville, la douloureuse passion de Mlle de Lespinasse, le spiritualisme généreux de Mme de Staël. Quand on la voit, au milieu de ces erreurs que la souffrance peut seule ennoblir, arranger si commodément sa vie, il faut bien conclure comme Chateaubriand qu'il y a là quelque chose de commun. On est toujours tenté de lui dire avec le poète :

Vous n'avez point aimé, vous n'avez point souffert!

Et c'est ce mot qui la condamne. L'intérêt de sa biographie est dans les dramatiques circonstances que le hasard y a rassemblées, dans le nombre et l'importance des personnages que la destinée a placés sur sa route; il n'est pas dans son action personnelle. Avant tout, il faut vivre, aimer, combattre, faire preuve enfin d'énergie morale par la souffrance ou le repentir. Quand cet intérêt n'existe point, on

est ramené dans la sphère inférieure où Goethe a déroulé les aventures de Wilhelm Meister, et l'on arrive avec lui à cette conclusion, très chrétienne si on la médite, et singulièrement humiliante pour notre orgueil : « L'homme, malgré ses égaremens, guidé par une main d'en haut, finit par atteindre le bonheur, » c'est-à-dire, avec plus de précision : « L'homme a beau se plaindre de son sort ici-bas, il est presque toujours plus heureux qu'il n'a mérité de l'être. »

Ce jugement contient sans doute une part de vérité; j'y trouve pourtant quelque chose d'un peu dur, d'un peu altier, un manque de charité et d'entrailles pour notre pauvre espèce humaine. On peut écrire sévèrement le récit des faits; mais, au moment de conclure, avons-nous tous les secrets de la conscience pour prononcer un jugement définitif? Quand il s'agit d'une femme surtout, n'y a-t-il pas lieu de croire à bien des luttes intérieures que nos regards n'ont pas aperçues? Les faits mêmes que nous avons rapportés en finissant nous imposent ces présomptions favorables. — Celle que Mme de Staël, Mme de Souza, la duchesse de Devonshire, M. de Sismondi, M. de Bonstetten, le cardinal Consalvi, c'est-à-dire les âmes les plus sévères, les esprits les plus délicats, ont entourée de tant d'affection et de respect, avait dû, je n'en doute point, effacer les taches de sa vie. Si Mme d'Albany a été victime du relâchement général des mœurs à l'époque où s'est écoulée sa jeunesse, elle a profité de la restauration morale produite par les épreuves de la révolution, et peut-être y a-t-elle contribué pour sa part. Les lettres que conserve Montpellier lui rendent sur ce point un juste témoignage; en publiant les pages les plus curieuses de sa correspondance, nous acquittons la dette d'une ville où une collection si précieuse garde son souvenir. Le nom de Mme d'Albany était entouré jusqu'ici d'une ombre douteuse, ou plutôt d'une équivoque célébrité: on la connaissait surtout par les mémoires d'Alfieri, c'est-à-dire par la glorification de l'amour coupable; on la connaîtra désormais par le rôle bienfaisant qu'elle a rempli dans ses dernières années, par les amitiés si nobles qui l'entourèrent, par les confidences respectueuses que lui adressaient tant de graves écrivains, et qui viennent d'être mises en lumière pour la première fois. Nous sommes heureux de laisser le lecteur sur cette impression. Ce n'est pas un titre médiocre pour l'amie d'Alfieri d'avoir su, après la grande tempête, rallier si gracieusement l'élite dispersée de la société européenne.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

HEGEL

ET L'HÉGÉLIANISME

I. *Hegel und seine Zeit*, von R. Haym; Berlin 1857. — II. *Apologie Hegel's gegen Dr R. Haym*, von Karl Rosenkranz; Berlin 1858. — III. *Introduction à la Philosophie de Hegel*, par A. Véra; Paris 1855. — IV. *Logique de Hegel*, traduite pour la première fois et accompagnée d'une introduction et d'un commentaire perpétuel, par le même; Paris 1859, 2 volumes.

On ne juge bien les grands hommes qu'à distance. Pour comprendre leur œuvre, il faut qu'elle se soit montrée dans toute sa portée. Les appréciations contemporaines sont nécessairement fausses, parce qu'elles sont nécessairement limitées. Ce ne sont d'ailleurs que des opinions. Plus tard, les actes ont été suivis de leurs conséquences, les principes ont porté leurs fruits; dès lors le jugement n'est plus simple affaire d'impression individuelle, il est soutenu, guidé par le sens même des choses. Je ne veux d'autre preuve de cette assertion que l'histoire de nos temps : la révolution française commence à peine à être jugée, l'empire ne l'est pas encore.

Ce qui est vrai des hommes et des événemens qui agissent sur les destinées des nations ne l'est pas moins de la science et des héros de la pensée. Pour comprendre un système philosophique, il faut qu'il nous soit devenu étranger, et, pour ainsi parler, que nous puissions le considérer du dehors. Nous connaissons Descartes et Kant, je veux dire le sens et la valeur de leur œuvre, infiniment mieux qu'on ne les connaissait à l'époque où l'enseignement de ces philosophes passait pour le dernier mot de la philosophie. Il en est de même de l'hégélianisme. Hegel a exercé une grande influence, il a eu une foule de disciples, il a remué l'Allemagne; quelque chose de ses vues s'est même répandu au dehors, et a pénétré dans le domaine de la pensée moderne; et cependant, on peut le dire, Hegel

ne commence à être connu, sa philosophie ne commence à être jugée que depuis qu'il n'y a plus d'hégéliens.

En disant qu'il n'y a plus d'hégéliens, j'oubliais M. Véra. M. Véra n'est pas de ceux qui cachent leur drapeau : il croit à Hegel, il confesse le nom de son maître, il ne doute point de l'avenir du système. Peut-être convient-il de l'en féliciter. Moins convaincu, l'auteur se montrerait moins zélé pour la tâche à laquelle il a consacré ses forces. M. Véra a beaucoup fait pour répandre la connaissance de la philosophie spéculative. Italien de naissance, mais doué d'une remarquable facilité à manier les langues modernes, il a plaidé la cause de l'hégélianisme en Angleterre et en France avant de la porter devant le public de sa propre patrie. La traduction de la *Logique* en français est assurément une œuvre méritoire : reste à savoir si la *Logique* peut se traduire; j'incline à penser que la meilleure version serait celle qui, renonçant à tenir lieu du texte allemand, supposerait l'original sous les yeux du lecteur, et à force d'en préciser le sens, d'en expliquer les termes, d'en accuser les intentions, y ferait enfin circuler cette lumière que la langue française porte partout avec elle. La partie la plus utile des travaux de M. Véra est probablement l'introduction générale au moyen de laquelle il s'est proposé d'orienter le lecteur sur l'ensemble du système. Toutefois ici encore il n'a pas conçu sa tâche d'une manière assez large. Une histoire de la vie et des travaux de Hegel, une histoire critique surtout, qui nous eût montré le philosophe dans la transformation de sa pensée et les inconséquences de sa doctrine, nous aurait mieux aidés à le comprendre qu'une simple analyse de l'*Encyclopédie*. Ajoutons que l'exposition de M. Véra est prolixe, que le fil en est rompu par une polémique perpétuelle, enfin qu'on y sent trop l'enthousiasme du disciple et trop peu la fermeté du critique.

J'ai inscrit en tête de cette étude le titre d'un livre de M. Haym. Ce livre indique la fin d'une période dans l'histoire de la pensée allemande. Il faut que l'hégélianisme soit déjà bien loin de nous pour qu'un écrivain ait pu si bien l'embrasser dans son ensemble, le ramener à ses origines, lui assigner sa place dans le développement des idées, y distinguer les résultats définitifs et les élémens périssables. L'auteur, connu par une biographie d'Alexandre de Humboldt et par les *Annales prussiennes*, dont il est le rédacteur en chef, a eu les manuscrits de Hegel à sa disposition et a pu ainsi jeter un nouveau jour sur la formation des idées du philosophe. Il ne s'est pas cru engagé par la générosité dont la famille du défunt avait fait preuve à son égard en lui livrant des documens aussi importans, et le lecteur jugera probablement que la meilleure manière d'honorer la mémoire d'un grand homme était en effet de conserver vis-à-vis de lui une entière liberté d'appréciation. Peut-être cepen-

dant M. Haym, en sa qualité de représentant du libéralisme prussien, s'est-il montré trop sévère pour le caractère politique d'un savant qui, semblable à Goethe en cela, considérait les événemens contemporains avec plus de curiosité que de passion, et tendait à les accepter, par cela même qu'il cherchait surtout à les comprendre. C'est un point sur lequel on devra écouter les réclamations de M. Rosenkranz, l'un des plus fidèles, et non pas l'un des moins méritans des disciples de Hegel. Quoi qu'il en soit, le volume de M. Haym est un remarquable chapitre d'histoire de la philosophie. Je le signale comme une excellente introduction à l'étude des idées hégéliennes pour ceux qui voudraient entreprendre cette étude, et comme un excellent résumé pour ceux qui sont déjà versés dans la connaissance du système. Je le signale en même temps comme un exemple du progrès que les Allemands ont fait depuis quelques années dans l'art d'écrire sur des matières scientifiques. L'auteur traite un sujet difficile avec une aisance parfaite et une admirable clarté. Il est peu de livres du même genre de l'autre côté du Rhin où l'expression soit aussi précise, le mot aussi souvent heureux et frappé. Ce n'est pas la manière française sans doute, mais c'est la manière allemande dans ce qu'elle a de plus distingué. Plût à Dieu que M. Véra eût fait pour nous ce que M. Haym a fait pour ses compatriotes : je n'aurais assurément pas eu la pensée de parler de Hegel après lui.

I.

Hegel est un représentant de l'esprit allemand. Avec un air de gaucherie et une absence notable de cet esprit pratique qui fait réussir dans le monde, l'Allemagne a une nature admirablement riche. Elle réunit les qualités qui semblent le plus s'exclure. Elle est croyante et savante, rêveuse charmante et critique redoutable. S'il m'arrive parfois de douter de la poésie, c'est en écoutant un des poètes de l'Allemagne que je réussis le mieux à dissiper ce scepticisme profane. Ces cantiques passionnés, ces ballades résonnantes comme une armure, ces chansons folles ou sérieuses, douces ou amères, ce mélange gracieux de sensualité naïve et de sentiment exquis, de rêverie ardente et de bruyante gaieté, cette verve d'imagination, cette sincérité d'accent, cette profondeur d'intuition, un Novalis, un Uhland, un Heine, voilà ce dont la littérature d'aucun autre peuple ne saurait donner l'idée, ce qui plus qu'aucune autre poésie fait éprouver l'émotion poétique. Il en est du *lied* comme de la musique allemande, c'est un monde à part. Eh bien! le peuple qui chante ainsi n'est pas moins extraordinaire par son génie critique. Il faut avoir vu à l'œuvre sa patience dans les recherches, sa

rigueur de méthode, sa sagacité, sa conscience, son audace; il faut avoir au moins entrevu comment entre les mains de ces travailleurs cyclopéens se sont transformées l'histoire, la philologie, la philosophie, pour comprendre quel est le rôle de l'Allemagne dans la sphère de l'intelligence. On trouve ailleurs de l'érudition, mais l'esprit scientifique proprement dit, cet esprit qui n'a son nom que là (*Wissenschaftlichkeit*), n'a que là aussi la conscience claire de lui-même et de ses devoirs. Quand l'historien futur jettera un regard sur le développement social de notre temps, il n'y découvrira rien peut-être qui ait plus contribué que la science allemande à modifier l'ensemble des idées du XIXe siècle, qui ait plus agi sur l'esprit moderne considéré dans ses notions dernières, et par suite qui ait plus décisivement, bien qu'indirectement, travaillé au grand renouvellement dans lequel le moyen âge achève aujourd'hui de disparaître.

L'esprit allemand a eu la bonne fortune de trouver son expression monumentale. Deux génies de premier ordre en ont personnifié les élémens divers avec une égale énergie. Si Goethe représente la poésie de l'Allemagne, Hegel n'en représente pas moins la science. Réunis, ces hommes extraordinaires offrent le type complet d'une nation et d'une époque. Ils se ressemblent d'ailleurs à plus d'un égard : ils ont l'un comme l'autre l'amour de l'idéal et l'intelligence de la réalité, la puissante activité, la vaste érudition. Je ne crains point, en m'exprimant ainsi, d'exagérer l'importance de Hegel. Jamais tentative aussi colossale que la sienne n'avait encore été faite pour comprendre l'univers et le reproduire par la pensée. Aristote seul peut lui être comparé, et entre Aristote et Hegel il y a tout l'intervalle qui sépare le monde ancien du monde moderne, un Alexandre d'un Napoléon.

S'il est un pays qui soit plus allemand que le reste de l'Allemagne, c'est la Souabe. Hegel était Souabe comme Schiller, Schelling et Uhland. Né à Stuttgart en 1770, il fit de bonnes études classiques au collége de cette ville, puis il alla étudier la théologie protestante à l'université de Tubingue. Schelling y faisait les mêmes études. Les deux jeunes gens se lièrent. Du reste, l'aptitude de Hegel pour la science qu'il a illustrée depuis ne perçait pas encore. Lorsqu'il sortit du séminaire en 1793, il reçut, selon l'usage, un certificat d'études et de bonnes mœurs dans lequel on n'est pas étonné de voir qu'il manquait de toutes les qualités de l'orateur, mais où l'on est surpris d'apprendre aussi qu'il travaillait peu et qu'il avait complétement négligé la philosophie. En somme, cette attestation n'indique rien de plus qu'une honnête médiocrité. Deux ans plus tard, Schelling quitta le séminaire à son tour, mais avec un certificat qui rendait un éclatant témoignage à ses talens. C'est ainsi qu'on voit se dessiner dès les bancs de l'école le caractère des deux

amis : chez l'un une précocité brillante qui a fini par la stérilité, chez l'autre une pesanteur sous laquelle se dissimulait le génie le plus vigoureux.

Au sortir de l'université, Hegel, qui était sans fortune, et qui ne paraît avoir eu aucune velléité d'entrer dans l'église, chercha une place qui lui permît de continuer ses études. Il devint précepteur dans une famille de Berne, et, trois ans après, dans une autre famille à Francfort. Les années qu'il passa de la sorte furent consacrées au travail le plus opiniâtre. A Tubingue, il s'était mis avec ardeur à l'étude de l'antiquité grecque; à Berne, ses préoccupations furent théologiques : il écrivit une vie de Jésus-Christ et s'enfonça dans des recherches sur les origines du christianisme. A Francfort, son attention se tourna vers la politique : il lut Adam Smith, composa un écrit sur la constitution du Wurtemberg, un autre sur l'organisation de l'Allemagne. Il embrassait ainsi dans ses méditations l'antiquité et les temps modernes, la religion et la société, tous les problèmes qu'offre le monde; mais ces problèmes, à leur tour, l'amenaient à la philosophie comme à leur solution commune, et lorsqu'il quitta Francfort, il possédait en portefeuille un cours de philosophie complet dans lequel on trouve déjà très nettement accusées la méthode caractéristique, les grandes divisions et les données fondamentales du système auquel il a plus tard attaché son nom. Hegel avait alors trente ans.

Il résolut à cette époque de se vouer à l'enseignement public, et il se mit à la recherche d'une chaire de philosophie. Attiré par Schelling, il se rendit à Iéna. Iéna était alors la capitale littéraire de l'Allemagne. Schiller et Fichte y avaient enseigné, Guillaume de Humboldt et Goethe y avaient souvent visité leur ami, les romantiques en avaient fait en quelque sorte leur quartier-général; Schelling enfin, malgré sa jeunesse, y enseignait avec éclat. Hegel y arriva au commencement de 1801 et s'occupa de rédiger la thèse qu'il devait soutenir pour être autorisé à faire des cours. Ce travail était de mauvais augure : le candidat avait pris pour sujet l'orbite des planètes; il s'efforçait d'établir *à priori* les lois de Kepler, et, remontant aux calculs du *Timée,* il estimait qu'il n'y avait point lieu de chercher une nouvelle planète entre Mars et Jupiter. Or Cérès venait justement d'être découverte par Piazzi. C'était jouer de malheur, mais le jeune philosophe n'en devint pas plus prudent. Nous le verrons reconstruire l'univers entier avec la même assurance.

Le nouveau professeur, qui, selon l'usage allemand, n'était encore que professeur bénévole, réussit peu d'abord. Il débuta avec quatre auditeurs. Ce nombre ne grossit guère. D'un autre côté, il avait entrepris avec Schelling la publication d'un recueil philosophique dans lequel parurent ses premiers travaux. Hegel, à cette

époque, semblait être complétement sous l'influence de son ami; en réalité, sa pensée suivait déjà une voie indépendante. Schelling quitta bientôt Iéna pour Wurzbourg, et dès lors Hegel fit plus que s'affranchir : une réaction s'opéra en lui contre les doctrines qu'il avait un moment adoptées, et il se trouva, en fin de compte, que les deux collaborateurs étaient des rivaux et les deux philosophies des systèmes opposés. Depuis ce moment, Hegel ne cesse plus de développer les idées qu'il a entrevues et esquissées à Francfort. Ses vues se précisent et se complètent. Débarrassé de la concurrence que lui faisait son brillant collègue et des soins du *Journal critique*, il s'attache à l'enseignement avec plus de zèle; il est nommé professeur extraordinaire, il prépare l'impression de son premier ouvrage. Sur ces entrefaites, les événemens de 1806 fondent sur l'Allemagne. Il faut avouer que le moment était mal choisi pour la publication d'une *Phénoménologie de l'Esprit humain :* Austerlitz avait jeté l'Autriche aux pieds de Napoléon; le vainqueur, dans une seconde campagne, allait, selon l'expression de Joseph de Maistre, écraser la Prusse comme une citrouille. Tout cela n'empêche pas Hegel de poursuivre la formule métaphysique des développemens de l'humanité. La guerre se rapproche, les armées manœuvrent autour d'Iéna : le penseur n'a pas l'air de s'en apercevoir; il est occupé à envoyer les dernières feuilles de son livre à l'imprimeur, et ses lettres expriment plus de craintes sur le sort de son manuscrit que sur celui de la patrie allemande. Il y a plus : quand il fait allusion aux événemens qui s'accomplissent sous ses yeux, c'est pour exprimer l'admiration que lui inspire le général français. Il a vu l'empereur. « Cela fait une singulière impression, écrit-il, de voir un pareil homme, qui là, sur un point donné, à cheval, plane sur le monde et le domine. » Il explique les succès des Français par la supériorité de l'intelligence sur la sottise et la barbarie. Il ajoute que tout le monde fait des vœux pour eux. Ce dernier trait jette du jour sur la situation. M. Haym, en reprochant amèrement ces paroles à Hegel, a commis un anachronisme : il a confondu 1806 avec 1815 ou 1860. Le patriotisme allemand, tel qu'il est compris aujourd'hui, n'était pas encore né alors : c'est Napoléon lui-même qui l'a évoqué à force d'oppression et d'insultes. On pouvait, à l'époque de la bataille d'Iéna, pardonner à un Souabe de ne pas se regarder comme solidaire de la Prusse et de la politique berlinoise.

Le séjour d'Iéna et la publication de la *Phénoménologie* marquent la première période de la philosophie de Hegel. La seconde embrasse les dix années suivantes, et nous fait assister à l'épanouissement du système; mais les événemens laissaient toujours moins

de place à l'enseignement de la philosophie. Le pauvre professeur suppléant mourait de faim. Les garnisaires français dévoraient son petit patrimoine, et ses cours ne lui rapportaient rien. On le voit obligé d'emprunter quelques écus à Goethe, qui lui-même était alors dans la gêne. Hegel finit par quitter la chaire académique pour prendre la plume du journaliste. Il se réfugia en Bavière, où pendant dix-huit mois il rédigea la gazette de Bamberg. La variété de ses connaissances le rendait plus propre à ce nouveau métier qu'on ne pourrait croire. Il y apporta, sinon une indépendance que les circonstances ne comportaient pas, du moins du bon sens et de la modération. Au surplus, il ne resta pas longtemps sous le joug; il devint en 1808 recteur du gymnase de Nuremberg, établissement qu'il n'était pas seulement appelé à diriger, mais où il avait en outre à faire un cours élémentaire de philosophie. Ce fut pour lui une occasion de revoir et de compléter l'ensemble de ses doctrines. Il leur donna leur forme définitive dans sa *Logique* et leur forme complète dans son *Encyclopédie des Sciences philosophiques*. Ce dernier livre fut publié à Heidelberg, où l'auteur avait été appelé en 1816 comme professeur de philosophie.

La dernière période de la vie et des travaux de Hegel commence en 1818, époque à laquelle il alla occuper à Berlin la chaire que la mort de Fichte avait laissée vacante. Cette période est celle où, dans ses cours et dans ses livres, il multiplie les applications de son système, où il voit se presser autour de lui de nombreux disciples, qui, maîtres à leur tour, s'empressent de propager ses doctrines, où il jouit d'une gloire croissante et incontestée. Toutes les sciences viennent se rajeunir à la source de la métaphysique nouvelle; la politique même y puise des inspirations. Le monde pensant est aux pieds du professeur. Jamais on ne vit de royauté intellectuelle mieux établie. C'est au milieu de ce triomphe que le choléra, qui faisait alors sa premiere apparition en Europe, vint frapper l'illustre victime. Hegel mourut le 14 octobre 1831, à l'âge de soixante ans. Dans l'excès de leurs regrets et de leur enthousiasme, ses disciples allèrent jusqu'à le comparer à Alexandre le Grand et à Jésus-Christ. Ils consultèrent mieux les intérêts de sa mémoire en publiant les dix-huit volumes de ses œuvres complètes. On chercherait vainement ailleurs un monument aussi prodigieux d'érudition et de profondeur spéculative.

Hegel n'était pas un homme tout d'une pièce. On a publié quelques-unes de ses lettres; elles sont surtout remarquables en ce qu'elles n'ont rien de très saillant. Dans les dernières années de sa vie, il employait ses vacances à voyager. Il visita ainsi les Pays-Bas, Vienne, Paris. Il faut voir avec quelle régularité il envoie à Mme Hegel de minutieux récits de ses mouvemens, notant la manière dont

il a dormi, le vin qu'il a bu, le temps qu'il fait. Il n'est pas jusqu'aux modes qu'il n'étudie pour en rendre compte à qui de droit. Excellent père de famille, il ne s'éloigne du logis qu'en soupirant, et ne cesse d'appeler de ses vœux le moment où il reverra sa femme et ses enfans, et où il pourra leur raconter les belles choses qu'il a vues. Il a la passion du spectacle. A Vienne, il passe toutes ses soirées à l'Opéra; il y entend Rubini, Lablache; il se déclare converti à Rossini. M[lle] Mars à Paris lui fait admirer M. Scribe. Cependant le savant ne laisse pas de trouver aussi son compte dans ces voyages. Hegel ne manque pas une église, pas une galerie de tableaux, pas une collection d'estampes. Un ouvrage d'un grand maître lui fait changer son itinéraire. Il parle de la cathédrale de Cologne en termes sentis et élevés. Il s'intéresse d'ailleurs aux hommes aussi bien qu'aux choses. Passant à Magdebourg, il va trouver Carnot, « charmant vieillard, dit-il, qui m'a su gré de ma visite. » A Bonn, il veut voir Windischmann, « qui, en faisant des prières avec le duc de Hohenlohe, a été guéri d'une ophthalmie dont il souffrait depuis six ans, et qui aujourd'hui se porte parfaitement bien. » Les lettres dont nous parlons montrent partout l'observateur éveillé, mais partout aussi l'homme simple et naïf.

Le contraste que la bonhomie du philosophe forme avec sa terrible renommée le caractérise assez bien. On comprend qu'il ait érigé en principe l'unité des contraires, car il est lui-même un composé de contradictions. Il est tout ensemble pesant et pénétrant, solide et délié, pédant et sublime. Sa langue usuelle est le comble de la barbarie, mais il a çà et là des mots d'un rare bonheur. Il est telle page de la *Logique* ou de la *Phénoménologie* dont le jargon semble défier l'intelligence humaine, et qui fait douter que l'auteur se soit compris lui-même; mais il y a des phrases qui ouvrent des horizons inconnus, et laissent le lecteur interdit et pensif. Sa dialectique est d'une subtilité, d'une ténuité telle que le *Parménide* de Platon semble en comparaison n'être qu'un jeu d'enfant, et d'un autre côté il tombe sans cesse dans l'image, dans la personnification, et l'on croirait, en le lisant, assister à la formation d'une mythologie, au développement d'un monde semblable à celui des anciens gnostiques, dans lequel les notions prenaient un corps, marchaient et passaient par toute sorte d'aventures. La philosophie de Hegel, riche, vivante, substantielle, est en même temps ingrate, scolastique, affaire de divisions, de subdivisions et de formules. Jamais homme n'eut un tour d'esprit aussi abstrait; nul depuis Spinoza ne s'est plus facilement dépouillé de son *moi* pour se perdre dans le grand tout et vivre de la vie universelle : eh bien! ce penseur est le même qui a fait entrer dans la philosophie l'étude de la nature et de l'histoire, et rien ne le distingue autant que le besoin

de toucher en toutes choses le terrain solide des faits. Enfin, et comme pour épuiser tous les contrastes, Hegel est un savant; ses connaissances sont encyclopédiques : il est au courant de toutes les sciences et de tous les arts; il vous dira les dernières découvertes de la physique, de la chimie, de la physiologie; il a embrassé dans ses recherches les théories du droit, l'histoire des états, la critique des religions; mais ce savant est en même temps un artiste : ce monde qu'il connaît par le menu est pour lui un ensemble vivant, c'est un drame, et si l'on pénétrait jusqu'aux dernières intentions de l'œuvre de Hegel, je ne doute pas qu'on n'y trouvât quelque chose d'analogue à la conception poétique.

Les leçons du maître ressemblaient à ses livres. Jamais professeur à la fois plus bizarre et plus puissant n'a occupé une chaire. Il entrait, s'asseyait, déroulait un cahier, en tournait et retournait les pages, toussait, bégayait, et ne laissait voir d'abord à l'observateur étonné qu'une tournure bourgeoise, une physionomie sans expression, un air gauche et éteint. La leçon une fois commencée, l'étonnement allait croissant. Hegel cherchait péniblement ses expressions; ses longues périodes arrivaient rarement à bon port. Il était difficile de prendre son parti de cet accent souabe, de ce langage sans prosodie, de ce débit cahotant, de l'emphase avec laquelle les mots s'échappaient enfin. Tout cela pourtant n'était rien encore auprès de l'obscurité de la pensée. La perplexité augmentait à chaque phrase. On se sentait entouré de ténèbres visibles. Et c'était là le maître dont la renommée remplissait l'Allemagne! En vérité, n'eût été la crainte de passer pour un profane, le nouveau-venu serait sorti de la salle; il ne serait surtout pas revenu le lendemain. Il revenait, et au bout de quelque temps cette parole si laborieuse commençait à l'intéresser comme l'expression d'un travail intérieur. Il y avait tant de droiture dans ce travail, tant de sérieux dans cet effort, tant de conscience dans cette opiniâtreté! D'ailleurs la ténacité avec laquelle l'orateur luttait contre les difficultés de son propre débit ne restait pas entièrement sans récompense. A force de tours et de détours, on s'apercevait qu'on avait fait un pas en avant. Puis c'était un mot heureux qui de loin en loin venait caractériser les événemens, les peuples, les époques. Ajoutez que Hegel, toujours embarrassé lorsqu'il s'agissait de raconter ou de décrire, se mouvait avec plus d'aisance dans les régions de la pensée pure. Bref, la curiosité finissait par être excitée. Les leçons se succédaient. Tout d'un coup un éclair sillonnait l'obscurité. L'intelligence d'une idée avait amené l'intelligence d'une autre. La lumière s'était faite. Le néophyte avait entrevu un monde nouveau. Il reconnaissait en même temps qu'il ne s'agissait pas d'un système semblable à tout autre système, d'un enseignement tout simplement plus vaste ou plus pro-

fond que tel autre enseignement; non, il avait devant lui le prophète d'une science complétement originale, le révélateur de la philosophie définitive. Dès lors l'auditeur était sous le charme. Une révolution s'était accomplie dans sa vie intellectuelle, il se sentait enchaîné au pied de cette chaire. L'obscurité même de l'oracle devenait pour lui un attrait de plus, un motif d'émulation et d'ardeur. Plus tard la réflexion et la critique pouvaient reprendre leurs droits, mais plus tard seulement, beaucoup plus tard : pour le moment, on subissait le prestige; on s'abandonnait d'autant plus complétement, qu'on avait été d'abord plus indifférent ou plus rebelle. Parmi les disciples qui s'empressaient ainsi autour du maître se trouvaient des hommes illustres ou considérables. Ces écoliers qui restaient suspendus aux lèvres de Hegel, qui recueillaient chacune de ses paroles, prenant des notes, rédigeant des cahiers, ces écoliers étaient MM. Schulze, Hotho, Gans, Michelet, des théologiens, des jurisconsultes, des littérateurs, des professeurs, des hommes d'état. De là, de cette salle de cours, la doctrine se répandait par toute l'Allemagne. Elle avait le double attrait de la difficulté à vaincre et de la nouveauté. Les adeptes se croyaient en possession du mot de l'univers, ils formaient une sorte de confrérie: on faisait des prosélytes, on célébrait des initiations. C'étaient les beaux temps de l'école, le temps des commencemens. Le mouvement saint-simonien en France vers 1830 ne donnerait qu'une idée très-imparfaite de l'élan dont les esprits étaient animés à Berlin pendant les dix dernières années de la vie de Hegel.

Parmi les ouvrages dont se compose la volumineuse collection des œuvres de Hegel, il en est trois qui méritent une attention particulière, soit parce qu'ils font date dans la vie de l'auteur, soit parce qu'ils présentent ses doctrines à des phases différentes de formation, soit enfin parce qu'ils renferment les données fondamentales de la philosophie hégélienne, tandis que les autres volumes de la collection en développent seulement les applications. Les trois écrits dont je parle sont la *Phénoménologie*, la *Logique* et l'*Encyclopédie*. On peut dire que le premier est le plus beau, le second le plus important, le troisième le plus vaste des ouvrages de Hegel. La *Phénoménologie* fut le produit du séjour de l'auteur à Iéna, et marque la naissance du système; la *Logique*, rédigée à Nuremberg, en indique la fixation; l'*Encyclopédie*, publiée à Heidelberg, le laisse voir dans sa pleine maturité. De cette relation entre les trois ouvrages, il est tout naturellement résulté que les deux premiers ont en quelque mesure passé dans le dernier. La *Logique* est devenue la première partie de l'*Encyclopédie*, et la *Phénoménologie* s'est fondue dans la troisième.

La *Phénoménologie* peut avoir été dépassée par l'auteur, elle

n'en garde pas moins sa valeur et son intérêt. J'ai déjà dit au milieu de quelles catastrophes politiques Hegel termina ce livre. Il se plaisait à l'appeler son « voyage de découverte. » Aujourd'hui, s'il faut en croire M. Haym, on ne le lit guère plus que la *Messiade* de Klopstock ou les scolastiques du moyen âge; mais cet écrit a ouvert jadis un monde nouveau à l'intelligence, il a excité l'enthousiasme de bien des lecteurs, et ceux-ci n'ont pas oublié l'impression qu'ils en ressentirent. Un des disciples de l'école proclame la *Phénoménologie* « l'un des livres les plus hardis, les plus grandioses et les plus originaux qui aient jamais été écrits en allemand. » Strauss en juge de même. « Ce livre, dit-il, est l'alpha et l'oméga de l'œuvre de Hegel. C'est là que, montant sur un navire construit de ses propres mains, il est parti pour faire le tour du monde. Plus tard, sa direction a peut-être été plus sûre, mais il a navigué sur de moins vastes mers. La *Phénoménologie* marque l'apogée de son génie. » Strauss, en écrivant ces lignes, se reporte vers ses souvenirs d'étudiant. C'était un peu avant 1830. Il avait entrepris avec quelques camarades de lire Hegel, dont les ouvrages étaient encore peu connus à Tubingue. On se réunissait le dimanche. Chacun avait étudié d'avance le paragraphe qui devait faire le sujet de la conversation. L'un des assistans le relisait tout haut, puis la discussion s'engageait. C'était à qui jetterait quelque jour sur les obscurités du texte. On avançait lentement, mais le labeur était déjà une récompense, l'effort déjà une conquête. « Aucune lecture, ajoute Strauss, n'aurait pu mieux répondre à nos besoins. Pendant que l'intelligence y était matée par la discipline la plus sévère, l'esprit y puisait d'immenses pressentimens, l'imagination y entrevoyait toute sorte de surprises. L'histoire du monde s'éclairait à nos yeux d'un nouveau jour. L'art, la religion, sous leurs formes les plus diverses, trouvaient leur place dans l'enchaînement général. Nous reconnaissions partout les formes infinies d'un principe qui, produisant et détruisant tour à tour, se manifestait par cela même comme la puissance universelle. »

La *Phénoménologie* est l'histoire des développemens par lesquels l'univers arrive à prendre conscience de soi. L'humanité y devient un individu collectif dont l'éducation constitue l'évolution même des choses. Nous retrouverons plus loin ces idées. Ce qui est propre au livre dont je parle, c'est que les progrès de l'humanité y sont présentés comme répondant aux progrès philosophiques de l'individu. Ainsi se confondent dans cet ouvrage la psychologie, la philosophie et l'histoire de la philosophie. Ce n'est pas tout : les évolutions de la conscience universelle et de la conscience individuelle sont présentées sous la forme de faits particuliers. Une époque, un événement, un personnage devient chaque fois l'exemple et comme l'ex-

pression symbolique d'une phase de l'esprit humain. L'auteur n'a pas évité les écueils du genre. Le choix des faits qu'il élève à la valeur d'un type est souvent arbitraire. La fantaisie de l'écrivain, les préoccupations du moment y ont inévitablement quelque part. Quand Hegel fait de l'histoire d'OEdipe et de ses fils l'emblème des idées morales de l'antiquité grecque, on reconnaît le savant qui, dès le collége, s'est passionné pour Sophocle, qui a traduit et retraduit l'*Antigone*. Si la corruption d'une civilisation qui se décompose est peinte sous des traits empruntés au *Neveu de Rameau*, on se rappelle que Goethe venait de faire connaître à l'Allemagne cette vive et forte création de Diderot. Il n'en est pas moins vrai que ce procédé symbolique fit l'un des charmes de la *Phénoménologie*. Les lecteurs de ce temps-là n'étaient pas encore blasés par l'abus des généralisations historiques. D'ailleurs la véritable puissance de Hegel consistait dans l'alliance déja signalée d'une vive intelligence des faits et d'une rare aptitude à les interpréter par leurs lois générales. Les plus féconds de ses ouvrages, les écrits par lesquels il a exercé une influence durable ne sont pas ceux qui renferment la déduction des catégories ou la reconstruction de la nature, mais plutôt ceux dans lesquels il a tracé à grands traits l'histoire des peuples, des religions et des philosophies. Hegel restera, non comme métaphysicien : la bulle de savon a crevé depuis longtemps, — non comme physicien spéculatif : notre siècle n'admet plus de pareilles prétentions; — il restera comme le penseur qui a cherché dans le développement historique des choses leurs lois, leur nature et leur substance.

Je ne m'arrête pas à la *Logique*, qui a passé tout entière dans l'*Encyclopédie*, et j'arrive à ce dernier ouvrage, celui dans lequel l'auteur nous a donné, avec l'expression définitive de sa pensée, un résumé complet de son système. C'est là qu'il faut étudier la philosophie hégélienne, si on veut l'apprécier dans son ensemble; c'est en suivant ce guide que je vais essayer de rendre compte d'une doctrine qui a sa place assurée parmi les grands monumens de la pensée.

II.

Je me hâte de le dire, je n'ai aucune envie d'écrire une fois de plus, à propos de Hegel, cette histoire de la philosophie moderne que chacun refait en la tirant de son côté et en la taillant selon les besoins de sa cause; toutefois il est indispensable, pour comprendre le philosophe qui va nous occuper, de savoir quelle est sa place dans la succession des idées. Voilà ce qu'il faut d'abord déterminer.

Le vulgaire croit à soi, à ses sens et à sa raison; il croit de plus

au monde extérieur que lui révèlent ses sens, et dans lequel il reconnaît des groupes et des habitudes, une classification et des lois.

Le philosophe va plus loin. Il éprouve le besoin de ramener à l'unité ces deux choses que le vulgaire laisserait volontiers à jamais dans leur opposition, l'homme et le monde, l'être qui pense et les êtres qui sont pensés. Entre ces termes opposés, il cherche quelque ressemblance qui permette de les réunir sous une même idée générale; car telle est la loi de l'esprit humain : il veut comprendre, et pour lui, comprendre, c'est trouver la ressemblance dans la différence, ce qui est général dans ce qui est particulier. Tous les systèmes sont donc des tentatives pour ramener le monde à l'homme ou l'homme au monde. Cette conciliation est la tâche philosophique par excellence.

On comprend déjà qu'il y a deux sortes de philosophie : l'une qui part de ce qui est extérieur à l'homme, ou, comme on dit dans l'école, de l'objet, l'autre qui part de l'homme lui-même ou du sujet; l'une qui, commençant par un acte de foi, admet tout d'abord le témoignage des sens, l'autre qui, s'occupant de déterminer les conditions de la connaissance, commence par révoquer en doute la croyance vulgaire et prend d'emblée l'attitude de la critique; la première qui arrive facilement à ne voir dans l'esprit humain que l'action des causes extérieures, et qu'on a nommée à bon droit *philosophie de la sensation*, la seconde qui arrive non moins vite à placer toute réalité dans l'esprit de l'homme, dans l'idée, et qui mérite ainsi le nom de *philosophie idéaliste*. Ajoutons que celle-ci, s'attachant à ce qui, dans la connaissance, est antérieur à l'expérience, sera la science de l'*à priori*, tandis que l'autre philosophie sera essentiellement empirique.

La philosophie de la sensation n'est autre chose que l'opinion vulgaire élevée par la réflexion à l'état de système. C'est la philosophie la plus ancienne, la plus répandue, le point de départ naturel de toutes les autres. La pensée moderne, pour ne pas remonter plus haut, a débuté par Bacon et par Locke, c'est-à-dire par l'empirisme.

Cependant la tendance critique ou subjective, de son côté, est toujours prête à se réveiller. Elle se réveille dans la réformation du XVIe siècle, qui, en invoquant le droit du libre examen, proclame implicitement que la vérité pour chacun, c'est ce qui lui paraît vrai. Elle se réveille avec Descartes, lorsqu'il place dans un fait de conscience la source dernière de la certitude. Elle se retrouve jusque dans Pascal, lorsqu'il fait du consentement de soi-même à soi-même « la règle de la créance. » Il est vrai que Pascal, Descartes et Luther se doutaient peu des conséquences auxquelles devait aboutir le principe de l'individualité du vrai. Ces conséquences ne tardèrent pas à

se faire jour : on vit l'aimable et spirituel Berkeley refuser à l'homme le droit de conclure de ses perceptions à l'existence des objets perçus; on vit Hume attaquer les fondemens de l'idée de cause; on vit Kant consacrer par une analyse rigoureuse ces résultats du scepticisme. Fichte fit un pas de plus, le dernier: selon lui, c'est l'homme qui crée le monde. L'école de Locke avait montré l'intelligence humaine façonnée et en quelque sorte produite par la sensation, c'est-à-dire par les choses du dehors; Fichte renverse les termes et nous montre au contraire dans les choses un produit de l'intelligence et de son activité. Nous voici donc arrivés à un point après lequel il n'y a plus rien. La tendance subjective aboutit à la suppression de tout ce qui n'est pas le sujet; on ne saurait aller au-delà. Cependant la philosophie de Fichte n'était pas seulement significative en ce qu'elle marquait ainsi le terme où un principe s'épuise en s'exagérant, elle marquait aussi à plusieurs égards la transition à une tendance nouvelle. En premier lieu, elle abandonnait les allures méthodiques du scepticisme de Kant pour y substituer des assertions. En outre elle répudiait tout appel à l'expérience, et arrivait à ses résultats par un procédé purement dialectique. Ajoutons enfin que le moi dont elle parlait n'était pas le moi individuel, mais un moi général, abstrait, et nous aurons trouvé dans Fichte tous les élémens des systèmes qui vont remplacer le sien.

L'unité obtenue soit par l'idéalisme, soit par l'empirisme, avait été obtenue en sacrifiant l'un ou l'autre des deux termes du problème. L'homme ici, là le monde, étaient également en souffrance, réduits à je ne sais quel minimum de réalité, à un reste que l'on s'imaginait pouvoir négliger sans nuire à la justesse de l'opération. Une pareille solution ne pouvait manquer d'être reprise en sous-œuvre. Elle le fut par des esprits qui se proposèrent d'arriver à l'unité au moyen d'une conciliation sincère de tous les élémens de la réalité. Inutile d'ajouter que dans cette voie encore la pensée n'avança que pas à pas et en tâtonnant.

Spinoza fut le premier et pendant longtemps le seul qui s'y aventura. Cherchant l'unité de l'esprit et de la chose, il s'éleva à l'idée générale de substance, fit de la substance la réalité souveraine, et considéra la pensée, aussi bien que l'étendue, comme un attribut de la substance. En d'autres termes, la réalité a deux manières d'être, et la pensée est une de ces manières. Quant au caractère personnel de la pensée, quant à l'individualité, à la conscience, au moi, ce sont les formes finies de l'infini, une limite au-dessus de laquelle il faut savoir s'élever pour contempler l'ensemble dans sa totalité, l'univers dans son essence. Cette doctrine renfermait une philosophie nouvelle; elle inaugurait dans la métaphysique une révolution analogue à celle que Copernic avait introduite dans la

cosmologie, en nous apprenant que la terre n'est pas le centre du système dont elle fait partie. La personnalité, au lieu d'être le centre du monde intellectuel et moral, en devenait un élément subordonné. La ressemblance ne s'arrêtait pas là. De même que, pour comprendre l'astronomie moderne, il faut surmonter le témoignage trompeur des sens et croire au mouvement de la terre malgré son immobilité apparente, de même Spinoza s'efforçait de nous élever au-dessus du sentiment opiniâtre qui fait que nous croyons à la forme personnelle de la vie comme à la réalité par excellence.

Ne nous y trompons pas cependant : l'hypothèse de Spinoza est moins étrange qu'elle ne paraît d'abord. Le philosophe en effet ne croit pas seulement à des lois de la nature, il croit que la nature est tout entière soumise à des lois. Ces lois, qui correspondent à celles de notre intelligence, puisque autrement nous ne les saisirions pas comme lois et n'y verrions que des accidens, cet enchaînement de causes et d'effets, cette nécessité qui régit la nature constitue ce qu'on pourrait appeler l'intelligence de celle-ci. La nature devient ainsi en quelque sorte un esprit qui n'a pas la conscience de soi, comme l'esprit à son tour est une nature qui est douée de conscience. Il n'y a plus, comme on se le représente vulgairement, une opposition radicale entre la nature et l'homme, mais plutôt un rapport véritable et des propriétés communes. Eh bien! il faut aller plus loin. Si la nature est intelligente, si l'homme se reconnaît en elle, c'est que la nature et l'homme ne font qu'un. Ce sont deux formes d'une même substance, deux manifestations d'un même principe; la nature, pour me servir d'une expression que j'ai déjà employée, a deux manières d'être, la matière et l'esprit : disons mieux, l'esprit se révèle sous deux modes, l'un conscient, l'autre inconscient. On va voir cette idée envahir la science et y jouer un rôle considérable.

Spinoza resta d'abord incompris et isolé. Sa postérité est toute posthume. Elle n'est venue au jour que dans ce siècle. Ses cendres semblaient depuis longtemps refroidies, lorsque Schelling et Hegel en sortirent. Je ne sais cependant si ces philosophes n'ont pas encore été plus directement suscités par les excès du subjectivisme. Un insurmontable instinct devait se révolter contre une théorie qui tenait si peu compte du témoignage des sens. Le monde était dépouillé, désenchanté, — l'homme restait nu et solitaire au milieu d'un univers qui n'avait plus que l'apparence. La nature, ses mystères, ses merveilles avaient disparu. L'art et la religion, réduits à un pur sentiment, s'étaient dévorés eux-mêmes, car tel est leur caractère que, jaillissant des profondeurs de la personnalité humaine, l'un et l'autre supposent cependant un objet déterminé sans lequel ils ne sont plus. L'art et la religion sont condamnés à se rapprocher

éternellement d'un but qu'ils ne doivent jamais atteindre. Tous deux sont des tentatives de l'homme pour transformer le monde en le ramenant à la mesure de son esprit, mais ce sont des tentatives qui se déjouent du moment qu'elles réussissent. Il n'y a plus d'art dès que l'idéal a englouti le réel, plus de religion dès que le dogme est devenu tout entier pénétrable pour la raison ou même pour la conscience, car alors l'homme ne se retrouve plus en face que de lui-même : Dieu a disparu. Quoi qu'il en soit, une vive réaction ne tarda pas à se manifester en Allemagne contre l'exagération avec laquelle avait été faite la part du moi humain dans la fixation des rapports entre la personne qui comprend et les choses qui sont comprises. Cette réaction fut favorisée par tout le développement social de l'époque. Elle le fut par les sciences positives, qui célébraient précisément alors quelques-uns de leurs plus éclatans triomphes, et qui ne pouvaient étendre l'empire de l'homme sur la nature sans donner à tous une nouvelle confiance dans ces réalités matérielles dont la puissance se faisait sentir d'une manière si évidente. Il en arriva de même dans un autre domaine de la pensée. On en était à la grande époque de la littérature allemande. Goethe et Schiller avaient créé une poésie nationale et donné un élan extraordinaire aux esprits; puis le romantisme avait exagéré ce mouvement. L'art avait été érigé en religion, le beau avait été proclamé la conciliation de toutes les contradictions et la solution de tous les problèmes. On s'abandonnait aux impulsions d'un instinct tenu pour divin. La doctrine de Schelling devint l'expression de ces nouvelles tendances. Elle fut à la fois philosophie de la nature et philosophie de l'art; on pourrait l'appeler la métaphysique du romantisme. L'œuvre de Kant avait été essentiellement critique; Schelling prétendit élever l'intuition à la valeur d'un procédé scientifique. Kant avait laissé l'esprit et le monde en face l'un de l'autre; Schelling entreprit de les ramener à l'identité. L'identité absolue, tel fut le nom de la doctrine nouvelle. L'homme et la nature ne faisaient plus qu'un pour la spéculation, comme ils se fondent en effet et se confondent dans le sentiment du beau et dans l'ouvrage de l'artiste. Toutefois, et c'est en ceci que consiste le progrès de Schelling sur Spinoza, le fond de l'identité, l'essence de l'absolu, n'était plus la substance, c'était la raison. Spinoza avait concilié ce qu'il appelait la pensée et l'étendue en en faisant deux attributs d'un même sujet; mais ces deux attributs restaient ainsi à côté l'un de l'autre dans leur différence et leur opposition : Schelling les fondit en élevant la pensée elle-même à la dignité de substance. Spinoza avait donné la priorité à la nature, Schelling revendiqua cette priorité pour l'esprit. L'esprit ne fut plus opposé au monde, il en devint le principe et le fond; le monde ne fut plus opposé à l'esprit, il en devint la forme et la manifestation;

l'univers ne fut plus l'objet sur lequel s'exerce la raison, et la raison ne fut plus l'homme cherchant à comprendre l'univers : l'univers devint lui-même raison (1).

Le monde de Schelling avait un défaut : il était raisonnable, mais il ne pensait pas; il était esprit, mais il était mort. Cet absolu que nous donnait l'intuition intellectuelle restait vague, abstrait, inerte, inorganique. De là vient aussi que le système se présentait sous une forme toute dogmatique : il lui manquait cette preuve qui consiste dans l'organisation même, dans le mouvement, dans la vie. Schelling, en poète qu'il était, ne s'était guère embarrassé de la méthode. Or la méthode est l'âme d'une philosophie. Hegel aperçut assez vite quel était le point vulnérable des idées de son ancien condisciple de Tubingue. De même que, tout en s'appropriant la rigueur scientifique de Kant, il éprouvait, lui, l'homme de la réalité et de la substance, une vive répugnance pour le monde problématique et déshérité que lui laissait le philosophe de Kœnigsberg, de même il éprouva, lui, l'homme du labeur honnête, une répugnance non moins vive pour les fantaisies brillantes et faciles de Schelling. L'œuvre de Hegel revient proprement à ceci, qu'il a donné une méthode à la philosophie de l'identité; mais il faut ajouter, je le répète, que la méthode en philosophie, c'est la philosophie même, et que les idées de Schelling n'ont commencé à se tenir debout et à vivre qu'après avoir été transformées par Hegel. Kant avait été essentiellement critique, Schelling avait substitué l'intuition à la réflexion; Hegel proposa une nouvelle méthode, qu'il appela spéculative, et qui consistait à unir la sévérité du procédé critique à la puissance du procédé poétique, à comprendre véritablement les choses en empruntant leur substance pour leur prêter notre conscience, à nous perdre en elles afin qu'elles se retrouvassent en nous.

III.

Nous voici arrivés à Hegel. Il s'agit maintenant, je ne le cache pas, de gravir avec lui les sommets les plus ardus de la pensée. Peut-être le meilleur moyen d'y parvenir sera-t-il de nous élever graduellement, et comme d'étage en étage, d'abstraction en abstraction, jusqu'à cette dernière cime où les idées, raréfiées à l'excès, menacent d'abandonner l'intelligence dans le vide.

Commençons par la notion même de la philosophie. A mesure que les objets tombent sous nos sens, nous en recevons une impression, et par suite nous en obtenons une connaissance; mais la con-

(1) Le système de Schelling, à l'époque de sa vie que j'ai ici en vue, peut se formuler ainsi : l'absolu est l'indifférence ou l'identité du sujet et de l'objet; le principe identique de cette opposition, l'absolu, est idéal, c'est la raison; enfin l'absolu est saisi par la contemplation intellectuelle.

naissance n'est pas encore la science. Les sciences se constituent lorsque l'observateur réussit à grouper les objets d'après leur ressemblance et à ramener les phénomènes à des lois : je dis les sciences, car la science n'existe pas encore. La science serait l'unité de toutes les sciences particulières, la découverte de la loi qui régit les autres lois, la connaissance de ce qui est universel et nécessaire ; ce serait le secret de la nature, ce serait le nom de l'absolu. Eh bien ! cette science existe, au moins à l'état de recherche, d'hypothèse ou de prétention : c'est la philosophie. On a souvent pris la philosophie dans un sens plus modeste ; pour Hegel, elle est essentiellement la science de l'absolu.

Le but à atteindre indique la méthode qu'il faut suivre. Il ne suffit pas, pour arriver à la philosophie, de ramener l'univers à un point de vue systématique. Le travail de la réflexion ne produirait que des théories individuelles, toujours exposées à être remplacées par d'autres théories. Nous ne sortirions jamais ainsi du domaine du caprice. On fera donc pour la philosophie ce qu'a fait pour la science de la nature la substitution de la méthode naturelle aux méthodes artificielles. C'est en pénétrant dans l'essence intime des choses que nous en comprendrons les lois ; mais comprendre le monde, c'est le reproduire ; l'expliquer, c'est en quelque sorte le créer de nouveau, car les lois des choses sont les choses mêmes, et la forme ici ne fait qu'un avec le fond. Telle est donc la méthode philosophique : elle consiste à expliquer le monde en montrant comment il se fait, et, pour ainsi parler, en le refaisant.

La forme ne fait qu'un avec le fond. — Quel est ce fond ? quelle est l'essence de l'univers ?

Ce qui a déjà été dit de Spinoza pourra nous aider ici à saisir la pensée de Hegel. Spinoza voyait les choses au rebours de ce qu'elles paraissent être au commun des mortels. Nous ne croyons guère qu'aux objets particuliers ; invinciblement nominalistes, pour parler le langage de la scolastique, nous ne reconnaissons dans une espèce qu'une collection d'individus, et dans l'humanité que la somme totale des humains. L'individuel est pour nous ce qu'il y a de fondamental, de réel, de concret dans le monde, tandis que les idées générales nous font toujours plus ou moins l'effet d'une abstraction de l'esprit. Il en était autrement du grand philosophe juif. Son intelligence était faite de telle sorte que les existences particulières lui semblaient être de simples modes d'une substance infinie. Ce qu'il voyait en chaque chose, ce n'était pas cette chose, c'était l'élément simple qui est l'étoffe et le fond de tout. Enfin, comme il ne peut rien y avoir hors de la substance universelle, cette substance prenait le nom de Dieu. Voilà le Dieu dont on a dit que Spinoza était enivré.

Hegel procède de Spinoza. Lui aussi ne voit de réel que ce qui est général; à lui aussi, le monde apparaît comme la forme et la manifestation d'un principe qui en est l'essence. Seulement, tandis que la substance infinie de Spinoza n'est que substance, Hegel la conçoit comme esprit. L'absolu, d'après lui, est de nature spirituelle.

Il est une manière vive, bien qu'un peu grossière, dont on pourrait se représenter cette conception. Je pense, et, dans le progrès de ma pensée, j'arrive à des opérations toujours plus élevées, à une conscience plus parfaite de moi-même, à une intelligence plus intime du monde. Il s'agit maintenant de sortir de ma pensée, et de la considérer, non plus comme ma pensée, mais comme une pensée générale; il s'agit de prendre toutes les intelligences humaines avec la mienne, de les dépouiller toutes également de cette forme de l'individualité qui nous paraît essentielle, mais qui ne l'est point, qui n'est qu'une forme, et de faire de toutes ces intelligences une seule intelligence, et de cette intelligence le principe de l'univers. Ce principe, qui trouve dans l'homme sa plus haute expression, est le même qui produit les êtres inférieurs et jusqu'aux corps inorganiques. La vie qui bat dans mes artères n'est qu'une manifestation de la vie générale, et la pensée qui se forme dans mon cerveau n'est qu'une manifestation partielle (comme toute manifestation l'est nécessairement) de la pensée générale. Et ce qui est vrai de la pensée l'est aussi de la conscience. Par un effort plus extraordinaire encore que le premier, je cesserai de regarder ma conscience comme mienne, pour en faire, avec toutes les autres consciences, la conscience du monde. Ce sera, à bien dire, la conscience moins la conscience, le moi moins le moi; c'est égal, il le faut. La donnée fondamentale de Hegel, c'est l'homme cessant de vivre comme homme individuel pour sentir le monde vivre en lui.

Nous ne sommes pas encore au bout de notre tâche. Voilà le monde constitué comme moi universel, ou, pour parler avec Hegel, comme sujet, comme esprit. Mais ce sujet suppose nécessairement un objet : quel sera cet objet? Cet esprit suppose une pensée : quelle sera la matière de cette pensée? La réponse ne saurait être douteuse. Puisque l'esprit est absolu, et qu'il ne peut rien y avoir en dehors de l'absolu, la chose pensée ne fera qu'un avec l'être qui pense, elle sera la forme même de la pensée, l'acte par lequel la pensée se produit. Le sujet, c'est-à-dire l'esprit, est identique avec l'objet, c'est-à-dire avec la substance; la substance est elle-même sujet ou esprit.

On vient de voir l'esprit élevé au rang de principe universel; l'esprit, dis-je, ou plutôt la pensée, ou mieux encore l'idée. Il ne suffit pas en effet, pour atteindre la conception hégélienne, de se représenter l'univers comme une personne collective douée de l'intelli-

gence et de la conscience dont chaque homme a été individuellement dépouillé. Il ne suffit pas même d'établir l'identité de la pensée et de la chose pensée. Arrivés là, nous n'avons guère dépassé encore le point de vue de Schelling. L'intention de Hegel est bien plus subtile. L'être qui pense et la chose qui est pensée ne sont pas identiques, ils le deviennent, et ils le deviennent dans l'acte de la pensée; ils s'identifient dans l'idée. L'idée est donc le vrai principe des choses, et lorsque Hegel parle de l'esprit, c'est pour se conformer au langage usuel ou par infidélité à sa propre doctrine. L'esprit en effet, c'est ce qui pense, et l'idée, c'est l'opération de l'esprit. Or cette distinction n'a point de place ici. Cet être pensant, cet objet pensé que suppose toute idée, dans l'acception ordinaire du mot, il faut en faire abstraction. L'idée dont parle Hegel n'a ni père ni mère, elle est antérieure à tout, elle est la substance de tout, elle produit tout, elle se produit elle-même, et si elle est nécessairement pensée, c'est elle au fond qui se pense.

Sommes-nous enfin arrivés au terme de cette atténuation incroyable des notions vulgaires? Nullement. J'ai parlé de l'idée, c'est le mouvement de l'idée qu'il fallait dire, car l'idée en elle-même n'est rien; sa vie, sa réalité, c'est son développement. Mais quoi! le mouvement même n'est pas un simple mouvement, c'est plutôt le passage incessant d'un état à un autre état, la transition éternelle. Ce qui est n'est pas proprement, mais est toujours en train de se faire; l'être n'est autre chose que le *devenir*. L'absolu n'est donc pas une substance, il n'est pas une force, il n'est pas même une activité : il est un acte, un changement sans repos, une transformation sans fin, le progrès constant d'une réalité qui consiste dans la transition même et dans le progrès.

Ai-je dit assez? Pas encore. Ces expressions, — mouvement, transformation, passage, — sont elles-mêmes des figures, une manière imparfaite de se représenter l'absolu en fixant par la parole ce qui n'est pas fixé en soi, en séparant ce qui n'est pas séparable. On ne peut rien affirmer de l'absolu qu'à la condition de nier en même temps cette affirmation. On ne peut proprement dire de lui ni qu'il est le repos, ni qu'il est le mouvement, car ce sont là seulement des aspects de son être. L'absolu, Hegel le dit expressément, c'est le repos dans le mouvement, c'est un mouvement qui est le repos même. Comme l'Océan n'a pas d'existence distincte des flots qui sortent de son sein pour y rentrer aussitôt, comme le temps consiste dans une succession de momens qui ne sont déjà plus lorsque leur tour est arrivé, ainsi en est-il de l'absolu. Pour atteindre le fond dernier des choses, il faut les contempler dans ce courant éternel où elles surgissent à peine que déjà elles ont fait place à d'autres; il faut laisser passer sous ses regards les millions

d'existences individuelles dans chacune desquelles se particularise l'espèce; il faut de loi en loi remonter à une loi suprême, mot dernier de ce qui est : cette production et cette destruction incessantes, cette succession, cet enchaînement, ce qui se dégage de tout cela, la règle de ce mouvement, la raison de ces transformations, le lien qui les rattache, l'ensemble qu'elles forment, l'idée qui s'y manifeste, voilà l'essence des choses, voilà l'unique réalité, voilà l'absolu!

Mais, demandera-t-on, quelle est la raison dernière de toutes ces évolutions? La voici : le but auquel tend l'absolu est d'arriver, de manifestation en manifestation, à une forme dans laquelle il soit identique à lui-même, c'est-à-dire dans laquelle il n'y ait plus ni sujet ni objet, ni esprit ni nature, dans laquelle l'être ne fasse plus qu'un avec la pensée, l'idée avec la réalité, dans laquelle l'absolu soit enfin absolu, parce qu'il se connaîtra comme tel, et parce que se savoir absolu, c'est être absolu. C'est pourquoi aussi l'expression qui représente le mieux le principe hégélien est celle de conscience du moi, le propre de la conscience étant de n'avoir d'autre contenu, d'autre objet qu'elle-même. « La conscience, dit Hegel, a conscience de soi, et la conscience ayant conscience de soi, c'est l'absolu. »

Cependant, s'il faut se garder de prendre l'idée ou l'absolu comme une substance par opposition à des attributs, comme une force par opposition à des effets, ou même comme une activité par opposition à des actes, s'il faut y voir essentiellement un mouvement, et, comme s'exprime Hegel, une dialectique, il ne faut pas moins se garder d'y voir un mouvement à vide, un jeu qui ne laisserait à l'univers que la consistance du rêve. L'identité hégélienne n'est pas l'identité abstraite, mais celle qui suppose la différence. L'idée est en quelque sorte la résultante générale des forces et le sens général des faits. L'idée est l'absolu, mais l'absolu pris en soi n'est pas encore l'absolu; pour qu'il le devienne, il faut, si j'ose me servir de cette expression, qu'il s'intègre lui-même en produisant l'univers. La simplicité de l'absolu ne doit pas être confondue avec celle d'un principe purement idéal; c'est celle au contraire qui suppose la variété infinie des êtres, les combinaisons infinies de la nature, les rencontres infinies de l'histoire, et qui s'en dégage comme l'unité se dégage de la diversité. L'absolu se constitue en sortant de soi et en revenant à soi après être devenu autre que lui-même, — et cette évolution, c'est le monde.

Redescendons un moment des hauteurs où nous sommes parvenus. Nous avons l'idée comme principe de ce qui existe; mais si nous savons qu'elle se meut, nous ne connaissons pas encore la loi de son mouvement. Or c'est là l'important. Toutefois, avant d'aller

plus loin, je fais observer que les lois qui constituent la marche de l'univers composent en même temps la méthode philosophique, puisque, si l'univers est l'idée, la philosophie, qui s'occupe de l'idée, qui est l'idée se comprenant elle-même, ne saurait avoir d'autres lois que l'univers, d'autre méthode que de suivre le développement de l'idée en s'abandonnant au mouvement propre de celle-ci.

J'ai dit que le but de l'absolu est de se réaliser en prenant conscience de soi. Ce but n'est pas atteint tout d'abord; il serait plus juste de dire qu'il ne l'est jamais, et que le mouvement de l'idée est un voyage éternel vers un but qui disparaîtrait s'il était atteint, vers un but qui n'est autre que ce voyage même. Quoi qu'il en soit de ce point, sur lequel la pensée de Hegel n'est pas parfaitement claire, les transformations à travers lesquelles l'idée marche à son but suivent une loi constante. Selon cette loi, toute affirmation suppose une négation, comme toute existence suppose une limite. Dire qu'une chose est, c'est dire qu'elle n'en est pas une autre; je ne suis moi qu'autant que je ne suis pas ce qui n'est pas moi. D'un autre côté, il résulte de ceci que la négation ne renverse pas l'affirmation précédente; elle la limite seulement, elle la modifie, et elle nous oblige ainsi à embrasser l'une et l'autre dans leur unité, à les concilier. La conciliation se fait au moyen d'un troisième terme qui renferme les deux autres, mais qui les renferme réunis, combinés, absorbés. Cependant ce nouveau terme éprouve à son tour ce que les précédens ont déjà éprouvé : il ne peut se poser sans mettre au jour la contradiction qu'il porte en soi, et qui va le pousser, lui aussi, à une transformation. Telle est, d'après Hegel, la loi du mouvement des choses. L'absolu sort de lui-même en vertu du principe de contradiction. Affirmation, négation, conciliation, — thèse, antithèse, synthèse, — voilà la succession des phases à travers lesquelles l'idée se réalise en se transformant. C'est ce qu'on a appelé le rhythme du système. Ce rhythme à trois temps s'y retrouve partout, dans les grands traits et dans les dernières ramifications, dans la marche générale de l'idée et dans chacun des pas dont cette marche se compose. On a ingénieusement comparé le système de Hegel à l'une de ces cathédrales gothiques dans lesquelles chaque détail reproduit le type général de l'édifice.

Nous avons le principe universel ou l'idée, nous avons la formule générale ou la loi du mouvement de l'idée; il nous resterait maintenant à suivre l'application de cette loi et, pour ainsi parler, les étapes de l'absolu dans le voyage qu'il a entrepris à la recherche de lui-même. On comprend toutefois que je ne puis conduire le lecteur à travers cette odyssée infinie; ce serait refaire la philosophie

de Hegel. D'un autre côté, je ne saurais résister au désir de montrer le puissant métaphysicien à l'œuvre. Je me bornerai donc à fournir un échantillon de sa dialectique en remontant pour cela jusqu'aux origines de l'idée. Le commencement est, en toutes choses, ce qu'il y a de décisif.

Il s'agit de trouver un point de départ. Ce point de départ sera nécessairement l'idée elle-même, mais l'idée sous sa forme la plus simple et la plus abstraite, puisque ses développemens ultérieurs doivent nous la montrer toujours plus concrète et plus complexe. Il faudra donc remonter jusqu'à une notion si élémentaire qu'au-delà il n'y ait plus rien. Ce n'est pas tout : il faudra, dans cette notion si simple, trouver le germe d'une contradiction, afin que de cette contradiction nous arrivions à une synthèse qui devienne le point de départ d'une nouvelle évolution. Tel est le problème. Voici maintenant comment Hegel l'a résolu. Le commencement c'est l'*être*, non tel être, mais l'être, non telle ou telle chose comme étant, mais l'être général et indéterminé, la notion de l'être. Cependant, par cela seul que l'être est conçu de cette manière abstraite, c'est un être qui n'est pas, c'est le *non-être*. L'être renferme donc en soi, et comme sa négation, le néant. A son tour cependant la négation est une affirmation, car en niant l'être nous le supposons, et nous avons ainsi un être qui est à la fois et qui n'est pas, c'est-à-dire qui devient. Le *devenir* est la conciliation des deux termes qui semblaient s'exclure et qui cependant restaient inhérens l'un à l'autre.

Il n'y a que le premier pas qui coûte; avec le devenir, nous allons sentir le terrain se raffermir sous nos pieds. Le résultat du devenir, c'est l'existence, *quelque chose*; mais quelque chose trouve sa négation dans *autre chose*, et, en repoussant cette autre chose, il se renferme en soi-même, il se rapporte à soi-même, il devient en un mot ce que Hegel appelle l'*être pour soi*. — Second groupe ternaire, seconde transformation.

Cependant cet être pour soi est nécessairement *un*, et en même temps, comme un, il est opposé à tous *les autres uns*. De là une exclusion réciproque, qui a beau être exclusive, elle n'en constitue pas moins un *rapport :* — un rapport, ai-je dit, l'*un* n'est donc plus négatif; par conséquent aussi au lieu de l'*un* nous avons la *pluralité*, et de la catégorie générale de la *qualité*, dans laquelle nous nous mouvions jusqu'ici, nous passons à celle de la *quantité*, pour arriver, par une série d'opérations toujours semblables, à celle de la *mesure*.

Avec la mesure, nous épuisons la *théorie de l'être*, à laquelle succède celle de l'*essence*, puis celle de l'*idée*. La théorie de l'idée, à son tour, termine la *logique*, mais la logique n'est elle-même qu'une

première phase de l'évolution universelle. Elle nous a montré l'idée sous sa forme abstraite et générale, en dehors du temps et de l'espace, dans sa pure virtualité. Or l'idée à l'état logique éprouve un besoin que Hegel n'a pas suffisamment expliqué, mais qu'il faut bien admettre, le besoin de sortir d'elle-même et de se nier; la conséquence en est qu'elle devient nature et que la *logique* fait place à la *philosophie de la nature*. Ici nous traversons successivement l'ordre mécanique, l'ordre physique, le règne organique. L'esprit (c'est l'autre nom de l'idée), en se plongeant dans la nature, en s'y dissimulant, ne laisse pas de s'y développer; par cela seul qu'il la produit et en la produisant s'y manifeste, il y revêt plus de réalité; il continue de prendre conscience de soi, de devenir toujours plus égal à lui-même, idée de l'idée, connaissance de l'absolu. Maître enfin de soi, il apparaît tel qu'il est, et la philosophie de la nature disparaît derrière la *philosophie de l'esprit*. Toutefois là encore nous avons à passer par des phases d'évolution analogues à celles que nous avons déjà parcourues. L'esprit est esprit, mais il a encore à devenir esprit absolu. Que dis-je? L'absolu a des degrés, et s'il est déjà présent dans l'art, s'il se manifeste sensiblement dans la religion, ce n'est que dans la philosophie, à savoir dans la philosophie de l'absolu, qu'il prend définitivement conscience de soi et célèbre l'identité du sujet pensant et de l'objet pensé. L'absolu n'est pleinement réalisé que lorsque la notion de l'absolu s'est fait jour, car cette notion est nécessairement l'absolu lui-même dans un système où l'idée fait un avec la substance, où la connaissance fait un avec la réalité. A ce point de vue, la philosophie de l'absolu sera en même temps la philosophie absolue, et celle-ci ne sera autre chose que l'absolu devenu absolu.

La *logique*, la *philosophie de la nature* et la *philosophie de l'esprit* sont à la fois les trois termes du syllogisme de l'univers, les trois actes du grand drame de l'absolu, et les trois parties de l'*Encyclopédie des sciences philosophiques*.

IV.

Je viens d'esquisser la pensée de Hegel; je voudrais maintenant l'apprécier, non pas toutefois en y appliquant des données toutes faites, mais en me plaçant autant que possible au centre du système pour le juger sur sa propre cohérence. Un mot d'abord sur l'organisation de ce système, telle qu'elle se montre dans l'*Encyclopédie*.

Les parties dont se compose cet ouvrage ne s'enchaînent point par un lien naturel et nécessaire. Je veux bien que la nature soit une forme de l'esprit, et que l'absolu se déguise sous des manifestations inférieures avant d'arriver, dans l'homme, à une expression plus di-

gne de lui : une simple loi de progression suffirait pour justifier ce point de vue ; mais il n'en est pas de même lorsque nous passons de la *Logique* à la *Philosophie de la nature*, c'est-à-dire des formes abstraites à la manifestation matérielle des choses. En vain nous dit-on que l'ensemble des catégories logiques, par cela seul qu'elles sont épuisées, par cela seul qu'elles sont revenues à leur point de départ, qui est l'être, par cela seul en un mot qu'elles *sont*, sont aussi la nature ; en vain nous parle-t-on d'un acte de liberté absolue, en vain, recourant à l'image, nous déclare-t-on que l'idée a pris une résolution, qu'elle a éprouvé le désir de sortir d'elle-même et de regarder au dehors : — je ne puis voir dans ces explications autre chose que des mots, je ne puis surtout y voir ce que l'auteur m'avait cependant fait attendre, une contradiction intérieure en vertu de laquelle l'idée se dissoudrait pour reparaître sous la forme d'une synthèse des termes opposés. Ce n'est pas tout : cette solution de continuité entre la *Logique* et la *Philosophie de la nature* provient d'un vice organique du système. Les trois parties dont il se compose sont moins trois parties que trois systèmes divers, et qui empiètent les uns sur les autres. Cela est si vrai que chacune pourrait à son tour fournir un cadre complet à la métaphysique de l'auteur ; mais cela est vrai surtout de la *Logique*. On se demande malgré soi ce que les formes abstraites qu'elle fait passer devant nous ont à faire dans une philosophie qui repose sur l'identité de la forme et du fond, qui ne distingue pas et ne saurait distinguer entre l'absolu et sa réalisation. Aussi la *Logique* présente-t-elle, à vrai dire, le système entier de la réalité sous la forme des catégories, elle est la réalité ramenée à ses lois générales, elle est le monde considéré à un point de vue donné ; mais, encore une fois, elle n'est pas une partie du système, elle en est la totalité. On s'en aperçoit bien en y voyant figurer non-seulement l'être, mais la chose, non-seulement la quantité, mais la mesure, non-seulement le syllogisme, mais ce que l'auteur appelle le mécanisme et le chimisme, non-seulement enfin l'être et l'essence, mais l'idée et l'idée absolue. Hegel a eu beau faire : il n'a pu construire sa logique sans anticiper tantôt sur la philosophie de la nature, tantôt sur celle de l'esprit.

Au reste, ces critiques portent sur le livre de Hegel plutôt que sur son système, et ce qui nous importe, c'est son système plutôt que son livre. Il y a deux choses dans une philosophie née viable : il y a la lettre et l'esprit, le squelette et l'âme, la forme scientifique, qui est passagère, et les vives intuitions qui forment la raison d'être du système, et qui en sont la partie immortelle. Nul ne comprendra jamais une métaphysique s'il ne sait lire entre les lignes.

Rien n'est plus facile que de réfuter l'hégélianisme, lorsqu'on s'arrête à la lettre. C'est une porte ouverte, qu'il est parfaitement

superflu d'enfoncer. Hegel est jugé par sa tentative même. Comprendre l'univers, c'est le refaire; le philosophe l'entendait bien ainsi, et il faut qu'il ait eu le cœur porté aux grandes choses pour entreprendre une pareille tâche. Il n'en est pas moins vrai que cet héroïsme inspire aujourd'hui plus d'admiration que de confiance. Nous sentons trop bien que la réalité nous déborde pour ajouter foi à ceux qui prétendent nous l'expliquer. Nous dirions volontiers de la nature ce qu'on a dit de Dieu, qu'il y restera toujours quelque chose d'anonyme. Le penseur qui court après l'absolu est un homme qui veut sauter hors de son ombre. La philosophie ainsi comprise ressemble à la quadrature du cercle : elle poursuit un but dont elle peut se rapprocher indéfiniment, mais qu'il serait contradictoire qu'elle atteignît. Quelque vaste qu'elle soit, la conception de Hegel est trop simple; elle méconnaît les enchevêtremens infinis de la nature, ses formules craquent et laissent échapper de tous côtés la substance des choses.

Qu'est-ce d'ailleurs que l'absolu? C'est un cousin-germain de l'infini, la négation de toute limite, de toute condition et de toute relation; mais, s'il en est ainsi, l'absolu n'est qu'un mot. On ne peut penser l'absolu, parce qu'on ne peut penser que ce qui est déterminé. La condition de toute pensée et de toute connaissance, c'est la relation. Or l'absolu implique l'absence de toute relation, puisqu'il est unique, et qu'en dehors de lui il n'y a rien. Voilà ce que nous apprend la critique de Kant, complétée par celle de Hamilton. On pourrait aller plus loin encore : l'absolu n'est pas seulement insaisissable, il est contradictoire. Comment le définit-on en effet? Par l'absence de la limite. L'absolu est donc une notion purement négative; seulement cette notion négative est conçue comme une affirmation, présentée comme une réalité et une substance. L'absolu, pour qui regarde derrière les mots, c'est le néant personnifié, c'est-à-dire la contradiction même. Or l'hégélianisme n'est pas autre chose que la philosophie de ce néant. Ce n'est pas tout enfin. Si le principe de Hegel est vide, sa méthode est ambiguë. Tantôt elle se regarde comme dispensée de rien prouver sous prétexte que l'absolu se sert de preuve à lui-même, tantôt elle se vante de la rigueur de ses procédés. Ici elle nous exhorte à nous jeter à corps perdu dans le courant du système; ailleurs elle affiche la prétention de ne rien tenir pour accordé, et, partant d'une donnée première qui s'impose d'elle-même à l'esprit, elle se fait fort d'en tirer tout ce qui existe avec une nécessité qui est celle des lois de la pensée. Arrêtons-nous à cette prétention, et voyons si cette rigueur de procédé ne serait pas une illusion.

Le point de départ est la notion de l'être, notion entendue d'une manière aussi abstraite que possible, puisqu'elle est identique avec

le non-être, mais notion qui doit en même temps avoir une certaine réalité, puisqu'elle constitue déjà une forme de l'idée, c'est-à-dire de la réalité souveraine. Malheureusement cette réalité de la notion abstraite est précisément ce qui fait question. Jusqu'ici nous avions cru que l'abstraction n'était qu'une abstraction, qu'une idée n'était qu'une idée : je consens bien à admettre le contraire, mais je voudrais ne le faire qu'à bon escient. Nous avions cru en outre qu'une idée supposait un esprit : or il n'y a pas ici d'autre esprit, il n'y a pas d'autre sujet pensant que l'idée elle-même. Voilà donc un terme doublement privé de son sens convenu pour revêtir une signification doublement nouvelle. Et cependant le système repose sur cette acception arbitraire du mot! C'est dire que le système a pour principe une équivoque. On pouvait s'y attendre. Les philosophies de l'absolu nous ont accoutumés à ces artifices de langage. Quand Spinoza déclare que la substance est sa cause à elle-même, il détourne les mots de leur sens propre, puisque le terme de cause, dans le langage reçu, implique entre la cause et l'effet une distinction dont Spinoza ne tient pas compte. Quand une doctrine issue de Schelling, cherchant à éliminer de l'idée de Dieu tout élément de nature et de nécessité, fait de l'être divin une liberté pure, il est évident de nouveau que le mot de liberté est pris dans une acception inconnue, dans un sens contradictoire, puisque ce mot, d'après l'usage établi, implique des motifs, des mobiles, et par conséquent une nature. Quand un penseur original et longtemps méconnu, Schopenhauer, place le principe des choses dans la volonté, et retrouve ce principe jusque dans le monde inorganique, il devient manifeste qu'il équivoque sur les mots, et peut bien entendre par volonté ce que nous appelons une force, mais non cette détermination consciente du moi pour laquelle nous réservons le terme dont il s'agit. Eh bien! il en est de même quand Hegel nous parle de l'idée comme antérieure à la chose. En s'exprimant ainsi, il parle un autre langage que le nôtre, car nous avons toujours entendu par idée une image qui se forme ou une conception qui s'opère dans un esprit. Le fait est qu'on ne peut lire Hegel sans se demander s'il faut le prendre au sérieux, si sa métaphysique entière ne serait pas après tout une vaste métaphore, une personnification, une mythologie.

Accordons toutefois l'idée comme principe et l'être comme point de départ, accordons tout ce que l'on nous demande : le monde au moins sera-t-il expliqué? L'hypothèse paraîtra-t-elle plausible? Loin de là. Hegel fait semblant d'ignorer la réalité et d'y arriver par le développement logique de l'idée; mais au fond il ne fait que découper cette réalité en formules ternaires, labeur à la fois ingénieux et puéril, et qui ne fait illusion à personne. C'est une sco-

lastique d'un nouveau genre; les matériaux de la science sont donnés, donnés ici par l'expérience et par l'histoire : il ne s'agit plus que de les disposer dans le cadre tout fait du système. Cependant la puissante variété des choses ne se laisse pas ranger sous des étiquettes. L'arbitraire ici se trahit partout. Les formules du philosophe sont tour à tour trop larges et trop étroites. Il ne sait que faire des étoiles fixes, mais il construit *à priori* l'histoire évangélique et la constitution politique de la Prusse. Ces clartés sans nombre dont s'illumine la nuit, il n'y voit qu'une dartre sur la face du ciel; en revanche, il nous montre que le Père, le Fils et le Saint-Esprit répondent aux trois divisions de la philosophie, et qu'ils sortent l'un de l'autre conformément aux règles de la dialectique. On admire généralement la richesse de la nature : Hegel, dans cette variété, signale une marque d'impuissance; s'il est difficile de classer les faits, c'est, pense-t-il, que la nature, en réalisant l'idée, n'a pas su la suivre d'assez près. Elle la suit d'assez près cependant, s'il est vrai que l'azote, l'oxygène et l'hydrogène, puis le carbone, forment une série dans laquelle on distingue les trois momens de l'indifférence, de la différence, et du retour ou de l'unité!

Je ne quitterai point ce sujet sans indiquer une conséquence inattendue de la doctrine de Hegel. On sait quel rang cette doctrine assigne à la philosophie comme manifestation spéciale et suprême de l'absolu; mais comment l'absolu se manifeste-t-il dans la philosophie? Ici perce la contradiction logique que nous avons reconnue dans la notion même de l'absolu. L'absolu, étant la négation de la limite, ne peut se réaliser que sous une succession éternelle de formes diverses; il se réalise toujours, et il n'est jamais réalisé, car, s'il était une fois réalisé, il ne serait plus l'absolu. La réalisation de l'absolu par la philosophie n'a donc pas lieu dans une philosophie particulière quelconque, mais dans la suite infinie des systèmes. D'un autre côté, nous ne l'avons pas oublié, la philosophie de l'absolu, c'est l'absolu lui-même se reconnaissant comme tel; il est donc évident que l'absolu s'est réalisé, et, qui plus est, qu'il s'est réalisé dans la philosophie même de Hegel. Or savez-vous ce que cela veut dire? Cela veut dire que cette philosophie est le dernier mot de la philosophie, le dernier mot de l'histoire, le dernier mot de l'univers : conclusion piquante, et qui a été appelée la naïveté, — d'autres ont dit l'ironie du système. Ce qui est certain, c'est que Hegel reste enfermé dans un dilemme : sa philosophie est la philosophie de l'absolu, et par conséquent la philosophie absolue, ou elle ne l'est pas; si elle ne l'est pas, elle manque à ses prétentions, elle s'anéantit; si elle l'est, elle s'anéantit encore, car l'absolu qu'elle nous livre est un absolu compris, un absolu réalisé, un absolu épuisé; ce n'est plus l'absolu.

Le système de Hegel est plein de disparates. C'est un mélange de puissance et de faiblesse. Il attire et repousse tour à tour. Il séduit par la hardiesse de la tentative, par la grandeur de la conception, par la richesse des ressources, par la force soutenue de l'exécution; il scandalise par les violences faites à la réalité, par les tours de passe-passe au moyen desquels l'auteur arrive à ses fins, par la stérilité générale de l'œuvre. L'œuvre est stérile parce qu'elle est contradictoire. Elle l'est dans son essence, elle l'est dans ses termes; on ne peut l'énoncer sans en faire jaillir la contradiction. Pour comprendre Dieu, il faut être Dieu : un enfant aurait pu dire cela à Hegel.

V.

Toute contradiction finit nécessairement par éclater. Les contradictions que renferme la philosophie hégélienne se sont manifestées de plusieurs manières. Les disciples, après la mort du maître, se sont divisés pour suivre des directions opposées, sans cesser pour cela d'invoquer l'autorité de Hegel et de se donner, à l'exclusion les uns des autres, pour ses interprètes authentiques et ses héritiers légitimes. Voilà pour l'école. Quant au système, il a été miné par les élémens discordans qui se livraient bataille en son sein, et il s'est dissous, laissant derrière lui de grandes ruines, un imposant souvenir, mais laissant aussi dans l'esprit public une incurable défiance à l'endroit de la métaphysique.

La philosophie de Hegel, comme toute grande doctrine philosophique, comme celle de Descartes, celle de Kant et celle de Schelling, a étendu son influence sur les diverses sphères du savoir humain. La science en Allemagne est volontiers philosophique, comme la philosophie à son tour, nous l'avons vu par l'exemple de Hegel, se croit tenue d'être encyclopédique. On sait quelle impulsion l'enseignement de Schelling donna à l'étude de la nature; Schubert, Steffens, Oken, pour ne nommer que les plus marquans, étaient au nombre de ses disciples. Quant à l'hégélianisme, c'est le champ de la politique et de la théologie qu'il envahit tout d'abord, et c'est là aussi que ses doctrines se sont brisées en se développant.

La *Philosophie du Droit*, publiée par Hegel en 1820, pourrait s'appeler une philosophie de la politique, ou même une philosophie sociale, puisqu'il y est question de l'état, considéré dans son sens le plus large et le plus élevé. Il faut le dire cependant, cet ouvrage fut regardé comme le principal symptôme de la réaction qui tendait à s'accomplir au sein de la science nouvelle. Hegel, en qui l'on avait salué d'abord le plus hardi des novateurs, semblait maintenant en toutes choses se porter le défenseur de l'ordre établi. Ici en parti-

culier, dans la sphère du droit, il annonçait hautement qu'il cherchait à comprendre les faits en les ramenant à l'idée, mais qu'il ne cherchait qu'à comprendre. Quant à enseigner au monde comment il doit se conduire, ce n'était pas, selon lui, l'affaire du philosophe : la science vient trop tard pour cela. Lorsque la pensée s'empare d'un ordre de faits, le mouvement qui les a produits est parvenu à son terme. « Lorsque l'oiseau de Minerve prend son vol, la nuit est déjà là. » Hegel se trompait sans doute. La politique se compose de deux élémens qu'on ne saurait séparer : ce qui est et ce qui doit être, le fait et la règle, l'usage et l'idée. Sans respect pour le développement historique des peuples, il n'y a que théories stériles et révolutions incessantes; sans idéal rationnel, le droit même nous échappe, car on a beau faire, le droit est une idée et n'est que cela. L'hégélianisme avait raison de reprocher à l'école historique son manque de principe scientifique, et au parti libéral le caractère purement rationnel de ses doctrines; mais il errait à son tour en éliminant de la science l'un de ses élémens constitutifs, et en réduisant la philosophie à n'être qu'une étude spéculative du fait. Il manquait ainsi, lui qui faisait de l'histoire un mouvement, c'est-à-dire un progrès, il manquait du principe même de tout progrès.

Hegel n'aimait pas les révolutions. Celle de 1830, à laquelle il survécut, l'affecta péniblement. Des événemens de ce genre le blessaient doublement. Épris de la réalité, il éprouvait une vive aversion pour les théories abstraites de nos réformateurs modernes. D'un autre côté, les révolutions sont l'interruption violente de ces lois dont il était accoutumé à observer la réalisation, et si ces perturbations finissent toujours, elles aussi, par trouver leur formule, Hegel n'en avait pas moins quelque peine à y reconnaître l'empreinte de la raison. Il en était de lui, à cet égard, comme de Goethe aux prises avec les théories géologiques. Le sentiment intime du poète protestait contre l'hypothèse des soulèvemens volcaniques. Il aimait mieux en croire les neptuniens. Une terre en ébullition, des montagnes sortant brusquement des entrailles du globe, ces crises effroyables de la nature, dérangeaient un esprit amoureux des développemens harmoniques. Si Goethe faisait de la géologie avec ses prédilections, Hegel faisait de la politique avec les siennes. Est-il bien sûr d'ailleurs que ses vues à cet égard aient besoin d'excuse? Le libéralisme a-t-il toujours été si intelligent, a-t-il été toujours si libéral, qu'un philosophe ne puisse le critiquer sans encourir le reproche de méconnaître des aspirations généreuses? Ne s'est-il pas gratuitement compromis en confondant ses intérêts avec ceux des partis révolutionnaires? Il faudra bien que le jour vienne où une politique mûrie par l'expérience jugera la révolution, et y signalera non plus la crise héroïque des peuples, mais le déploiement d'une

force souvent morbide. Ce n'est pas parce qu'une nation est forte qu'elle se soulève, c'est parce qu'elle est faible. Il en est comme d'un homme qui a ses momens d'emportement et d'exaltation précisément parce qu'il ne se possède pas. Une révolution est quelquefois un mal nécessaire, elle est toujours un mal, en ce sens qu'elle est toujours un danger pour la liberté. La société moderne n'aura fondé la liberté que lorsqu'elle aura renoncé à la révolution, et elle n'y renoncera que lorsqu'elle aura repris confiance dans la puissance de l'idée, c'est-à-dire de l'opinion. Hegel au fond ne voulait pas dire autre chose lorsqu'il rappelait aux libéraux de 1820 que « la raison est assez forte pour se réaliser. »

Après cela, il faut bien avouer qu'on retrouve ici, comme dans les autres applications de la doctrine hégélienne, l'ambiguïté signalée plus haut. Oscillant entre la notion d'une réalisation toujours inachevée de la raison et cette autre notion que la philosophie de l'absolu est l'absolu réalisé, Hegel a porté cette contradiction dans la politique. Si d'un côté sa philosophie du droit proclamait, avec la souveraineté de la raison, le principe de toute amélioration sociale, d'un autre côté elle tendait à présenter le gouvernement prussien de la restauration comme la réalisation absolue de la raison. En révélant si bien le sens profond des institutions du moment, elle semblait revendiquer pour ces institutions le droit divin de l'idée. C'est ainsi que Hegel devint le théoricien accrédité du gouvernement de la résistance. Il passait pour l'un des soutiens du ministère Altenstein. Lui-même se complaisait dans ce rôle. Au fond, tout le monde se faisait illusion. Il y avait dans ce système conservateur un autre élément, un élément opposé, celui de l'idéal à réaliser, et cet élément devait finir par se dégager. Gans, le disciple chéri, se brouilla de bonne heure avec son maître. De nos jours, l'avant-garde de l'école est devenue l'avant-garde du parti révolutionnaire. Ainsi l'hégélianisme s'est brisé en mettant au jour ce qu'il portait en soi. Les principes en se développant, les événemens en se produisant, les partis en se divisant, ont trahi la contradiction inhérente du système.

La théologie devint encore plus funeste à l'hégélianisme que la politique. C'est là cependant qu'elle avait d'abord établi le plus solidement son règne. L'esprit naïf et profond de l'Allemagne est naturellement religieux, et toutes les questions, au-delà du Rhin, aboutissent vite à Dieu. La philosophie en particulier y a toujours soutenu les rapports les plus étroits avec la théologie. On n'y croit pas mériter le nom de penseur si l'on ne se préoccupe avant tout des problèmes posés par le christianisme. Hegel s'en était vivement préoccupé. Nous avons vu le rang qu'il assignait à la religion dans le développement des choses. Il la considérait comme l'une des

manifestations supérieures de l'idée, et s'il mettait la philosophie au-dessus, c'était en rappelant qu'elles diffèrent moins l'une de l'autre par les vérités qu'elles enseignent que par la manière dont elles les présentent. Ce sont deux formes de l'absolu, lequel, dans l'une, paraît à l'état d'image, tandis que, dans l'autre, il est arrivé à l'état d'idée.

Cette distinction fit une révolution dans la théologie. Hegel, par un mot magique, semblait avoir concilié tous les adversaires et mis fin à tous les débats. Planant au-dessus des controverses, il attribuait à chaque école sa place et sa valeur relative, il reconnaissait dans chaque opinion un élément de la vérité, et, se faisant ainsi un cortége des partis subjugués et rapprochés, il les entraînait tous ensemble à sa suite dans les régions paisibles de l'absolu. Les anciennes discussions ne paraissaient pas seulement mesquines en face des nouveaux horizons qui s'ouvraient, elles semblaient perdre leur sens. Il s'agissait bien en vérité de discuter sur la révélation, sur la nature de Jésus-Christ, sur les miracles, lorsque tout, — la chose et l'homme, le monde et l'histoire, — était devenu comme des manifestations de Dieu. Rationalistes et orthodoxes recevaient plus qu'ils n'avaient demandé. Ceux-ci apprenaient à ne plus voir l'action divine dans tel ou tel fait, sur tel ou tel point, mais partout et en tout; ceux-là étaient invités à étendre à l'infini les limites de la raison, désormais élevée au rang de principe souverain. Les problèmes n'étaient pas seulement résolus, la position du théologien était éclaircie et assurée. Grâce à la distinction de l'image et de l'idée, il lui était désormais permis en toute bonne conscience d'être savant et de rester chrétien; il pouvait faire de la philosophie dans son cabinet et porter en chaire les doctrines officielles et le langage consacré. Bref, une alliance définitive paraissait scellée entre ces ennemis séculaires, la science et la foi; la religion et la philosophie n'étaient plus des rivales, c'étaient des sœurs.

L'intelligence humaine offrit alors un spectacle singulier. Ainsi qu'il lui arrive d'ordinaire, elle était tombée d'un extrême dans un autre. Inquiète des résultats d'une théorie sceptique, elle s'était jetée dans le dogmatisme le plus aveugle. Elle avait renoncé volontairement, impétueusement, non-seulement à toute preuve, mais à toute règle. La contradiction logique avait cessé d'être un signe du faux pour devenir un élément du vrai. Rien n'était plus admis, à moins qu'on ne pût en dire à la fois le oui et le non. On comprend quelles durent être, surtout entre les mains de disciples fanatiques ou bornés, les conséquences d'une pareille méthode. La pensée avait perdu sa loi. Tout sembla également possible et impossible. Il y eut comme une fièvre de paradoxe. C'était à qui jetterait au sens commun les défis les plus éclatans. Semblables à des enfans en pos-

session d'un nouveau jouet, les théologiens de l'école se plaisaient à faire servir les formules hégéliennes aux plus étranges usages. Les récits les plus merveilleux de la Bible, les subtilités les plus aventurées de la doctrine luthérienne, rien ne les arrêtait. C'était l'époque à laquelle Marheineke, enseignant le dogme à Berlin, divisait son sujet en trois parties d'après les trois personnes de la Trinité, et où M. Gœschel, unissant le dévouement le plus entier aux enseignemens de l'église et la confiance la plus parfaite dans la méthode spéculative, recevait de Hegel lui-même cette approbation empressée que Strauss a appelée un péché contre le Saint-Esprit de la philosophie.

Il ne faut pas croire cependant que Hegel fût de moitié dans ces exagérations. Il n'était coupable que d'équivoque; il avait évité de se prononcer et de se compromettre; il avait reçu avec trop d'empressement les avances de l'orthodoxie; il s'était piqué de paraître conservateur en religion aussi bien qu'en politique. Mais d'un autre côté comment croire à la sincérité de cette attitude? Comment concilier son rôle et ses principes, la prudence de ses livres et les indiscrétions de ses cours, les hardiesses des premiers temps et la timidité de la dernière époque? Le système ne parlait-il point assez clairement? Ne fallait-il pas une grande force d'illusion pour retrouver les dogmes chrétiens dans les évolutions logiques d'un principe sans substance? Le spinozisme dialectique était-il plus conciliable avec la foi que le spinozisme de Spinoza? Voilà les questions qui devaient se poser tôt ou tard.

Il y avait d'ailleurs plus que des équivoques dans la philosophie de Hegel, il y avait des contradictions. On y trouvait sans peine le pour et le contre sur les plus graves problèmes qui puissent passionner un théologien. Jésus-Christ est-il personnellement la manifestation de l'idée dans la sphère de la religion, ou bien l'idée, ici comme ailleurs, se manifeste-t-elle sous une pluralité de formes, dans une multiplicité d'individus entre lesquels le fondateur du christianisme est tout simplement le plus grand que le monde ait encore vu? La religion chrétienne elle-même doit-elle être regardée comme la religion définitive, ou les principes hégéliens n'exigent-ils pas plutôt que le champ de l'avenir soit laissé libre à une série infinie de religions supérieures? Les écrits du maître ne se prononçaient pas catégoriquement. Sous le couvert de cette ambiguïté, toutes les opinions avaient pu s'abriter. Cela dura tant que vécut Hegel. Après sa mort, la discussion ne tarda pas à aborder toutes les difficultés, au risque de partager l'école et de déchirer le système.

La scission éclata d'abord sur un point particulier de la doctrine religieuse. Il est vrai que ce point était capital. Un libraire de Bres-

lau, M. Frédéric Richter, publia en 1833 un écrit dans lequel il se posait en prophète, et proclamait un nouvel évangile, celui de la mort éternelle. Dans cet ouvrage sincère, mais déclamatoire, vulgaire malgré une certaine élévation, l'auteur attaquait la notion de la vie à venir au nom des intérêts les plus sacrés de l'humanité. Rejetant comme autant de paralogismes les divers argumens dont la théologie et la philosophie se sont servies pour prouver à l'homme qu'il ne meurt pas tout entier, repoussant comme abstraite et dépassée l'opposition ordinairement établie entre l'âme et le corps, M. Richter signalait dans la foi à l'immortalité la source de tous les maux qui affligent l'humanité, et conviait l'individu à se contenter de la vie générale, celle de la famille, de la société et de l'église. « Il faut, s'écriait-il, que tout s'efface, jusqu'au nom, jusqu'à la date; il faut que l'esprit individuel se perde entièrement dans l'esprit du monde, s'il veut aspirer à la vie éternelle et à la majesté qui appartient à Dieu seul. »

Richter ne se réclamait pas précisément du nom de Hegel, mais il faisait usage des formules de l'école, et son principal argument lui était fourni par la notion hégélienne de l'individualité. Ce qui est individuel ne peut durer comme tel, parce que l'individu ne peut réaliser l'idée, et par conséquent ne vient au jour que pour faire place à un autre, pour faire nombre dans cet ensemble d'existences particulières dont la totalité seule représente vraiment l'idée. On ne se trompa pas sur la parenté du livre. Il produisit une profonde consternation dans le cénacle. Chacun en voulait au mal-appris dont la main grossière déchirait le voile des plus douces illusions; on se sentait compromis, ce fut un haro universel. MM. Weisse et Gœschel se hâtèrent de chercher dans la logique hégélienne les ressources infinies qu'elle présente pour toutes les thèses et toutes les causes. En général, on chercha à étouffer la discussion sous les injures et les cris d'indignation. C'est ce que le plus spirituel des théologiens modernes a appelé l'assassinat littéraire de Richter. On put croire un instant que le crime avait réussi. Hélas! on était à la veille d'un bien autre scandale. Deux ans après le livre de Richter paraissait celui de Strauss.

Aucun livre dans notre siècle n'a plus eu le caractère d'un événement que la *Vie de Jésus* par Strauss. L'action en a été profonde et dure encore. L'auteur se vantait dernièrement, et avec raison, que, depuis vingt-cinq ans, il ne s'est pas dit ou écrit un mot sur l'histoire évangélique qui ne fût dominé par le souvenir de ce terrible livre. Si l'ébranlement s'est fait sentir dans les pays qui se trouvent le plus en dehors du courant des idées allemandes, si une nouvelle génération frémit encore du coup qui frappa au cœur les croyances de ses pères, on peut imaginer quelle émotion l'ouvrage

de Strauss produisit en Allemagne au moment où il parut; mais, tandis que tout le monde se sentait atteint dans sa foi traditionnelle, la famille hégélienne souffrait plus cruellement encore : elle se voyait compromise de nouveau, et le schisme éclatait pour tout de bon dans son sein.

Pour comprendre toute la signification de la *Vie de Jésus*, il faut connaître l'histoire de ce livre. Hegel personnellement n'aimait pas la critique historique, soit à cause des tendances conservatrices de son caractère, soit parce qu'il ne pouvait plus procéder avec sécurité dans ses opérations philosophiques du moment que les faits étaient mis en discussion. La métaphysique a ceci de commun avec la poésie, qu'elle repousse ce qui tend à déranger son idéal; mais l'autorité de Hegel lui-même et les préoccupations philosophiques dont il avait rempli les esprits n'étaient pas assez puissantes pour arrêter à jamais la critique. En vain cherchait-on à persuader à celle-ci que, le mot du mystère universel étant trouvé, ses services étaient désormais inutiles : il est de l'essence de la critique de ne jamais abdiquer, car elle ne fait qu'un avec l'esprit de l'homme, dont elle est l'énergie même. En particulier, on ne pouvait attendre de la théologie qu'elle suspendît ses immenses travaux et consentît désormais à recevoir sans examen les traditions du passé. Ce n'est pas pour cela qu'elle avait étudié les langues, comparé les textes, compulsé l'histoire, entassé des prodiges de patience et de sagacité. La science qui cherche et qui discute, un moment décréditée, commençait donc à reprendre sa place à côté de celle qui résume et qui construit. Strauss et ses amis, à Tubingue, vers 1830, menaient de front les deux ordres d'études et s'efforçaient de trouver une liaison entre les résultats de la critique et ceux de la philosophie. Ils avaient beau se dire que la religion est une forme inférieure de l'idée, que l'idée, sous sa forme philosophique, offre seule la vérité pure : cette distinction jetait peu de jour sur les difficultés qui les arrêtaient. Les faits évangéliques appartiennent-ils à la forme ou à l'idée? Les miracles dont l'histoire biblique est pleine ont-ils une valeur relative ou une valeur absolue? Jésus-Christ lui-même, sa divinité, sa mission surnaturelle, ne convient-il pas d'en faire abstraction comme d'un symbole pour s'attacher uniquement au sens religieux que ce symbole exprime? Tels sont les problèmes à la solution desquels ces jeunes gens s'appliquaient avec ardeur.

La distinction entre la philosophie et la religion n'ayant pas éclairci leurs doutes, ils eurent recours à une autre formule. Hegel, je l'ai rappelé tout à l'heure, avait enseigné que le propre de l'idée est de se manifester, non pas dans un individu ou dans un fait particulier quelconque, mais dans une suite de manifestations, si bien qu'il était permis de se demander si la série n'en était pas conçue comme infinie,

en d'autres termes, si le propre de l'idée n'est pas de se réaliser toujours sans y jamais parvenir, d'être à la fois éternellement réalisable et irréalisable. Hegel à la vérité s'était montré singulièrement réservé ou incertain quant à l'application de cette loi. Il était difficile de décider si la personne et la vie du fondateur du christianisme étaient, à ses yeux, une manifestation complète ou seulement une manifestation éminente de l'absolu. On ne pouvait guère mieux déterminer si la réalisation de l'idée consistait, à son sens, dans la nature même du Christ ou dans la doctrine que l'église a établie sur ce point, et par conséquent si la réalisation de l'idée, pour lui, était un fait divin ou humain, positif et historique ou intérieur et spirituel, une histoire ou une croyance. Toutefois, si les assertions éparses dans les œuvres de Hegel étaient équivoques, la tendance de ses spéculations ne l'était pas, et c'est à l'esprit général du système ou à ce qu'il prit pour tel que Strauss s'attacha. Il avait d'abord ordonné son sujet d'après la formule consacrée. L'histoire évangélique lui offrait, comme point de départ, l'affirmation première, la foi immédiate et naïve; les hérésies anciennes et la critique moderne jouaient le rôle de cette négation qui suit toute affirmation; enfin la théologie hégélienne représentait la croyance primitive sortie de l'épreuve, la critique revenue à la foi, la conciliation triomphante des contraires. On peut encore distinguer ce plan dans l'ouvrage de Strauss. En effet, si la partie critique a fini par y prendre à peu près toute la place, l'auteur a cependant suivi une méthode qui consiste à partir du récit évangélique comme de l'expression spontanée de la croyance et à poursuivre ensuite cette croyance à travers les négations de la science. D'un autre côté, il a placé à la fin de ses volumes des considérations générales dans lesquelles il s'attache à restaurer ce qu'il a renversé, et, après avoir montré comment la science s'écarte de la foi, à montrer qu'elles ont un fond commun et doivent arriver à se concilier. Ici interviennent les catégories hégéliennes : le Christ a disparu comme personne et comme fait, il demeure comme idée. L'église a vu en lui l'union de Dieu et de l'homme, et l'église ne s'est point trompée; seulement cette union ne s'est pas consommée dans un individu, elle se réalise dans l'humanité. Le Christ est un des hommes dans lesquels l'absolu s'est manifesté de la manière la plus sensible : à cet égard, il reste unique dans l'histoire; mais cela ne veut pas dire que sa doctrine puisse échapper aux modifications que l'esprit humain, en se développant, ne saurait manquer d'y apporter.

Telle était la conclusion philosophique du livre, et tandis que le gros du public s'arrêtait aux procédés critiques de l'auteur, les gens sérieux comprirent que la véritable question, la question menaçante et décisive, était posée dans le dernier chapitre. On se demanda avec

anxiété si ces doctrines étaient véritablement la conséquence légitime de l'enseignement de Hegel. L'école fut mise en demeure de se prononcer, mais elle se divisa sur la réponse à donner. C'est de cette époque que date la classification qui y distinguait une droite, une gauche, un centre, des extrêmes. On devine où siégeait pour le moment l'auteur de la *Vie de Jésus*. Cependant il lui advint bientôt ce que nous avons vu quelquefois arriver dans nos assemblées délibérantes; la gauche se vit débordée par la révolution à laquelle elle avait travaillé, et le radical de la veille devint le modéré du lendemain.

Le monde philosophique en effet n'était pas au bout de ses surprises. Deux ans après l'ouvrage dont je viens de parler, parut un livre qui détourna un moment l'attention de celui de Strauss. L'esprit, l'intention en étaient fort différens; mais l'application des principes hégéliens au christianisme y était plus directe, et le résultat en paraissait plus radical encore. L'auteur, M. Richard Rothe, aujourd'hui professeur à Heidelberg, a une physionomie scientifique assez originale. Issu à la fois du piétisme et de la philosophie spéculative, doué d'une puissance dialectique incontestable et d'une forte imagination, partagé entre le goût d'une science sévère et celui des fantaisies à la Jacob Bœhme, il a transformé la théologie en théosophie. Il est juste d'ajouter que son livre de 1837 ne portait pas encore ce caractère. C'était le premier volume d'une histoire des *Origines de l'église chrétienne*. L'auteur, adoptant avec une espèce d'empressement les théories et les traditions ecclésiastiques du catholicisme, proclamait très haut qu'il n'y a d'église dans le sens propre du mot que là où il y a organisation et unité visible. Il s'efforçait en outre de prouver que les apôtres l'avaient bien entendu ainsi et avaient eux-mêmes, vers l'an 70 de notre ère, donné à la communauté chrétienne la constitution épiscopale que le temps et les besoins ont développée depuis. Toute cette déduction historique était très savante, très subtile, trop subtile peut-être pour porter dans les esprits une conviction entière. Là d'ailleurs n'était pas l'intérêt du livre; il se concentrait dans une introduction qui transportait la question du terrain de l'histoire sur celui de la philosophie. Ici l'auteur reprenait d'avance tout ce qu'il allait accorder dans le reste du volume, et, soumettant la notion même de l'église à une analyse pénétrante, il arrivait à la dissoudre complétement. — Oui, disait-il, il n'y a d'église que celle qui a une constitution, celle qui embrasse la chrétienté dans l'organisme compliqué de ses formes, celle qui traduit aux yeux, par la hiérarchie de ses évêques soumis à un pasteur suprême, l'union mystique des fidèles et l'unité essentielle du corps du Christ; mais en même temps l'église ainsi comprise, ainsi constituée, renferme un germe de mort: elle exprime une idée contradic-

toire, et ce principe de contradiction doit tôt ou tard se montrer, briser l'église et manifester le triomphe de l'Évangile par la ruine même de la société religieuse.

On chercherait longtemps dans le vaste champ de la littérature philosophique allemande avant de trouver un morceau d'une discussion aussi lucide, d'une dialectique aussi pressante que l'introduction du livre de M. Rothe. Une fois d'accord avec l'auteur sur les données premières, il était difficile d'éluder les conséquences auxquelles il entraînait le lecteur. Or ces données, il ne s'en cachait pas, lui étaient fournies par Hegel. Le premier anneau dans la chaîne de sa démonstration était formé par la notion hégélienne de l'état. M. Rothe n'a fait que développer cette notion et la pousser à ses conséquences.

Hegel repousse expressément la notion moderne qui voit dans l'état une institution destinée à protéger les personnes et les propriétés et comme un mal nécessaire qu'il faut soigneusement resserrer dans les limites les plus étroites. L'état, pour Hegel, est un produit de la raison; c'est le monde moral réalisé et organisé. M. Rothe s'est emparé de cette définition, il en a rapproché sa propre définition de la religion, et voici les résultats auxquels il est arrivé. La religion aspire à se soumettre l'homme tout entier, elle tend de sa nature à pénétrer toute la vie intérieure et extérieure du croyant; elle n'est véritable, elle n'est religieuse qu'à la condition tout au moins de poursuivre ce but. Ces prétentions de la religion sont nécessairement aussi celles de l'église, qui n'est autre chose que la religion organisée. Seulement, nous venons de le voir, l'état, en vertu de son idée même, affiche des prétentions semblables. Il est l'humanité personnifiée; il représente et satisfait l'ensemble de nos besoins spirituels, et par conséquent il est essentiellement religieux; il l'est autant et plus que l'église. Voilà donc l'église et l'état en conflit, et cela en vertu de la nature propre de chacun. Que faut-il en conclure? Que l'église, qui est l'organisation de la religion, n'a pas son but en elle-même, mais dans l'état, qu'elle porte en soi le principe de sa dissolution, qu'elle ne peut se réaliser sans se détruire. L'église en effet est la forme du principe religieux en tant que celui-ci lutte encore avec le monde, et par conséquent se trouve encore dans une condition d'imperfection; mais quand la religion remplit le cœur d'un homme, elle n'est plus en lui une sphère particulière de sa vie, elle est le mobile de toutes ses actions et en quelque sorte sa vie tout entière : de même aussi, quand le monde sera converti à l'Évangile, la religion n'y existera plus comme une puissance distincte du monde et engagée dans une lutte avec lui, et dès lors l'église, n'ayant plus de raison d'être comme église, s'absorbera tout

naturellement dans l'état. M. Rothe présente à l'appui de cette thèse le tableau des vicissitudes de l'église. En quelques coups d'un vigoureux pinceau, il nous la fait voir formant à l'origine une société puissante et régulière, portant dans son triomphe les germes de son déclin, frappée au cœur par la réforme du XVI[e] siècle, se divisant, s'affaiblissant, s'anéantissant toujours davantage, tandis que l'état au contraire prend mieux conscience de ses droits et étend ses attributions. Rien n'égale le calme avec lequel l'auteur déroule ces faits, la sereine confiance avec laquelle il conclut à l'anéantissement final de la société des croyans.

Sommes-nous arrivés avec M. Rothe au terme des négations que la philosophie de Hegel portait dans ses flancs, et que l'inexorable logique a successivement tirées au jour? Nullement. Il n'y a plus d'immortalité, plus de Dieu fait homme, plus de société religieuse; mais la religion subsiste encore, et la religion doit tomber à son tour. MM. Richter, Strauss et Rothe l'ont respectée tout en la dépouillant, ils ont même cru la servir; M. Feuerbach va se charger d'en démontrer la vanité. Il n'a pour cela qu'à remonter à la définition hégélienne. Qu'est-ce que la religion, selon Hegel? La religion est un produit et une forme de l'idée; c'est l'idée qui se contemple elle-même, mais qui n'a pas encore pleine conscience de soi, parce que la forme sous laquelle elle se produit ne lui est pas encore adéquate; elle ne sera vraiment et pleinement elle-même que lorsqu'elle aura cessé d'être ce qu'elle est pour devenir pensée spéculative. Or cette idée dont la religion est une forme, cet esprit dont la religion constitue une phase, ce sujet, comme l'appelle Hegel, cet être qui finit par se prendre pour la seule réalité et reconnaître la conscience de soi pour sa propre réalité, cet être, en définitive, c'est l'homme, — l'homme abstrait, l'homme général, mais l'homme. Traduisons maintenant ce langage métaphysique en langage vulgaire, voici à quoi nous arriverons : la religion est une création et une illusion de l'esprit humain; l'homme adore un dieu qu'il a fait lui-même et qu'il a fait à son image; la nature divine n'est autre chose que la nature humaine idéalisée, affranchie de toute limite, et considérée en même temps comme un être réel et personnel. En un mot, et pour me servir d'une expression de M. Feuerbach qui est devenue le résumé de sa doctrine et le drapeau de son parti, la théologie n'est au fond que de l'anthropologie. La religion ignore encore ce qu'elle est, mais elle ne peut tarder à l'apprendre. Cette découverte sera la grande crise de l'histoire du monde. L'illusion une fois dissipée, la morale redeviendra indépendante et prendra une nouvelle force. Au lieu d'aimer Dieu, les hommes s'aimeront les uns les autres. Nous n'aurons plus les sacremens, mais nous retrouverons l'eucharistie dans nos repas et le baptême dans l'usage salutaire

des bains froids! Qu'on ne croie pas que j'exagère; je résume fidèlement les idées que M. Feuerbach exposait en 1841 dans son livre sur l'*Essence du Christianisme*. Ce livre, devenu célèbre, est surtout remarquable par la rigueur avec laquelle il part des prémisses posées par la philosophie moderne. L'auteur n'est pas précisément hégélien, mais il procède de Hegel; l'ouvrage évite comme à dessein d'indiquer sa filiation, mais il est plein des formules que nous connaissons : c'est, pour ainsi parler, Hegel retourné contre lui-même.

Malsain, échauffé, déclamatoire, l'ouvrage de M. Feuerbach a développé la philosophie spéculative, mais en la corrompant. Il l'a jetée hors de ses voies en lui faisant abandonner l'absolu pour le fini, les préoccupations scientifiques pour des intérêts, l'idéalisme pour le naturalisme. Le livre ne pouvait manquer d'être dépassé à son tour. Après le culte du génie, on eut le culte de la chair. Après la loi d'amour, que proclamait encore M. Feuerbach, on eut la loi sacrée de l'égoïsme promulguée par M. Gaspard Schmidt, plus connu sous le pseudonyme de Stirner. La révolution et le socialisme firent invasion dans la doctrine. Les événemens de 1848 en Allemagne eurent ceci de particulier, qu'ils furent comme les saturnales de la philosophie. Arrivés ici, nous ne sommes plus en présence d'une évolution, mais d'une décomposition, d'une fermentation putride. Le plus puissant mouvement de la pensée spéculative a abouti au scandale, à la folie, au néant.

Nous venons de voir l'hégélianisme entrer en conflit avec les instincts libéraux et avec les besoins religieux. Pour rendre complétement compte du travail par l'action duquel il a été insensiblement miné, il faudrait encore signaler les progrès des sciences naturelles, les magnifiques résultats obtenus par la méthode expérimentale, ces grandes découvertes qui, en établissant la sûreté du procédé d'observation, semblent établir par contre-coup l'insuffisance des démonstrations *à priori*. On ne peut se le dissimuler, la philosophie positive, celle qui se borne à observer, à grouper et à réduire en système, tend à envahir la place jadis occupée par la métaphysique, c'est-à-dire par la science qui part de l'idée pour expliquer le monde. Eh bien! l'hégélianisme, par sa perfection même, par la variété des applications qu'il avait tentées, par l'audace avec laquelle il avait entrepris d'expliquer l'univers, l'hégélianisme a contribué à ruiner la confiance des hommes dans la pensée pure. Il a fait faillite, et c'est le positivisme qui a pris la suite de ses affaires.

VI.

Une philosophie n'est jamais renversée par des argumens; on ne la réfute pas, elle se réfute elle-même. Une philosophie est une

hypothèse, et toute hypothèse s'use contre la réalité. Elle ne se superpose jamais exactement aux faits, et il faut bien que le désaccord finisse par se trahir. Tôt ou tard les hommes s'aperçoivent que la solution proposée ne résout point toutes les questions, ne satisfait pas à tous les besoins : on la délaisse alors, quitte à recourir à une autre explication. — Est-ce à dire qu'il ne reste rien de la première? Loin de là. Il serait plus juste de la comparer à la semence dont parle l'Évangile, et qui ne fructifie qu'à la condition de mourir. Comme la cloche qu'a chantée Schiller, elle ne vient au jour si sa forme ne tombe en morceaux. Je l'ai déjà dit, toute philosophie digne de ce nom se compose de deux parties, l'une transitoire, l'autre éternelle; en vivant elle se développe, et en se développant elle se transforme, c'est-à-dire qu'elle abandonne d'elle-même ses élémens inférieurs pour en dégager un petit nombre de vérités dont s'accroît le grand patrimoine de l'humanité. Cette transformation, c'est sa mort, c'est aussi sa résurrection. Seulement, tandis que son esprit est absorbé par l'esprit universel, ce qui reste d'elle sur la terre n'est qu'un squelette desséché et grimaçant. Tout cela est arrivé à l'hégélianisme. Comme doctrine, il a fait son temps; comme système, il n'existe plus qu'à l'état de formule stérile, de ritournelle dialectique. C'est le gobelet du prestidigitateur sous lequel on retrouve ce qu'on y a caché, et rien de plus. La réalité lui a été sévère. Il a été mis à l'épreuve, et il n'a pas résisté. De quelles promesses il avait séduit l'âme humaine, et qu'il les a mal tenues! Oui, il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre que la philosophie ne saurait en expliquer, fût-ce la philosophie de l'absolu. Les questions restent debout devant nous, toujours aussi obscures et aussi menaçantes, et nous, pour les résoudre, nous avons l'espérance de moins et le découragement de plus. Hegel nous apportait l'infini dans une formule, mais l'infini qui se formule n'est pas l'infini. Il n'y a qu'un infini, celui de nos désirs et de nos aspirations, celui de nos besoins et de nos efforts, l'infini de la vérité, de la liberté, de la perfection. Ah! nous satisfaire, ce serait nous limiter. Il est heureux que vous ne le puissiez pas.

Mais si l'hégélianisme s'est usé dans les esprits par un effet du mouvement continuel des choses et de son propre développement, il n'en est pas moins vrai qu'il a laissé au monde plusieurs idées dont on risque d'oublier l'origine, précisément parce qu'elles ont passé dans la substance de l'esprit moderne. Essayons de les découvrir en nous plaçant de nouveau en présence du système, non plus pour en étudier le mécanisme, mais au contraire pour chercher sous l'enveloppe scolastique la pensée vivante et éternelle.

Il y a, je ne veux pas le nier, quelque chose d'étrangement paradoxal dans la conception d'une idée qui est à la fois l'idée et le

sujet pensant, d'un monde qui ressemble à un syllogisme, d'une réalité qui, au rebours des notions les mieux accréditées, est le reflet, l'image, le produit de l'idéal. On croit d'abord, en lisant de pareilles choses, être le jouet d'une mystification. On se demande si l'on a bien compris. La langue de l'auteur assurément n'est pas la nôtre; il doit y avoir quelque secret là-dessous, quelque sens caché. Et en effet il y a un sens caché. Hegel a parlé à sa manière, en symboles, en formules; il a été obscur comme les prophètes, mais comme eux il a eu le regard qui va au fond des choses. Il est de la race de Spinoza, de ces hommes étranges qui tiennent pour réalité ce que nous appelons des apparences, pour apparences ce que nous regardons comme les seules réalités, et qui s'élèvent sans effort et se meuvent sans embarras dans une sphère que les autres hommes croient peuplée de chimères et de fantômes. Il a hardiment soulevé le voile du monde sensible. Il a reconnu que si l'univers est intelligible, c'est qu'il est intelligent; que si l'univers dit quelque chose à l'homme, c'est qu'il a quelque chose de commun avec l'homme; en un mot, que la vraie réalité, la première, ce n'est pas la matière, mais l'esprit. La chose n'est que le corps de l'idée, le phénomène n'est que l'expression de la loi. Hegel a devancé la science contemporaine, qui commence à se demander si la matière ne serait pas tout simplement une force ou un mouvement. Tel est, à le bien prendre, le sens du mémorable axiome qui proclame que tout ce qui est réel est par là même rationnel; mais par cet axiome, le philosophe a en même temps donné aux existences une valeur qu'elles n'avaient pas avant lui, et c'est là ce qu'il faut signaler tout d'abord lorsqu'il s'agit de déterminer les élémens permanens de sa pensée. Il nous a enseigné le respect et l'intelligence des faits. Nous avons appris de lui à reconnaître l'autorité de la réalité. Nous savons aujourd'hui y démêler une idée supérieure, et alors même que nous n'apercevons pas cette idée, nous avons l'assurance qu'elle finira par se manifester. Nouveauté immense! ce qui est a pour nous le droit d'être. Le mot de hasard n'a plus de sens à nos yeux. Nous croyons à la raison universelle et souveraine. Nous y croyons pour l'histoire comme pour la nature. Nous estimons qu'avec des instrumens plus délicats, une observation plus persévérante, un esprit plus souple, nous parviendrons à découvrir les forces qui régissent l'humanité. De là une méthode d'étude et des procédés de critique tout nouveaux. Au lieu de soumettre les faits aux caprices d'une réflexion personnelle, de les ramener à des catégories arbitrairement fixées, nous nous jetons au cœur des réalités que nous voulons connaître. Nous sortons de nous-mêmes pour mieux éprouver la puissance de l'objet; nous nous identifions avec les choses, écoutant leur voix, cherchant à prendre sur le fait le mystère de

leur existence. Nous ne transformons plus le monde à notre image en le ramenant à notre mesure; au contraire, nous nous laissons modifier et façonner par lui. Nous nous livrons à l'évolution des lois immanentes de l'univers, afin de les suivre et de les saisir. Nous les saisissons alors, parce que nous en sommes saisis, portés et emportés par leur courant. Aux yeux du savant moderne, tout est vrai, tout est bien à sa place. La place de chaque chose constitue sa vérité. Ainsi nous comprenons tout parce que nous admettons tout. Nous nous préoccupons moins de ce qui doit être que de ce qui est. La morale, qui est l'abstrait et l'absolu, trouve mal son compte à une indulgence qui est peut-être inséparable de la curiosité. Les caractères s'affaissent pendant que les esprits s'étendent et s'assouplissent. Mais aussi quelle merveilleuse entente de l'histoire! Que le passé revit bien sous nos yeux! La filiation des peuples, la marche des civilisations, le caractère des temps, le génie des langues, le sens des mythologies, l'inspiration des poésies nationales, l'essence des religions, autant de révélations dues à la science moderne. Et comme est notre science, ainsi est notre esthétique. On peut lui reprocher le manque de principes dans l'ancienne acception du mot, mais non pas assurément le manque d'intelligence et de sympathie. Elle aime mieux contempler que juger, — étudier qu'apprécier, — ou, si elle apprécie, c'est en laissant parler et se dérouler le sens intime d'une œuvre. Elle rend à chaque chose son lieu, à chaque lieu sa chose. Elle a renoncé au stérile procédé qui consiste à opposer une forme du beau à une autre, à préférer, à exclure. Elle n'a ni préjugé ni parti pris. Elle croit tout, elle aime tout, elle supporte tout. Elle a une place, dans le panthéon de la beauté, pour l'art païen et l'art chrétien, pour le Parthénon et la cathédrale, pour la sérénité du Grec et pour l'ascétisme du moine, pour la force et pour la grâce, pour l'expression claire et pour le symbole mystérieux, pour le goût et pour la puissance, pour Shakspeare et pour Racine, pour tout ce qui palpite, tout ce qui vit, tout ce qui est. Elle est vaste comme le monde, tolérante comme la nature.

Il est un autre principe qui s'est emparé avec force de l'esprit moderne et qui peut être ramené à Hegel. Je veux parler du principe en vertu duquel une assertion n'est pas plus vraie que l'assertion opposée et aboutit toujours à une contradiction pour s'élever ensuite à une conciliation supérieure. Benjamin Constant exprimait cette loi à sa manière en disant qu'une vérité n'est point complète à moins qu'on n'y ait fait entrer son contraire. La loi de la contradiction, tel est, dans le système que nous avons étudié, le fond de cette dialectique, qui est elle-même l'essence des choses. Qu'est-ce à dire? Que le fait n'est pas isolé, borné, mais indéfini; que la chose ne se termine pas avec elle-même, mais tient à un ensemble; que

tout dans l'univers se touche et s'enchaîne, se limite et se prolonge; cela veut dire en même temps que tout est relatif, ayant son commencement et sa fin, son sens et son but ailleurs qu'en soi; cela veut dire que les jugemens absolus sont faux, parce qu'ils isolent ce qui n'est pas isolé, parce qu'ils fixent ce qui est mobile, parce qu'ils font abstraction du temps, du lieu, du but, de la relation générale et de l'ordre universel.

Eh bien! ne nous y méprenons pas, cette découverte du caractère relatif des vérités est le fait capital de l'histoire de la pensée contemporaine. Il n'est pas d'idée dont la portée soit plus étendue, l'action plus irrésistible, les conséquences plus radicales. Veut-on savoir en quoi la société actuelle diffère surtout des temps qui l'ont précédée et ce qui a creusé entre le moyen âge et nous cet abîme où tant de débris achèvent chaque jour de rouler? Demandez-le à cette conception nouvelle qui ne reconnaît plus que des différences là où nos ancêtres voyaient des contradictions. L'édifice du monde ancien reposait sur la foi à l'absolu. Religion, politique, morale, littérature, tout portait l'empreinte de cette notion. Il n'y avait alors ni doute dans les âmes ni hésitation dans les actes, chacun savait à quoi s'en tenir. On ne connaissait que deux causes dans le monde, celle de Dieu et celle du démon; deux camps parmi les hommes, les bons et les méchans; deux places dans l'éternité, la droite et la gauche du juge. L'erreur était toute ici, la vérité était toute là. Aujourd'hui rien n'est plus pour nous vérité ni erreur, il faut inventer d'autres mots. Nous ne voyons plus partout que degrés et que nuances. Nous admettons jusqu'à l'identité des contraires. Nous ne connaissons plus la religion, mais des religions; la morale, mais des mœurs; les principes, mais des faits. Nous expliquons tout, et, comme on l'a dit, l'esprit finit par approuver tout ce qu'il explique. La vertu moderne se résume dans la tolérance, c'est-à-dire dans une disposition qui eût paru à nos ancêtres le comble de la faiblesse ou de la trahison. Ah! pour moi, je l'avoue, je ne puis considérer la révolution dont je parle, et ce monde ancien qu'un mot a fait crouler, tant d'esprits désorientés, tant de croyances déracinées, tant d'obscurité et de deuil dans les cœurs, la fin de tant de choses fortes et grandes, je ne puis penser à tout cela sans me rappeler cette voix qui retentit jadis sur les mers et annonça aux hommes éperdus que le grand Pan était mort. « Auquel cri, raconte Pantagruel, tous furent épouvantés. Et n'étoit encore achevé le dernier mot quand furent entendus grands soupirs, grandes lamentations et effrois en terre, non d'une personne seule, mais de plusieurs. » Oui, la voix a de nouveau résonné à travers les espaces pour nous annoncer la fin d'un autre âge, le dernier soupir d'un autre dieu : l'absolu est mort dans les âmes, et qui le ressuscitera?

Mais Hegel n'en est pas resté là; il ne s'est pas contenté d'établir la loi de la contradiction; la contradiction dont il parle est le principe d'un mouvement, et ce mouvement n'est pas seulement l'évolution des choses, il en est le fond. C'est dire que rien n'existe, ou que l'existence est un simple devenir. La chose, le fait, n'ont qu'une réalité fugitive, une réalité qui consiste dans leur disparition aussi bien que dans leur apparition, une réalité qui se produit pour être niée aussitôt qu'affirmée. Tout n'est que relatif, disions-nous tout à l'heure; il faut ajouter maintenant : tout n'est que relation. Vérité importune pour l'homme qui, dans le fatal courant où il est plongé, voudrait trouver un point fixe, s'arrêter un instant, se faire illusion sur la vanité des choses! Vérité féconde pour la science, qui lui doit une intelligence nouvelle de la réalité, une intuition infiniment plus pénétrante du jeu des forces qui composent le monde. C'est ce principe qui a fait de l'histoire une science et de toutes les sciences une histoire. C'est en vertu de ce principe qu'il n'y a plus de philosophie, mais des philosophies qui se succèdent, qui se complètent en se succédant, et dont chacune représente, avec un élément du vrai, une phase du développement de la pensée universelle. Ainsi la science s'organise elle-même et porte en soi sa critique. La classification rationnelle des systèmes est leur succession, et le seul jugement équitable et utile qu'on puisse passer sur eux est celui qu'ils passent sur eux-mêmes en se transformant. Le vrai n'est plus vrai en soi. Ce n'est plus une quantité fixe qu'il s'agit de dégager, un objet rond ou carré qu'on puisse tenir dans la main. Le vrai, le beau, le juste même se font perpétuellement; ils sont à jamais en train de se constituer, parce qu'ils ne sont autre chose que l'esprit humain, qui, en se déployant, se retrouve et se reconnaît.

L'hégélianisme a pu sans doute, dans l'enivrement qui accompagne les grandes conquêtes de la pensée, s'imaginer qu'il était le dernier mot de la science; mais il a été soumis comme tout le reste aux lois générales qu'il a le mérite d'avoir reconnues. S'il reste un grand fait, s'il convient de le considérer comme l'un des efforts les plus extraordinaires de l'esprit de l'homme, il n'en portait pas moins en soi ce germe de contradiction qui se développe au sein de tout ce qui est pour le transformer en le détruisant. Il a été entraîné, comme tout le reste, dans le vaste courant dont il a réussi à mesurer la force et à déterminer la direction. Les pensées élevées ou profondes que nous lui devons, c'est en périssant comme système qu'il les a dégagées et nous les a livrées. De toute sa laborieuse construction du monde, que reste-t-il? Deux ou trois idées que l'humanité s'est appropriées. Eh quoi! n'est-ce pas assez pour la gloire d'un philosophe, pour celle du pays et du siècle qui l'ont vu naître?

EDMOND SCHERER.

LA

NATIONALITÉ BRETONNE

DANS L'UNITÉ FRANÇAISE

DE 1532 A 1789.

Après avoir étudié la Bretagne dans le long cours de sa vie nationale (1), il reste à la montrer conservant au sein de la grande unité française ses lois, ses libertés et ses mœurs, comme ces fleuves au lit profond qui, perdus dans l'Océan, y gardent longtemps encore la couleur et la transparence de leurs eaux. Quelles luttes constitutionnelles n'eut-elle pas à soutenir, malgré l'évidence de ses titres, et à quelles extrémités ne dut pas conduire durant trois siècles l'antagonisme permanent de la liberté provinciale contre l'arbitraire ministériel, devenu le principe même de l'institution monarchique! Se figure-t-on bien en effet des rois tels que François I[er], Henri IV, Louis XIV, des ministres tels que le chancelier Duprat, le cardinal de Richelieu, Colbert, Choiseul et d'Aiguillon, obligés de s'arrêter devant les articles d'un contrat bilatéral, de subordonner leurs plus vastes combinaisons à des votes incertains ou à des résistances locales? Pressent-on bien ce que dut être, de 1532 à 1789, pour le pouvoir absolu, cette administration des états de Bretagne, à laquelle une loyauté constante envers la couronne n'ôtait jamais complétement aux yeux du pouvoir les allures de la faction, parce qu'elle contrariait le cours du grand mouvement centralisateur?

La plupart des gouverneurs envoyés en Bretagne depuis la réu-

(1) Voyez, sur les temps qui ont précédé la réunion, les études sur *Pierre Landais*, dont celle-ci forme le complément, dans la *Revue* du 15 novembre et du 1[er] décembre 1860.

nion affichèrent l'ignorance la plus profonde, quelquefois le dédain le plus imprudent, des droits de cette province et des conditions antérieures de son existence historique. A ces agressions, qui revêtirent tour à tour les formes de la violence et celles de la fatuité, ce pays répondit par une longanimité admirable. Il n'abdiqua pas plus ses libertés sous le despotisme du XVII[e] siècle qu'il ne songea, quoi qu'en aient pu dire des écrivains mal informés, à profiter de la crise religieuse du siècle précédent afin de se séparer de la France. Si mes lecteurs ont compris qu'un écrivain breton attachât quelque prix à réhabiliter la mémoire d'un ministre méconnu, ils trouveront plus naturel encore, j'ose le penser, qu'il mette en relief la prudente fermeté d'un peuple à qui la violation des priviléges le plus authentiquement garantis ne fit jamais dépasser les bornes de la résistance légale. Avant de l'établir, je dois exposer dans quelles conditions s'opéra la réunion du duché avec le royaume.

I.

Lorsque le 6 décembre 1491 la duchesse Anne consentit enfin à donner sa main au roi Charles VIII dans la chapelle du château de Langeais, son pays était envahi, ses places étaient occupées par des garnisons françaises, et dans sa cour l'infortunée princesse n'avait pas moins à redouter la trahison que la violence. Sauver son honneur de souveraine en remplaçant sur son front, par la couronne royale, le bandeau ducal, pour jamais brisé, c'était là tout ce que pouvait faire alors la faible héritière des rois bretons. La position ne comportait pas d'exigences, et la Bretagne n'en eut aucune. Le contrat signé le jour même de la cérémonie religieuse impliquait le transfert pur et simple de tous les droits de la princesse à son royal époux, et par ordre de primogéniture, selon la loi française, aux enfans issus de leur union, de telle sorte que le duché, devenu partie intégrante et indivisible de la monarchie, devait suivre la destinée de celle-ci. Une seule réserve était faite pour le cas où le roi viendrait à mourir avant la reine sans laisser d'enfans de leur mariage : dans ce cas, qui vint précisément à se produire, la reine devait reprendre en Bretagne le plein exercice de ses droits de souveraineté, mais sous l'expresse condition de vivre dans le veuvage, à moins qu'il ne lui convînt d'épouser le nouveau roi ou le plus proche héritier de celui-ci (1).

Rédigé avec la promptitude et le secret qui avaient présidé au

(1) Contrat de mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. — *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 715.

mariage lui-même, le contrat ne stipulait aucune sorte de garantie pour les sujets de la reine-duchesse. Ce fut seulement six mois plus tard que, sur les très respectueuses remontrances des états de Bretagne, convoqués par le roi Charles VIII, ce prince consentit à accorder aux Bretons certains articles, d'une rédaction assez vague d'ailleurs, qui portaient le caractère d'un octroi spontané et nullement celui d'un engagement réciproque. Ces articles, au nombre de quatre, embrassaient la distribution de la justice, qui devait continuer d'être rendue par les tribunaux de la province, sauf le cas d'appel pour faux jugement ou déni de justice, et la levée des fouages, aides ou subsides, laquelle, disait le roi avec une grande réserve d'expressions, continuerait d'être opérée « en la forme et manière que les ducs de Bretaigne avoient accoutumé de faire le temps passé (1). »

Si le peuple breton n'avait eu que le premier contrat de mariage de la duchesse Anne à opposer aux ministres du bon plaisir et aux entreprises des hommes de cour chargés de représenter à Rennes le roi de France, un pareil rempart n'aurait donc pas été fort solide, et l'on ne voit pas comment cette province aurait pu se refuser à suivre le sort des autres; mais le cours des événemens ne tarda pas à provoquer un changement sensible dans la situation respective de la Bretagne et de la France. Charles VIII étant mort subitement en 1498, après avoir perdu ses quatre enfans, décédés en bas âge, la reine de France redevint tout à coup duchesse de Bretagne aux termes de son contrat de mariage, et le duché, reposé des longues guerres qui l'avaient épuisé, délivré de l'occupation étrangère et rentré dans l'entière possession de ses ressources, se retrouva en mesure de traiter avec le royaume sur un pied d'égalité. Le mariage de la reine veuve avec le successeur du feu roi était trop ardemment souhaité par Louis XII, trop conforme d'ailleurs aux intérêts politiques de ses sujets, pour que la duchesse, utilisant le changement de situation qui lui permettait de dicter des conditions à son tour, n'en fît pas profiter une ambition surexcitée par les longues épreuves de sa vie.

Brantôme a tracé de notre bonne reine Anne un tableau d'une vérité saisissante. Chacun la voit charmante sans vraie beauté, d'une suprême élégance malgré sa petite taille et l'inégalité sensible de sa marche; on la suit heure par heure en son beau château de Blois, traversant chaque matin *le perche aux Bretons* (2) pour échanger avec ses fidèles gentilshommes de longs regards de reconnaissance,

(1) Articles accordés aux Bretons par le roi sur la remontrance des trois états, 7 juillet 1492. — *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 728.

(2) Nom donné à une terrasse du château attenante à la chapelle.

édifiant chaque soir par sa conversation le cercle de ses demoiselles d'honneur, lisant du grec, bardant ses lettres de vers latins, prenant plaisir à recevoir les ambassadeurs, afin de répondre à chacun dans sa langue. On l'aime jusque dans ses fautes; on pardonne à l'exaltation de sa foi l'âpreté de ses poursuites contre les Juifs, à l'orgueil du sang son acharnement contre le maréchal de Gié, qui, né son sujet, tenta de l'empêcher de redevenir souveraine. Dans ce caractère exalté et naïf, dans ce doux entêtement, il y a je ne sais quelle grâce forte et suave à travers laquelle apparaît une pointe anticipée du bel esprit de l'hôtel de Rambouillet et de l'austérité de Port-Royal.

Cette gracieuse femme n'avait pu entretenir pour Charles VIII, son vainqueur difforme et brutal, que des sentimens où le devoir tenait plus de place que la tendresse. Il allait en être tout autrement dans une seconde union. Sans faire remonter au premier voyage du duc d'Orléans en Bretagne la romanesque histoire de ses amours, il y a certes tout lieu de croire que le premier prince du sang avait subi depuis longtemps le doux empire qu'Anne, sans le chercher, exerçait autour d'elle, et qu'après le décès de son époux, la reine n'eut aucun effort à faire, quoi qu'en puisse dire Brantôme, *pour fomenter encore ses anciens sentimens dans sa poitrine échauffée.* Ayant résolu de mettre à profit une passion qu'elle n'ignorait pas, elle partit pour la Bretagne sans laisser pénétrer ses véritables intentions, et réclama immédiatement, à titre de souveraine indépendante, le départ des troupes françaises. Elle munit de garnisons et de commandans sûrs toutes les places de son duché, et attendit avec confiance au château de Nantes les ouvertures du nouveau roi. Cette diplomatie, où l'amour du roi promit tout à l'ambition de la reine, marcha aussi vite que si la télégraphie électrique avait été déjà trouvée. Après quatre mois de veuvage, Anne avait pris l'engagement d'épouser Louis XII sitôt que ce prince aurait pu faire dissoudre son premier mariage, qui remontait à dix-huit années (1), et le roi, tout entier à cette douce perspective, s'inquiétant beaucoup moins que la reine-duchesse de la question politique, la laissa maîtresse de régler à son gré ce qui concernait le sort et l'avenir de cette Bretagne, qui l'avait trop bien accueilli dans ses épreuves pour qu'il lui disputât aucun avantage dans la plénitude de son bonheur.

Si le premier contrat de mariage de la duchesse avait été rédigé dans la pensée de confondre la Bretagne avec le domaine de la couronne et de soumettre les Bretons au droit commun, le second fut in-

(1) La mort de Charles VIII est du 17 avril 1498; l'engagement d'Anne de Bretagne est du 18 août. — Voyez les *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 794.

spiré par une idée toute contraire. Le but que se proposèrent les négociateurs choisis par la princesse, et qu'ils atteignirent sans résistance, tant elle avait su profiter de ses avantages, fut de séparer l'administration des deux pays, et de reconstituer, à la mort des époux, l'ancien duché dans les conditions mêmes où il avait été antérieurement placé vis-à-vis de la monarchie. L'art. 1[er] du contrat disposait en effet qu'à la mort du dernier survivant, la souveraineté de la Bretagne appartiendrait non au premier, mais au second fils issu de l'union du roi avec la duchesse, aux filles à défaut de mâles, et, à défaut d'enfans, aux héritiers collatéraux de la reine-duchesse (1). Louis XII n'était donc qu'usufruitier du duché; il n'obtenait sa femme qu'au prix de la plus importante province de ses états, et sa tendresse conjugale venait rendre inutile le travail de plusieurs siècles. Anne se réserva d'ailleurs l'administration de son duché, car le roi lui reconnut le droit d'y nommer à toutes les charges vacantes, dont les lettres et provisions devaient être scellées en Bretagne même. Enfin, quelques jours après le royal hyménée, célébré à Nantes par la volonté expresse de la reine, des concessions plus importantes encore étaient faites à la province.

Un édit solennel (2) stipulait « qu'aucune loi ou constitution ne serait faite au pays de Bretaigne, fors en la manière accoutumée par les rois et ducs. » Et sur sa foi et parole de roi Louis XII s'engageait « à garder ce pays en tous ses droits et libertés, à ne rien changer qu'avec le consentement des états en ses franchises, usaiges, coutumes, tant au faict de l'église, de la justice, comme chancellerie, conseil, parlement, chambre des comptes, trésorerie, etc. » Aucun impôt, sous quelque forme que ce pût être, ne pouvait être levé en Bretagne que du consentement des états; l'assentiment de ceux-ci était également nécessaire pour que la noblesse bretonne fût obligée de servir le roi à la guerre hors de la province. « Nous voulons et entendons ne tirer les nobles hors du dict pays, fors en cas de grande et extrême nécessité. » Enfin il était établi que tous les bénéfices religieux de la province seraient exclusivement conférés à des sujets bretons. L'ensemble de ces actes constituait manifestement une séparation administrative pour le présent, il préparait une séparation politique pour l'avenir. Si Louis XII peut et doit certainement être blâmé de les avoir consentis, ces articles ne formaient pas moins entre la province et la couronne des titres aussi sacrés que peuvent l'être toutes les conventions internationales.

L'opinion publique ne s'était guère préoccupée de ces conven-

(1) Traité de mariage entre Louis XII et Anne de Bretagne, du 7 janvier 1498. *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 813.

(2) Voyez le texte de ces articles dans les *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 815.

tions matrimoniales au moment où elles étaient signées à Nantes, parce qu'on en ignorait alors la portée précise; mais sitôt que le royaume se trouva en présence d'une application éventuelle du contrat, l'émotion fut générale, et malgré toute la tendresse qu'il portait à *sa Bretonne*, le bon Louis XII, obsédé de remontrances, se vit contraint de calmer les alarmes de ses fidèles sujets, justement effrayés de voir se relever le formidable boulevard à l'abri duquel l'Angleterre avait si longtemps menacé la France. Deux filles seulement étaient nées de l'union de ce prince avec Anne de Bretagne. Claude, l'aînée d'entre elles, était donc appelée, en vertu de l'acte de 1498, à hériter du duché maternel, et le roi le reconnaissait si bien que de 1501 à 1505 il signa trois traités successifs par lesquels il promettait la main de cette princesse au jeune Charles de Luxembourg, futur héritier des maisons d'Autriche, de Bourgogne et d'Espagne, en assignant pour dot à sa fille le duché de Bretagne avec diverses autres provinces. Les états-généraux se firent en 1506 les organes de l'inquiétude universelle, et le roi dut renoncer à un projet qui, s'il avait été accompli, aurait ajouté la Bretagne aux vastes domaines de Charles-Quint. Les états firent plus : dans une pensée contraire à celle qu'ils venaient de faire échouer, et afin d'assurer l'union de la Bretagne à la couronne, ils recommandèrent très vivement le mariage de la future héritière du duché avec François, comte d'Angoulême, héritier présomptif du trône. Louis XII dut déférer à ce vœu si légitime en effet, et, bravant pour la première fois les résistances prononcées d'Anne de Bretagne, il fit célébrer, aux applaudissemens de tout le royaume, les fiançailles des deux enfans royaux (1). La reine-duchesse voyait avec une sorte de désespoir une mesure dont le but était de resserrer entre son pays et la France le lien politique qu'elle avait fait tant d'efforts pour relâcher; de plus, cette noble femme, qui aurait possédé toutes les vertus, nous dit Brantôme, *n'était le si de la vengeance*, ne pouvait se résigner à recevoir pour gendre le fils de la comtesse d'Angoulême, son implacable ennemie. Dans l'impuissance d'empêcher ce mariage, elle ne songea désormais qu'à en retarder l'accomplissement, qui n'eut lieu qu'en 1514, trois mois après la mort de la reine.

Tant que vécut la duchesse Anne, la Bretagne fut comblée de ses bienfaits et de ceux de Louis XII, qui, en oubliant les injures, n'oubliait point les services rendus au duc d'Orléans. Cette province ne s'inquiétait donc en aucune façon du changement, très peu sensible

(1) Traité de mariage de François de Valois avec Madame Claude de France, 26 mai 1506. — *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 878.

d'ailleurs, introduit dans sa condition politique. Sa souveraine gouvernait du château de Blois, aussi bien que du château de Nantes, le cher pays qu'elle vint plusieurs fois visiter. C'est à cette période de sa vie que remontent les excursions de la reine-duchesse, par des sentiers à peine frayés, jusqu'aux villages les plus reculés de la péninsule, ses pèlerinages aux sanctuaires ornés par ses dons et doublement consacrés par sa présence. Durant l'année qui sépara la mort du roi de celle de la reine, Louis XII, aux termes de son contrat de mariage, conserva l'usufruit du duché. Le 1er janvier 1515, jour du décès de ce prince, la pleine souveraineté de la Bretagne passa aux mains de Mme Claude, devenue seule duchesse du chef de sa mère, et cette princesse remit, trois mois après, l'usufruit du duché au roi François Ier, son époux, « pour en jouir son dict seigneur et mari la vie durant de celui-ci, et être réputé et tenu vrai duc de Bretaigne, comte de Nantes (1). » Enfin par son testament, probablement écrit en l'année 1524, qui fut celle de sa mort, la reine Claude légua la propriété du duché de Bretagne au dauphin, son fils aîné, après en avoir attribué de nouveau l'usufruit à François Ier.

Claude avait laissé deux fils : en appelant à la succession ducale l'aîné de ces princes, héritier de la couronne de France, elle avait dérogé dans sa disposition principale au contrat de mariage de sa mère, qui, afin d'assurer dans l'avenir la séparation de la Bretagne, avait attribué cette province au puîné. D'après les historiens bretons, le testament de Claude contraria beaucoup la province; toutefois les états ne crurent devoir adresser aucune réclamation à la couronne, soit que les idées favorables à l'union eussent depuis trente ans gagné du terrain, soit que ce généreux pays ne voulût pas aggraver les périls de la France dans une crise où l'existence de la monarchie était en question. C'était à l'heure de nos héroïques revers en Italie et au plus fort de la lutte soutenue contre Charles-Quint. Notre vieux d'Argentré, malgré ses antipathies contre la France, a enregistré avec une sorte de patriotique orgueil le nom des guerriers bretons qui partagèrent à Pavie la captivité de François Ier (2). En de pareils temps, des gentilshommes ne pouvaient en effet arguer du droit écrit de ne pas combattre hors des limites de la province. N'y avait-il pas d'ailleurs, pour eux comme pour la France, *extrême nécessité* d'honneur? La noblesse bretonne ne marchanda pas son or plus que son sang : elle concourut pour une large part au paiement de la rançon du monarque, et lorsqu'il fallut acquitter, par l'impôt du vingtième, celle des princes demeurés en ota-

(1) Don du duché de Bretaigne fait à vie par la reine Claude au roi François Ier, du 22 avril 1515. — *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 939.

(2) *Histoire de Bretaigne*, liv. XII, ch. 69.

ges à Madrid, elle témoigna une égale bonne volonté. Seulement, afin de constater que son concours financier était l'effet tout spontané de son dévouement, et point du tout le résultat d'une obligation qu'elle se refusait à reconnaître, il fut arrêté que les nobles et les propriétaires de terres nobles apporteraient la vingtième partie de leurs revenus au lieu qui leur serait indiqué, et qu'après avoir attesté par serment que la somme apportée représentait bien ce vingtième, ils la déposeraient eux-mêmes dans un coffre scellé; qu'enfin le produit de cette collecte ainsi faite dans les neuf diocèses serait adressé directement au roi, sans passer par les mains d'aucun de ses agens (1). Ainsi, sans que la couronne y perdît rien, la noblesse bretonne sauvegarda ses droits et ceux de la province.

Cependant l'urgence d'une mesure décisive apparaissait de plus en plus. Formé par de cruelles épreuves, le bon sens public demandait s'il n'était pas beaucoup plus important pour la France de conserver la Bretagne que de poursuivre des conquêtes en Italie. La donation testamentaire faite au dauphin par la reine Claude ne garantissait point l'avenir, et n'avait pas été d'ailleurs régulièrement ratifiée par les états de la province. Le chancelier Duprat entreprit de mener à bonne fin l'union définitive du duché avec la couronne, et crut possible de l'obtenir à trois conditions : se faire secrètement et à prix d'or des créatures dans les trois ordres; susciter la proposition dans le sein même des états, afin de sauvegarder leur amour-propre; enfin garantir par les plus larges stipulations les droits et les priviléges de la province, de manière qu'en perdant définitivement son autonomie politique, la Bretagne eût au moins la certitude de conserver son autonomie administrative. Le chancelier, très propre à une négociation de ce genre, noua des rapports étroits avec le président Des Déserts, homme fort influent dans le tiers et dans la noblesse, ainsi qu'avec Pierre d'Argentré, sénéchal de Rennes, père et prédécesseur de l'historien.

Voici les très solides argumens du père résumés par le fils avec une répugnance assez mal dissimulée : « Tant qu'il y auroit chef en Bretaigne, ne falloit espérer nulle paix; et continuant la guerre, la Bretaigne estoit un camp, et terre de frontière pour estre pillée de l'Anglois et des François et de leurs associés. Quant aux priviléges du pays et des seigneurs, il y avoit moyen de s'en mettre en sûreté en stipulant une assurance des libertés et priviléges de tous estats, et *en prendre lettres;* que les princes du pays ne laissoient de lever des tailles et impositions comme l'étranger, et plus encore s'ils estoient nécessités de soutenir des guerres contre les plus puissans;

(1) *Histoire* de dom Taillandier, liv. XVII, p. 251.

que jamais les seigneurs du pays n'avoient eu tant d'affection aux ducs, au passé, qu'il n'y eust toujours quelqu'un d'eux qui pour ses commodités particulières ne s'adjoignist au parti du roy. Qui n'avoit ouï ou lu cela dont la mémoire estoit encore fraische? Que le roy de France estoit un grand roy qui ne souffriroit jamais cet angle de pays en repos s'il n'en estoit seigneur irrévocable, et qu'au vrai dire l'assurance de la paix que l'on pouvoit avoir par l'union estoit à préférer à tout ce qu'on sçauroit dire et opposer (1). » Telle était en effet la vraie morale politique à tirer des longues annales bretonnes : la péninsule devait appartenir à la France sous peine de devenir aux mains de l'Angleterre une sorte de Portugal, où une indépendance nominale aurait à peine voilé les plus tristes réalités de la sujétion. Chaudement commentées par le président Des Déserts, ces bonnes raisons finirent par triompher de toutes les résistances aux états de Vannes. François Ier, conduisant avec lui le dauphin duc de Bretagne, était venu de sa personne dans le duché pour avancer cette grande affaire, et la fascination exercée par sa bonne grâce ne contribua pas peu à l'heureuse issue de la négociation qui assura la perpétuité de l'œuvre commencée par Charles VIII et compromise par Louis XII. Le 4 août 1532, les trois états, étant tombés d'accord après de longues et orageuses délibérations, présentèrent au roi une requête afin d'unir à tout jamais le duché de Bretagne à la couronne, à la condition expresse que le roi s'engagerait *à conserver tous les droits, privilèges et libertés de la province*, et que le dauphin, entrant à Rennes comme duc de Bretagne, y prêterait le même serment. La requête des états fut acceptée par le roi dans les termes mêmes où elle lui avait été présentée, et afin de confirmer d'une manière à la fois plus éclatante et plus précise les engagemens pris par la couronne, François Ier les consigna dans des lettres-patentes (2).

L'édit de François Ier, se référant à tous les actes antérieurs, maintenait en pleine vigueur, sauf ce qui se rapportait à la succession ducale, tous les articles énoncés au contrat de mariage d'Anne de Bretagne avec Louis XII. La puissance législative continuait donc d'appartenir en Bretagne aux états, et la puissance judiciaire au parlement, sauf les cas d'appel déterminés; les impôts ne pouvaient y être consentis que par les trois ordres périodiquement assemblés. Il était même certaines contributions indirectes, connues sous le nom des *billots*, exclusivement affectées à des besoins locaux spécifiés; enfin aux termes des articles consentis par Louis XII, articles que

(1) *Histoire de Bretaigne*, liv. XII, ch. 70.

(2) Voyez l'édit de François Ier et l'acte intitulé *Confirmation des priviléges de Bretagne*, août 1532. — *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 999 et suiv.

l'honneur breton interdit d'ailleurs à la noblesse d'invoquer jamais, les gentilshommes demeuraient libres de ne pas suivre le roi à la guerre au-delà des frontières, et les bénéfices ecclésiastiques de la province ne pouvaient être conférés qu'à des sujets bretons. Tel était le gouvernement que François I[er] et le chancelier Duprat promettaient solennellement à la Bretagne au moment où ils détruisaient en France la monarchie des états et où se fondait sur la violence et la vénalité le régime du bon plaisir! On préparait à Vannes une ère parlementaire, à Fontainebleau le gouvernement de M[me] de Pompadour!

II.

Quoi qu'il en soit, la Bretagne prit au sérieux les promesses royales : à partir de ce jour, la monarchie française put en échange compter sur son dévouement inaltérable. Dans les deux siècles et demi qui séparent la date de 1532 de celle de 1789, il ne se rencontre pas une occasion où cette grande province ait hésité sur ses devoirs envers la France, où même elle ait eu la pensée de se prévaloir de ce qu'il y avait dans les engagemens contractés envers elle de dispositions incompatibles avec la sûreté et la grandeur du royaume; elle demeura toujours en effet, jusque dans ses revendications les plus chaleureuses, fort au-dessous de ses droits et de ses titres. Aux temps même les plus critiques du XVI[e] siècle, lorsque la population bretonne, demeurée profondément catholique malgré l'invasion de la réforme, s'arma presque tout entière pour prévenir l'établissement d'une royauté protestante, la Bretagne n'accueillit pas un moment, malgré l'insidieuse habileté d'un gouverneur traître à la couronne qui l'avait choisi, la pensée de reprendre une indépendance dont un demi-siècle seulement la séparait, et les *ligueurs* n'y repoussèrent pas avec moins d'énergie que les *royaux* les efforts persévérans tentés par la maison de Lorraine et par l'Espagne pour détacher cette province de la France. Durant les guerres de religion, le peuple breton déploya, au paroxysme le plus animé de la lutte, une rectitude d'esprit politique qu'il est bon de faire connaître et légitime d'honorer. Plus tard, d'amers débats, prolongés jusqu'à l'ouverture de la révolution française, s'engagèrent encore entre les états de Bretagne et la couronne. Et comment pouvait-il en être autrement lorsque la charte donnée par la reine Anne en 1498 afin de préparer la séparation du duché était devenue, en 1532, le texte même de l'acte d'union avec la monarchie? Mais si vifs qu'aient été ces conflits, ils n'ont jamais suscité dans la péninsule ni une pensée hostile à l'unité de la monarchie, ni un regret

pour la grande œuvre consommée par François Ier. Pour qualifier les embarras de ce mariage réglé par un contrat d'une exécution quasi impossible, je dirai volontiers que la Bretagne et la France furent deux conjoints souvent brouillés pour des questions d'intérêt, mais desquels le devoir et l'affection éloignèrent jusqu'à la pensée du divorce, même aux jours les plus difficiles : un très rapide exposé des faits suffira pour le prouver.

Le temps qui s'écoula entre le règne de François Ier et l'ouverture de celui de Henri III peut être compté au nombre des périodes les plus heureuses traversées par cette province : ses droits furent généralement respectés, les réclamations de ses états presque toujours accueillies par la couronne. Il n'en pouvait guère être autrement lorsque le pouvoir, toujours menacé par les grandes factions de cour, avait un si pressant intérêt à se ménager l'obéissance d'une importante province. A l'avantage de conserver son vieux gouvernement, la Bretagne avait donc joint celui de voir, depuis l'union, s'élargir l'horizon de toutes ses perspectives, et la fortune de plusieurs de ses fils avait grandi avec le théâtre sur lequel se déployait leur activité. Deux gouverneurs du sang de Penthièvre, le duc d'Étampes et le vicomte de Martigues, représentèrent successivement la France dans ce pays jusqu'au règne de Charles IX, et grâce à la modération de l'un comme à la fermeté de l'autre, la Bretagne traversa dans une sorte de tranquillité relative la première époque des guerres civiles.

La réforme avait à peine effleuré ce pays : elle n'avait entamé ni la foi robuste de ses paysans, ni celle de sa noblesse, toujours en parfait accord de sentimens avec la population rurale. La bourgeoisie ne s'y était guère montrée plus favorable, et les huguenots n'auraient jamais pris pied en Bretagne, si les grandes maisons dont le nom est étroitement associé à la perte de son indépendance n'avaient embrassé les opinions nouvelles par l'effet de cette affinité qui associa dans presque toute l'Europe la cause du protestantisme avec celle de la haute féodalité. Dandelot, frère de l'amiral de Coligny, avait épousé l'héritière de Rieux, et des possessions territoriales immenses avaient assuré en Bretagne à ce seigneur une influence expliquée d'ailleurs par d'éminentes qualités personnelles. Il était de plus beau-père et tuteur du jeune comte de Laval, élevé par lui dans les doctrines nouvelles, et qui devint plus tard l'un des chefs les plus résolus des réformés. Personne n'ignore que la vie de Dandelot fut inspirée par une seule pensée, animée par une seule passion. Son long séjour dans ses domaines, dont le centre était la petite ville de La Roche-Bernard, située sur la Vilaine, avait suscité parmi les vassaux des maisons de Rieux et de Laval un certain nombre d'adhérens à ses croyances. La vicomtesse de Rohan, fille

du roi de Navarre, non moins ardemment dévouée à la cause de la réforme, exerça autour d'elle une action plus puissante encore. Établie sur le pied d'une souveraine en son grand château de Blain, elle y fonda la première église protestante inaugurée en Bretagne, la seule qui ait conservé pendant une trentaine d'années une véritable importance (1). L'influence des deux églises établies par Dandelot et par Mme de Rohan à La Roche-Bernard et à Blain rayonna d'un côté jusqu'à Nantes, de l'autre jusqu'à Vitré, principale seigneurie de la maison de Laval; des prêches furent institués dans ces villes et dans quelques villages voisins; cependant à Nantes même le chiffre des religionnaires atteignit à peine quelques centaines, et le nombre en fut toujours insignifiant dans les localités moins importantes. La Saint-Barthélemy, dont l'honneur breton repoussa l'odieuse solidarité, ne fit pas une seule victime dans cette province; mais l'effet en fut assez grand pour y paralyser presque complétement une doctrine dont les progrès étaient déjà entravés par l'unité morale qui s'y maintenait depuis tant de siècles entre les diverses classes de la société. De vingt-deux qu'il avait été vers 1560, le nombre des prêches tomba à huit vers la fin de 1572, et la liberté religieuse, proclamée plus tard par les édits, restreignit encore en Bretagne, au lieu de l'y accroître, le chiffre des religionnaires.

Tandis que le sang coulait dans tout le royaume, depuis le Languedoc jusqu'aux marches du Poitou, la Bretagne était tranquille malgré quelques collisions dont Crevain a démesurément grossi l'importance. La formation même de la ligue n'eut pas la puissance de l'agiter. Plus de deux ans après la signature de la *sainte union*, cette grande province y était demeurée étrangère, soit qu'elle ne crût pas la religion catholique en péril, soit que sa droiture d'esprit pénétrât les calculs secrets des factions princières cachés derrière les manœuvres des partis. Sous le règne de Charles IX et durant la première moitié du règne d'Henri III, la Bretagne, malgré l'ardeur si connue de ses sentimens catholiques, n'avait pris de rôle actif

(1) Lorsque le duc d'Étampes, pour dérober la maison de la vicomtesse de Rohan à la rigueur des premiers édits qui interdisaient l'exercice du culte protestant dans le royaume, demanda à cette dame la liste de ses serviteurs personnels, elle en produisit une comprenant les noms de la plus grande partie de ses vassaux. Le gouverneur se récriant sur l'invraisemblance d'un chiffre aussi manifestement exagéré, la vicomtesse répondit avec hauteur qu'un tel nombre de serviteurs ne pouvait étonner pour la fille d'un roi et une si grande dame qu'elle était. — Ce que je dis sur la réforme est tiré de l'histoire manuscrite de Crevain (*Histoire du Calvinisme en Bretagne*). Ce travail, auquel dom Taillandier n'a emprunté que quelques citations, fait le pendant du piquant et beaucoup plus spirituel manuscrit du chanoine Moreau, conseiller au présidial de Quimper (*Histoire de la Ligue en Cornouaille*), récemment publié à Saint-Brieuc par les soins de M. Le Bastard du Mesmeur.

dans les événemens qu'en fournissant à la cause de la réforme deux de ses plus illustres capitaines, Rohan et La Noue, et en accomplissant avec une ponctuelle docilité les ordres contradictoires émanés d'une cour mobile; mais en 1582 une phase imprévue la contraignit à changer d'attitude et à se jeter, avec la fermeté calme du caractère national, dans la lutte qu'elle soutint jusqu'à la dernière heure, sans jamais dépasser le but et en demeurant toujours pleinement maîtresse de sa pensée.

La mort du duc d'Anjou, dernier prince catholique de la maison de Valois, ouvrit tout à coup devant la France la perspective d'une prochaine succession protestante, puisqu'à la mort du roi régnant la couronne revenait à Henri de Bourbon, roi de Navarre, chef du parti réformé. Pour mesurer la portée d'un tel événement en Bretagne, c'est au point de vue même du XVIe siècle qu'il ne faut pas hésiter à se placer. Dans un temps où aucun des deux partis religieux ne comprenait, bien loin de l'admettre, la distinction toute moderne entre l'ordre spirituel et l'ordre politique, l'établissement d'une royauté protestante impliquait dans un prochain avenir la constitution d'une société protestante elle-même : l'exemple de l'Angleterre, de la Suède et du Danemark ne permettait pas d'en douter. Si l'on en jugeait ainsi dans le royaume, cette appréciation était beaucoup plus naturelle encore dans une province étrangère à la dynastie régnante, et où n'avaient point prévalu les théories d'omnipotence royale ardemment fomentées par le zèle des légistes et des magistrats. La Bretagne, qui n'avait aliéné son indépendance politique que sous des conditions déterminées, n'entendait point mettre sa foi à la suite de celle de la France, car ses croyances religieuses représentaient pour elle la part la plus précieuse de sa liberté. Sitôt que la mort du frère d'Henri III eut fait du roi de Navarre l'héritier de la couronne, l'émotion y fut donc universelle, et l'on put se sentir à la veille d'une crise conjurée jusqu'alors. Dès ce jour, tout s'organisa pour la lutte, qui fit bientôt après de la Bretagne l'armée de réserve et comme le camp retranché de la ligue. Dans les villes, dans les châteaux et dans les chaumières, l'on s'arma pour commencer la terrible guerre, qui ne laissa bientôt plus à l'autorité royale que les places fermées occupées par des garnisons françaises.

Un autre événement non moins grave était venu coïncider avec la mort du duc d'Anjou et l'imminence d'une succession protestante. Au mépris des observations de tout son conseil, Henri III avait commis la faute de donner le duc de Mercœur, son beau-frère, pour successeur au duc de Montpensier dans le gouvernement de la Bretagne. Philippe-Emmanuel de Lorraine, frère de la reine

Louise de Vaudemont, avait, outre l'ambition innée chez tous les princes de son sang, une position personnelle qui transformait sa présence en Bretagne en un péril sérieux pour la couronne. Par lui-même et par Marie de Luxembourg, sa femme, Mercœur se trouvait représenter les maisons de Blois et de Penthièvre, et sur sa tête étaient venues se confondre toutes les prétentions que Louis XI avait rajeunies en les achetant, et qui, pour dater de deux siècles, n'en conservaient pas moins un caractère que les circonstances pouvaient rendre très redoutable. En quel temps les intérêts français dans la péninsule se trouvaient-ils confiés à une famille qui n'hésitait pas à se prévaloir d'une origine carlovingienne pour menacer le droit héréditaire de la branche de Bourbon? Au moment même où la descendance d'Anne de Bretagne allait s'éteindre dans la personne du dernier fils d'Henri II, lorsqu'une interprétation de l'acte d'union, rationnelle sans doute, mais peut-être contestable, plaçait tout à coup la province en présence du roi de Navarre, que son sang lui rendait étranger et sa religion antipathique. Telle fut l'épreuve traversée par la péninsule à la mort d'Henri III, épreuve décisive pour la fidélité bretonne, et d'où ce pays, contraint de lutter à la fois contre ses propres instincts et contre les insidieuses menées de son gouverneur, ne sortit qu'à force de bon sens, de prudence et de loyauté.

Sans jeter le masque à son installation, en observant même trois ou quatre ans les convenances que lui prescrivait encore son titre de beau-frère du roi, Mercœur prépara tout pour s'organiser un parti, pour se donner une armée, et afin d'échapper au péril d'une succession que chaque moment pouvait ouvrir, la Bretagne se précipita, avec une résolution plus persévérante que les provinces mêmes où la ligue avait pris naissance, dans le mouvement auquel elle avait si longtemps refusé de prendre part. Lorsqu'au 1er août 1589, le poignard de Jacques Clément eut inauguré la royauté du Béarnais dans ce camp de Saint-Cloud si travaillé de perplexités qu'il manqua d'échapper à son général devenu roi, tout s'arma au son du tocsin dans les villes et dans les campagnes bretonnes. Cette population forte et naïve trouva naturel de donner pour défendre sa foi le reste d'un sang qu'elle prodiguait depuis six siècles pour défendre son indépendance. Les places de guerre levèrent, il est vrai, les herses de leurs ponts-levis, mais les paysans assiégèrent les villes fermées, et, la faux à la main, ils coururent sus aux coulevrines. Le duc de Mercœur, se trouvant maître de la Bretagne malgré la présence de nombreuses garnisons françaises presque partout bloquées, résolut d'opposer un centre administratif et politique au parlement de Rennes, qui, sous l'inspiration de l'esprit particulier à la magistra-

ture, demeura jusqu'au bout, quoique composé de catholiques sincères, noblement fidèle au dogme de l'hérédité monarchique.

Cependant, quoique engagée dans la lutte aussi résolûment que son chef lui-même, la province se proposait un but très différent de celui vers lequel Mercœur aspirait secrètement à la conduire, car le prince lorrain voulait profiter, pour la séparer du royaume, d'une crise purement religieuse, tandis que la Bretagne, dans ses efforts pour repousser une royauté protestante, n'apportait aucune arrière-pensée hostile à la France et continuait d'adhérer au traité d'union de 1532, placé depuis un demi-siècle sous la garde de son honneur. Si les Bretons repoussaient un roi hérétique, c'était en s'appuyant sur les principes de la constitution française, avec lesquels cette qualité leur paraissait incompatible; si Mercœur de son côté insinuait, sans oser la formuler, la caducité d'un acte passé avec la seule postérité d'Anne de Bretagne, et s'il aspirait à revendiquer les droits de la maison de Penthièvre, les ligueurs, même les plus fervens, saisissaient toutes les occasions de protester de leur attachement *à l'état et couronne de France*. La duchesse de Mercœur faisait donner au fils dont elle venait d'accoucher le nom de *Bretagne*, tandis que les états de la ligue, convoqués à Nantes par le prince son époux, se cramponnant à la royauté du cardinal de Bourbon même après sa mort, continuaient de dater leurs actes des années successives de ce règne posthume, et contraignaient le gouverneur de la province à suivre, bien malgré lui, cet étrange exemple de fidélité rétrospective, en frappant les monnaies au coin du roi Charles X décédé (1)!

« Il y a quelques années, faisant des recherches dans le riche dépôt des archives d'Ille-et-Villaine, — dit un homme dont le nom n'est pas moins cher à ses anciens amis politiques qu'aux archéologues bretons, — j'y découvris les registres originaux des états convoqués à Nantes et à Vannes pendant la ligue par M. le duc de Mercœur. Ce précieux document, que l'on croyait perdu, fut pour moi toute une révélation..... Là en effet aucune trace pour ainsi dire ni de ces chefs ambitieux, presque tous si inférieurs à leur cause, ni de ces violences que l'on a nommées les fureurs de la ligue. Ces cahiers, laissant dans l'ombre tant de personnages qu'on voudrait oublier, tant de choses qu'on aimerait à n'avoir jamais connues, ne font guère voir qu'une seule figure : la Bretagne dans sa noble, grande et libre représentation, s'occupant, comme toujours, de ses affaires, depuis la plus importante, la défense de sa foi, jusqu'au moindre de ses intérêts matériels, et délibérant avec

(1) *Histoire de Bretagne*, par dom Taillandier, liv. XIX; — *Histoire de la Ligue en Cornouaille*, par le chanoine Moreau, p. XXXV.

autant de calme que si le pays eût joui d'une parfaite tranquillité; la Bretagne résignée à une lutte qu'elle croit nécessaire, se saignant à blanc pour la soutenir, mais prête à déposer les armes lorsque la réconciliation du roi de Navarre avec l'église ne permettra plus qu'aux ambitieux et aux avneturiers de prolonger une résistance désormais inutile; la Bretagne, en un mot, faisant tout ensemble acte de foi, de dévouement, de probité politique et de bon sens! N'est-ce pas là un admirable spectacle, et n'avais-je pas raison de dire qu'il est propre à consoler des lugubres et sévères peintures que les historiens ont pu tracer de la ligue sans outrager la vérité (1)? »

L'exactitude de cette appréciation est incontestable pour quiconque a pris la peine d'étudier dans ses sources la dramatique histoire de la ligue en Bretagne. Jamais plus de passions et d'héroïques colères ne furent mises au service de vues plus droites et d'aspirations plus modérées. Aussi le parti dont le duc de Mercœur était le chef, sans que ce chef osât toutefois dire son dernier mot à ses soldats, ne tarda-t-il pas à l'abandonner sitôt que la conversion de Henri IV eut levé les scrupules des Bretons et maintenu la constitution française sur sa base immémoriale. La noblesse et la bourgeoisie, qui, à l'exception des membres du parlement de Rennes et de quelques présidiaux, s'étaient épuisées d'or et de sang pour soutenir la lutte durant les quatre premières années, se retirèrent dans leurs châteaux ou reparurent dans l'enceinte des villes fermées, empressées de reconnaître le roi qui s'inclinait devant la volonté nationale. Jamais la fidélité d'une grande province ne fut mise à une épreuve aussi délicate, et jamais le bon sens d'un peuple n'a triomphé dans des circonstances plus difficiles des machinations de l'intrigue et des calculs secrets de l'ambition.

Mais la Bretagne s'était trop résolûment engagée dans la guerre de 1589 à 1593 pour qu'il lui fût possible de s'arrêter à point nommé et d'épargner à ses populations l'une des crises les plus cruelles dont ce pays ait conservé le souvenir. Afin de résister à Henri IV et aux auxiliaires anglais que lui avait donnés la reine Élisabeth, les Bretons avaient dû chercher des alliés, et l'Espagne avait envoyé des forces considérables dans la péninsule bretonne, dont l'occupation lui prêtait pour ses opérations contre la France une force incalculable. En perdant l'espérance de placer une infante sur le trône des rois très chrétiens, Philippe II s'était pris à rêver avec non moins de passion que le duc de Mercœur le rétablissement de l'indépendance bretonne. A titre d'époux d'Isabelle, fille d'Henri II, petite-fille d'Anne de Bretagne, le roi catholique se posa comme

(1) M. Audren de Kerdrel, *Revue de Bretagne*, t. II, 6e livraison; Nantes 1857.

le rival du prince lorrain, dont l'armée opérait avec la sienne. Cette double prétention servit singulièrement l'intérêt français en Bretagne, car elle paralysa toutes les tentatives du duc de Mercœur, en imprimant à l'ensemble de sa conduite un cachet de duplicité timide. Cette province s'était trop épuisée dans la lutte pour trouver la force de se débarrasser de ses alliés, et plusieurs années après la conversion d'Henri IV, lorsque les principaux chefs de la ligue avaient traité avec le roi par l'intermédiaire du maréchal d'Aumont, commandant des forces françaises dans la Bretagne, les Espagnols continuèrent d'en occuper les meilleurs havres et de verser sur ses rivages des hommes, des armes et de l'or, afin d'y prolonger la guerre avec un contingent de bandits pris sous tous les drapeaux et dans l'écume de tous les partis. Cette guerre de brigands, qui dura jusqu'à la fin de 1597, dépassa certainement les horreurs de nos luttes révolutionnaires. Le fer et le feu, à leur suite la peste et la famine, changèrent en solitudes de vastes cantons de cette malheureuse contrée (1). D'immenses ruines attestent encore de nos jours la sinistre présence de Lafontenelle, qui, par la cruauté réfléchie de ses combinaisons et le nombre à peine croyable de ses victimes, occupe peut-être le premier rang dans l'échelle des monstres historiques. Après de telles épreuves, on comprend avec quel bonheur la Bretagne dut se reposer dans la paix; on devine quelles unanimes acclamations accueillirent Henri IV lorsque, réconcilié avec l'église, il vint donner à Nantes un édit immortel de pacification, et lorsqu'en se faisant conter par Mercœur, repentant et pardonné, les émouvans épisodes de cette longue

(1) « Dieu suscita les traits de son courroux sur son peuple en faisant un exemplaire chastiment, *in virgâ ferreâ*, et fit aussi en Cornouaille un monde nouveau en petit nombre et comme un séminaire du futur, avec tant de désolation que telle paroisse où il y avoit avant la guerre plus de 1,200 communians à Pasques, sans comprendre autant d'enfans qui n'avoient encore atteint l'âge, l'année de la paix qui fut en 1597 il ne s'en trouvoit pas douze, et ainsi par toutes les paroisses, entre autres celles qui estoient éloignées des villes et places de retraite... Bonne partie du menu peuple moururent de nécessités, sans qu'il y eust moyen de les soulager à cause de la ruine générale et dépopulation des champs par les gens de guerre; et fut la misère si grande ès-quatre années par les quatre fléaux de Dieu, guerre, peste, famine et bestes farouches,... que la guerre apporta la famine, puis la peste, à ce qui échappoit à la cruauté des soldats ou plutost des brigands, si bien que les pauvres gens n'avoient pour retraite que les buissons où ils languissoient pour quelques jours, mangeant de la vinette et autres herbages aigrets, et même n'ayant moyen de faire aucun feu, crainte d'estre découverts par la fumée. Et ainsi mouroient dedans les parcs et fossés, où les loups, les trouvant morts, s'accoutumèrent si bien à la chair humaine, que dans la suite, pendant l'espace de sept ou huit ans, ils attaquèrent les hommes même armés, et personne n'osoit aller seul. Quant aux femmes et enfans, il les falloit enfermer, car si quelqu'un ouvroit la porte, il estoit le plus souvent happé jusque dans la maison. » — Moreau, *Histoire des guerres de la Ligue en Bretagne et particulièrement en Cornouaille*, p. 336 et suiv.

guerre, il honorait par des mots tels que lui seul en savait dire l'inaltérable fidélité de la Bretagne envers la France.

Mais si le Béarnais comprenait à merveille l'honneur breton, il n'était pas moins étranger que les autres princes de sa race au génie particulier de cette province et à l'esprit des libres institutions dont ses prédécesseurs avaient juré le maintien. Henri IV fut en effet le premier des rois de France à porter des coups sensibles au contrat que la monarchie allait faire tant d'efforts pour briser, payant ainsi par l'ingratitude le dévouement de la Bretagne à l'union. L'élection populaire formait la base immémoriale du régime municipal dans la péninsule; elle présidait à la constitution de tous les corps de villes comme de toutes les gardes urbaines, et ce régime était passé dans les mœurs au point de ne pas laisser comprendre au pays un mécanisme différent. Henri IV commença contre le principe électif la guerre acharnée que ses trois successeurs allaient faire en Bretagne à l'ensemble du système municipal. Sous la date du 1er mai 1599, le *livre doré* des maires de Nantes contient une injonction du roi à l'assemblée réunie pour présenter, selon l'usage, trois candidats aux fonctions de maire, afin que cette assemblée eût à comprendre dans sa liste un sieur de La Bouchetière, trésorier des états de Bretagne, qui, durant les guerres civiles, avait donné à Henri IV des gages personnels de fidélité. La prétention du monarque ayant paru blessante dans sa forme autant qu'incompatible en elle-même avec le droit de la communauté, le candidat désigné par sa majesté ne fut point porté sur la liste, ce qui mit Henri IV dans une singulière fureur. Ce prince en écrivit de sa main à la ville de Nantes en des termes qui révélaient plutôt encore son étonnement que son indignation. « Je trouve fort étrange, disait-il, qu'il y en ait eu quelques-uns d'entre vous si hardis que de nommer des gens que je ne veux qui soient nommés, ma volonté étant telle que le sieur de La Bouchetière soit élu, qu'il n'y ait aucune faute, et que je sois obéi en cela (1). » Il est inutile d'ajouter que le candidat ainsi *recommandé* finit par l'emporter. L'arbitraire, entré par cette première brèche, ne tarda pas à fausser d'abord, puis à corrompre le régime municipal de nos libres communautés bretonnes. Un siècle plus tard, ce régime n'était plus dans la péninsule, comme dans le reste du royaume, qu'un moyen de battre monnaie aux mains des contrôleurs-généraux des finances, la couronne ayant imaginé, dans ses

(1) Dans sa savante *Histoire de la Milice et de la Commune de Nantes*, M. Mellinet a relevé à leur date les innombrables violations de ses droits contre lesquelles dut protester la Bretagne durant le cours de deux siècles, et démontré l'incompatibilité radicale qui se révélait chaque jour entre la monarchie absolue et les institutions bretonnes.

nécessités pressantes, de vendre leurs droits électoraux aux villes, puis de les leur retirer afin de les leur revendre encore.

Constamment préoccupé des intérêts de la marine, le cardinal de Richelieu porta sur la Bretagne toute sa sollicitude et ses soins les plus assidus. Afin d'avoir un pied dans cette grande province, il voulut se faire attribuer le titre de gouverneur de Nantes. Ce fut à la ville où une conspiration féodale avait fait mourir Pierre Landais que l'inexorable fondateur de l'unité monarchique réserva le spectacle de ses plus terribles justices. La tête du brillant comte de Chalais tomba au lieu même où avait expiré un siècle et demi auparavant l'un des plus redoutables ennemis de l'aristocratie française. A la suite de cette exécution, Richelieu contraignit César de Vendôme, à qui Henri IV, son père, avait procuré la main de la fille unique du duc de Mercœur, à démolir toutes les places et châteaux fortifiés compris dans les vastes domaines des Penthièvre. Les plus pittoresques ruines du pays datent de cette époque et ont été accomplies d'ordre royal. Sous le lierre qui en recouvre les débris, régulièrement entassés, on sent moins l'œuvre des siècles que celle du despotisme. Le fier gouverneur de Nantes eut d'assez fréquens démêlés avec la grande commune, gardienne jalouse des prérogatives municipales. Il ne put, paraît-il, déterminer les Nantais à livrer, pour le siége de La Rochelle, les pièces d'artillerie qui garnissaient leurs remparts. Sur leur refus réitéré, Richelieu n'insista point, passant à des bourgeois ce qu'il n'aurait point passé à de grands seigneurs. Les droits des états de la province furent d'ailleurs presque toujours respectés sous son ministère, et, par une exception qui dut lui coûter beaucoup, le cardinal consentit à ne pas appliquer à la Bretagne le système des intendances. En somme, celle-ci n'eut pas trop à se plaindre de Richelieu, malgré les fantaisies demeurées proverbiales de Mme de La Meilleraie, sa nièce, femme du gouverneur, qui n'eut jamais d'ailleurs le dernier mot dans la guerre d'insolences engagée par elle contre la société bretonne.

III.

La Bretagne, devenue française sans abdiquer sa vie historique, profita singulièrement de cette situation exceptionnelle durant la première moitié du XVIIe siècle, et elle en témoigna sa reconnaissance à la royauté en demeurant parfaitement étrangère à toutes les tentatives de la fronde. Pendant que les chefs de ce mouvement remuaient le royaume, faisant appel dans le midi à toutes les irritations provinciales, à tous les souvenirs mal éteints, l'ouest jouissait d'un calme profond. Le cardinal de Retz, prisonnier au château de

Nantes, excitait à peine la froide curiosité d'un peuple trop sensé pour ne pas pénétrer l'égoïsme de ces conspirations mesquines, trop honnête pour n'en pas mépriser les auteurs. Dans cette crise aussi périlleuse par ses effets que frivole par ses motifs, la Bretagne, ferme dans son obéissance, devint comme la colonne de la monarchie ébranlée. Sans se montrer à la cour du roi de France, sa noblesse peupla les armées, rentrant presque toujours sans récompense dans les manoirs paternels, d'où elle était sortie sans ambition. La population du littoral breton dota le royaume d'une marine qu'elle marqua du sceau même de son génie, de cette énergie contenue qui se rencontre au cœur de tous les marins de l'Armorique depuis Primauguet (1), communiquant à l'ennemi l'incendie qui le dévore, jusqu'au modeste Bisson, ensevelissant au sein des flots un héroïsme qu'il croit ignoré. La province qui donnait Brest à la France donnait Descartes à la philosophie (2), introduisant simultanément dans la vie politique et dans la vie intellectuelle de ce pays un élément dont l'influence pourrait être mesurée avec une sorte de précision mathématique depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours.

Cependant on touchait à une époque où la Bretagne, si éclatante qu'eût été sa fidélité sous la ligue et sous la fronde, apparut comme une pierre de scandale au milieu d'une grande monarchie façonnée à l'unité de l'action administrative. Les précédens historiques et les titres particuliers que Richelieu lui-même avait respectés furent ou méconnus ou dédaignés par Colbert, Le Tellier, Boucherat, Chamillart, qui, ne distinguant guère la situation de la Bretagne de celle de la Champagne ou de la Normandie, engagèrent, de la meilleure foi du monde, contre cette grande province une lutte qui prépara pour la France les orages du siècle suivant.

La Bretagne n'avait pas été plus insensible que les autres provinces du royaume au prestige exercé par Louis XIV dès les premières années de son règne. Devant les miracles de cette fortune, elle cessa d'invoquer ses droits, et parut durant un demi-siècle avoir oublié ses plus chères traditions. Le sentiment de la résistance à l'arbitraire, qui fit une si terrible explosion dans l'insurrection populaire de 1675, et qui se réveilla sous la régence avec tant de force au

(1) Le véritable nom du commandant de la *Cordelière,* grande nef construite à Morlaix en 1506, est Hervé de Portzmoguer. L'orthographe en a été défigurée par Alain Bouchart, et depuis par ses copistes, d'Argentré et dom Lobineau.

(2) On sait que le père de Descartes était conseiller au parlement de Rennes, et que si Jeanne Brochart, sa mère, alla faire ses couches en Touraine, ce fut afin de mettre l'enfant qu'elle portait dans son sein en mesure d'acquérir l'une de ces douze charges dites *françaises* ajoutées par Henri II au parlement de Bretagne, et qui jusqu'à 1789 ont toujours été achetées à un prix fort inférieur à celui des charges bretonnes. — Voyez De la Porte, *Recherches sur la Bretagne,* t. Ier, p. 433.

sein de la noblesse, ne rencontra aux états de Bretagne, pendant tout le règne de Louis XIV, que des organes rares et timides, tant on y était écrasé par la grandeur du monarque et déshabitué de vivre d'une autre pensée que la sienne (1)! De leurs prérogatives souveraines, placées sous la sanction d'une sorte de traité international, les états ne conservèrent plus qu'un pompeux cérémonial, voilant à peine leur abdication politique. Une grande chère, un jeu effréné, des bals, des plaisirs, des profusions scandaleuses, suppléèrent, pour une génération, à ces droits constitutionnels, trop opposés au système de l'administration monarchique pour que cette incompatibilité ne rendît pas plus tard une crise inévitable.

Après avoir longuement exposé l'ordre des préséances et la splendide décoration de la salle des états, un ancien premier président, depuis intendant en Bretagne, nous donne ainsi qu'il suit le programme d'une session législative : « Le lendemain, après une messe pontificale du Saint-Esprit, le gouverneur remet au greffier les commissions des deux commissaires du conseil, et après qu'elles ont été lues, le premier d'entre eux fait au nom du roi la demande du *don gratuit*. Le procureur-général, syndic de la province, répond à son discours pour représenter l'état où elle se trouve et le besoin qu'elle a des bontés du roi. Les commissaires se retirent aussitôt pour donner lieu à la délibération, qui était longue autrefois, parce qu'avant de la faire il était d'usage d'examiner les contraventions aux précédens contrats, d'en former une plainte aux commissaires, et enfin on négociait longtemps sur la somme demandée; mais à présent les états l'accordent toujours unanimement, sans même que les ordres fassent aucune délibération particulière ou générale. Ainsi l'on ne tarde pas à faire savoir aux commissaires par six députés de chaque

(1) Il est vrai que lorsque les membres des états se permettaient de prendre leur rôle au sérieux, le gouverneur de la province avait des moyens fort efficaces pour les rappeler au respect dû à la volonté royale. « Nous avions résolu, écrit le duc de Chaulnes à Colbert en janvier 1673, de chasser deux gentilshommes qui s'étaient distingués dans le corps de la noblesse par des discours trop pathétiques sur l'état de cette province. Je l'exécutai hier matin, et, les ayant fait venir chez moi, je leur ordonnai de se retirer de cette assemblée, et les fis sortir de cette ville dans mon carrosse, avec un officier suivi de six de mes gardes. Cette action a été soutenue de toute l'autorité que le roi m'a commise, et la journée d'hier se passa en trois députations pour le retour de ces gentilshommes. Nous nous servîmes de ces députations pour faire craindre aux états que s'ils ne délibéraient promptement sur le don du roi et sans aucune condition, nous nous en désisterions, parce que la gloire du roi souffrirait trop de mendier, ce semble, un don plus glorieux à faire qu'utile à recevoir, et après nous être expliqués sur l'obéissance aveugle que l'on devait avoir à toutes les volontés de sa majesté, les états nous ont député ce matin pour la supplier de vouloir accepter les 2,600,000 livres que nous avons eu ordre de demander. Cette délibération a passé tout d'une voix et sans condition. » — *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. Ier, p. 537.

ordre, à la tête desquels sont toujours les présidens de l'église et de la noblesse, que la demande du roi a été accordée; le gouverneur en fait aussitôt part à la cour. Le troisième jour, les états nomment les commissions pour vider les différentes affaires qui se présentent; mais quoiqu'elles ne regardent que les intérêts des états, il est d'usage d'en informer les commissaires du roi ainsi que des résolutions qui sont prises (1). »

Lorsque sa constitution n'était plus qu'une parodie, la Bretagne n'avait pas trop à se plaindre, si une femme spirituelle traçait avec une verve charmante le tableau de ses faiblesses. Dans l'esquisse de ses mœurs politiques sous le gouvernement du duc de Chaulnes, Mme de Sévigné est presque toujours demeurée dans la vérité. La force des choses me conduit donc à reproduire ici les témoignages du seul historiographe de ses états, devenu quelques mois plus tard le témoin presque souriant de ses malheurs : « Une infinité de présens, des pensions, quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande *braverie*, voilà les états... J'oublie trois ou quatre cents pipes de vin qu'on y boit. Aussi tous les pavés de Vitré semblent métamorphosés en gentilshommes. On voit arriver en foule au vaste banquet riches et pauvres députés, M. le premier président, les procureurs et avocats-généraux du parlement, huit évêques, cinquante Bas-Bretons dorés jusqu'aux yeux, cent communautés, etc.; je ne crois pas qu'il y ait une province assemblée qui ait un aussi grand air que celle-ci... Toute la Bretagne était ivre aujourd'hui; quarante gentilshommes avaient dîné en bas et avaient porté quarante santés, celle du roi avait été la première, et tous les verres cassés après l'avoir bue... Sa majesté en effet a écrit de sa propre main *des bontés infinies pour sa bonne province de Bretagne*. Les états ne doivent pas être longs, il n'y a qu'à demander ce que veut le roi; on ne dit pas un mot, voilà qui est fait... Notre présent est déjà fait; on a demandé trois millions, nous avons offert sans chicaner 2,500,000 liv. Pour le gouverneur, il trouve, je ne sais pas comment, plus de 40,000 écus qui lui reviennent; M. de Lavardin aura 80,000 francs, M. de Molac 2,000 pistoles, M. de Boucherat, le premier président, le lieutenant du roi, autant, le reste des officiers à proportion. Il faut croire qu'il passe autant de vin dans le corps des Bretons que d'eau sous les ponts, puisque c'est là-dessus qu'on prend l'infinité d'argent qui se donne à tous les états. Le jour de la signature, on ajouta 2,000 louis d'or à Mme de Chaulnes et beaucoup d'autres pré-

(1) Mémoire de M. de Nointel, dans l'*État de la France* publié par le comte de Boulainvilliers, t. V.

sens. Ce n'est pas que nous soyons riches, mais nous sommes honnêtes; entre midi et une heure, nous ne savons pas refuser nos amis. On voulait enfin, dans l'humeur de faire des présens, proposer aux états d'envoyer 10,000 écus à M[me] de Grignan, gouvernante de Provence, et M. de Chaulnes soutenait qu'on écouterait la proposition. D'Harrouis s'embarquait à payer 100,000 francs plus qu'il n'avait de fonds et trouvait que cela ne valait pas la peine d'en parler. Un Bas-Breton me dit qu'il avait pensé que les états allaient mourir de les voir ainsi faire leur testament et donner leur bien à tout le monde (1). »

En voyant les états déployer un tempérament aussi débonnaire et une libéralité aussi illimitée, il n'y a guère à s'étonner si la monarchie considéra la Bretagne comme rentrée dans le droit commun du royaume. Lors donc que la guerre de Hollande, en soulevant l'opinion de l'Europe contre Louis XIV, eut fait éprouver à son gouvernement ses premiers embarras financiers, celui-ci trouva naturel d'étendre à cette province la perception des plus productifs entre tous les impôts, ceux du timbre, du tabac et de la marque sur la vaisselle d'étain. Au commencement de 1675, l'on était encore séparé par un espace de dix-huit mois de la réunion périodique des états : afin de procurer au roi des ressources immédiates, un arrêt du conseil rendit la perception provisoire de ces trois contributions obligatoire en Bretagne en escomptant le consentement des états, dont on se tint, et non sans raison, pour assuré, car on l'obtint plus facilement que celui des populations elles-mêmes. Les bureaux de timbre étaient en effet à peine installés dans les principales villes de la province que l'émeute les rasait, menaçant de faire un mauvais parti aux employés du fisc et aux soldats préposés à leur défense. La ville de Nantes fut un moment au pouvoir d'une insurrection fomentée par une poissarde, et la vie de l'évêque, prisonnier de l'émeute, répondit au peuple de celle des principaux agitateurs. M. de Chaulnes dut quitter Rennes pour s'enfermer dans Port-Louis, laissant la duchesse en butte à cette haine universelle dont il est à regretter que M[me] de Sévigné ait ignoré certaines conséquences populaires, triste prélude des sanglantes expiations sur lesquelles son esprit s'est déployé avec si peu d'à-propos (2).

(1) Lettres de M[me] de Sévigné, juillet 1673 à novembre 1675.

(2) « Pendant que la duchesse de Chaulnes traversait dans son carrosse le faubourg de la rue Haute, une troupe de peuple entoure sa voiture et l'empêche d'avancer. La duchesse surprise met la tête à la portière et demande ce que cela signifie et ce que l'on désire. « Nous venons, madame, vous demander une grâce, lui répondent les personnes les plus voisines; nous venons vous prier de vouloir bien nommer un enfant. — Bien volontiers, » répond la duchesse, qui aussitôt ouvre sa portière. Et immédiatement une puante charogne de chat pourri, lancée du milieu du groupe par une main vigoureuse, vient tomber sur les genoux de M[me] de Chaulnes. « Tiens, vilaine bossue, voilà l'enfant

Mais quoique l'émeute eût soulevé deux fois la ville de Rennes dans le cours de cette funeste année, ces actes, dont la corde et la roue firent une trop cruelle justice, n'étaient rien auprès des agitations qui mirent la Basse-Bretagne en feu. Lorsque les cultivateurs de cette contrée se virent menacés de perdre par l'impôt sur le tabac l'une des plus chères jouissances de leur vie de labeurs et de privations, la rage et le désespoir transformèrent en bêtes féroces ces populations douces et paisibles. Armés de leurs faux et des vieux mousquets de la ligue, les paysans de la Cornouaille, des pays de Léon et de Tréguier coururent sus aux agens du fisc, et bientôt après aux gentilshommes qui, sur le mandement du gouverneur de la province, s'étaient rassemblés pour maintenir l'ordre public. De la pointe du Ratz aux falaises de la Manche, sur tout le territoire actuel du Finistère, des milliers d'hommes, hurlant en langue bretonne des chants de mort, se formèrent en compagnies, élisant des chefs, et signant un pacte dans lequel, aux naïves réclamations d'un peuple honnête, se mêlaient déjà les plus folles aspirations du communisme (1).

Des pillages, des incendies et des meurtres nombreux, dont la trace a complétement échappé à l'histoire, signalèrent cette jacquerie de six mois, réprimée après une véritable bataille livrée aux environs de Carhaix par l'armée aux ordres du duc de Chaulnes. Si-

qu'on veut te donner à nommer : le voilà! » A la vue de cette insolence, les gens de la duchesse se mettent en posture de la défendre contre de nouvelles insultes; la populace s'imagine qu'on va l'attaquer, et un coup de fusil parti de ses rangs va briser l'épaule du page de Mme de Chaulnes. » *La Révolte du papier timbré, advenue en Bretagne en 1675*, par M. A. de La Borderie.

(1) La *Ronde du Papier timbré* et le *Code-Paysan*, rédigés par les confédérés des quatorze paroisses du sud de la Cornouaille, sont au nombre des monumens les plus originaux de cette insurrection rurale dont M. de La Borderie a fait connaître le premier les vastes proportions et le véritable caractère. Il court dans cette ronde sanglante une sorte de souffle épique. J'en citerai seulement quelques vers littéralement traduits, où se révèle la vie nationale de la Bretagne avec ses aspirations et ses regrets :

« Quelle nouvelle en Bretagne? Que de bruit! que de fumée!
« — Le cheval du roi, quoique boiteux, vient d'être ferré de neuf;
« Il va porter en Basse-Bretagne le papier timbré et les scellés.
« La bourse du roi, profonde comme la mer, comme l'enfer est toujours béante.
« Quel équipage a le roi! quelle noblesse! quelle armée!
« Or en leur première arrivée en ce pays ils étaient vêtus de haillons, maigres comme des feuilles sèches,
« Nez longs, grands yeux, joues pâles et décharnées;
« Leurs jambes étaient des bâtons de barrières, et leurs genoux des nœuds de fagots;
« Mais ils ne furent pas longtemps au pays sans qu'ils ne changeassent, nos messieurs :
« Habits de velours à passementeries, bas de soie, et brodés encore!
« Face arrondie, trogne avinée, petits yeux vifs et égrillards.
« Il en avait coûté à nos bourses de faire requinquer ces gaillards-là!...
« Mes amis, si ce n'est pas faux ce que racontent les vieillards,
« Du temps de la duchesse Anne on ne nous traitait pas ainsi! »

tôt que le gouverneur se retrouva maître du pays, une forêt de potences s'éleva à Quimper, à Pontivy, à Guingamp, à Tréguier, et des centaines de malheureux, pris à peu près au hasard, vinrent expier des violences très coupables assurément, mais dont la responsabilité politique remontait à d'autres. Si l'insurrection avait été sauvage, la répression fut atroce et s'étendit à toute la Basse-Bretagne : sur sa côte la plus reculée, du lieu même où j'écris ces pages, j'aperçois la tour judiciairement démolie de l'une des paroisses confédérées, et peut-être à l'horizon s'élèvent encore quelques-uns des chênes séculaires aux branches desquels furent accrochées vingt-deux victimes (1).

Le duc de Chaulnes rentra à Rennes en conquérant, « en ordre de bataille et marche de guerre, dit un témoin oculaire, l'infanterie mèche allumée des deux bouts, balle en bouche, et les officiers à la tête de leurs compagnies (2). » Quatre jours après, le 16 octobre 1675, le conseil du roi rendait à Versailles un arrêt qui ordonnait la démolition de tout un faubourg de Rennes renfermant une population d'environ quatre mille âmes. M[me] de Sévigné vit errer en pleurs, au sortir de Rennes, ces malheureux qu'il était défendu de recueillir sous peine de mort, qui n'avaient ni nourriture ni de quoi se coucher (3). Une ancienne capitale mise à sac, sa population divisée en trois classes selon les fortunes et soumise à une énorme contribution de guerre, le parlement, source de sa richesse, objet constant de ses complaisances et de son orgueil, transféré à Vannes, et que Rennes ne reconquit, au bout de plusieurs années, qu'au prix d'une contribution extraordinaire de 500,000 francs, c'étaient là de grands maux sans doute : ils disparaissaient toutefois auprès d'une douleur bien plus cruelle encore. Après la rentrée du duc de Chaulnes dans la capitale de la province, dix mille hommes étaient venus renforcer son armée, et, s'établissant dans les villages comme en pays conquis, vivaient à discrétion chez les malheureux habitans. Cette occupation impitoyable fut signalée par des forfaits sans nom, exposés par M[me] de Sévigné avec un dégagement qui attriste, et qu'un contemporain moins spirituel, mais plus ému, raconte dans ces lignes dont la lecture donne le frisson : « Plusieurs habitans de cette ville et faubourgs de Rennes ont été battus par des soldats qui étaient logés chez eux. Les soldats ont tellement vexé les habitans qu'ils ont jeté de leurs hôtes et hôtesses par les fenêtres, après les avoir battus et excédés, ont violé des femmes, lié des enfans tout nus sur des broches pour les vouloir faire rôtir, rompu et brûlé les meubles,

(1) La commune de Combrit, arrondissement de Quimper.
(2) Journal manuscrit de M. de La Courneuve.
(3) Lettre à M[me] de Grignan du 30 octobre 1675.

démoli les fenètres et vitres des maisons, exigé grandes sommes de leurs hôtes, et commis tant de crimes qu'ils égalent Rennes à la destruction de Hierusalem (1). »

Pendant que les splendeurs de Versailles fascinaient l'Europe, que Racine faisait soupirer Bérénice, et que Bossuet enseignait les justices de Dieu à ceux qui jugent la terre, ces choses-là se passaient sans bruit et sans écho dans une loyale province demeurée à peu près seule paisible à l'ouverture du grand règne et dans la faiblesse du grand roi! Et dans quelles circonstances de telles horreurs étaient-elles consommées? Lorsque les états rassemblés à Dinan, afin de désarmer à force de dévouement une inexorable justice, sanctionnaient par acclamation toutes les mesures financières prises par la cour, ajoutant à cet acte de respectueuse obéissance un don gratuit de 3 millions voté sans débat! C'était sous le coup de ces désastres que Mme de Sévigné s'écriait *qu'il n'y avait plus de Bretagne* (2), et qu'un mois après la monarchique marquise s'étonnait *qu'en quelque lieu du monde on puisse aimer un gouverneur* (3). Le 2 mars 1676, une amnistie incomplète (4) vint enfin arrêter le marteau des démolisseurs et permettre à la Bretagne de respirer sous ses ruines.

Ce n'étaient pas seulement les forteresses et les maisons que le pouvoir absolu renversait dans la péninsule. Le règne de Louis XIV y fit table rase d'un système municipal aussi vieux que la Bretagne elle-même. En 1685, le ministère avait repoussé, comme peu agréables au roi, trois candidats choisis par l'assemblée de ville pour remplir les fonctions de maire à Nantes, et par un respect ironique pour les droits des électeurs il avait été prescrit que trois nouveaux candidats choisis *avec une entière liberté de suffrage* fussent présentés à sa majesté. En 1693, le maire de la même ville touchant au terme de son mandat, l'assemblée était sur le point de se réunir pour désigner à la couronne des candidats selon l'usage. Ce fut alors que le roi investit des fonctions de maire de la ville de Nantes, érigée en office héréditaire, le sieur de Port-Lavigne. « Cette ordonnance, dit un écrivain breton, en même temps qu'elle changea nos maires électifs en très humbles valets de sa majesté, annulait l'élection du premier chef de la milice, puisque le maire en était

(1) *Journal* de Du Chemin, 13 décembre 1676, cité par M. de La Borderie, p. 192. Voyez aussi le *Journal* du procureur Morel, *ibid.*

(2) Lettre du 30 octobre 1675.

(3) Lettre du 27 novembre 1675.

(4) Les lettres-patentes du roi portant amnistie exceptèrent de cette mesure cent soixante-quatre personnes, réparties entre cinquante-huit villes ou paroisses rurales de la province.

le colonel né. La vénalité des charges allait également bon train. Le marquis de Sévigné acheta 180,000 livres la charge héréditaire de lieutenant-général de la ville et comté de Nantes. En 1695, les maires vendaient publiquement les moindres grades de la milice bourgeoise. Un M. de Boisgon osa rappeler les franchises jurées par Louis XIV; mais M. de Sévigné lui imposa silence (1). »

Tel était le régime qu'avaient inauguré en Bretagne des usurpations voilées aux yeux de la noblesse par le prestige personnel du prince pour lequel elle avait répandu tant de sang; mais l'abdication de leurs vieux droits et de leur honneur politique répugnait trop à ces gentilshommes à la fois fiers et modestes pour qu'on ne dût pas compter avec certitude sur une réaction prochaine. Inconnus à Versailles, froissés par de grands seigneurs de fraîche date, les fils des trente ne tardèrent pas à se demander si c'était bien là le dernier mot de la monarchie, et pareille question soulevée au lendemain de Malplaquet et d'Hochstett, en présence de la France envahie, ne manqua pas d'éveiller des doutes et de susciter d'amers regrets : il y avait là tout le programme d'une révolution.

IV.

En aboutissant à des conséquences sinistres, très contraires à celles qu'on avait attendues, le règne de Louis XIV avait porté un coup mortel au principe d'autorité et suscité dans toute la France le goût, pour ne pas dire la passion, des réformes. Malheureusement il n'existait pour celles-ci aucune base généralement acceptée par l'opinion, car pendant que la noble école groupée autour du duc de Bourgogne rêvait des programmes aristocratiques, celle des réformés, des jansénistes et des libres penseurs se complaisait déjà dans des utopies quasi-révolutionnaires. De là l'avortement de toutes les combinaisons politiques tentées sous la régence. Pour la Bretagne, il n'en fut point ainsi : cette province possédait, avec des traditions chères à tous, des institutions déterminées dont il ne s'agissait que de réclamer la rigoureuse application. Sans aucun concert, le sentiment public s'établit donc sur un terrain commun, et la première pensée des Bretons, en voyant disparaître le vieux roi, ce fut que la vieille constitution bretonne allait renaître. Tout peuple pénétré d'une idée fixe est indomptable : aussi la Bretagne ne tarda-t-elle pas à triompher de la monarchie française, en la poussant fort au-delà du point où elle-même aurait aimé à s'arrêter.

Dans l'année même où mourut Louis XIV, on avait pu s'apercevoir aux états de Saint-Brieuc que la patience bretonne était à bout,

(1) M. Pitre-Chevalier, *la Bretagne moderne,* ch. 1er, p. 41.

et que cette assemblée politique ne tarderait pas à sortir de l'inertie où elle s'était maintenue depuis le commencement du règne. La crise préparée par un si long abus de la puissance éclata en effet en 1717 aux états de Dinan. En présence des audacieuses innovations stérilement tentées par le gouvernement de la régence, la Bretagne, pour son compte, ne fit appel qu'à des droits anciens et parfaitement définis; mais dans ses réclamations ainsi limitées elle se montra inflexible, et à Dinan s'ouvrit contre le pouvoir absolu la lutte de soixante ans qui devait aboutir à la convocation des états-généraux.

En arrivant dans cette ville, l'ordre entier de la noblesse y avait porté la ferme résolution de ne voter désormais le *don gratuit* qu'à la fin de la session législative. Cet ordre entendait faire précéder le vote d'un débat approfondi sur les rapports des diverses commissions permanentes nommées par les états dans leur session antérieure; il voulait commencer ses opérations par l'apurement des comptes, l'adjudication des fermes de l'impôt, par l'établissement d'un budget régulier des recettes et dépenses d'après lequel l'assemblée, éclairée sur les ressources et les besoins spéciaux de la province, se trouverait en mesure de fixer la somme dont elle pouvait disposer sans imprudence pour concourir aux dépenses générales du royaume. Rien de tout cela n'excédait assurément les droits de la Bretagne, tels qu'ils avaient été déterminés par le contrat de mariage de Louis XII et par le traité bilatéral de 1532; mais, si légitimes que fussent toutes ces choses, le maréchal de Montesquiou à Rennes, le comte d'Argenson à Paris, les considéraient comme de fort séditieuses nouveautés, et le régent avait plus de goût pour les aventures financières que pour les restaurations historiques. Le commandant de la province (1) avait trop peu d'instinct politique pour comprendre l'urgence de concessions nécessaires dans l'intérêt même d'un pouvoir nouveau. Portant d'ailleurs en Bretagne les habitudes d'esprit les plus antipathiques à cette province, la vantardise gasconne doublée de la hauteur de Versailles, le vieux maréchal entendait le gouvernement représentatif à la manière d'un colonel de mousquetaires, et ne soupçonnait pas qu'on dût appliquer à une assemblée délibérante un autre régime que celui de la consigne et de la salle de police. Montesquiou avait profondément blessé la noblesse bretonne par ses mauvais procédés, et dès lors il imputait à des rancunes des résolutions inspirées par les sentimens les plus réfléchis.

Ne soupçonnant pas même la véritable pensée des états, le ma-

(1) Le gouvernement nominal de la Bretagne était aux mains du comte de Toulouse, qui n'y parut jamais de sa personne.

réchal avait cru déployer une habileté consommée en réduisant sensiblement le chiffre précédemment réclamé par la cour. Aussi l'intention de la noblesse et du tiers de faire précéder le vote demandé par les commissaires royaux de l'examen de la situation financière lui apparut-elle comme un acte d'ingratitude et de rébellion tout ensemble. Dès le lendemain du jour où fut prise cette résolution, à laquelle le clergé, toujours timide devant le pouvoir, refusa seul de s'associer, le commandant faisait enlever de la salle des états quatre gentilshommes qui avaient ouvert et appuyé l'avis auquel s'était rallié leur ordre tout entier, et ce coup de force ayant provoqué une exaspération facile à comprendre parmi les cinq cents membres présens, il avait, au bout de quatre jours, dispersé l'assemblée, fermé le lieu de ses séances, déclaré close la session des états, en menaçant ceux-ci de toute la colère du roi. Une députation se rendit en cour pour exposer au régent le véritable état des choses et lui porter les assurances d'une inaltérable fidélité. Pendant ce temps, le maréchal exposait à sa manière ce qu'il appelait « l'insolence séditieuse d'une province qu'il fallait désabuser de la chimère de son indépendance. »

Cependant le parlement de Bretagne, aux membres duquel le maréchal avait aussi distribué, afin d'y paralyser la résistance, un certain nombre de lettres de cachet mises à sa discrétion par M. de La Vrillière, s'empara, sitôt après la dissolution des états, du rôle politique qui venait s'offrir à lui sans qu'il l'eût jusqu'alors cherché. Il suspendit par arrêt la perception de tous les impôts dans la province, et adressa au roi d'éloquentes remontrances dont je me borne à citer le début : « Votre parlement de Bretagne est trop attaché à votre majesté pour manquer à lui faire ses très humbles remontrances sur les conséquences des lettres patentes données à l'occasion de la séparation des états convoqués en votre ville de Dinan. Cet événement, dont le temps passé ne fournit pas d'exemple, change la forme du gouvernement de cette province et *donne atteinte au traité d'union de la Bretagne avec votre couronne. C'est ce titre, sire, qui nous unit à la France, et s'il n'est pas permis de prévoir les dangereuses conséquences qu'il y aurait d'y toucher, il est toujours sage de les prévenir*. Votre parlement supplie humblement votre majesté de considérer que l'assemblée des trois états est la loi fondamentale de cette province, qu'il ne s'y doit lever aucun droit sans leur consentement, qu'une sage liberté de représenter les contraventions au traité d'union a toujours été permise dans chaque tenue d'états. Nous nous flattons donc qu'elle regardera avec sa bonté ordinaire *une province soumise à ses ordres par sa seule inclination, sans que les raisons du sang ni la force des armes y aient eu aucune part*. En faveur de sa fidélité inébranlable, nous vous sup-

plions, sire, de rendre à cette province la forme essentielle de son gouvernement en rassemblant ses états. Vos sujets, jaloux de signaler leur zèle, ne peuvent souffrir que votre majesté cherche, par des voies inouies jusqu'ici, les secours qu'elle trouvera toujours dans le désir inépuisable qu'ils ont de lui obéir. »

Les députés bretons furent bien accueillis par le régent, esprit libre et fort peu enclin à la violence. Sur leur engagement d'honneur que l'autorité royale obtiendrait une sorte de satisfaction par un premier vote spontané, ordre fut envoyé au maréchal de Montesquiou de rouvrir les états; mais, en lui notifiant les volontés du prince, les instructions ministérielles, inspirées par une haine aveugle des résistances même les plus légitimes, y ajoutèrent un commentaire dont l'esprit court du commandant ne tarda point à faire la plus dangereuse application. Les états, réunis de nouveau à Dinan en juillet 1718, ouvrirent en effet leur session en votant sans débat le don gratuit; mais s'ils se montrèrent respectueux pour la volonté royale, ils n'avaient point entendu pour cela restreindre la sphère de leur liberté. Inspirés par des vues économiques parfaitement saines, ils se crurent donc le droit, dans l'intérêt même du trésor aussi bien que dans celui de la province, de modifier, lors de l'adjudication des fermes, les bases de l'impôt sur les boissons, dont le taux exorbitant, fixé d'office par l'autorité royale en 1709, avait à peu près tari la consommation dans toute la Bretagne, portant ainsi aux finances du royaume le coup le plus sensible. Le maréchal, stupéfait d'une telle audace, écrit par estafette à Paris, et obtient un arrêt du conseil annulant la décision des états. Cet arrêt, immédiatement notifié à l'assemblée, est déclaré par elle nul et attentatoire au pacte qui unit la Bretagne à la France, et les trois ordres, interdisant la perception de tout impôt non consenti, confient l'exécution de leur décision au patriotisme de leurs concitoyens et à celui du parlement, gardien-né des lois fondamentales. Ce grand corps rend à l'instant un arrêt conforme au vœu de la représentation nationale. C'est en présence de cet accord, sur lequel il n'avait pas compté, qu'en pleine séance des états, le maréchal notifie à soixante-trois gentilshommes l'ordre de quitter à l'instant la province, pendant que ses gardes enlèvent à Rennes douze conseillers de leur siége, et que des troupes échelonnées sur la frontière envahissent la Bretagne sur tous les points. Furieuse sans être intimidée, l'assemblée mutilée veut nommer une députation, afin de porter encore au pied du trône l'expression de ses plaintes, pour ne pas dire de ses menaces; mais le commandant notifie aux membres délégués l'ordre formel de ne point partir, sous peine de se voir traités en criminels de lèse-majesté. Les états se trouvent alors dissous, et la province, sans espoir, ouvre son cœur à des résolutions désespérées.

Rentrés au sein des populations frémissantes et sans aucun espoir désormais de faire connaître la vérité, les membres des états furent amenés à se concerter entre eux en opposant la barrière du secret aux investigations du depostisme. Ce fut alors qu'un pacte où respire le génie national dans son expression la plus élevée vint lier étroitement les membres de la noblesse, pacte clandestin sans doute, mais dont on ne saurait faire sortir la plus légère induction contraire à la fidélité due au jeune roi, au régent et à la couronne de France, et qui avait pour but unique le maintien des droits constitutionnels de la Bretagne (1). Alors furent abordées les hypothèses les plus redoutables entre les ardens colporteurs de l'acte d'union, et ce fut en présence des troupes qui paraissaient s'avancer pour lui porter le coup de grâce que la Bretagne se prit à énumérer ses moyens de résistance, à fourbir ses armes et à réparer quelques brèches aux vieilles tours échappées au marteau de Richelieu. Des chefs furent désignés, des points stratégiques indiqués à tout événement; des mots d'ordre circulèrent de château en château, et des signaux manœuvrés par les initiés se dressèrent au haut des clochers : appareil alarmant sans doute, mais qui, dans la pensée des confédérés, n'impliquait qu'une résistance organisée à la perception de l'impôt et aux violences éventuelles de la force armée.

Il était naturel que la princesse intrigante qui méditait à Sceaux, au milieu de son olympe de carton, la grande œuvre de la restauration des bâtards, que le boute-feu italien qui avait entrepris de bouleverser l'Europe dans l'intérêt politique du cabinet de Madrid, s'entendissent pour exploiter au profit de leurs égoïstes projets la juste irritation d'une grande province, pour pêcher quelques dupes dans ces eaux si profondément troublées. Ce triste succès ne leur manqua point, et la conspiration de Pontcallec, avortement malheureux de la plus noble des entreprises, vint très à propos pour la régence ôter au grand mouvement breton son admirable caractère de résistance légale, en paraissant placer les plus patriotes des hommes à la suite d'un cabinet étranger. Quel qu'ait été l'isolement des conjurés au sein de la province sitôt qu'on y put soupçonner leur véritable dessein, cet isolement n'empêcha point que l'association bretonne ne se trouvât frappée au cœur par une intrigue dont le dernier mot, en cas de succès, aurait été le gouvernement de M. du Maine, le bouleversement diplomatique de l'Europe et la subordination de la France à l'Espagne.

C'est là l'impardonnable tort des conjurés, si noblement expié qu'il ait pu être par la courageuse simplicité de leur mort. Les quatre gen-

(1) M. de La Borderie a donné, d'après le journal inédit du président de Robien, le texte même de l'acte de 1719, que Lémontey n'a point connu, et dont il a parlé avec inexactitude dans son *Histoire de la Régence*.

tilshommes dont la tête tomba en 1720 sur la place du Bouffay valaient mieux que l'œuvre ténébreuse où ils se laissèrent entraîner par de légitimes ressentimens; ils valaient mieux surtout que leurs lâches et indignes instigateurs. Il importe toutefois qu'en réfutant très justement Duclos et Lémontey, les écrivains bretons n'opposent pas aux aveuglemens de la détraction ceux de l'apologie, et qu'en payant à des compatriotes malheureux un tribut naturel de commisération, ils ne fassent pas d'agens de Cellamare et d'Alberoni les représentans d'un pays dont leur entreprise rendit la situation beaucoup moins intéressante et mille fois plus difficile. A partir du jour où fut exécuté l'arrêt de Nantes, la cour put dire en effet, non pas avec vérité, mais avec vraisemblance, que les résistances bretonnes étaient inspirées par de dangereuses arrière-pensées, et que les réclamations de cette province cachaient une conspiration permanente contre la France. Si le régent laissa couler le sang de MM. de Pontcallec, de Talhouët, Ducouëdic et de Montlouis, c'est que son gouvernement éprouvait le besoin de dévoyer l'opinion publique, en transformant en agression ce qui n'avait été si longtemps qu'une patriotique résistance. Accablé sous cette déplorable solidarité, la province pleura le sort des victimes, en subissant pour longtemps le contre-coup de leur faute.

La Bretagne demeura durant trente ans sous l'impression de cet événement, car la vie politique y fut comme suspendue jusqu'à la crise suprême qui s'ouvrit après 1750 sous l'administration du duc d'Aiguillon. Le cardinal de Fleury avait appliqué aux affaires de cette province un système fort habile. En même temps qu'il affectait un respect profond pour les droits de la Bretagne et qu'il y ménageait ainsi les susceptibilités nationales, il paralysait sans éclat le jeu de ses institutions par des conflits habilement suscités. L'ordre du clergé, composé de neuf évêques, presque tous étrangers à la province malgré le pacte d'union, et d'abbés qui devaient leurs riches bénéfices à la faveur royale, était aux états dans une dépendance presque constante de la cour. Fleury parvint à conquérir le tiers par des grâces distribuées avec à-propos. Afin d'assurer au roi le concours de cet ordre dans l'assemblée, il sut profiter de l'anéantissement du système municipal, qui plaçait à la discrétion de la couronne tous les maires, nommés par elle, et de l'affinité qui liait encore la bourgeoisie à la royauté, affinité séculaire dont la soudaine rupture fut en Bretagne le premier signal de la tourmente révolutionnaire.

D'après un usage immémorial, le vote conforme des trois ordres était nécessaire pour former une résolution législative. Il n'était dérogé à ce principe que pour des intérêts spéciaux et de faible importance. Dans la première partie du XVIIIe siècle, le travail principal de la cour consistait à faire prévaloir l'exception sur la règle, et

elle y parvint presque toujours, malgré les vives réclamations de la noblesse, ainsi annulée par l'entente habituelle du clergé avec la bourgeoisie. Le gouvernement d'ailleurs mit bientôt en usage contre les états une arme d'un effet encore plus puissant et plus sûr : il eut l'habileté de leur opposer le parlement de Bretagne, en affectant de considérer l'enregistrement des édits par cette grande cour nationale comme équivalente à une sorte de sanction législative. Quoique ce corps fût en parfaite sympathie avec la noblesse bretonne, au sein de laquelle il était exclusivement recruté, il ne repoussa point tout d'abord un rôle auquel l'attitude du parlement de Paris n'avait que trop prédisposé les compagnies souveraines.

De 1723 à 1756, le ministère présenta donc divers édits financiers à l'enregistrement du parlement de Rennes, et celui-ci crut pouvoir y procéder, après avoir pris soin de réserver formellement le droit souverain des états, et de n'attribuer d'ordinaire aux mesures visées par lui qu'un caractère provisoire. De telles réserves n'étaient pas pour arrêter le second duc de Chaulnes, ni moins encore le duc d'Aiguillon, qui en 1750 avait succédé à celui-ci, en lui achetant 200,000 écus le gouvernement de la Bretagne. Tout entier à la pensée de mater la noblesse, inexpugnable citadelle de la pensée bretonne, d'Aiguillon, chez qui la souplesse n'était dépassée que par la persévérance, se fit à ses débuts l'homme de la bourgeoisie, l'actif promoteur des améliorations matérielles, des réformes et des économies; il se garda bien surtout de marchander au parlement aucune des conditions d'un concours qui devait d'ailleurs peu durer, et dont ce seigneur allait être appelé à payer bientôt chèrement le prix. Administrateur dur, mais éclairé, le gouverneur avait doté d'un magnifique réseau de voies de communication la province, qui jusqu'alors n'avait possédé qu'une seule route carrossable, celle de Rennes à Brest; il avait, par un système bien entendu de casernement, dégrevé les villes de charges accablantes, et vivait d'ailleurs vis-à-vis du tiers-état dans une sorte de prévenance, pour ne pas dire de coquetterie perpétuelle. L'heure ne tarda pas à sonner pourtant où toute cette politique devint stérile, et où, sous l'impression déjà irrésistible d'idées nouvelles, la bourgeoisie, répudiant ses traditions et transformant ses habitudes, se fit l'alliée de la noblesse, non pour sceller avec celle-ci un pacte durable, mais pour marcher de concert à l'assaut du pouvoir royal et au bouleversement radical de la vieille société française.

Pendant les douze premières années de son administration, le duc, déjà odieux à la noblesse, avait tout obtenu du tiers comme du clergé, et trois fois, de 1756 à 1762, ces deux ordres, appuyés par le parlement, avaient renouvelé le vote de divers vingtièmes ajoutés

à la masse déjà lourde des charges publiques. Cependant les choses changèrent, et pour toujours, aux états de 1764. Sous l'influence des théories triomphantes et des nouvelles espérances auxquelles s'ouvraient déjà les cœurs, le tiers se rapprocha momentanément de la noblesse, afin de combattre le pouvoir, et les états, unanimes cette fois, prescrivirent à leur procureur-général syndic de s'inscrire contre la perception de deux nouveaux vingtièmes prescrits par un arrêt du conseil. Mis ainsi en demeure, le parlement vint prêter aux états toute son autorité, en cassant, comme attentatoire aux droits de la province, l'arrêt du conseil royal, interdisant de plus à tous agens du fisc, sous peine de forfaiture, la perception des vingtièmes. « Le roi alors adressa des lettres-patentes à cette compagnie pour lui imposer silence. Le parlement les lui renvoya *par la poste*, et, toutes affaires cessantes, décida que l'administration de la justice restait suspendue en Bretagne (1). » Quelques semaines après, les magistrats bretons, mandés à la cour, paraissaient devant Louis XV, et le prince, avec cette majesté d'attitude qui voilait encore chez lui l'évanouissement de la puissance, après leur avoir adressé de vifs reproches sur une démarche sans exemple, leur ordonnait de retourner à leur poste pour y exécuter les ordres de son conseil et reprendre la suite de leurs travaux; mais avec tout ce qu'il fallait pour provoquer partout l'agitation, ce triste pouvoir manquait des conditions nécessaires pour susciter la crainte. Sous l'influence d'entraînemens irrésistibles, la magistrature elle-même s'engageait dans les voies les plus contraires à ses traditions. A peine rentrés à Rennes, les membres du parlement, au nombre d'environ quatre-vingts, s'entendaient pour adresser au roi leur démission concertée, et le 25 avril 1765 la ville, en s'éveillant, apprit que la province n'avait plus de tribunaux, et que, pour marcher à la conquête de destinées nouvelles, l'antique sénat de la Bretagne avait spontanément rompu ses liens avec la monarchie et avec l'histoire.

On connaît les incidens de la lutte terrible à laquelle ne mit pas fin l'avénement du plus doux des monarques. L'on sait que durant trois ans un illustre procureur-général disputa sa tête à des commissaires, tandis que le représentant direct de l'autorité royale en Bretagne était, par arrêt du parlement de cette province, renvoyé devant la première juridiction du royaume pour répondre à la plus flétrissante des imputations. D'un côté, le pouvoir absolu, acculé à ses derniers retranchemens, construisait contre La Chalotais une accusation de haute trahison, en la fondant sur de ridicules lettres

(1) M. Du Chatellier, *Histoire de la Révolution dans les départemens de l'ancienne Bretagne*, tome Ier, page 16.

anonymes qu'un laquais n'aurait point eu la pensée d'écrire; de l'autre, le parlement breton, sanctuaire d'une séculaire fidélité envers la couronne, accusait de vol, pour ne pas dire d'escroquerie, le duc d'Aiguillon, l'ami et le représentant même du monarque! Ce n'était plus la lutte légale, ce n'était plus même l'état de guerre; c'était la révolution française, déjà consommée dans les idées, qui tendait à passer dans les faits.

Ardemment soutenu dans ses agressions contre la cour par les états, le parlement de Bretagne, entrant plus avant qu'aucune autre compagnie souveraine dans le courant des aspirations nouvelles, se fit l'instigateur infatigable de cette *union des parlemens*, dont le dernier mot devait être la convocation des états-généraux et la reconstitution de la France d'après des données rationnelles très étrangères au droit historique que la province avait si résolûment maintenu jusqu'alors. Un grand corps qui ne représentait qu'un droit local se faisait donc l'instrument d'une révolution dont le programme était l'unité de la législation française, l'immolation de tous les priviléges provinciaux au droit de l'état. Aussi Breton qu'on pût l'être par l'austérité de sa vie, la persévérance de ses poursuites et l'étude approfondie des coutumes de son pays, La Chalotais, correspondant des encyclopédistes, et non moins redouté pour ses bons mots que pour ses réquisitoires, était devenu, sans le soupçonner, l'un des ouvriers les plus actifs de l'immense transformation sociale à laquelle il poussa sans en avoir conscience, et qui sortit comme d'elle-même de la simultanéité de tous les efforts. Aussi funeste à l'ancienne monarchie que le fut bientôt après Mirabeau, le magistrat prépara les ruines que le tribun n'eut plus qu'à secouer. Pendant que l'école philosophique attaquait le pouvoir de front au nom des idées, le parlement de Rennes, avec l'assistance d'une grande province, continuait à lui faire une guerre à mort au nom des droits violés et des contrats méconnus. La colère trop légitime de la noblesse bretonne contre l'arbitraire ministériel élargit ainsi chaque jour l'abîme où cette noblesse ne tarda pas, comme par une sorte de généreux remords, à s'ensevelir elle-même avec la monarchie qu'elle avait concouru à y précipiter. Par un phénomène que peut seule expliquer l'association si malheureuse opérée par l'assemblée constituante entre la réforme politique et la réforme religieuse, on vit la libérale, mais catholique Bretagne, redevenir tout à coup l'ennemie la plus redoutable de la révolution dont elle avait été la première instigatrice et le premier instrument, demeurant ainsi jusqu'à son dernier jour conséquente avec elle-même.

LOUIS DE CARNÉ.

LA

TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE

EN FRANCE

DE LA RÉFORME DU SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.

I. *Annales télégraphiques*, 1858-1859-1860. — II. *Cours théorique et pratique de Télégraphie électrique*, par M. E. Blavier, inspecteur des lignes télégraphiques. — III. *De l'Abaissement des Taxes télégraphiques en France*, par M. Gustave Marqfoy.

La direction des postes en Angleterre est aujourd'hui confiée à un homme qui s'est acquis une grande popularité par une longue et victorieuse propagande en faveur de l'abaissement et de l'uniformité des taxes postales : je veux parler de sir Rowland Hill, l'inventeur du *penny post,* aujourd'hui adopté dans toute l'Europe et aux États-Unis. Le service qu'il a rendu à son pays et à son temps n'est pas médiocre, et personne aujourd'hui ne regrette l'ancien système, où les taxes, calculées d'après les distances, étaient l'objet de perpétuels débats, et, par les variations autant que par l'élévation des chiffres, opposaient une véritable entrave à la facilité des communications épistolaires.

On se préoccupe depuis quelque temps en France d'appliquer à la télégraphie électrique les idées de sir Rowland Hill en matière de réforme postale; l'on a commencé contre les taxes télégraphiques une croisade, ou, comme disent nos voisins, une agitation à laquelle prennent part tous ceux qui voudraient voir le public français tout entier jouir plus facilement des bénéfices de cette admirable invention, préparée par les travaux de nos savans.

Il y a une différence essentielle, je me hâte de le dire, entre la réforme du service postal et celle du service télégraphique. La

première ne touchait qu'à des questions d'ordre économique; elle pouvait se résoudre entièrement par voie administrative, et la limite de l'abaissement des tarifs n'était fixée que par des considérations budgétaires et statistiques. La réforme télégraphique soulève des difficultés plus nombreuses. La télégraphie n'est pas seulement une branche de l'administration publique, c'est aussi une science, et jusqu'à présent ceux qui ont songé à la réformer ont surtout porté leur attention vers les perfectionnemens qui touchent à la physique, à la chimie, à la mécanique. C'est dans la découverte d'appareils plus ingénieux qu'ils ont cherché la solution du problème des tarifs réduits; mais pour être convenablement résolue, cette question doit être étudiée au point de vue administratif aussi bien qu'au point de vue technique. Cette tâche a été récemment entreprise par un ancien inspecteur des télégraphes, sorti de l'École polytechnique, M. Gustave Marqfoy. Dans des pages lumineuses et pleines d'intérêt, il propose, outre l'adoption d'un nouvel appareil de son invention, toute une série de mesures destinées à simplifier le service, à le généraliser, à faciliter les rapports du public avec l'administration. On sent pourtant qu'en sa qualité d'inventeur, M. Marqfoy a une prédilection particulière pour le côté technique de son sujet; il ne considère une réforme administrative comme possible qu'autant qu'elle serait fondée sur l'emploi de ses appareils.

Lorsqu'on examine la question des tarifs télégraphiques sans préoccupation de ce genre, on est tout étonné de voir que l'on a peut-être en réalité moins à attendre des progrès de l'ordre scientifique que des mesures qui auraient pour effet de diminuer les frais généraux du service. Parmi celles qui pourraient atteindre ce but, il en est une, la plus efficace à notre avis, qu'il faut s'étonner de n'avoir pas encore vu recommander dans notre pays, parce qu'elle a déjà reçu ailleurs, notamment en Belgique et dans quelques parties de l'Allemagne, la sanction de l'expérience : c'est la fusion des deux administrations des postes et des télégraphes. Reliée aujourd'hui par les liens les moins naturels au ministère dont elle fait partie, l'administration télégraphique acquerrait la force qui lui manque si elle entrait dans les cadres de son aînée, l'administration postale, si puissante, si expérimentée, si admirablement organisée. Qu'on imagine dans la moindre petite ville de province le bureau des postes devenu en même temps bureau télégraphique : quel avenir ouvert au nouveau mode de communications! Cette fusion deviendra d'autant plus facile que les appareils électriques seront plus commodes à manœuvrer. Ainsi la question scientifique revient d'elle-même se mêler aux considérations administratives. A cause de cette connexité profonde, le sujet comprend nécessairement deux parties : la première embrassera l'histoire de la législation des tarifs, la

statistique des dépêches et la comparaison des taxes françaises avec celles des autres pays; dans la seconde, plus spécialement technique, on fera connaître l'état actuel du matériel télégraphique et les divers appareils, plus ou moins bien imaginés, à l'aide desquels on prétend renouveler l'art de la correspondance électrique. En réduisant à leur juste valeur les prétentions des inventeurs, nous serons amené à conclure que, si l'on ne doit pas négliger les perfectionnemens qui peuvent donner aux communications plus de promptitude et de facilité, il faut cependant chercher la solution des tarifs à bon marché dans une bonne organisation du service. A ce dernier point de vue, la fusion des télégraphes et des postes permettrait d'obtenir les meilleurs résultats. Cette mesure contribuerait puissamment à faciliter une réforme désirée par le public, à populariser un moyen de communications devenu un auxiliaire puissant du commerce, et destiné bientôt à servir d'une manière plus efficace cette multitude innombrable d'intérêts privés dont la mobilité nous condamne à des agitations perpétuelles.

Les débuts de la télégraphie électrique en France ne sont pas anciens; l'ordonnance du 29 novembre 1844 ouvrit le premier crédit qui permit de construire la ligne de Paris à Rouen. Comme les chemins de fer, les premiers fils électriques eurent dans la capitale leur centre de rayonnement. En 1846 fut opérée la jonction de Paris avec Lille et la frontière de Belgique; en 1850, Paris put correspondre télégraphiquement avec Angers, Tonnerre, Châlons-sur-Marne. C'est alors seulement que le réseau prit un développement rapide : il atteignit en peu de temps les quatre-vingt-six chefs-lieux de nos départemens. Ce nouveau service demeura centralisé entre les mains de l'état au lieu d'être concédé à une compagnie unique, comme en Angleterre, ou livré à la concurrence de compagnies libres, comme aux États-Unis. Les règlemens auxquels est soumise en France la correspondance télégraphique ont été modifiés jusqu'à cinq fois depuis l'inauguration du réseau.

Au début, l'on adopta en principe la proportionnalité des tarifs aux distances parcourues par les dépêches : la loi du 29 novembre 1850 statuait que pour une dépêche de un à vingt mots, ou *dépêche simple*, il devait être perçu un droit fixe de 3 francs, plus 10 centimes par myriamètre. Au-dessus de vingt mots, la taxe précédente était augmentée d'un quart pour chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante. Le droit fixe de 3 francs était exorbitant : on sentit bientôt la nécessité de le diminuer; mais on conserva le droit supplémentaire, proportionné à la distance. La loi du 28 mai 1853 abaissa le droit fixe à 2 francs et ne changea rien au chiffre de 10 centimes par myriamètre. Peu de temps après, le 22 juin 1854, ce chiffre fut relevé à 12 centimes. Il fut de nouveau ramené au taux de 10 cen-

times le 21 juillet 1856, et depuis il n'a pas été changé. Toutefois le principe de l'unité de tarif n'a cessé d'être opposé au principe des distances, et ceux qui en sont partisans ont remporté un demi-succès en obtenant qu'on l'appliquât à certaines catégories de dépêches. Cette transaction a été consacrée par la loi du 18 mai 1858, base du régime actuel des correspondances télégraphiques. C'est ce régime qu'il faut essayer maintenant de décrire en peu de mots.

En vertu de la loi du 18 mai 1856, les dépêches sont taxées différemment, suivant qu'elles circulent entre les bureaux du même département, de deux départemens limitrophes, ou qu'elles traversent plus de deux départemens. Dans la première classe, les dépêches simples (de un à quinze mots, plus cinq mots d'adresse) sont soumises à une taxe fixe de 1 franc, dans la deuxième à une taxe fixe de 1 franc 50 centimes; dans la troisième, la taxe se calcule d'après la distance : elle se compose d'un droit fixe de 2 francs, augmenté de 10 centimes par myriamètre. Au-dessus de quinze mots, la taxe est, pour toutes les classes de dépêches, élevée d'un dixième par chaque série de cinq mots ou par fraction de série excédante.

Sous l'empire de ces tarifs, quelles sont les limites de prix d'une dépêche simple sur le territoire de la France? La limite inférieure, on l'a vu, est de 1 franc dans l'intérieur d'un département; de Brest à Toulon, la dépêche simple, qui a traversé diagonalement toute l'étendue de la France (101 myriamètres à vol d'oiseau), coûte 12 francs 10 centimes. De Dunkerque à Perpignan (93 myriam. à vol d'oiseau), le prix s'élèverait à 11 fr. 30 cent.; de Bayonne à Wissembourg (96 myriam. à vol d'oiseau), à 11 fr. 60 cent. On peut donc considérer que le prix des dépêches simples est, pour la France, renfermé entre les limites de 1 à 12 francs environ. On a le droit de trouver ce dernier chiffre exorbitant; mais dans la réalité il est assez rare qu'il soit appliqué. Paris peut être considéré comme le centre du mouvement télégraphique français; les dépêches rayonnent de la circonférence au centre et du centre à la circonférence, et ne traversent qu'assez rarement l'étendue entière du territoire. La statistique permet d'apprécier, au point de vue des distances parcourues, quelles sont les dépêches les plus fréquentes et les plus productives. M. Pélicier, sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur, a publié, dans les *Annales télégraphiques*, la statistique de la télégraphie privée en France depuis l'origine jusqu'à la fin de 1858; pour l'année 1859, ce travail vient d'être achevé par M. de Thury. Il résulte de leurs recherches que le prix moyen des dépêches intérieures en France a été en 1858 de 5 fr. 12 cent. et, d'après les tableaux de M. de Thury, de 4 fr. 56 cent. en 1859 (1).

(1) Sous l'empire des diverses lois qui ont réglé les tarifs jusqu'au 1er janvier 1858, M. Pélicier a calculé que le prix moyen d'une dépêche a été en 1851 de 8 fr. 51 cent.,

Ces chiffres révèlent une tendance qu'il importe de signaler. Tout en servant surtout aux grandes distances, puisque le chiffre de 4 fr. 56 cent. est le prix moyen d'une dépêche simple envoyée à 256 kilomètres, les communications télégraphiques s'établissent cependant en moyenne à des distances plus rapprochées que pendant les premières années qui suivirent la création du réseau. En d'autres termes, l'usage des dépêches tend à se moins localiser dans les grands bureaux extrêmes (2). Malgré le pas fait par la loi du 18 mai 1858 vers l'unité de taxe, l'administration a repoussé les comparaisons qu'on essayait d'établir, à ce point de vue, entre les lettres et les télégrammes. Qu'une voiture de poste parte de Paris pour Marseille, le poids, le nombre et la destination des lettres qu'elle transporte n'ont aucune influence véritable sur les dépenses de l'administration. Le service postal est organisé de telle façon qu'il s'accomplit chaque jour de la même façon. A une certaine heure, les boîtes sont levées, quel que soit le nombre de lettres qui s'y trouvent; les facteurs se mettent en route, qu'ils aient dix ou vingt lettres à porter. Les voitures de dépêches ne modifient jamais leur itinéraire. Les frais de l'administration sont donc, dans une grande mesure, indépendans de l'état quotidien et variable de la correspondance du pays. On conçoit, dans de pareilles conditions, que l'unité de taxe pût être acceptée par l'administration postale; mais dans le service télégraphique, l'envoi des dépêches est d'autant plus onéreux qu'elles sont expédiées plus loin. Toutes les communications intermédiaires sont souvent interrompues entre les bureaux qui correspondent. Dans le service des postes, le nombre des lettres n'a en quelque sorte pas de limite; le fil télégraphique ne peut transmettre qu'un signal à la fois. Au point de vue de l'équité, on a donc repoussé toute assimilation, et l'on a rejeté en conséquence le système de la taxe unique. S'il ne s'agissait que de justice, que de la rigoureuse appréciation

— en 1852 de 11 fr. 28 cent., — en 1853 de 10 fr. 64 cent., — en 1854 de 8 fr. 75 cent., — en 1855 de 9 fr. 77 c., — en 1856 de 8 fr. 85 c., — en 1857 de 8 fr. 06 c. Ces chiffres indiquent suffisamment que la télégraphie, comme on devait s'y attendre, a servi surtout, dans les débuts, aux communications à longue distance. Pendant l'année 1858, 349,887 dépêches ont été échangées en France, et pour le quatrième trimestre de cette année seulement les tableaux statistiques indiquent pour la première fois quelle est la proportion des dépêches simples relativement à celles qui contiennent plus de mots. Sur 100 dépêches, on en comptait, durant cette période, 63,5 de 1 à 15 mots, 17 de 16 à 20 mots, 8,8 de 21 à 25 mots, 9,5 de 26 à 50 mots. Ces proportions ont à peine varié en 1859.

(2) Sur les 97,728 dépêches intérieures du quatrième trimestre de l'année 1858, 23,728 ont été échangées avec Paris, et 74,000 entre les villes des départemens. Paris correspond avec tous les bureaux français, surtout avec Lyon et les grands ports de commerce, Marseille, Bordeaux, Le Havre. Plus des trois quarts des dépêches parisiennes ont été envoyées à ces villes et à Lille, Rouen, Toulouse, Caen, Nantes et Reims. Les principaux centres de télégraphie départementale sont Lyon, Marseille, Le Havre, Bordeaux, Nantes, Lille, Rouen, Toulouse, Dunkerque, Montpellier, Caen et Mulhouse.

d'une charge proportionnée à un service rendu, l'administration aurait mille fois raison; mais à qui fera-t-elle adopter cette manière de voir? Qui se soucie, dans l'expédition des affaires, d'autre chose que de la célérité et de la commodité des transactions? L'opinion publique est toujours favorable aux simplifications. On l'a si bien compris, qu'à l'exemple des petits pays, tels que la Saxe, la Suisse, le Wurtemberg, le Hanovre, le duché de Mecklembourg, le duché de Bade, la Hollande, on a abandonné le principe des distances pour chaque département français, ainsi que pour la zone formée par un département entouré de tous ses limitrophes.

Ce tarif exceptionnel a malheureusement servi très peu d'intérêts. Les tableaux statistiques de M. Pélicier montrent que, sur 100 dépêches expédiées en 1858, 70 ont été taxées d'après la distance, 12 seulement échangées entre les bureaux d'un même département, jouissant par conséquent du tarif de 1 franc, et 18 échangées entre stations de départemens voisins, jouissant du tarif de 1 franc 50 centimes. En 1859, le progrès de la télégraphie inter-départementale a été presque insensible : sur 100 dépêches, on en a compté 15 d'un département pour le même département, 20 de département à département limitrophe, et 65 pour le reste de la France. « En considérant, dit avec beaucoup de raison M. Pélicier, que la ville de Paris, à elle seule, expédie plus d'un tiers des dépêches totales, et renferme par conséquent plus d'un tiers des expéditeurs, on comprend que ces derniers soient fondés à se plaindre de dispositions moins favorables que s'ils résidaient dans un autre département : 1° parce que, de tous les départemens, celui de la Seine a le territoire le plus restreint; 2° parce que, totalement enclavé dans Seine-et-Oise, lui seul entre tous n'a qu'un département limitrophe. » Il faut avouer qu'on n'est guère tenté de correspondre télégraphiquement avec Versailles et Saint-Cloud, quand pour de pareilles distances il faut payer 1 fr. 50 cent. Les bureaux établis dans l'intérieur même de Paris transmettent les dépêches d'un point de la ville à un autre; mais ce genre de correspondance ne leur amène aucune clientèle. On a le droit de s'étonner pourtant que les tarifs spéciaux de 1 fr. et de 1 fr. 50 cent. n'aient pas produit un plus grand mouvement télégraphique dans les provinces. On condamne toujours volontiers l'administration en France, mais on ne blâme point assez notre esprit de routine et d'inertie, qui oppose tant de difficultés au progrès.

Il faut pourtant bien que le public le sache : il n'y a qu'un moyen d'obtenir la diminution des taxes télégraphiques, c'est précisément de se servir autant que possible du télégraphe. La question des tarifs n'est en effet qu'une question de chiffres, et l'on ne peut véritablement exiger de l'administration qu'elle n'essaie pas de mettre

ses recettes en équilibre avec ses dépenses. Le prix moyen des dépêches télégraphiques a été pour l'année 1859 de 4 fr. 56 cent. : cela veut dire que, si les communications avaient été soumises à une taxe uniforme pour toute la France, il eût fallu, pour obtenir la même recette, que cette taxe eût été précisément égale à 4 fr. 56 cent., si l'on ne distingue pas les dépêches simples de celles qui ont plus de quinze mots. En tenant compte de cette distinction, on peut estimer que le prix de la dépêche simple eût été d'environ 4 francs. On se trouve donc encore, on le voit, à une bien grande distance du prix du timbre-poste des lettres ordinaires, et même des tarifs unitaires exceptionnels adoptés pour les dépêches départementales et bi-départementales.

Le prix moyen de 4 fr. 56 cent. ne peut être abaissé que par une double action, celle des expéditeurs et celle de l'administration. Jusqu'à présent, le personnel des expéditeurs est trop restreint et les intérêts servis par la correspondance télégraphique sont d'un ordre trop spécial. En 1858, sur 100 dépêches de diverse nature échangées entre Paris et les départemens, 40 étaient relatives au commerce général et à l'industrie, 34 aux affaires de bourse, 20 seulement aux affaires privées et aux intérêts de famille, 4 aux nouvelles de journaux. Pendant l'année 1859, qui a fourni 453,998 dépêches intérieures, elles ont été classées de la manière suivante : commerce général et industrie, 44,27 pour 100; — affaires de famille et d'intérêt privé, 35,88; — affaires de bourse, 10,85; — commerce des céréales, 5,50; — publicité et journaux, 2,77; — affaires diverses, 0,73. La diminution considérable des dépêches de bourse a été attribuée à la suppression de la coulisse et au marasme des affaires de spéculation; en revanche, on doit se féliciter de voir la part des dépêches d'intérêt privé s'élever à un taux supérieur. Cependant cette part est encore beaucoup trop faible : le télégraphe est encore trop exclusivement employé par les gens d'affaires, et cette abstention de la masse du public fournit un des principaux argumens à ceux qui résistent à la diminution des tarifs. Ils font valoir que les expéditeurs actuels mettent le télégraphe au service d'intérêts trop considérables pour que la question des prix les arrête et soit pour eux une gêne véritable.

Si l'on compare les tarifs de la télégraphie intérieure en France avec ceux des autres pays, on obtient toutefois des résultats assez favorables. M. Blavier, professeur de télégraphie et auteur d'un excellent traité sur la science qu'il enseigne, a montré que les pays où l'expéditeur est le plus favorisé sont les royaumes de Wurtemberg, de Saxe et de Bavière pour les petites distances, ceux de Danemark, de Suède et de Norvége pour les grandes distances. En Wurtemberg, les taxes sont uniformes; on paie 70 centimes pour

vingt mots, 1 fr. 05 cent. pour trente; en Saxe, 80 centimes pour vingt mots, 1 fr. 20 cent. pour trente; en Bavière, la taxe est calculée d'après la distance : jusqu'à 75 kilomètres, on prélève 75 centimes, jusqu'à 195 kilom. 1 fr. 50 cent., jusqu'à 300 kilom. 2 fr. 25 cent. Dans le royaume de Danemark, on a adopté l'unité de taxe; chaque dépêche simple de vingt mots coûte 1 fr. 68 cent.; pour chaque mot en plus, on ajoute 84 millimes. En Suède et Norvége, où les distances sont pourtant très grandes, le système unitaire est aussi en vigueur; le prix de la dépêche de vingt mots est de 2 fr. 82 cent., augmenté de la moitié pour chaque série de dix mots en plus. Le tarif anglais établi par zones est en général supérieur au tarif français jusqu'à la distance de 300 kilomètres, et inférieur pour de grandes distances. Or, la plupart des grandes villes industrielles étant à une moindre distance de Londres, le commerce paie en réalité en Angleterre un plus lourd tribut à la télégraphie qu'en France. Dans la première zone, de 1 à 50 milles, le prix est de 1 fr. 87 cent.; dans la seconde, de 50 à 100 milles, de 2 fr. 50 cent.; dans la troisième, depuis 100 milles jusqu'aux plus grandes distances, de 5 francs. La télégraphie à grande distance se trouve ici favorisée au détriment de la télégraphie à petite distance. En Russie, les prix sont plus élevés que partout ailleurs. Il y a six zones, et les dépêches simples de vingt-cinq mots varient de 2 fr. 50 c. à 15 fr. On doit aussi trouver très exagéré le prix uniforme de 5 francs adopté dans les états de l'église et le royaume de Naples pour une dépêche simple de trente mots.

Les communications avec l'étranger forment une branche du service aussi importante que les communications intérieures. Nos tarifs internationaux sont régis par les deux conventions télégraphiques de Bruxelles et de Berne. La convention de Bruxelles fut conclue le 30 juin 1848 entre la France, la Belgique et la Prusse, cette dernière puissance stipulant également pour l'empire d'Autriche, les royaumes de Bavière, de Saxe, de Hanovre, de Wurtemberg, des Pays-Bas et les grands-duchés de Mecklembourg-Schwerin et de Bade. On adopta le principe des zones, dont neuf furent établies, depuis 1 jusqu'à 3,250 kilomètres. Les prix dans les neuf zones varient, selon les distances, de 1 fr. 50 cent. jusqu'à 15 francs pour une dépêche de 1 à 20 mots. A la convention de Bruxelles ont accédé la Moldavie et la Valachie, la Norvége, la Russie, la Servie, la Suède, la Turquie. Le traité de Berne, conclu le 1er septembre 1858 entre la France, la Belgique, les Pays-Bas, la Sardaigne et la Suisse, admit aussi le principe de zones successives dont chacune excède de 50 kilomètres la longueur de celle qui la précède. Les prix de la convention de Bruxelles furent acceptés également, mais calculés de telle façon que le taux de la dépêche simple fût augmenté de

zone en zone du prix de chaque série de dix mots en sus, multiplié par le nombre de zones traversées. Les pays soumis au traité de Berne sont la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne et l'Irlande, les Pays-Bas, le Portugal, la Sardaigne, la Suisse, la Tunisie, les îles de la Méditerranée (Corse, Sardaigne, Malte et Corfou), les Deux-Siciles, les états de l'église et les îles de la Manche. Dans ces deux traités, il a été spécifié que, pour l'application des taxes, la distance parcourue sera comptée en ligne droite sur le territoire de chaque état, du point de départ au point de la frontière où la dépêche arrivera, et de celui-ci au point de destination.

La comparaison du tarif international avec le tarif intérieur fait ressortir quelques anomalies singulières; elle montre qu'à certaines distances le premier est plus avantageux que le second. C'est ainsi qu'une dépêche envoyée de Paris à Nice (la distance est de 695 kilomètres à vol d'oiseau) coûtait avant l'annexion 6 francs (quatrième zone); aujourd'hui, d'après le tarif intérieur, elle coûte 8 fr. 90 c. Pour Paris et Chambéry, la différence est beaucoup moins sensible, et l'anomalie moins choquante. La dépêche simple, qui coûte aujourd'hui 6 fr. 60 cent., coûtait 6 francs avant l'annexion (1).

A l'examen des tarifs se joint naturellement celui de la situation financière de l'administration télégraphique. Il n'est pas facile d'en dresser le budget, parce qu'elle est loin d'avoir atteint tout son développement, et qu'elle traverse encore l'ère des essais, des changemens, des transformations de matériel coûteuses; la part des dépenses normales et des dépenses extraordinaires y est trop difficile à préciser. Des informations qui semblent exactes portent à 27 mil-

(1) Pendant le quatrième trimestre de l'année 1858, il y a eu, contre 97,728 dépêches intérieures, 58,686 dépêches échangées entre les stations françaises et 2,000 stations étrangères environ. Sur ce nombre, 25,217, c'est-à-dire plus de la moitié, ont mis Paris en communication avec les capitales et les grandes villes européennes, surtout avec Londres, Vienne, Genève, Bruxelles, Francfort-sur-le-Mein, Madrid et Berlin. Ces dépêches se distribuaient ainsi : affaires de bourse, 48 pour 100; — affaires privées, 20; — commerce général et industrie, 20; — publicité, journaux, 9; — dépêches de gouvernement, 2; — affaires diverses, 1. L'année 1859 a fourni, pour 453,998 dépêches intérieures, 144,708 dépêches internationales. Le commerce général et l'industrie occupent cette fois 35,07 pour 100, et les affaires de bourse tombent à 23,23; elles sont cependant encore représentées par un nombre supérieur à celui des affaires de famille, qui n'entrent que pour 21,76. Sur 100 dépêches, la diplomatie en a 5,13, les dépêches de journaux 9,65, le commerce des céréales 4,83.

Le produit moyen des dépêches internationales, qui était en 1858 égal à 15 fr. 09 c., est tombé en 1859 à 13 fr. 47 cent. Ces chiffres révèlent assez de quelle importance est cette source de recettes; aussi, bien que le nombre des dépêches qui franchissent les frontières du pays soit à celui des dépêches intérieures dans la proportion de 1 à 3 environ, ces deux branches du service entrent pour une somme à peu près égale dans le chiffre total des recettes. En 1858, les taxes intérieures ont donné 1,794,918 fr., les taxes internationales 1,721,715 fr.; en 1859, les premières ont été de 2,072,314 francs, les secondes de 1,950,485 francs.

lions environ le capital absorbé par l'administration depuis qu'on a posé les premiers fils de ce vaste réseau, qui, suivant d'abord toutes les lignes de chemins de fer au fur et à mesure de leur construction, doit bientôt relier toutes nos sous-préfectures et entourer la ligne de nos côtes d'un circuit non interrompu. Si les télégraphes étaient exploités par une compagnie particulière, les actionnaires s'attendraient à recevoir les intérêts de cette somme; mais l'état, bien loin de bénéficier sur son réseau, sacrifie encore annuellement près d'un million pour l'exploiter. La position financière de l'administration est loin, on le voit, d'être brillante, et l'on s'explique par là qu'elle hésite à diminuer ses tarifs. Les principaux motifs qui jusqu'ici ont contribué à diminuer les bénéfices sont, d'une part, l'extension continuelle et systématique du réseau, de l'autre les services gratuits que l'administration rend à l'état. Pour le réseau, il est notoire que l'on crée chaque jour de nouveaux bureaux dont une partie demeure improductive. Ce n'est pas qu'il y ait lieu de blâmer ces adjonctions, le temps viendra où, le réseau entier terminé, toutes les sous-préfectures de France réunies par des fils, la correspondance télégraphique entrée dans les habitudes du pays, tous les sacrifices faits aujourd'hui devront porter des fruits; peut-être y aurait-il lieu cependant d'élever quelques critiques de détail, de blâmer certains choix hâtifs, plutôt inspirés par les convenances administratives que par l'intérêt du public. L'augmentation du nombre des bureaux, par conséquent l'extension du réseau, loin d'avoir amené une augmentation notable dans les recettes moyennes par station et par kilomètre dans les deux dernières années, ont déterminé sur ces chiffres une notable diminution (1).

(1) Les chiffres sont curieux. Le réseau télégraphique en 1851 avait 2,133 kilomètres de longueur, — 3,458 kilom. en 1852, — 7,175 kilom. en 1853, — 9,244 kilom. en 1854, — 10,502 kilom. en 1855, — 11,265 kilom. en 1856, — 11,420 kilom. en 1857, — 13,030 kilom. en 1858, — 16,049 kilom. en 1859. Pendant les mêmes années, les recettes totales des dépêches françaises et internationales sont toujours allées en augmentant, et ont atteint successivement les chiffres suivans : 76,722 fr., — 542,891 fr., — 1,511,901 fr., — 2,064,983 fr., — 2,487,159 fr., — 3,191,102 fr., — 3,333,695 fr., — 3,516,633 fr., — 4,022,799 fr.; mais en divisant les recettes totales par le nombre de kilomètres exploités dans l'année, on voit que les recettes moyennes par kilomètre de ligne ont été successivement 359 fr. 60 c., — 157 fr., — 210 fr. 72 c., — 223 fr. 38 c., — 236 fr. 83 c., — 233 fr. 27 c., — 291 fr. 66 c., — 269 fr. 89 c., — 250 fr. 65 c. De 1852 à 1857, il y a donc eu augmentation ; mais de 1857 à 1859 il y a diminution.

Quant aux stations qui ont produit ces recettes, elles ont été de 1851 à 1859 au nombre de 17, — 43, — 91, — 128, — 149, — 167, — 171, — 193, — 240. Les produits bruts moyens annuels par station ont été en augmentant de 1852 à 1857, puis en diminuant notablement de 1857 à 1859. Ces chiffres ont été 4,513 fr. 08 c., — 12,623 fr., — 15,526 fr. 15 c., — 16,054 fr. 62 c., — 16,692 fr. 34 c., — 19,108 fr. 83 c., — 19,495 fr. 29 c., — 18,220 fr. 90 c., — 16,761 fr. 24 c. Il est arrivé ici quelque chose d'analogue à ce qu'on a observé sur les chemins de fer : les premières lignes ont eu de fort belles recettes, et les embranchemens ont eu pour effet de diminuer la recette kilométrique.

Un autre fait qui influe d'une manière fâcheuse sur la situation financière du service télégraphique est le prix élevé qu'il paie indirectement à l'état pour le monopole dont il jouit. On ne peut évaluer la somme sacrifiée pour transmettre les dépêches officielles à moins de 100,000 fr. par mois, ce qui ferait au moins 1,200,000 fr. par an. L'usage du télégraphe, il faut le dire hardiment si l'on veut provoquer une diminution des tarifs, a été porté jusqu'à l'abus par le gouvernement : chaque jour, un extrait abrégé du *Moniteur* est transmis à toutes les préfectures, et il est certain que le journal officiel ne fournit pas chaque matin la matière d'une dépêche télégraphique assez importante pour justifier, même momentanément, l'interruption de toutes les communications privées avec nos quatre-vingt-neuf chefs-lieux de département. Parmi les services imposés à l'administration, il en est encore un autre gratuit et journalier : c'est l'envoi du cours de la rente à toutes les stations. Cette mesure ne sert que la spéculation, car les capitaux qui cherchent un placement sérieux sont patiens et savent attendre au moins vingt-quatre heures : d'ailleurs les intérêts particuliers doivent s'éclairer comme ils le peuvent, et on ne voit pas pourquoi un banquier et un spéculateur de Marseille ou de Bordeaux auraient plus de droit à être renseignés gratuitement sur les cours de la Bourse qu'un fermier de la Beauce sur les cours du blé dans la Flandre et dans la Brie. La publicité des journaux suffirait assurément au plus grand nombre, et les plus impatiens devraient être contraints de satisfaire leur curiosité à leurs propres frais. Il est un troisième service onéreux pour l'administration télégraphique : je veux parler du service météorologique. Tous les jours, on voit maintenant dans les feuilles publiques l'état de la température, la hauteur du baromètre, la direction du vent dans les grandes villes du territoire français. Ces renseignemens sont centralisés à l'Observatoire de Paris et y servent d'élémens à la science météorologique. Rien de mieux assurément que de recueillir et de comparer ces chiffres sur un grand nombre de points : ce qu'on comprend moins bien, c'est la nécessité d'en imposer la transmission régulière aux lignes télégraphiques.

Au point de vue financier, on voit quelles difficultés présente la question des tarifs. Charges trop lourdes de l'administration, état incomplet du réseau, obligation d'ouvrir chaque jour de nouveaux embranchemens, peu productifs au début, inertie du public, qui n'use pas assez du nouveau mode de communication pour ses intérêts privés, faible succès obtenu par les tarifs exceptionnels de 1 fr. et de 1 fr. 50 cent. pour la correspondance départementale et bi-départementale, voilà en résumé les argumens que peuvent faire valoir les adversaires de l'abaissement des taxes. Ceux au contraire qui en sont partisans ne se laissent point arrêter par ces considéra-

tions. Tout le mal, suivant eux, est dû au système des taxes élevées et doit disparaître avec ce système. A les entendre, une réforme radicale amènerait rapidement une clientèle nouvelle dans les bureaux de l'administration, et modifierait de fond en comble les conditions sur lesquelles on raisonne aujourd'hui. Ici, comme dans presque toutes les questions, il y a le parti de la résistance et le parti du mouvement; pour résoudre le problème, il est nécessaire d'examiner le matériel télégraphique et les progrès qu'on en peut attendre. Il ne suffit point en effet de provoquer la multiplication des dépêches par l'abaissement des tarifs, il faut encore se mettre en mesure de satisfaire aux nouveaux besoins qui seraient ainsi créés.

Le matériel télégraphique se compose de deux parties principales, celle des lignes et celle des stations. Je ne m'en occuperai qu'au point de vue de la rapidité de transmission des dépêches, car tout abaissement des tarifs doit être fondé sur une accélération du service. Dans une note sur l'état du matériel télégraphique de la France au 1er janvier 1859, due à M. de La Taille, on voit que l'administration emploie aujourd'hui de préférence des fils de fer de 4 millimètres de diamètre. Ces fils sont isolés le long de poteaux injectés par le procédé Boucherie (1). Il n'est personne qui, voyageant en chemin de fer, n'ait examiné la façon dont les fils sont suspendus aux poteaux au moyen de supports isolans en porcelaine. L'isolement aussi parfait que possible des fils est une des conditions essentielles d'un bon service. Aujourd'hui on peut estimer que, sur 1 kilomètre de longueur, le fil est isolé par quatorze points seulement en moyenne; la portée normale du fil entre deux points d'appui est d'environ 78 mètres. La réduction du nombre des points de suspension est un avantage, mais on ne l'obtient qu'à la condition de donner beaucoup de solidité aux poteaux, surtout quand ils doivent porter plusieurs fils.

L'électricité ne voyage pas sur les lignes télégraphiques avec cette vitesse prestigieuse que les expériences de cabinet avaient d'abord fait espérer : les fils mettent un certain temps à se charger d'électricité, quand le courant les traverse, absolument comme un gaz à très haute pression, lancé dans un très long canal, ne peut le remplir instantanément. Lorsqu'on envoie un courant sur la ligne, on observe, à l'extrémité où on le reçoit, un courant qui, d'abord très faible, augmente par degrés avant d'atteindre son intensité normale. L'écoulement graduel du fluide électrique à de très longues distances opposera toujours une limite à la rapidité des communications, car, si l'on envoie un second courant avant que le premier ait eu le temps de s'écouler, les deux courans se mêlent, et les signaux deviennent

(1) Ce procédé a été décrit dans la *Revue* du 15 janvier 1860 par M. Clavé.

indistincts. Outre cette cause normale, qui tend à restreindre la vitesse du fluide en mouvement, des causes perturbatrices d'une nature très variable agissent sur l'intensité des courans. Les fils conducteurs ne sont jamais parfaitement isolés : les pertes par l'air sont considérables, surtout lorsque le temps est humide, car l'air saturé de vapeur d'eau est meilleur conducteur de l'électricité que l'air sec. Les supports en porcelaine ou en verre n'isolent de même qu'incomplètement les fils, et il en résulte qu'une partie du fluide se perd dans la terre, et que l'intensité du courant va sans cesse en diminuant depuis l'extrémité qui communique avec la pile jusqu'à l'autre bout. Les fils différens d'une même ligne, pareils aux traits parallèles d'un papier de musique, exercent aussi les uns sur les autres une influence souvent fâcheuse. Il est de règle aujourd'hui de leur donner 50 centimètres d'espacement sur les poteaux, ce qui, joint à l'élévation *minima* de 3^m^50 du fil inférieur au-dessus du sol (nécessaire pour le passage des voitures), limite à cinq environ le nombre de fils qu'il n'est pas convenable de dépasser sur une même ligne. « Quand les poteaux sont très humides, dit M. Blavier, et que les corps étrangers, toiles d'araignée, débris organiques, etc., ne sont pas enlevés avec soin, il s'établit entre les fils voisins une faible communication qui constitue ce que l'on nomme un mélange. Une partie du courant passe d'un fil sur l'autre. » Le mal est pire encore lorsqu'un isolateur en porcelaine se brise, et que le fil détaché tombe sur ceux qui l'avoisinent, quand un fil traîne sur le sol ou contre un mur humide, et communique directement avec la terre. A toutes ces causes accidentelles de dérangement, il faut ajouter ce que l'on nomme les courans naturels produits par l'électricité atmosphérique, par le magnétisme terrestre, et par les actions électro-chimiques qui s'opèrent au contact des corps plongés dans le sol de façon à faire aboutir les courans à la terre (1).

Il faut donc considérer une ligne télégraphique comme un appareil soumis à toute sorte de perturbations, et par conséquent d'une instabilité extrême. Plus la distance des points en correspondance est grande, plus les chances de perte, de variabilité, d'incertitude, se multiplient. La sensibilité des appareils employés dans les stations doit être en rapport avec ces conditions si complexes, et permettre de surmonter les difficultés qu'elles font naître. L'appareil qu'on emploie aujourd'hui est dû à l'Américain Morse, dont le sys-

(1) Pour obtenir un courant électrique, il faut que le fluide traverse ce que l'on nomme un circuit fermé, c'est-à-dire qu'il traverse un conducteur partant d'un pôle de la pile et aboutissant à l'autre pôle. On obtient le même effet sans faire revenir le fil à la pile, en en plongeant l'extrémité dans la terre, pourvu que la pile elle-même soit en communication avec le sol, à l'aide d'un fil conducteur, par le pôle opposé à celui d'où part le courant.

tème de signaux, ou ce qu'on nomme alphabet, a été accepté dans les conventions internationales. Tout appareil télégraphique se compose nécessairement de deux mécanismes, l'un destiné à envoyer les signaux, l'autre à les recevoir, à les enregistrer. Le premier se nomme le *manipulateur*, parce qu'il fonctionne sous la main même de l'employé qui envoie la dépêche; le second est le *récepteur*. Le manipulateur Morse est d'une très grande simplicité : c'est une simple poignée sur laquelle se pose la main de l'employé. Quand elle s'y appuie et l'abaisse légèrement, le fil de la ligne est mis en communication avec la pile, et le courant se met en mouvement; quand la main se relève, le courant est interrompu. Dans le récepteur, on voit se dérouler régulièrement une bande de papier sur laquelle un stylet, mû par le courant, peut s'appuyer plus ou moins longtemps, suivant la volonté de l'employé expéditeur, et trace tantôt une ligne, tantôt simplement un point. Cette succession de traits longs et courts constitue tout l'alphabet Morse, et des combinaisons assez simples de ces signes permettent de représenter toutes les lettres de l'alphabet. Il faut un œil bien exercé pour lire une dépêche sur la longue bande où ces traits se succèdent dans un désordre apparent. Le récepteur, on le voit, est un appareil tout mécanique, tandis que le manipulateur reste dans la main de l'homme, et par conséquent est soumis d'une part aux mouvemens de la pensée qui doit le conduire, et en second lieu à l'habileté variable de cette main, plus ou moins apte à imprimer à la poignée qu'elle tient une agitation méthodique et sans trêve. Examinons quels résultats produit ce système. Suivant M. Marqfoy, l'employé d'habileté moyenne transmet à peu près six mots, soit 90 signaux par minute, dans les transmissions continues, tandis que les récepteurs bien construits peuvent recevoir aux plus grandes distances de France de 525 à 600 signaux, soit, à raison de 15 signaux par mot, trente-cinq ou quarante mots par minute. Les meilleurs employés transmettent seulement huit mots par minute, ou 26 signaux par seconde. Les chiffres indiqués par M. Marqfoy diffèrent beaucoup de ceux que donne M. Lemoyne dans les *Annales télégraphiques*. Suivant ce dernier, l'employé transmet en moyenne douze mots par minute, les agens exercés dix-huit mots. La perfection du récepteur serait, d'après ces chiffres, neutralisée pour les cinq sixièmes par l'insuffisance du manipulateur.

Quel est le travail moyen d'un appareil Morse dans les conditions actuelles du service? M. Marqfoy estime qu'à Paris chaque appareil transmet en moyenne 26,5 dépêches (de vingt mots) par jour, ou bien que chaque fil sert à transmettre 53 dépêches par jour. Sur les lignes principales, sur les fils de Lyon, de Londres et du Havre, un appareil sert à transmettre, suivant M. Marqfoy, un nombre de dépêches double, soit 100 par fil et par jour. Cette limite n'est atteinte

que sur les lignes où le travail est très considérable; mais elle ne saurait guère être dépassée, car sur ces grandes lignes le temps des employés est aujourd'hui absorbé d'une manière complète. Pour l'ensemble de la France, M. Marqfoy calcule que chaque ligne à un fil, comprenant deux appareils, un à chaque extrémité, n'a transmis en moyenne, pendant l'année 1857, que 10 dépêches par jour. Ce chiffre révèle une paresse télégraphique avec laquelle l'activité des grandes lignes aboutissant à Paris fait seule contraste.

Pour multiplier et accélérer les communications en même temps que pour éviter les chances d'erreurs et les fâcheux retards qui en résultent, plusieurs ingénieurs ont imaginé de substituer un appareil automoteur à la main de l'employé. Le *Traité de télégraphie* de M. Blavier renferme la description d'un grand nombre de ces mécanismes : appareils écrivans, appareils électro-chimiques, appareils imprimeurs. Dans les premiers, les signes particuliers d'un alphabet conventionnel, ou même l'écriture ordinaire, se reproduisent à distance; mais ces ingénieux mécanismes, qui au premier abord, comme le fait remarquer M. Blavier, « paraissent séduisans et donnent même d'assez bons résultats lorsque les expériences sont faites dans des circonstances favorables, ne pourraient résister à une épreuve tentée en grand, parce qu'ils ne présentent pas toutes les conditions de simplicité indispensables pour des instrumens destinés à être mis dans les mains d'un grand nombre d'employés. » Cette remarque s'applique également à la plupart des appareils imprimeurs et électro-chimiques. Quelques-uns cependant méritent d'être connus et discutés. En 1850, un Américain, M. Bain, présenta un système complet de télégraphie fondé sur la propriété qu'a le prussiate de potasse en contact avec du fer de se colorer en bleu de prusse au passage d'un courant électrique. Les dépêches étaient composées d'avance sur une bande de papier à l'emporte-pièce, transmises mécaniquement, et reçues au moyen d'un stylet de fer cheminant sur du papier imbibé de cyanure de potassium, laissant une trace bleu foncé à chaque passage du courant; les signaux ainsi reproduits n'étaient autres que ceux mêmes de Morse. Dans les expériences de cabinet, ce système donna des résultats prodigieux : on reproduisit plus de six cents mots très lisibles par minute; mais sur les grandes lignes les signaux devinrent inintelligibles, et se confondirent; on fit des essais entre Paris et Tours, et il fut impossible d'obtenir une vitesse supérieure à celle des moyens ordinaires. En réalité, l'isolement actuel de nos lignes ne permet que rarement de dépasser la limite de dix-huit mots par minute; toutes les ingénieuses combinaisons destinées à multiplier la vitesse perdent à peu près toute leur valeur au-delà de ce chiffre.

M. Marqfoy échoua devant les mêmes difficultés; il imagina de

substituer une machine automatique à la main qui transmet actuellement les dépêches. Dans son système, « une dépêche se présente; elle est remise à un employé qui la compose aussitôt par points et lignes d'après l'alphabet Morse; il dispose ces points et ces lignes en relief à la surface d'un cylindre. La dépêche composée est revue, vérifiée, corrigée s'il y a lieu; il ne reste plus qu'à la livrer à la transmission. Le cylindre est alors placé sur une machine qui lui donne un mouvement de rotation uniforme. Par un jeu analogue à celui des cylindres d'orgue, à mesure que le mouvement de rotation fait passer les points et les lignes près de l'extrémité d'un *levier*, ces points et ces lignes soulèvent ce levier pendant un temps proportionnel à leur longueur; or, comme on fait produire au soulèvement du levier le même effet électrique que celui produit par l'abaissement de la poignée du système Morse, on voit que *chaque ligne ou point du cylindre remplace un mouvement de la main effectué dans la transmission actuelle.* »

Avec son appareil, M. Marqfoy offre de transmettre, sans interruption tant que la communication est bonne, vingt-cinq mots par minute, c'est-à-dire 18,000 mots ou 900 dépêches de vingt mots par journée de douze heures, c'est-à-dire encore 328,000 dépêches par an. Même en tenant compte de dérangemens qui, suivant lui, ne paralysent les appareils que pendant les trois vingtièmes du temps, et de l'état incomplet du réseau, qui oblige souvent des postes à rester dans l'inaction, et à communiquer entre eux pour régler leur action réciproque, il espère dès aujourd'hui réaliser pratiquement les trois quarts de 900 dépêches, soit 675 dépêches par appareil et par jour.

De quelle manière le succès a-t-il répondu à ces espérances? Une note officielle de l'administration télégraphique va nous l'apprendre. « Pendant plusieurs mois, M. Marqfoy a fait, avec le concours de l'administration, des expériences nombreuses entre Paris et Bordeaux. Les résultats ont été malheureusement bien loin de ce qu'on espérait: on n'a jamais pu transmettre correctement avec une vitesse constante supérieure à la vitesse habituelle; on était presque toujours obligé, pour s'entendre, de recourir aux moyens ordinaires. Malgré cet échec, et sur la demande de M. Marqfoy, de nouveaux essais ont été tentés pendant dix-sept nuits consécutives entre Paris et les principales villes de France, en présence d'une commission composée de fonctionnaires de l'administration. M. Marqfoy a dirigé lui-même ces expériences; les procès-verbaux des séances ont été tenus sous ses yeux, et il les a signés. Voici les plus grandes vitesses obtenues dans le cours de ces séances, dont chacune a duré quatre heures en moyenne : — de Paris à Marseille 14 mots par minute, — à Bordeaux 24, — à Lyon 25, — à Strasbourg 31, — à

Nancy 32, — à Tours 38. Ces nombres n'indiquent que des vitesses exceptionnelles, atteintes pendant quelques minutes seulement et après de longs tâtonnemens. En restreignant à dix-huit ou dix-neuf mots la vitesse entre Paris et Bordeaux, on constatait encore très souvent trop de mots illisibles pour assurer un service régulier. Et cependant ces expériences ont été faites dans les conditions les plus favorables, par un très beau temps et pendant la nuit, c'est-à-dire au moment où l'essai sur le fil ne pouvait être troublé par les transmissions sur les autres fils de la même ligne. En présence de semblables résultats donnés par une machine fort chère, aussi incommode que volumineuse, d'un entretien coûteux (on ne parle de rien moins que d'un moteur à vapeur pour faire tourner les cylindres), devant la nécessité d'ailleurs évidente d'une augmentation très considérable du personnel d'exploitation, la commission a été unanime pour condamner le procédé de M. Marqfoy. »

Depuis l'époque où ces essais ont eu lieu, MM. Digney, très habiles mécaniciens qui déjà ont apporté à l'appareil Morse des perfectionnemens importans, ont modifié l'ancien système électro-chimique de Bain, et ont imaginé une transmission automatique très facile et très ingénieuse. Malheureusement la vitesse ainsi obtenue n'est pas en rapport avec la faculté de transmission actuelle de nos lignes, et il a fallu renoncer de même à cet appareil. C'est donc une illusion de vouloir perfectionner l'art télégraphique en remplaçant la main de l'expéditeur par une machine et en accélérant la vitesse de transmission; il ne suffit pas d'envoyer rapidement une dépêche, il faut avant tout qu'on puisse la lire dans le récepteur. Le progrès immédiat consisterait plutôt à diminuer le nombre des signaux nécessaires pour produire une lettre de l'alphabet, puisque chacun de ces signaux exige l'envoi d'un courant électrique, et que c'est précisément le mélange de ces courans qui rend les signaux illisibles. Sous ce rapport, l'alphabet Morse a de sérieux désavantages; il exige de un à quatre signaux pour une lettre. En tenant compte de la fréquence plus ou moins grande des lettres de l'alphabet dans les mots, on a calculé que 100 mots comprenant 492 lettres exigent 1,297 signaux ou émissions de courans. Les appareils imprimeurs qui pourraient reproduire chaque lettre à l'aide d'une seule émission de courant auraient sur l'appareil Morse un très grand avantage, s'ils pouvaient présenter la même simplicité dans toutes leurs parties. C'est malheureusement par la complication que pèchent la plupart de ces instrumens : l'un d'entre eux cependant, inventé par M. Hughes, professeur américain, paraît fonctionner d'une manière suivie aux États-Unis et y donne de bons résultats. Cet appareil a été récemment essayé au bureau télégraphique du ministère de l'intérieur, où je l'ai vu en activité. Le manipulateur est un clavier

à deux rangs, comme les claviers d'orgues, et on joue la dépêche comme on jouerait de la musique. Chaque touche correspond à une lettre qui, après le contact, s'imprime elle-même sur une bande de papier se déroulant sans cesse au-dessous d'une petite roue qui porte les lettres sur sa circonférence. Cet instrument fonctionne sur certaines lignes américaines, et j'ai plusieurs fois vu des dépêches imprimées venant du Nouveau-Monde; mais il reste à savoir comment le synchronisme des deux appareils placés au bout d'une longue ligne peut se conserver, ou de quelle façon on peut régler convenablement les appareils, afin que, la résistance des fils au courant demeurant constante, les lettres se succèdent dans le récepteur de la même façon que dans le manipulateur. On conçoit bien en effet qu'une communication instantanée des deux bouts de la ligne n'est pas nécessaire, et qu'il faut seulement que l'électricité mette toujours le même temps à la parcourir pendant qu'on est en communication. Si j'écris *a*, *b*, *c*, *d*, *e* sur le manipulateur, le récepteur peut ne recevoir *a* qu'au moment où je touche *b*; mais alors il faut qu'il ne reçoive *b* que lorsque je touche *c*, *c* quand je touche *d*, et ainsi de suite. C'est cette régularité qu'il est difficile d'obtenir, et qui obligera toujours d'avoir des instrumens qui permettent aux correspondans de communiquer directement entre eux pour s'entendre et se parler. L'avantage de l'appareil Hughes est de reproduire directement une lettre à l'aide d'une seule émission de courant; il semble ainsi devoir permettre, toutes choses égales d'ailleurs, une rapidité de travail trois fois plus grande que l'appareil de Morse. Il y a donc lieu d'espérer qu'on pourra donner à cet appareil des dispositions mécaniques assez simples pour le mettre entre toutes les mains et l'employer dans un service régulier.

Le fait qui domine tous les autres dans cette question si grave de l'accélération du service télégraphique, intimement liée à l'abaissement des tarifs, est le degré de puissance des fils eux-mêmes. M. Lemoyne, dont j'ai déjà cité un travail inséré dans les *Annales*, déclare que l'isolement des lignes permet rarement de dépasser une vitesse de dix-huit mots par minute. Acceptons ce chiffre comme une base : seulement nous savons qu'il s'applique au système Morse; avec un système imprimeur assez simplifié pour devenir d'un usage habituel, la vitesse normale se trouverait triplée, et l'on pourrait transmettre cinquante-quatre mots à la minute. Un pareil résultat serait une révolution dans l'art télégraphique. M. Marqfoy, dans le système qu'il préconise, n'admet qu'une vitesse de vingt-cinq mots à la minute. Sur cette base, il fonde tout un plan de réforme qui mérite d'être exposé. Si son appareil a peu de chances d'être adopté, ses idées administratives ont de quoi séduire par la hardiesse et la simplicité. M. Marqfoy propose d'appliquer le tarif suivant sur

nos lignes télégraphiques : dépêches de vingt mots, 1 franc pour le même département ou un département limitrophe, — 2 francs pour tout le reste de la France. Ce tarif est calculé dans l'hypothèse qu'il fera naître 8 millions de dépêches par an. L'année 1859, avec les tarifs actuels, n'en a fourni que 453,998 : il faut donc, pour arriver au chiffre de M. Marqfoy, admettre que l'adoption de son tarif amènerait seize fois plus de dépêches dans les bureaux de l'administration. Cette affluence d'expéditeurs obligerait à construire de doubles lignes sur les parties du réseau qui viennent aboutir à Paris, car dès aujourd'hui la plupart de ces grandes lignes produisent à peu près tout le travail qu'on peut leur demander. Ces doubles lignes seront bientôt nécessaires, même avec le système des taxes actuelles, et si l'on adopte un tarif unique et peu élevé, il n'est pas douteux qu'on doive les construire en utilisant les anciennes routes après avoir tiré parti des chemins de fer. Quand la ville de New-York seule envoie ou reçoit 800,000 dépêches par an, presque le double de ce que l'on compte aujourd'hui pour la France entière, n'est-il pas évident que, sous l'empire de tarifs nouveaux, on arriverait aisément dans notre pays au chiffre de 8 millions de dépêches annuelles? Je lis dans une étude sur la télégraphie aux États-Unis, de M. Blerzy, que Cincinnati, ville d'importance secondaire, enregistre annuellement 273,750 dépêches; n'y a-t-il pas dans nos grandes villes, dans nos ports, assez de richesse, assez d'intérêts, assez de mouvement d'affaires et de commerce pour nous permettre de penser que notre infériorité actuelle, en ce qui concerne la correspondance télégraphique, ne tient qu'au taux exorbitant des tarifs? Qu'est-ce qu'un chiffre annuel de 8 millions de dépêches? C'est moins d'une dépêche pour quatre habitans.

Il y a lieu d'espérer que le principe de l'unité de tarif sera bientôt adopté, malgré tous les argumens qu'on peut faire valoir contre ce système. Il a cela d'avantageux qu'il permet une très grande simplification dans le service; mais il ne faut point se le dissimuler, une taxe uniforme n'a de bons résultats que si elle est très peu élevée. Il ne suffit pas d'ailleurs que le tarif soit abaissé, il faut de plus que l'emploi du télégraphe devienne aussi aisé que possible; aujourd'hui les rapports du public avec l'administration sont beaucoup trop difficiles et trop gênans : il faut que l'expéditeur se présente dans un bureau, souvent qu'il attende, qu'il donne une signature sur un registre à souche. Toutes ces formalités sont supprimées dans le système de M. Marqfoy. La constatation de l'identité est reconnue inutile; chaque mot comptant pour un dans l'application de la taxe, l'expéditeur peut calculer lui-même le prix de sa dépêche et l'acquitter à l'aide de timbres-dépêches. Il jette son télégramme signé et affranchi dans une boîte, comme on fait pour les lettres,

et n'a pas autrement à s'en occuper. C'est là, il faut l'avouer, l'idéal qu'il faut poursuivre en matière télégraphique; c'est le vrai moyen d'introduire dans les mœurs un moyen de correspondance qui n'est aujourd'hui que le privilége chèrement acheté d'un très petit nombre. Pour la ville de Paris, M. Marqfoy propose de créer trois boîtes de dépêches par arrondissement, d'établir un service de courriers attaché à ces boîtes, et en outre un nouveau service de piétons chargés de porter les dépêches à domicile. Il faut avouer que sous tous les rapports le service actuel offre de singulières anomalies : eh quoi! les facteurs de la poste aux lettres parcourent Paris dans des omnibus rapides, et les malheureux porteurs de l'administration télégraphique, chargés des messages les plus pressés, ne vont jamais qu'à pied!

Cette comparaison entre les services des postes et des télégraphes m'amène naturellement à parler d'une réforme que personne n'a encore suggérée en France, bien qu'elle doive sembler très naturelle et soit appliquée dans plusieurs pays : je veux parler de la fusion de ces deux administrations. Entre une dépêche et une lettre, il n'y a que la différence de la vitesse et du moyen de transmission; mais combien de rapports indiqués d'avance! L'une précède l'autre, y répond, en confirme les indications, les provoque, les rectifie. Rassembler les bureaux des deux administrations, c'est rendre un grand service aux expéditeurs; c'est aussi faciliter le travail et diminuer les frais généraux de ces administrations elles-mêmes. Dans les grandes villes, les bureaux seraient adjacens et pourraient communiquer entre eux, tout en ayant un personnel entièrement distinct. Les appareils télégraphiques ont d'ailleurs besoin d'y être sans cesse contrôlés par des agens dont les connaissances techniques doivent être étendues; mais dans les petites villes de province, où le service des postes est si peu absorbant, il n'y aurait la plupart du temps aucun inconvénient à confier le service télégraphique à l'employé qui tient le bureau postal. Tout le monde, avec un peu d'habitude, peut envoyer et recevoir une dépêche; les femmes apprendraient ce service mieux que les hommes, parce que leurs mains sont plus délicates et plus agiles. Et d'ailleurs l'adoption d'un appareil imprimant finira sans doute par rendre cette habileté même inutile. La télégraphie ne fera de vrais progrès qu'en se mettant dans une connexion intime avec les postes, car il est impossible d'établir partout, dans les moindres villages, des relais télégraphiques. On ne peut donc, dans ces localités innombrables, songer à la télégraphie qu'autant qu'une dépêche peut d'abord être envoyée comme simple lettre à la station télégraphique la plus voisine, puis de là à destination. L'administration des postes est seule en mesure de pénétrer

partout : ses facteurs passent devant les hameaux, les fermes les plus écartées, s'arrêtent aux châteaux, aux maisons de campagne. Les voitures qui transportent ses sacs circulent régulièrement chaque jour sur toutes les routes de notre territoire. C'est une grave erreur de penser qu'une dépêche télégraphique soit chose trop pressée pour qu'on ne puisse pas la faire voyager d'abord quelques heures comme lettre, avant qu'elle n'arrive à la station télégraphique chargée de l'expédier, et peut-être encore de la station télégraphique qui la reçoit à l'endroit où demeure le destinataire. En fait de vitesse comme en toute chose, on se règle sur ce qui est possible. Pour les voyageurs, cliens naturels de l'administration télégraphique, voyageurs d'affaires ou de plaisir, quel avantage n'a pas la fusion des télégraphes et des postes! Elle leur épargne une double course dans les villes où ils viennent d'arriver, et leur permet de se faire suivre de ville en ville par les dépêches aussi bien que par les lettres.

En Belgique, les chemins de fer, qui appartenaient d'abord presque tous à l'état, formaient avec les postes, lors de l'ouverture des lignes télégraphiques, une seule direction, qui comprit bientôt dans son ressort l'administration du télégraphe. Dans le règlement général de l'union télégraphique allemande, il est dit qu'on peut adresser des dépêches à tous les endroits où l'état actuel du réseau permet de les faire parvenir. Lorsqu'il ne se trouve au lieu de destination aucune station télégraphique, l'envoi de la dépêche, après qu'elle est sortie du réseau, peut se faire par la poste, par des estafettes ou des exprès. On peut encore utiliser à cet effet les télégraphes affectés au service spécial de l'exploitation des chemins de fer. Il y a naturellement un excédant à payer, lorsqu'on emploie l'un ou l'autre de ces moyens supplémentaires. La dépêche simple, tant qu'elle ne circule que sur le réseau télégraphique ordinaire, est taxée par zones. Quand elle doit de plus suivre la poste, elle est chargée de 8 silbergros en Prusse, de 40 kreutzers en Autriche. Par exprès, pour une distance qui ne dépasse pas 2 milles, on paie 24 silbergros de Prusse, ou 1 florin 20 kreutzers autrichiens; par les télégraphes spéciaux des chemins de fer, on paie en plus, sans égard au nombre de mots ni à la distance, 18 silbergros (90 kreutzers). Quand l'exprès doit être envoyé à une distance qui dépasse 2 milles, l'expéditeur est tenu de faire un dépôt de 24 silbergros par mille. Le stationnaire qui reçoit la dépêche paie l'estafette suivant les circonstances, et la différence est remboursée à l'expéditeur. Ces dispositions ont été aussi adoptées en France. Les dépêches adressées en dehors des localités où existent des bureaux télégraphiques peuvent être mises à la poste ou portées par estafette. Les frais de poste sont de 40 centimes pour affranchissement, comme lettre recommandée,

et de 30 centimes seulement lorsque la dépêche est adressée poste restante. Les frais d'exprès se règlent à raison de 1 franc pour le premier kilomètre et de 50 centimes pour les suivans. On comprend aisément combien ces dispositions seraient simplifiées par la fusion des deux administrations télégraphique et postale. Un timbre ordinaire des postes et un timbre-dépêche devraient suffire pour correspondre à n'importe quelle distance et dans n'importe quelles conditions.

Il ne nous appartient pas de tracer le plan détaillé de la réorganisation du service télégraphique. Nous savons que l'administration a mis à l'étude un projet de réforme où le principe de l'unité de taxe a chance d'être adopté. Tout dépend donc aujourd'hui du taux auquel la taxe unique sera fixée et de la simplification qu'il est possible d'apporter dans le service. Je crois avoir montré que l'adoption de l'unité de tarif ne peut produire aucune conséquence importante, si le taux n'en est pas fixé bien au-dessous du prix moyen des dépêches actuelles calculé par la statistique. Ce chiffre est, on l'a vu, de 4 francs. Pour doubler la clientèle des bureaux télégraphiques, il faut au moins diminuer ce taux de moitié. Le chiffre de 1 franc étant aujourd'hui admis pour la télégraphie départementale, on ne peut guère songer à élever le prix des dépêches qui se rapportent à cette catégorie, car en matière de tarifs le public admet difficilement les augmentations. Il faut donc conserver le chiffre de 1 franc par département, et il semble même assez naturel de l'admettre pour la correspondance entre départemens limitrophes en général.

Il y aurait donc lieu de créer deux timbres-dépêches, l'un de 1 franc pour la correspondance entre départemens voisins ou dans l'intérieur des départemens, l'autre de 2 francs pour toute la France; mais que de mesures corollaires n'entraînerait pas cette réforme radicale! Extension prompte du réseau, nouvelles lignes à créer parallèlement à toutes les grandes artères, recherche et adoption d'un appareil imprimeur assez simple pour devenir d'un usage général, isolement plus parfait des lignes, afin de rendre possible une accélération de vitesse dans la transmission à grandes distances, voilà pour le côté purement technique de la question. Sous ce rapport, on doit avoir pleinement confiance dans les anciens élèves de l'École polytechnique qui ont pris place dans l'administration, et y ont porté cet excellent esprit auquel la France doit déjà les progrès de son artillerie et de sa marine, la perfection de ses voies de communication, routes, canaux et chemins de fer, sans compter tant de précieuses et admirables découvertes dans toutes les sciences. Au point de vue administratif, il s'agit surtout de simplifier. Le mouvement postal est une preuve éclatante de l'avantage dû à l'unité. Pour sup-

primer toutes les formalités gênantes, envoyer une dépêche aussi facilement qu'une lettre, pour diminuer les frais généraux qu'entraînent l'exploitation des lignes télégraphiques et celle des lignes postales, rien ne paraît aussi désirable qu'une fusion de ces deux administrations. La centralisation est ici hors de cause, puisque ces deux services relèvent dès aujourd'hui de l'état; il ne s'agit que d'une simplification dont le public sera appelé à profiter. L'administration télégraphique fait partie du ministère de l'intérieur, et ce choix indique suffisamment sous l'influence de quelles préoccupations s'est développé notre réseau; mais la place véritable de cette direction est au ministère des finances. Les dernières années ont vu trop de remaniemens administratifs pour qu'on puisse reculer devant une simple transposition, dont l'utilité est évidente et supérieure à de simples intérêts de personnes.

Réforme administrative, progrès techniques, voilà donc les deux termes de la question des tarifs télégraphiques. C'est en les résolvant qu'on réalisera sur ce point le bon marché, devenu une des exigences les plus impérieuses de notre temps. Lorsque d'un bout à l'autre du pays chacun pourra, pour une somme des plus modiques, correspondre sans difficulté sur tous les sujets, calmer des inquiétudes, satisfaire des impatiences, asservir le temps et l'espace au profit des désirs les plus frivoles comme des intérêts les plus graves, je désirerais pourtant qu'il ne fût point oublié que ce progrès nouveau de la civilisation, cette complaisante action des forces naturelles, ne sont pas uniquement dus au génie mécanique des inventeurs qui ont perfectionné de mille manières les appareils télégraphiques. Le sujet sur lequel s'est exercé leur esprit ingénieux a été fourni par un de ces savans qui, dans les routes obscures de l'analyse, cherchent à marcher vers des vérités nouvelles, sans songer aux applaudissemens du public ou aux profits qu'ils pourraient retirer de leurs découvertes. C'est Ampère qui restera toujours le véritable inventeur de la télégraphie, parce que, sans lui, elle était impossible. Que les gouvernemens fassent des dons magnifiques à M. Morse, que son nom soit dans toutes les bouches, rien de mieux; il importe cependant de ne pas perdre le culte de la pensée pure, de savoir apprécier la distance qui existe entre un Newton qui découvre le mécanisme des mondes et les fabricans d'instrumens astronomiques les plus ingénieux, entre un d'Alembert qui trouve les lois du mouvement et cette multitude d'inventeurs qui les appliquent, ce qui sépare enfin le génie qui crée et qui commande de l'esprit qui combine et qui obéit.

AUGUSTE LAUGEL.

LES

VOYAGEURS EN ORIENT

VII.

DE LA CONDITION DES CHRÉTIENS EN TURQUIE.

I. *Papers relating to the condition of christians in Turkey, printed for the use of the Foreign Office*, 25 octobre 1860; *confidential*. — II. Lettres et correspondances d'Orient.

On se souvient peut-être qu'au mois d'avril 1860 la Russie demanda à l'Europe de s'enquérir diplomatiquement de la situation des chrétiens en Orient et de l'exécution plus ou moins sincère du *hatt-humayoun* de 1856. C'était, disait-on, un moyen déguisé pris par la Russie d'intervenir en Turquie. La Porte-Ottomane, pour détourner le coup, offrit de faire elle-même une enquête sur la situation des populations chrétiennes dans son empire, et le grand-vizir fut chargé de ce soin. Toutes les personnes qui ont quelque habitude des affaires d'Orient et de la manière dont les choses s'y passent prévirent à ce moment, d'une part que le grand-vizir reviendrait avec un rapport qui annoncerait que tout était pour le mieux dans la meilleure des Turquies possible, et d'autre part que les puissances européennes ne manqueraient pas de demander à leurs ambassadeurs à Constantinople de contrôler l'enquête vizirielle par les rapports de leurs consuls en Orient. Ces deux prévisions se sont exactement vérifiées. Le grand-vizir a fait son rapport sur la situation des chrétiens en Turquie (6 novembre 1860). Tout est pour le mieux; il y a çà et là quelques abus, comme il y en a dans tous les états, même les plus civilisés. D'un autre côté, les puissances européennes ont fait faire leur enquête particulière par leurs consuls. Nous n'avons pas les rapports des consuls de la France,

de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse; nous n'avons sous les yeux que les rapports envoyés par les consuls anglais à sir Henri Bulwer, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, et en double à lord John Russell, ministre des affaires étrangères à Londres. Ces rapports ne sont pas destinés à la publicité, ni même au parlement. Nous voyons sur l'exemplaire que nous avons qu'ils sont *confidentiels*, et qu'ils sont imprimés pour l'usage du département des affaires étrangères (*printed for the use of the foreign office*). Nous avons pensé, en lisant ces curieux rapports, qu'il serait bon qu'ils fussent aussi imprimés, en partie du moins, pour l'usage de l'opinion publique, et c'est ce qui nous engage à en faire une analyse exacte.

Parmi les motifs qui nous décident à tenir grand compte de cette enquête faite sur la Turquie par la diplomatie anglaise, il en est un surtout qui a une grande importance à nos yeux. Il n'y a pas encore longtemps que lord Palmerston déclarait en plein parlement que la Turquie était de tous les gouvernemens européens celui qui avait fait les progrès les plus rapides et les plus décisifs dans la carrière de la civilisation. Nous nous souvenons aussi qu'au mois de juillet dernier nous avons reçu un numéro du *New-Quarterly Review* avec un mot qui appelait notre attention sur un article *communiqué*, nous disait-on, et qui contenait un parallèle entre le gouvernement turc et le gouvernement russe. L'idée principale de cet article était qu'en Turquie tout allait bien mieux qu'en Russie, qu'il y avait plus de justice, plus de liberté, plus de prospérité, plus d'égalité : c'était l'âge d'or; en Russie, c'était l'âge de fer. Dans cet article, lord John Russell était vivement réprimandé pour avoir osé dire en parlement que l'administration turque n'était peut-être pas meilleure que l'administration napolitaine. « Faire une comparaison si injurieuse pour un ancien allié! s'écriait le *New-Quarterly Review*, nous n'aurions jamais pensé qu'un ministre anglais pût parler ainsi. » Tout l'article est une apothéose de la Turquie et une violente satire contre la Russie. Que cet article fût officiel ou semi-officiel, peu nous importe : il confirmait tout au moins la déclaration que faisait lord Palmerston quand il admirait les progrès qu'avait faits la Turquie, c'était un mot d'ordre donné à l'opinion publique en Angleterre. On souhaitait que l'Angleterre crût à l'amélioration de la Turquie, et par conséquent à la possibilité et même à l'utilité de sa conservation. Le gouvernement turc ne devait plus être considéré comme un mourant et comme un malade, mais comme un bel et bon convalescent, dont la santé valait mille fois mieux que celle de beaucoup de gens qui se vantaient de la leur. Or voici la seule question que je me faisais, je m'en souviens, en lisant l'article du *New-Quarterly Review :* quand lord Palmerston parle et fait parler ainsi sur la Turquie et sur ses merveilleux progrès dans les voies de

la civilisation, est-il sincère? Croit-il ce qu'il dit et ce qu'il fait dire? Les rapports qu'il reçoit de Constantinople et des consuls anglais placés sur les divers points de l'empire ottoman lui font-ils penser que tout va pour le mieux en Turquie? Est-ce le ministre qui est trompé par ses agens, ou bien est-ce le ministre qui veut tromper l'Europe? Parle-t-il d'après ce qu'il sait, ou malgré ce qu'il sait? L'enquête que nous avons sous les yeux répond à ces diverses questions.

Et qu'on ne vienne pas nous dire que nous semblons en ce moment attacher trop d'importance à la question de savoir si lord Palmerston est de bonne foi ou non dans ses opinions sur la Turquie, que c'est là un point à débattre entre le bon Dieu et le noble lord, que cela ne nous regarde pas, et que le public est habitué, à tort ou à raison, à mettre toutes les bonnes fois de tous les diplomates dans le même sac, sans se soucier beaucoup de distinguer entre le plus ou le moins. Nous avons une raison toute particulière pour attacher quelque importance à savoir quel est le degré de bonne foi de lord Palmerston dans la question turque. Si lord Palmerston se trompe de bonne foi sur l'Orient, si ses agens ne l'informent pas bien, tout cela peut être réparé. Les agens peuvent être amenés à dire le vrai au lieu de dire l'agréable, à servir plutôt qu'à plaire, et cela n'est jamais difficile à obtenir des fonctionnaires anglais, qui, citoyens d'un pays où chacun tient grand compte de son moi et de sa responsabilité, ont beaucoup d'initiative et n'ont pas l'habitude ou le goût de la consigne. Si au contraire les agens de l'Angleterre disent vrai au ministre sur l'Orient et si c'est le ministre qui, de parti-pris, continue de dire faux à l'Angleterre et à l'Europe, j'en conclus que lord Palmerston a sur l'Orient une politique obstinée et stationnaire que rien ne fera changer. Il y a des pays où cette erreur préméditée d'un seul homme aurait toute sorte d'inconvéniens; elle en a de grands en Angleterre, mais elle en a moins qu'ailleurs. Si on ne peut pas convertir le ministre, il faut tâcher de convertir le pays. Le pays aime la vérité, il sait l'entendre. Il est donc bon de lui faire connaître les rapports des agens anglais sur l'Orient; il est bon de le mettre dans la confidence du *foreign office*. La vérité qui ne sert point au *foreign office* servira au pays.

Voyons donc l'enquête instituée par sir Henri Bulwer à Constantinople, voyons les rapports des divers consuls anglais; cherchons quelle est la conclusion naturelle et équitable de ce grand travail d'informations. Je prends d'abord la liste des questions adressées par sir Henri Bulwer aux consuls anglais. Ces questions sont comme le programme de l'enquête anglaise; elles embrassent tout ce qui concerne l'état de la société et du gouvernement en Turquie.

« 1. Quel est l'état général de la province sur laquelle s'étend votre juridiction?

« 2. Quelle est dans cette province la population relative des chrétiens et des musulmans, autant que vos renseignemens vous permettent d'avoir une opinion?

« 3. Quelles sont en général, en dehors de la religion, l'occupation et la condition des chrétiens d'un côté et des musulmans de l'autre? Par exemple, y a-t-il un groupe considérable de propriétaires musulmans dans la campagne? La majorité des commerçans dans les villes est-elle chrétienne?

« 4. Les chrétiens peuvent-ils posséder une propriété foncière aux mêmes conditions que les Turcs, et dans le cas contraire quelle est la différence?

« 5. Les chrétiens peuvent-ils exercer le commerce dans les villes aux mêmes conditions que les Turcs, et dans le cas contraire quelle est la différence?

« 6. Les paysans chrétiens dans les villages chrétiens sont-ils généralement aussi aisés que les musulmans, et dans le cas contraire quelle est la différence?

« 7. Le témoignage d'un chrétien est-il admis dans les cours de justice, et dans le cas contraire indiquez les occasions où il a été refusé.

« 8. La population chrétienne est-elle en général plus aisée, plus considérée, et mieux traitée qu'elle ne l'était il y a cinq, dix, quinze ou vingt ans?

« 9. Y a-t-il quelques inégalités qui dépendent de la religion, et s'il en est ainsi, quelles sont ces inégalités?

« 10. La population chrétienne aimerait-elle à entrer dans le service militaire au lieu de payer la contribution qui l'en exempte, et en quoi gagnerait-elle davantage en servant dans l'armée, ou en payant cette contribution?

« 11. Les chrétiens éprouvent-ils quelque difficulté à construire leurs églises ou à pratiquer leur culte?

« 12. Quand des oppressions contre les chrétiens ont lieu, faut-il les attribuer généralement aux actes du gouvernement ou au fanatisme de la population?

« 13. Quand les protestans sont persécutés, s'ils le sont, cette persécution vient-elle des musulmans, ou des chrétiens, ou d'autres sectes?

« 14. La plupart des griefs dont les chrétiens se plaignent doivent-ils être rapportés à la conduite de leurs propres magistrats?

« 15. Les chrétiens sont-ils admis dans les *medjlis* ou conseils locaux? Ces conseils sont-ils généralement plus favorables ou plus défavorables au progrès et au bon gouvernement que les fonctionnaires de la Porte?

« 16. S'ils sont défavorables au progrès, pensez-vous qu'il y ait quelque moyen de limiter leurs attributions en maintenant leur pouvoir là où il est utile, et en le diminuant ou en le supprimant là où il ne l'est pas?

« 17. Quelle est votre opinion sur la mesure qui retirerait aux *medjlis* leurs fonctions judiciaires, qui créerait des tribunaux en dehors de ces conseils, et en ce cas comment voudriez-vous que ces tribunaux fussent composés?

« 18. Les mahométans montrent-ils un vif désir de faire des conversions? En font-ils fréquemment, ou toujours par contrainte? Si c'est par contrainte, désignez, si vous pouvez, les coupables.

« 19. Dans les cas de conversions de femmes, sont-elles en général l'effet

d'un enthousiasme religieux d'un côté ou de l'autre, ou viennent-elles de causes mondaines? Dans ce cas, indiquez ces causes.

« 20. Quelles seraient, selon vous, les mesures les meilleures pour obtenir une justice égale sous la forme la plus simple et la moins coûteuse?

« 21. Quelles seraient, selon vous, les meilleures mesures pour améliorer en général la condition du pays?

« 22. Quelle est votre opinion sur l'établissement d'écoles pour toutes les religions et toutes les classes, et quels effets produiraient ces écoles?

« 23. Que pensez-vous de la nomination d'un vice-gouverneur chrétien à côté du gouverneur turc là où la grande partie de la population est chrétienne, les deux gouverneurs correspondant avec la Porte?

« 24. Est-ce l'usage des sujets turcs d'obtenir des passe-ports étrangers? Obtiennent-ils souvent des passe-ports grecs, et les échangent-ils contre des passe-ports russes? »

Pour qui y regarde bien, il y a peut-être dans ces questions quelques signes de la pensée et du désir de l'interrogateur. Sir Henri Bulwer souhaite évidemment que l'enquête tourne à l'avantage de la Turquie; mais avant tout il veut savoir la vérité, et les consuls qu'il a interrogés, tout en souhaitant comme lui que la vérité fût favorable à la Turquie, ont cru que leur premier devoir était de faire connaître au gouvernement anglais le véritable état du pays.

Je pourrais, après avoir donné la liste des questions que l'ambassadeur adressait aux consuls, grouper sous chaque question les réponses des consuls anglais dans les diverses provinces de l'empire ottoman; mais cette méthode aurait, selon moi, deux inconvéniens: d'abord elle effacerait l'individualité de chaque consul anglais, et ce serait dommage. Partout où il y a un homme dans un fonctionnaire, il faut en respecter et en conserver l'empreinte. De plus, cette méthode effacerait aussi l'individualité de chaque province; elle ferait croire qu'il y a dans l'empire ottoman une unité qui n'existe pas. Il y a dans chaque province de l'empire ottoman des ressemblances et des différences de mal qu'il importe de constater. Je prendrai donc le témoignage de chaque consul et les réponses qu'il fait pour sa province aux questions de sir Henri Bulwer. Quand tous les témoignages auront été entendus, le lecteur n'aura pas de peine à tirer lui-même la conclusion.

Le travail de chaque consul est divisé en deux parties. Dans la première partie, il donne son avis en général sur l'état de la province; dans la seconde, il répond d'une manière précise à chaque question de l'ambassadeur. Nous commençons par le consul de Monastir, M. Abbott.

I.

Monastir ou Bitolia est la seconde capitale de la Macédoine, et sa position centrale entre la Macédoine et l'Albanie en fait une ville

importante. Elle a 45,000 âmes, et je vois dans la seconde partie de la dépêche de M. Abbott que le pachalik de Monastir, composé de trois provinces, celle de Monastir, celle d'Ochrida, celle de Geortcha, a 2,550,000 habitans, 1,359,500 chrétiens contre 1,190,500 musulmans. Avec une population ainsi composée de plus de chrétiens que de musulmans, le pachalik de Monastir représente ce que j'appelle les provinces mixtes de la Turquie d'Europe, celles où les deux populations, la chrétienne et la musulmane, sont mêlées à peu près également, celles où par conséquent le gouvernement turc, rencontrant un appui presque égal à l'obstacle, peut plus librement appliquer ses principes d'administration et témoigner de son esprit.

Que pense donc M. Abbott du gouvernement turc dans ce pachalik? Comme presque tous les Anglais, M. Abbott est d'ordinaire peu favorable aux Grecs et il est favorable aux Turcs; mais il a le respect de la vérité. Quand il exprime un jugement général, il penche vers les Turcs; quand il arrive aux détails, il cesse aussitôt d'être le partisan des Turcs et devient leur accusateur, avec regret, mais avec franchise. Ainsi dès le commencement de sa dépêche à sir Henri Bulwer il ne craint pas, dit-il, « d'affirmer que, quelques prérogatives et quelques avantages qui puissent être accordés aux chrétiens, ceux-ci, quoique d'abord satisfaits en apparence, ne cesseront point de se plaindre du joug des Turcs et de porter leurs plaintes à la connaissance des puissances européennes, exagérant, comme c'est leur usage, les injustices qu'ils peuvent éprouver de la part des musulmans (1). » Ces paroles sont curieuses, et, à les prendre comme la préface ou le résumé du rapport de M. Abbott, on pourrait croire que ce rapport est employé à montrer que les chrétiens ont tort de se plaindre, que les Turcs ne sont pas aussi méchans que les chrétiens le disent. Venons aux faits et aux détails. « Le pacha de Monastir est un honnête homme; mais son *kehaya* ou intendant est vénal, et les habitans ont beaucoup à souffrir de la rapacité de cet homme, qui gouverne absolument son maître. Les beys musulmans qui siégent dans les *medjlis* ou conseils locaux ne songent qu'à leurs intérêts privés, autorisent toutes les illégalités où ils trouvent leur avantage, et mettent sans hésiter leur sceau à des décisions qui n'ont pas l'ombre de justice (2). Quant aux chrétiens qui siégent à côté des beys dans les conseils, ce n'est qu'une formalité. Ils n'osent pas avoir un avis opposé à celui des musulmans, et j'ai entendu dire qu'il y a quelques années le membre chrétien du *medjlis* de Monastir fut empoisonné pour avoir contrarié l'opinion de ses collègues musulmans (3). »

(1) Dépêche n° 2, — 9 juillet 1860.

(2) « Which have not the slightest particle of justice. »

(3) Je lis dans *l'Opinion nationale* du samedi 19 janvier et dans une correspondance

« Parmi les beys dont je viens d'indiquer la conduite, dit M. Abbott, il faut signaler Halil-Bey, le principal membre du *medjlis*, qui dirige l'administration de la province, grâce à sa fortune, illégalement amassée, et à l'influence qu'elle lui donne. Il est fort mal disposé pour les étrangers, et c'est un ennemi dangereux pour les commerçans et les cultivateurs qui s'opposent à ses volontés. Dans les branches inférieures de l'administration, il y a, je suis fâché de le dire, une grande avidité et une grande vénalité. Les fonctionnaires augmentent leurs traitemens, qui sont insuffisans, par toute sorte de moyens injustes. Il y a de grandes plaintes contre les *multezims* qui afferment les revenus de la province. Les paysans soutiennent que ces fermiers et leurs délégués lèvent le double et le triple de l'impôt qui est dû, et qu'ils réduisent ainsi les contribuables à la plus extrême misère. »

Voilà le résumé exact de la première partie de la dépêche de M. Abbott. Le même consul disait en commençant sa dépêche : « Les Bulgares et les Grecs, s'ils regardent dix, quinze ou vingt ans en arrière, pourraient avoir à se plaindre de l'oppression; mais maintenant la différence est grande. » Je lisais récemment, dans le récit des souffrances que M. d'Escayrac de Lauture a éprouvées en Chine, que, placé dans une charrette hérissée de clous pointus, il souffrait cruellement quand la voiture allait au galop sur des routes raboteuses, et qu'il souffrait moins quand la charrette faisait halte. Est-ce qu'à ce moment il était tenu de se trouver heureux et de remercier ses bourreaux de leur clémence? Les chrétiens ont souffert sous les Turcs tant de cruautés et tant d'avanies, qu'ils peuvent en souffrir aujourd'hui quelques-unes de moins et être encore très malheureux. Ne sont-ils pas excusables de se plaindre et de faire en sorte que leurs plaintes arrivent aux oreilles des puissances européennes? Y a-t-il en effet une autre protection en Turquie que celle des consuls étrangers? Je suis même persuadé que si les chrétiens ne se plaignaient qu'aux consuls anglais, M. Abbott ne blâmerait pas l'impatience que les chrétiens témoignent de leurs maux; peut-être se sont-ils plaints aux consuls français ou aux consuls russes : voilà ce qui déplaît à M. Abbott. A Dieu ne plaise que je croie et

datée de Belgrade et contre-signée par M. Alexandre Bonneau, un des hommes qui connaissent le mieux l'état de l'Orient, le fait suivant, à l'appui de la dépêche de M. Abbott : « Nicolas Ilitch, chrétien investi de l'estime générale, était membre du *medjlis* de Nich. Lors de la condamnation des quinze chrétiens dont je vous ai parlé, il se hasarda bien timidement à faire observer qu'ils n'avaient rien fait pour mériter la peine de mort. Il fut dès lors en butte à toute sorte de persécutions; sa vie même était sérieusement menacée, et bientôt il s'enfuit dans les montagnes, abandonnant sa famille et ses biens, qui sont assez considérables. Qu'on vienne donc ensuite nous parler de la sincérité des réformes! »

dise jamais que les Anglais sont insensibles aux malheurs des chrétiens d'Orient! Je suis persuadé qu'ils les soulageraient d'autant plus volontiers qu'ils seraient seuls à le faire, et cela m'amène souvent à penser, comme homme, comme chrétien, non plus comme Français, que c'est un grand malheur que les Anglais aient en Orient des rivaux de compassion pour les faibles, d'assistance aux opprimés, de justice contre la tyrannie, de colère contre les meurtriers et contre les bourreaux, puisque c'est cette rivalité seule qui les empêche de mettre en pratique tous leurs bons sentimens.

On trouve dans l'ouvrage de M. Senior de curieux renseignemens sur l'influence et je dirais presque sur le pouvoir que les consuls européens, surtout les consuls anglais, ont à l'heure qu'il est en Turquie, et on saura bientôt pourquoi j'attribue plus de pouvoir aux consuls anglais qu'aux autres. « Vous ne voyez rien ici du gouvernement turc, disait à M. Senior un de ses interlocuteurs; à Constantinople, les Turcs ont peur de l'opinion des Européens et se contiennent; mais dans les districts plus éloignés, où il n'y a pas de consuls qui puissent intervenir, les chrétiens, à moins qu'ils ne soient assez nombreux et assez hardis pour se défendre, sont traités non-seulement comme des esclaves, mais encore comme des esclaves que leurs maîtres haïssent. Vous pouvez vous figurer ce que peut être un tel esclavage quand le maître est un barbare. — Mais quelle protection, dis-je, un consul peut-il donner à un raya? Si un sujet turc en opprime un autre, le consul peut-il y voir quelque chose? — Rien légalement, répond l'interlocuteur, beaucoup en pratique. Lorsqu'un chrétien est opprimé ou se plaint de l'être, il raconte son histoire au consul. Le consul s'émeut; il sait ce que c'est que la tyrannie turque. Peut-être le pacha ou le *mudir* qu'on accuse est un de ses vieux amis ou un de ses anciens ennemis dont il a constaté les habitudes de violence ou d'extorsion. Il croit tout ce qu'il entend; il met son plaisir à faire parade de son activité et de ses sentimens libéraux; il prend fait et cause pour le plaignant, et adresse à son ambassadeur un rapport dont son imagination fait quelque peu les frais. L'ambassadeur « décline tout droit d'intervention; mais il pense cependant qu'il est de son devoir de communiquer au ministère des affaires étrangères ou peut-être au grand-vizir les informations qu'il a reçues. » Le ministre ou le vizir, ennuyé, perplexe et tracassé, « est très reconnaissant à l'ambassadeur de sa communication, et sait très bien que son excellence a été dirigée dans cette occasion par sa sympathie désintéressée pour la prospérité de l'empire ottoman, par l'attachement qu'il porte au grand principe du bonheur public, la justice et l'intégrité des fonctionnaires. » Et, pour conclure, le *mudir* ou le pacha est répri-

mandé. On lui dit que ses procédés sont des causes de trouble, et qu'il ait à se garder désormais de rien faire qui puisse offenser les préjugés d'un membre du corps consulaire (1). »

Ce passage du livre de M. Senior explique quelle est l'autorité, quel est l'ascendant des consuls européens en Turquie. Si j'ai dit que c'étaient surtout les consuls anglais qui exerçaient cette autorité protectrice, quand ils le voulaient bien, cela tient à la manière dont le dernier ambassadeur anglais à Constantinople, lord Stratford Canning, avait compris la mission d'un ambassadeur anglais en Turquie. Lord Stratford Canning, avec cet esprit de décision impérieuse qui appartient aux Anglais, s'était fait en Turquie le véritable maître et le véritable sultan du pays. C'était, selon lui, le seul et le meilleur expédient de la situation. Comme le mal de la Turquie est que personne ne gouverne dans l'intérêt de l'état, mais que chacun cherche à se faire une fortune privée dans la ruîne publique et à tirer son épingle du jeu, lord Stratford prit hardiment le pouvoir, et se mit à gouverner dans l'intérêt du pays. Sans doute l'intérêt anglais s'accordait avec l'intérêt turc dans le gouvernement de lord Stratford. Il ne pouvait pas gouverner malgré l'Angleterre et malgré la Turquie, quoiqu'il l'essayât quelquefois; mais assurément c'était malgré la Turquie qu'il essayait de rétablir l'ordre et la probité dans le maniement des finances, de réprimer les abus, de punir les injustices et les violences. Ne souffrant pas l'opposition des Turcs contre son gouvernement, il souffrait encore moins la rivalité et la concurrence des ambassadeurs européens. Il était le redresseur des torts dans un pays où l'habitude de faire tort aux sujets et à l'état est devenue le droit commun; mais il voulait être l'unique redresseur, l'unique justicier. Toute justice qu'il ne rendait pas lui semblait une atteinte à son autorité. Avec l'ascendant qu'il avait d'abord au nom de son pays et qu'il eut ensuite en son propre nom, il faisait prendre des mesures de réforme, ce que les Turcs font aisément, se fiant toujours à l'inexécution ordinaire des décrets et des règlemens de la Porte-Ottomane; mais lord Stratford faisait surveiller par les consuls anglais l'exécution des réformes qu'il avait fait décréter par les ministres turcs : de cette façon, la Porte se trouvait prise au piége qu'elle avait l'habitude de tendre lorsqu'elle décrétait tout ce qu'on voulait, résolue à ne rien exécuter. Cette fois elle était forcée d'exécuter. Les pachas trouvaient dans leurs provinces un consul anglais qui se faisait malgré eux leur coadjuteur, et qui était impitoyable à les aider dans l'exécution des réformes qu'ils ne voulaient pas. Lord Stratford avait investi les consuls anglais de ce droit de coopération par sa circulaire du 20 novembre 1854, qui était une sorte

(1) *La Turquie contemporaine*, p. 107.

de prise de possession du pouvoir administratif en Turquie. « Le gouvernement turc, disait-il dans cette circulaire aux consuls anglais, vient de rendre une ordonnance contre les désordres et les actes de violence trop souvent commis par des fonctionnaires habitués au vol et au meurtre. Dans l'exécution de ce décret, les autorités musulmanes auront à vaincre les préjugés traditionnels de leur race et beaucoup d'intérêts opposés à l'accomplissement de leurs devoirs. Vous les aiderez de toute votre influence et de vos conseils... »

Il est curieux de noter dans le voyage de M. Senior les signes caractéristiques de ce pouvoir des consuls anglais en Orient. C'est là en même temps ce qui donne à l'enquête faite par sir Henri Bulwer une grande importance. Les témoins que nous entendons sont gens qui, d'un côté, ne veulent pas tromper, et que, d'un autre côté, on ne peut pas tromper, puisqu'ils ont pris part, au moins par leur surveillance, à l'administration des provinces turques.

« Lorsqu'un consul anglais, dit M. Senior, est un homme de talent et d'énergie, lorsqu'il sait gouverner les masses et qu'il peut parler la langue du pays, les occasions de faire le bien, ou plutôt d'empêcher le mal, se présentent pour lui à tout instant. M. Wood, frère de notre docteur Wood, avait à Damas autant d'influence que le pacha. M. Calvert, aux Dardanelles, est un personnage plus important que le pacha; toute la province a l'œil sur lui; tous les mérites du pacha sont attribués, et très justement, à l'heureuse influence qu'il exerce (1). » Ailleurs M. Senior cause avec M. Calvert lui-même, qui raconte quelques traits de la vieille rapacité turque. « De tels brigandages, dit M. Calvert, sont impossibles maintenant, au moins dans la juridiction d'un consul. — Mais comment, dit M. Senior, votre juridiction vous met-elle à même d'intervenir entre les Turcs et les rayas? — En fait, je ne puis intervenir directement, répondit-il, mais je fais un rapport sur les énormités de cette espèce à lord Stratford. Il raconte l'histoire à la Porte, montre probablement ma dépêche, et la Porte, qui n'est jamais fâchée d'avoir une place à donner, envoie une destitution au fonctionnaire insolent (2) ».

On voit que ce qui faisait le pouvoir des consuls anglais contre les pachas, c'était l'ascendant de lord Stratford à Constantinople, et l'ascendant de lord Stratford à Constantinople tenait à la surveillance perpétuelle des consuls anglais sur les pachas. C'est de cette manière qu'il était devenu, non plus un simple ambassadeur d'Angleterre, mais une sorte de vice-roi ou de gouverneur-général en Turquie. « Lord Stratford, dit quelque part M. Senior, est une exception à toutes les règles. » Cela est vrai : jamais ambassadeur n'a ainsi gouverné le pays dans lequel il était accrédité, et son pouvoir

(1) *La Turquie contemporaine*, page 198.
(2) *Ibid.*, page 148.

a dû naturellement finir avec lui. Je ne serais pas étonné cependant que l'ambassade anglaise ait eu quelque envie de rendre héréditaire cette autorité dont lord Stratford avait tâché de s'investir. Je trouve même, dans une lettre de Constantinople du mois de novembre 1860, que l'enquête faite par sir Henri Bulwer avait pour but de préparer une série de résolutions que l'ambassadeur anglais proposait à ses collègues comme un programme de gouvernement pour la Porte. Lord Stratford voulait gouverner seul. Sir Henri Bulwer est plus courtois. Il admet ses collègues à gouverner ou à conseiller avec lui; c'est le gouvernement parlementaire substitué au gouvernement personnel. Il n'est pas douteux cependant que cette charte que l'ambassadeur d'Angleterre proposait à la délibération de ses collègues marquait, jusqu'à un certain point, la prépondérance que l'ambassade anglaise espère conserver, et qu'elle entend sans doute exercer par ses consuls, déjà habitués à le faire.

Peut-être croira-t-on que je ne signale ce goût de gouvernement dans lord Stratford et dans l'ambassade anglaise que pour m'en plaindre, peut-être croira-t-on qu'il y a de notre part quelque jalousie française : je voudrais sur ce point dire toute ma pensée.

Nous savons combien l'intérêt anglais est dur, âpre, impitoyable, et si l'Orient devait être gouverné par l'intérêt anglais, nous prierions Dieu de lui épargner ce lamentable avenir; mais nous savons aussi, grâce à Dieu, qu'il y a en Angleterre autre chose que l'intérêt anglais : il y a la conscience anglaise, qui est noble et généreuse, qui est chrétienne et charitable, qui a le respect de la justice et de l'honneur. Si c'est la conscience anglaise qui doit prendre en main la conduite de l'Orient, si c'est elle qui doit se charger de faire cesser l'oppression des chrétiens, d'assurer à tant de pauvres familles la vie, l'honneur, la propriété, ah! quand même il faudrait que l'Europe, pour assurer cette délivrance des chrétiens, renonçât à toute concurrence contre l'Angleterre et la laissât faire seule ces œuvres de charité et de justice qu'elle ne fait bien que lorsqu'elle les fait seule, ah! nous n'hésiterions pas un instant. Certes nous aimons beaucoup la réputation et la gloire de la France en Orient, mais nous aimons beaucoup mieux le salut des chrétiens. La France n'a pas besoin d'avoir plus de gloire; mais sa pitié, sa justice et son humanité ont besoin que nos frères d'Orient ne soient pas livrés tous les jours à la persécution ou à l'infamie. Que l'Angleterre les affranchisse de cette affreuse alternative, nous ne nous plaindrons pas que ce soit elle, et non pas nous, qui en ait le mérite. Si les Anglais croient que nous les accusons de trop vouloir gouverner en Orient, ils se trompent beaucoup. Nous ne leur reprochons pas de trop gouverner, nous leur reprochons de trop peu gouverner. Ils gouvernent peut-être assez pour leur ambition et pour leur intérêt; ils

ne gouvernent pas assez pour le salut des chrétiens. Pourquoi en effet se croient-ils obligés à se mettre sans cesse derrière les Turcs, à se laisser gêner par les vieilles habitudes de la rapacité et de la cruauté musulmanes, les diminuant plutôt que les détruisant, les ménageant même en les réprimant? Pourquoi n'osent-ils pas plus contre la Turquie ou plutôt contre la barbarie? Qu'ils soient les maîtres des oppresseurs, pourvu qu'ils soient les sauveurs des opprimés! Veulent-ils Constantinople? veulent-ils en faire une Malte ou un Gibraltar? L'Europe pourra s'en alarmer, la Russie pourra s'en irriter; mais si la Turquie d'Europe n'est plus sous l'oppression musulmane, si l'humanité respire là où elle souffre et où elle gémit depuis si longtemps, nous sommes gens à nous réjouir, nous sentant plus chrétiens que Français, quand nous ne sommes pas en France. Que pouvons-nous craindre d'ailleurs? Nous savons bien que, même étant maîtres à Constantinople, les Anglais ne s'y feront pas aimer. Leur influence reste toujours en-deçà de leur domination.

Je ne cache pas qu'en écrivant je pense beaucoup à la Syrie, aux chrétiens qu'on y massacrait il y a huit mois, et qu'on y massacrera encore dans quelques mois, si nos soldats s'éloignent, et cependant c'est là ce que demandent à grands cris l'Angleterre et surtout les journaux du gouvernement anglais. On ne dit pas certes en Angleterre : Périssent les chrétiens d'Orient plutôt que de les voir sauvés et protégés par la France! mais nous n'hésitons pas à dire en France: Soient sauvés les chrétiens par l'Angleterre ou par la Prusse, par la Russie ou par l'Autriche, mais qu'ils soient sauvés avant tout! Je sais bien que si le sang chrétien coule encore à flots en Syrie aussitôt que le drapeau français aura cessé de repousser les meurtriers, je sais bien que la conscience de l'Angleterre, cette conscience que j'invoque avec une foi sincère et sympathique contre l'égoïsme de l'intérêt anglais, s'éveillera aussitôt et criera vengeance. Mais quoi! faut-il laisser couler le sang pour le venger ensuite? faut-il laisser commettre les crimes pour les punir? Les soldats qui aujourd'hui encore empêchent le massacre n'ont pas, il est vrai, la cocarde anglaise; mais ils ont celle de l'humanité et de la justice; ils parlent français!.. eh non!.. ils parlent la langue qui dit de ne pas tuer, de ne pas brûler, de ne pas ravir! Cette langue, quels qu'en soient les sons et l'accent, est la vôtre comme la nôtre. Voulez-vous qu'il n'y ait que des guérites anglaises aux approches de la vallée de l'Euphrate ou aux approches de la vallée du Nil, afin de posséder et de fermer partout les routes de l'Inde : mettez partout vos guérites anglaises, pourvu que partout aussi elles s'offrent comme des lieux de refuge pour l'humanité. La convention européenne qui a décidé l'occupation française en Syrie a dit que les autres puissances de l'Europe pourraient aussi y envoyer des troupes pour partager

notre œuvre de pitié et de justice ou pour nous y remplacer. Mettez-y qui vous voudrez, des Anglais ou des Russes, des Prussiens ou des Autrichiens, s'il vous déplaît que ce soit toujours la France qui soit appelée au secours des persécutés; mais mettez-y des sauveurs et des justiciers, ne rendez pas les victimes aux bourreaux! Vous n'avez pas hésité à nous prendre en Chine pour compagnons de périls et de gloire; pourquoi hésiterions-nous à vous voir en Syrie faire après nous, ou à côté de nous, l'œuvre de justice et de délivrance que nous avons commencée? Il y a dans ce malheureux pays, il y a à l'horizon un nuage de sang qui, s'il tombe, accablera l'Europe de remords et de honte. Il faut l'écarter à tout prix, et surtout au prix de nos jalousies et de nos rivalités nationales. Songez en effet quel cri ce serait dans l'histoire : trente mille chrétiens en Syrie avaient été massacrés en 1860 et trente mille encore sont massacrés en 1861, parce que l'Angleterre ne veut pas qu'ils soient sauvés par les Français, à qui cela donnerait trop d'influence en Orient!

J'ai indiqué le pouvoir de lord Stratford et des consuls anglais en Orient. Ce pouvoir tenait à des circonstances que la guerre d'Orient vint troubler. Avant la guerre d'Orient, l'Europe, à peine remise des agitations de 1848, n'avait ni le temps ni la pensée de beaucoup s'occuper de l'Orient. Deux puissances s'y partageaient ou s'y disputaient l'influence. Lord Stratford l'emporta, et, voyant bien que le mal de la Turquie était que personne n'y gouvernait, il prit le parti de faire ce que personne ne faisait, et il le fit sans aucune concurrence et sans aucune jalousie de la part des puissances européennes, excepté de la Russie, qui, ayant un autre but que lui, était son adversaire et non pas sa rivale. La guerre d'Orient dérangea cet état de choses; elle montra à Constantinople d'autres forces et d'autres influences que celles de l'Angleterre. Lord Stratford ne gouverna plus seul; mais les consuls anglais ont conservé une grande et légitime influence dans les provinces turques. Ils ont continué à surveiller et à contrôler l'administration des pachas. C'est là ce qui donne à l'enquête qu'ils ont faite par ordre de sir Henri Bulwer une importance considérable, parce qu'elle vient d'hommes qui, loin d'être défavorables au gouvernement turc, cherchent de bonne foi à le régénérer. Revenons donc à la dépêche de M. Abbott : nous avons vu comment, dans la partie générale de sa dépêche, M. Abbott proclame que l'état du pachalik de Monastir est bien meilleur qu'il n'était il y a dix ou quinze ans, et cependant cet état meilleur est encore plein de concussions, de violences et d'injustices exercées par les gouvernans sur les gouvernés. Voyons maintenant, dans la seconde partie de la dépêche de M. Abbott, quelques-unes des réponses détaillées qu'il fait aux principales questions de l'ambassadeur anglais.

II.

Nous avons vu que sir Henri Bulwer, dans ses questions, demandait si la population chrétienne n'aimerait pas mieux entrer au service militaire que de payer une taxe d'exemption. M. Abbott répond: « Les chrétiens aimeraient bien mieux entrer dans l'armée que de payer la taxe d'exemption, supposé qu'ils formassent des régimens séparés et qu'ils eussent la même perspective d'avancement que les musulmans. » Le service militaire sans l'égalité d'avancement, c'est la servitude, et je comprends aisément que les chrétiens ne veuillent pas l'un sans l'autre; le traité de Paris et le *hatt-humayoun* avaient promis l'un et l'autre aux chrétiens d'Orient. Le droit d'être soldats comme les musulmans et d'avancer comme les musulmans, voilà pour les chrétiens d'Orient la véritable égalité. Ils ne seront dans l'état les égaux des musulmans que s'ils sont soldats comme eux, et s'ils peuvent, comme eux, être officiers. Le vers de Lucain, que M. de Lafayette avait donné pour devise à la garde nationale de 1789 :

Ignorantne datos, ne quisquam serviat, enses?

est surtout vrai en Orient. Là, sans la force, point de liberté, point d'égalité possible. Je donnerais de grand cœur toutes les prérogatives prétendues que le *hatt-humayoun* a accordées aux chrétiens d'Orient pour le maintien du droit d'être soldats et officiers. Il n'y a que cette prérogative-là qui soit efficace; avec elle, les chrétiens obtiendront toutes les autres. Aussi la Porte-Ottomane s'est empressée de refuser aux chrétiens ce droit qu'elle avait solennellement proclamé devant l'Europe. C'est la première et la plus grave violation du traité de Paris.

Mais, dira-t-on, pourquoi, selon le consul anglais de Monastir, les chrétiens veulent-ils former des régimens séparés? pourquoi ne pas admettre le mélange des races et des religions dans le même régiment? C'est là ce qui fait la véritable égalité. — Oui, c'est là ce qui achève l'égalité, mais ce n'est pas là ce qui la crée. Les chrétiens savent bien que, s'ils sont confondus avec les Turcs dans le même régiment, les Turcs y seront toujours officiers et commandans. Les jeunes chrétiens seront forcés à l'apostasie, et le recrutement sera une pépinière de renégats. Voilà pourquoi ils demandent à faire des régimens séparés. Ils savent que l'orgueil musulman ne se soumettra jamais à l'humiliation d'être commandé par un *giaour*, et je trouve à ce sujet une conversation curieuse dans l'ouvrage du capitaine Nicolaïdy entre un musulman prétendu civilisé et un voyageur européen. L'entretien a lieu à Monastir même. Le Turc veut faire l'homme éclairé et poli, l'homme qui a vécu quelque temps à

Paris : il est pour les réformes, il les croit difficiles à exécuter, mais « il pense qu'avec le temps les musulmans comprendront que les rayas ne sont plus leur chose ; ils respecteront leur existence... — Monsieur, répond le voyageur européen, on ne vous demande pas seulement de respecter l'existence de vingt millions de chrétiens, on exige que vous soyez avec eux sur un pied d'égalité. Mêmes lois, mêmes droits civils et militaires, partage égal des charges et des fonctions publiques, voilà comment l'Europe veut qu'on applique les tanzimats et les chartes. Le pacha de Bitolia (Monastir) s'appelle aujourd'hui Méhémet ; que demain ce puisse être Paul ou Kirchor (nom arménien), ou Sapetaï (nom juif) ; que votre fils Moustapha, s'il tombe à la conscription, fasse son apprentissage militaire sous un caporal du nom de Jean ; s'il fait partie de l'administration, que son chef de bureau puisse s'appeler Périclès ou Michel : les rayas que vous voyez là-bas sortir de l'école pourront devenir des officiers, être les supérieurs des fils du séraskier-pacha ; ils les réprimanderont, les corrigeront et les puniront avec tous les jurons d'usage en pareille circonstance, et, si vous continuez à battre vos soldats, le capitaine Basile rossera d'importance ses inférieurs, les Ali et les Sélim, fussent-ils les fils du grand-vizir. — Que Dieu me damne, répond le Turc, si jamais un *giaour* ose porter la main sur un musulman sans payer chèrement son audace (1) ! »

Faites donc des régimens mixtes avec des Turcs qui, même simples soldats, se croient sacrés et inviolables contre la discipline ! Faites de l'égalité, faites une société et un état moderne ! Et pourtant, si la Turquie ne peut pas devenir un état moderne, elle n'a plus qu'à périr.

« Quand il y a des actes d'oppression contre les chrétiens, demande sir Henri Bulwer (2), faut-il attribuer ces actes d'oppression au gouvernement turc ou au fanatisme des populations ? — Il faut, répond sans hésiter le consul, les attribuer au gouvernement et à l'administration, qui est détestable. » Que dites-vous de cet aveu ? Voilà un partisan de la Turquie qui ne craint pas d'attribuer nettement aux vices de l'administration turque la misère et l'oppression des rayas. On a souvent dit que les maux de l'Orient venaient du fanatisme des populations. Il y aurait déjà un reproche à faire à l'administration turque, si elle n'avait ni le pouvoir ni la volonté de contenir et de réprimer les excès du fanatisme musulman ; mais, selon le témoignage du consul anglais de Monastir, ce n'est point au fanatisme musulman qu'il faut s'en prendre de l'oppression des chrétiens, dans la Turquie d'Europe au moins, c'est aux fonction-

(1) *Les Turcs et la Turquie contemporaine,* tome II, page 163-164.
(2) Question douzième.

naires et aux administrateurs turcs. Et comme il n'est guère vraisemblable que les administrateurs turcs soient possédés par le fanatisme, comme, à écouter tous les témoignages de l'enquête anglaise, ils sont plus disposés à faire fortune en ce monde en dépouillant les chrétiens qu'à faire leur salut dans l'autre monde en persécutant pieusement les infidèles, il s'ensuit que l'empire ottoman ne périt pas par le fanatisme des musulmans, mais par la rapacité et la corruption des administrateurs turcs. Le fanatisme ébranle et détruit quelquefois les empires; il ne les fait pas mourir de consomption. Les vices ont souvent pour les sociétés quelque chose de plus funeste et de plus mortel que les crimes. La société française a survécu aux horreurs de la Saint-Barthélemy et de 93. Aucune société ne pourrait survivre au ramollissement progressif de la moralité. C'est là une maladie mortelle, et qui rend incurable l'agonie de l'empire ottoman.

« Parmi les vexations dont la population chrétienne a lieu de se plaindre, y en a-t-il, dit sir Henri Bulwer, qu'on puisse attribuer aux autorités chrétiennes elles-mêmes (1)? » La question de sir Henri Bulwer est importante : nous verrons tout à l'heure pourquoi. Le consul de Monastir n'y répond pas complétement : « Il faut, dit-il, attribuer souvent les vexations que supportent les chrétiens à la conduite des autorités chrétiennes. Les membres chrétiens des *medjlis* n'ayant aucun pouvoir réel et ne pouvant jamais avoir un autre avis que celui de leurs collègues musulmans, ils ne sont pas en état de protéger leurs coreligionnaires contre l'injustice. » A prendre cette réponse, les autorités chrétiennes dans la Turquie d'Europe ne pécheraient que par faiblesse. Ce n'est pas là, si je ne me trompe, ce que sir Henri Bulwer demandait à ses consuls. Il voulait savoir si les autorités chrétiennes, et particulièrement les autorités ecclésiastiques, n'étaient pas souvent aussi oppressives et aussi vexatoires envers les chrétiens que les autorités turques elles-mêmes. Cette question a son à-propos, et la séparation qui vient de se faire entre l'église grecque et les Bulgares montre que les chrétiens d'Orient peuvent avoir contre les chefs de l'église grecque des griefs aussi graves que ceux qu'ils ont contre l'administration turque. Le consul anglais de Salonique, M. Calvert, comprenant mieux que son collègue de Monastir la question de sir Henri Bulwer, répond que « les autorités chrétiennes (et il entend par ce mot les chefs spirituels et les primats de l'église grecque) sont plus rapaces et plus tyranniques dans leur petite sphère que les fonctionnaires turcs dans une sphère plus étendue. Les évêques et les métropolitains se rendent coupables d'actes d'oppression et de cupidité envers leurs fidèles qui, s'ils étaient commis par les Turcs, ne manqueraient pas de faire

(1) Quatorzième question.

pousser des cris d'indignation par tous les partisans des chrétiens. Il y a seulement quelques jours, l'évêque de Vodena, ayant besoin d'argent, envoya dans un hameau de quarante familles de son diocèse lever une taxe de 1,000 piastres (200 francs). Ajoutez que les taxes régulières sont levées à l'aide des mesures les plus rigoureuses, afin de faire payer aux fidèles plus qu'il n'est dû, et les percepteurs s'approprient le surplus (1). » Le consul anglais de Smyrne ne rend pas un meilleur témoignage de la conduite des autorités ecclésiastiques dans son ressort. « Généralement parlant, dit-il, les populations chrétiennes ont bien plus de motifs de se plaindre des vexations qui viennent de leur propre clergé et de leurs primats que des Turcs. Les chrétiens ne sont pas aussi nombreux dans l'Asie-Mineure qu'en Roumélie. C'est là que le mal est plus général et pèse plus lourdement sur les chrétiens (2). » Mêmes sentimens dans le consul d'Albanie : « C'est un grand sujet de mécontentement parmi les chrétiens que les exactions et la tyrannie subalternes de leurs évêques et de leurs prêtres, qui exercent sur eux une autorité illimitée reconnue par la Porte. Ici tout aussi bien que partout ailleurs en Turquie, toute sorte d'injustices, de malversations et de concussions sont hautement imputées par les chrétiens à leur clergé. Les prêtres des rangs inférieurs, qui sont misérablement pauvres, sont obligés pour vivre de travailler des mains, de bêcher et de labourer comme les autres paysans. Ils sont grossièrement ignorans. Les ecclésiastiques des rangs supérieurs jouissent au contraire d'immenses richesses, et se livrent à toute sorte d'intrigues pour augmenter leur fortune ou leur pouvoir. L'enquête que doit faire le grand-vizir dans sa visite contiendra sans doute de nombreuses plaintes contre les évêques et les prêtres grecs, qui s'occupent en ce moment de prendre tous les moyens possibles pour apaiser leurs ouailles irritées et pour éviter les dangers que les réclamations pourraient leur causer (3). »

Le grand-vizir, dont le consul anglais attendait l'enquête dès le mois de juillet dernier, a fait sa visite, et n'a pas manqué de recevoir les plaintes des chrétiens contre leurs évêques; il en parle dans son rapport du 6 novembre 1860 adressé au sultan. « Parmi les abus que j'ai constatés, je crois de mon devoir d'en signaler un qui demande aussi une répression prompte et efficace : je veux parler de la conduite peu édifiante de quelques membres du haut clergé grec en Roumélie. Tout en rendant justice à la respectabilité de la plupart des membres qui composent ce corps, je ne puis m'empêcher d'avancer qu'il y en a qui, méconnaissant la nature de leur

(1) Dépêche du consul de Salonique du 20 juillet 1860.
(2) Dépêche de M. Blount, consul d'Angleterre à Smyrne, 28 juillet 1860.
(3) Dépêche de M. Cathcart, consul de Prevesa, 20 juillet 1860.

mission religieuse, se livrent à des abus indignes en tout point du caractère dont ils sont revêtus (1). » Le témoignage du grand-vizir confirme, comme on le voit, l'opinion des consuls anglais. Je suis, il est vrai, disposé à croire que le grand-vizir n'a pas été fâché de pouvoir dire à l'Europe que les vexations exercées par les évêques grecs étaient une des causes principales de l'oppression des chrétiens dans la Turquie d'Europe. C'est même le seul fait détaillé d'oppression qu'il signale expressément; les autres faits sont enveloppés et excusés dans des phrases générales. Quel que soit pourtant le penchant naturel du grand-vizir à accuser les chrétiens, les abus reprochés aux membres du haut clergé grec sont évidens, et tous les témoignages s'accordent contre eux.

Des renseignemens particuliers qui me sont adressés de Constantinople par un homme de beaucoup d'esprit, très bon observateur, et qui, par sa position, est à même de tout savoir, me confirment dans la triste opinion que je dois me faire des torts du haut clergé byzantin dans la Turquie d'Europe. Ces renseignemens en même temps me font comprendre comment ces membres du haut clergé byzantin, chrétiens de nom, Turcs de cœur, sont les partisans les plus dévoués de la cause ottomane, parce qu'ils en sont les complices. Citons d'abord quelques faits; nous verrons ensuite quelles conséquences il en faut tirer.

Il y a dans le clergé grec une grande différence entre le haut et le bas clergé. Le haut clergé, voué au célibat, sort des couvens; le bas clergé, qui se marie, vit au milieu de ses ouailles, aussi misérable que son troupeau et aussi ignorant; mais, comme il vit avec lui, il ne l'opprime pas et ne le dépouille pas. Il partage sa misère et ne la fait pas. Il y avait dans notre ancienne monarchie une grande différence aussi entre le haut et le bas clergé; mais tout le monde dans le clergé, soit en haut, soit en bas, vivait sous la loi des mêmes obligations. Il y avait de l'inégalité dans le clergé, parce qu'il y en avait partout dans la société; il n'y avait pas une loi différente pour les grands et pour les petits : les grands n'étaient pas assujettis à un célibat dont les petits étaient dispensés, les grands ne se dédommageaient point par les joies du pouvoir et de la richesse des joies de la famille, que la loi leur interdisait; les petits n'étaient pas exclus légalement des honneurs et de la puissance, parce que la loi leur avait fait un bonheur subalterne et leur avait imposé l'abaissement dans le mariage. L'église grecque au contraire est partagée entre deux lois et deux disciplines différentes. Les papas ou prêtres inférieurs ne deviennent pas évêques ni patriarches. Les deux ordres ne

(1) Rapport du grand-vizir, 6 novembre 1860. Voyez les *Archives diplomatiques*, n° Ier, page 158.

se touchent pas : grande différence avec notre clergé catholique, en France particulièrement, où, grâce à l'esprit d'égalité de nos lois et de nos mœurs, les curés deviennent évêques, archevêques, cardinaux. Il y a dans l'église grecque une aristocratie et une démocratie cléricales. La démocratie cléricale sort du peuple, vit avec le peuple et partage ses malheurs, ses sentimens, ses espérances; l'aristocratie vit au-dessus du peuple, l'opprime, le dépouille, et ne s'associe ni à ses sentimens ni à ses souhaits. Elle est nationale par la langue, elle est anti-nationale par les sentimens et par les intérêts. « Ne vous y trompez pas, m'écrit-on de la Turquie, le haut clergé grec est anti-grec. Vous avez souvent loué l'église grecque, et vous l'avez glorifiée d'avoir conservé la nationalité grecque : tout cela a pu être, mais tout cela n'est plus. Le haut clergé grec est dévoué à la Turquie, ou pour mieux dire au régime turc, parce que ce régime favorise ses exactions. Le haut clergé grec pourra être entraîné par un mouvement chrétien; jamais, tant qu'il sera libre, il ne s'en fera le chef ni l'auxiliaire. Les évêques grecs entendent trop bien leur intérêt et sont trop insensibles à tout ce qui n'est pas leur intérêt pour désirer un nouvel état de choses. — Depuis que le gouvernement grec salarie son clergé, depuis que les populations de la Grèce libre ne lui paient plus ces impôts qui écrasent encore les rayas, les évêques de l'empire ottoman ont séparé leur cause de celle de l'hellénisme, et se sont rangés désormais du côté du régime qui leur met entre les mains, avec un pouvoir administratif sans contrôle, le moyen d'en abuser sans limite. Je n'hésite pas à considérer le clergé grec, dans son organisation actuelle, comme un des plus sérieux obstacles que puisse rencontrer la régénération politique et morale des populations chrétiennes de l'empire ottoman. Le mal est arrivé à un tel point qu'il serait superflu d'y chercher un remède. Une violente commotion, un bouleversement complet de ce qui existe aujourd'hui peuvent seuls le déraciner. »

Je ne veux point encore tirer la conclusion des réflexions ou des renseignemens qu'on vient de lire; j'y reviendrai tout à l'heure. Je dois d'abord donner quelques détails sur les vexations intolérables du haut clergé byzantin envers ses ouailles.

Les principales dignités s'achètent dans l'église grecque, comme les fonctions civiles dans l'administration ottomane... En principe, l'évêque ne doit rien percevoir pour l'ordination d'un prêtre; en fait, il exige de lui un droit qui varie de 2,000 à 5,000 piastres (de 400 à 1,000 fr.). Le prêtre revêtu du sacerdoce à ce prix paie chaque année à l'évêque une redevance de 500 à 1,200 piastres. Les papas des campagnes, outre cette taxe, acquittent une taxe particulière appelée φιλότιμον, dont le chiffre dépend de la générosité plus ou moins spontanée des contribuables. — Outre ces im-

pôts, qui frappent spécialement les papas et qui retombent en fin de compte sur leurs paroissiens, chaque famille donne à l'évêque, sous le nom de secours, une somme annuelle, facultative en principe comme toute aumône, exigée en fait et qui s'élève dans certains diocèses à une vingtaine de piastres. — Si considérables que soient ces taxes fixes, elles sont dépassées de beaucoup par le casuel; c'est là que se donne carrière l'avidité épiscopale. Lorsque l'évêque consacre une nouvelle église, il exige un droit pour la pose de la sainte table. Cette redevance, en raison de son chiffre énorme, met peut-être plus d'obstacles que le fanatisme musulman à l'érection de nouvelles basiliques. « Je n'en citerai qu'un exemple pris dans l'éparchie d'Andrinople : l'évêque d'Ortakeui exige du village d'Eubrulu 5,000 piastres (1,000 fr.) pour poser la sainte table; le village en offre 2,000. On n'a pas pu s'entendre, et l'église attend encore sa consécration. » — Les mariages sont pour les prélats grecs une source intarissable de honteux profits. Dépositaire des actes de l'état civil, le clergé suppose des parentés entre les contractans, invente des cas prohibitifs qui se lèvent à prix d'argent. « Le droit que l'église perçoit régulièrement pour un mariage est de 12 piastres; cette taxe s'élève jusqu'à 5,000, selon la fortune ou l'ardeur des futurs conjoints. Je pourrais citer tel fermier d'Ortakeui à qui l'évêque a demandé 8,000 piastres pour bénir son mariage. » L'union contractée, l'évêque trouve un motif pour la rompre; il faut payer pour la faire confirmer. Veut-on se séparer, le divorce est impossible; il faut payer pour l'obtenir. La mort ne rapporte pas moins que le mariage; « sous le nom de ψυχομερίδιον, c'est-à-dire la portion de l'âme, l'évêque perçoit sur le raya décédé un droit de 100 à 2,000 piastres. » Le cadavre ne sort pas de la maison avant de l'avoir payé, quitte à pourrir sur la natte funèbre jusqu'à ce que la malheureuse famille ait vendu ses hardes, ses outils de travail, pour acheter le droit de le mettre en terre.

Une fois en terre, le raya, croyez-vous, n'a plus rien à payer à son évêque; c'est une erreur. Les prières payées pour le mort n'assurent le repos de son âme que pour trois ans. « Avant que la troisième année soit révolue, la famille doit faire procéder à une odieuse cérémonie, l'ἀνακομιδὴ τῶν λείψανῶν; on ouvre la tombe, qui jusque-là n'a pas été couverte d'une pierre, on recueille les ossemens, on les lave avec du vin, on coiffe le crâne d'un fez ou d'un fichu de femme, on récite de nouvelles prières, on perçoit une dernière et lourde taxe de 500 à 3,000 piastres. » Alors seulement le cadavre n'est plus un contribuable et n'a plus affaire qu'à la terre qui achève de le consumer. « Il y a telle paysanne des environs d'Andrinople qui a dû se mettre au service et payer d'une ou deux années de ses gages ces derniers honneurs rendus ou infligés aux restes de son père. »

L'ensemble des taxes prélevées par le clergé grec dépasse le chiffre des impôts réguliers que perçoit l'administration ottomane. Il faut ajouter à ces extorsions ecclésiastiques celles que les évêques commettent uniquement en vertu du droit du plus fort, comme les fonctionnaires et les beys musulmans. — Après de pareils faits, on comprend les reproches adressés au haut clergé grec dans une brochure bulgare récemment publiée à Constantinople, et dont je citerai quelques passages : « Notre sainte religion, dit cette brochure, est foulée aux pieds par le patriarche phanariote et tous ses adhérens, évêques phanariotes. Non-seulement notre population ne rencontre en eux aucune sollicitude pastorale pour ses besoins spirituels, mais elle endure toutes les oppressions possibles... Ils ont transformé la mission épiscopale en *spahilich* et en fief. Considérant les évêchés comme des fiefs, le patriarche et le synode ont soin d'élire pour évêques ceux qui leur donnent le plus d'argent. Ceux-ci, ayant payé cher leur dignité, se remboursent sur leurs prêtres, et les prêtres sur leurs paroissiens... Pour de l'argent, ils donnent le sacerdoce aux indignes; pour de l'argent, ils annulent les mariages légitimes et confirment les illégitimes; pour de l'argent, ils condamnent et punissent les prêtres innocens et absolvent les coupables... Acheteurs et vendeurs des choses sacrées, ils n'ont aucun soin de leurs brebis spirituelles et les tondent jusqu'à la peau... Ils sont ignorans et grossiers; ils s'adonnent aux plus scandaleux déréglemens. Un évêque grec n'est jamais puni par le patriarcat malgré toutes les plaintes fondées que son troupeau peut porter contre lui; tout au plus le remplace-t-on par un autre semblable à lui, et on l'envoie dans un autre diocèse, souvent plus grand et plus avantageux. Si deux diocèses se plaignent à la fois de leurs évêques et que le patriarche sente qu'il ne peut plus les maintenir, il se contente de les remplacer l'un par l'autre, sans leur infliger la moindre punition. »

C'est avec une sincère douleur que je recueille tous ces faits désolans dans les renseignemens qui me sont adressés, et auxquels je suis bien forcé d'ajouter foi quand ils sont confirmés par l'enquête du grand-vizir et par le témoignage des consuls anglais. Ceux qui croient comme moi que l'avenir de l'Orient est dans les populations chrétiennes ne doivent pas hésiter à signaler hautement les maux de ces populations, quand même ces maux seraient dans leur sein. Nous censurons vivement l'administration turque, nous montrons la corruption morale qui la détruit; pourquoi ne pas signaler les chefs de l'église byzantine qui se font turcs par leur rapacité et leur dureté? Ce ne sont pas les Grecs que nous attaquons, mais des Grecs devenus turcs; les Grecs ici encore sont les opprimés. Ne croyez

pas d'ailleurs que tout le clergé grec de la Turquie d'Europe soit coupable. Le haut clergé byzantin a failli; le bas clergé ignorant et malheureux souffre comme le peuple, pense comme le peuple, a foi comme le peuple en sa religion et en sa nationalité. Vienne un bouleversement de l'état de choses actuel, c'est-à-dire une catastrophe intérieure qui renverse la Turquie : ce clergé inférieur s'unira sans hésiter aux populations chrétiennes, quand elles revendiqueront leur indépendance. Moins généreuse, moins honnête que l'ancienne aristocratie ecclésiastique de la Grèce qui s'est associée, il y a quarante ans, à la guerre de l'indépendance et qui lui a fourni des défenseurs et des martyrs, l'aristocratie de l'église byzantine a préféré la cause du croissant, qui fait sa fortune et sa honte, à la cause de la croix, qui ferait son salut et sa gloire; tant pis pour elle! elle n'aura point place dans la révolution chrétienne de l'Orient. Il y a dans la Grèce libre un clergé vraiment national, vraiment patriotique, tout prêt pour remplacer le clergé byzantin.

Si le clergé byzantin n'est point remplacé par le clergé hellénique dans quelque grande révolution politique, il peut l'être, du vivant même de l'empire ottoman, par le clergé grec-uni. La scission que viennent de faire les Bulgares est un exemple instructif. Poussés à bout par les vexations ou les corruptions du clergé byzantin, les Bulgares se sont réunis à l'église romaine, sans abjurer leurs rites, leurs coutumes et leur discipline particulières. L'église romaine en effet n'a jamais songé à imposer aux églises d'Orient sa liturgie et sa discipline; elle demande l'union dans le dogme et dans l'obédience pontificale, elle ne va pas au-delà. Lisez l'encyclique que le pape Pie IX, à son avénement, adressait aux églises d'Orient. Les églises orientales peuvent se réunir à l'église romaine sans abdiquer la nationalité de leur liturgie et de leur discipline. Le rite grec-uni peut donc s'étendre et se consolider en Orient; le clergé grec-uni peut donc rendre aux populations chrétiennes de l'Orient cette religion charitable et compatissante qui vient en aide aux souffrances du peuple, et qui est nommée dans ses bénédictions et dans ses espérances, au lieu de l'être dans ses malédictions et dans ses colères. Il y a dans l'homme une heureuse et noble inaptitude à supporter le mal dans les corps et dans les hommes dont il a droit d'attendre le bien. C'est cette noble inaptitude qui éloigne en ce moment les populations chrétiennes de l'Orient du clergé byzantin, et les pousse vers le clergé hellénique ou vers le clergé grec-uni. Loin de nous affliger ou de nous inquiéter de ce mouvement, nous y voyons un des signes les plus certains et les plus consolans de l'infaillible régénération de l'Orient chrétien. Les populations veulent avoir un clergé honnête et pur, qu'elles puissent aimer et respecter, parce

qu'elles veulent avoir un avenir national, parce qu'elles sentent qu'elles en sont capables, parce qu'elles sentent en même temps qu'il n'y a d'avenir que pour les sociétés qui ont une église dont elles puissent s'honorer. Une société sans église, libre ou constituée, est une société à qui manque une des facultés de l'âme humaine, et par conséquent une force sociale. Les populations chrétiennes de l'Orient, en se donnant un clergé qui soit le leur, et non pas celui du sultan, font un pas important vers la patrie indépendante qu'elles veulent avoir.

Je sais bien que le clergé byzantin ne manquera pas de dire que les plaintes qu'on fait de sa conduite sont fausses ou exagérées, qu'elles sont l'effet des manœuvres des religieux latins, qu'il y a là une intrigue de la cour de Rome contre le patriarcat de Constantinople. Le clergé byzantin a un moyen bien simple de répondre à toutes ces plaintes et de triompher des prétendues intrigues de la cour de Rome : qu'il se corrige, qu'il s'épure, qu'il revienne à la simplicité et à la ferveur de l'église byzantine persécutée par les musulmans; qu'il cesse d'être turc d'intérêt; qu'il n'associe plus sa cause à celle de l'administration ottomane. La faculté de se corriger, de se régénérer, de revivre, est une faculté essentiellement grecque. Si le clergé byzantin se régénère, il prouvera par là qu'il n'est pas Turc, et qu'il peut trouver sa place dans l'Orient de l'avenir. Ce qui perd la Turquie, ce qui fait que ses plus ardens partisans, les consuls anglais par exemple, interrogés par sir Henri Bulwer, finissent par en désespérer, c'est que depuis plus de vingt ans elle travaille à se corriger, à se régénérer, à revivre, et qu'elle n'y peut pas réussir. En vain l'Europe encourage la résurrection de la Turquie, et même de temps en temps fait mine d'y croire : sa résurrection paraît chaque jour plus impossible. Les vices de la Turquie sont plus forts que l'envie qu'elle a de se guérir, et que l'Europe a de la voir guérie. Si les vices que le clergé byzantin a dans son sein sont plus forts que le besoin qu'il a de se guérir, si la vitalité grecque ne l'emporte pas chez lui sur la mortalité turque, s'il ne se corrige point, s'il ne se convertit pas à la discipline chrétienne et au patriotisme grec, alors, c'en est fait, le clergé byzantin est turc, et mourra avec les Turcs. Il n'aura pas pu, mieux que les Turcs, supporter la grande épreuve régénératrice que traverse la Turquie, qui reste plus faible à chaque phase de l'épreuve.

Nous n'avons fait que donner une idée de l'intérêt que présente l'enquête des consuls anglais. Nous continuerons l'analyse de ce document confidentiel, le plus curieux que nous ayons lu sur l'état de l'Orient et sur son avenir.

SAINT-MARC GIRARDIN.

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE.

V.

ORIGINE DES VARIÉTÉS ET FORMATION DES RACES DANS LES ÊTRES ORGANISÉS.

I. — ORIGINE DES VARIÉTÉS ANIMALES.

Après avoir montré ce que sont en réalité ces groupes d'individus qu'on appelle des *races*, nous devons rechercher comment ils se forment. Ici, comme dans nos études précédentes (1), nous aurions à comparer ce qui se passe chez les autres êtres organisés avec ce que l'on constate chez l'homme. Toutefois les notions aujourd'hui acquises permettent d'insister beaucoup moins sur l'histoire des végétaux. C'est donc aux animaux et aux groupes les plus élevés en organisation que nous nous attacherons de préférence. De cette étude il ressortira clairement que partout et toujours les phénomènes sont identiques, et ce résultat général nous fournira les moyens de réfuter certains reproches adressés à nos doctrines en même temps qu'il sera la source de sérieuses objections à faire aux doctrines opposées.

A vouloir pénétrer dans les détails, l'origine des variétés et des races est certainement un des plus difficiles et des plus obscurs problèmes que présentent les sciences humaines. Il n'y a rien là qui doive surprendre. Ces difficultés, cette obscurité tiennent à la nature des questions multiples qu'embrasse la question générale. Nos

(1) Voyez les livraisons du 15 décembre 1860, 1er et 15 janvier, 1er février 1861.

études précédentes ont montré d'abord que la variété et la race n'étaient au fond que des modifications de l'espèce, puis que les caractères de toute sorte qui distinguent l'une et l'autre accusent une atteinte, parfois très sérieuse, portée à cette *force formatrice* des anciens qui est propre à chaque être et le différencie des êtres voisins. Or cette force première qui transforme en plantes, en animaux les plus divers, des germes en apparence identiques se rattache évidemment à l'essence de chaque espèce, et cette essence nous est absolument inconnue. D'autre part, il nous reste à découvrir sans doute bien des agens capables d'agir sur elle; le mode d'action de ceux mêmes que nous connaissons nous échappe le plus souvent, de telle sorte que, pour nous guider dans la recherche de la vérité, il ne demeure que des faits épars et certaines coïncidences trop frappantes pour être fortuites. Grouper ces faits et ces coïncidences, en déduire quelques données générales propres à nous guider dans la recherche des faits particuliers et à faciliter l'appréciation de leurs rapports, c'est à peu près tout ce que peut faire la science actuelle; mais jusqu'où lui est-il possible d'aller dans cette voie?

Dès le début de ce travail, nous avons constaté que, dans tous les êtres organisés et vivans, l'espèce est soumise à une double action, d'où résultaient deux ordres de faits accusant, les uns une tendance manifeste à la stabilité, les autres une tendance non moins évidente à la variation. A quelles causes faut-il faire remonter cette double action? C'est là une question que se sont posée de tout temps les plus sérieux penseurs, les plus grands physiologistes, depuis Aristote et Hippocrate jusqu'à Burdach et à Müller. Or ce ne sont pas les ressemblances existant entre les représentans de la même espèce, entre les individus d'une même famille, qui étonnent ces grands esprits. Ils sont à peu près unanimes pour en trouver la raison dans l'*hérédité*, c'est-à-dire dans cette force en vertu de laquelle le parent tend à se répéter dans son produit. Ce qui les frappe, ce sont les différences qui se manifestent d'individu à individu, de père à fils, de frère à frère; en d'autres termes, ils se préoccupent avant tout des déviations les plus légères. Là est en effet le nœud du problème. Ces déviations une fois comprises, le reste s'explique aisément. Voyons donc à quelles causes générales peuvent se rattacher les *traits individuels* et les *variétés*.

Il n'est guère d'hypothèses auxquelles on n'ait eu recours pour résoudre la question dont il s'agit. On a invoqué tour à tour l'influence des astres, la variété originelle des âmes, et jusqu'à l'intervention directe du diable et de Dieu. Burdach, individualisant en quelque sorte l'espèce, voit dans la diversité de ses représentans la trace des efforts infructueux qu'elle fait pour réaliser son type com-

plet. A côté de ces explications, évidemment inacceptables ou trop vagues, il en est de moins irrationnelles en apparence, mais qui ont souvent le défaut, tout en affectant une certaine précision, de rester entièrement hypothétiques en même temps qu'elles sont d'une insuffisance évidente. Par exemple, on a soutenu que l'affection des parens l'un pour l'autre, l'état moral, l'imagination de la mère, etc., peuvent agir sur un enfant et modifier ses traits ou son caractère. Rien n'est à coup sûr moins prouvé. Y eût-il même quelque chose de vrai dans ces suppositions lorsqu'il s'agit de l'espèce humaine, il serait bien difficile d'en faire l'application aux animaux, et en tout cas elles laisseraient complétement en dehors le règne végétal tout entier. Nous ne saurions donc les admettre. Toutefois la plupart de ces hypothèses indiquent une tendance à chercher en dehors de l'individu et dans le milieu les causes des variations, et en cela elles se rapprochent de la vérité. Cette donnée générale se retrouve dans plusieurs autres doctrines qui n'ont guère que cela de commun. Ainsi, pour Aristote, Pline, Galien, etc., les conditions physiques et morales qui prévalent chez les parens et le moment même de la conception décident en entier de ce que sera l'être qui n'existe pas encore. D'après Aldovrande, ce sont surtout les actions exercées sur la mère et, par l'intermédiaire de celle-ci, sur l'enfant déjà formé qui impriment à ce dernier, pendant la vie embryonnaire, les modifications dont il conserve les traces durant sa vie entière. Helvétius, Bonnet, etc., attribuant la puissance modificatrice au climat, à la nourriture, à l'éducation, reculent bien plus encore l'époque à laquelle cette puissance commence à agir, et veulent que ce soit seulement après la naissance. M. le docteur Prosper Lucas, qui a résumé et discuté la plupart de ces théories (1), admet à côté de l'*hérédité*, qui conserve les caractères des ascendans, une force particulière, l'*innéité*, qui tend sans cesse à diversifier les types. Enfin d'autres auteurs se bornent à dire que l'hérédité, si puissante pour conserver les caractères généraux de l'espèce, est sans action dès qu'il s'agit de l'individu.

De ces diverses opinions, la dernière, qui refuse à l'hérédité son caractère, si marqué pourtant, de généralité, ne saurait évidemment être acceptée. Nous ferons voir tout à l'heure que les phénomènes s'interprètent fort bien sans avoir recours à une force spéciale plus ou moins analogue à l'innéité de M. Lucas, et qu'il en est même qui s'accordent mal avec l'existence d'une semblable force. Restent donc les doctrines qui expliquent les variations du type spécifique par une action extérieure et étrangère à l'individu, c'est-à-dire une *action*

(1) *Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle.* Cet ouvrage est très important à bien des titres, et j'ai eu à lui faire plusieurs emprunts.

de milieu. Celles-ci ont toutes peut-être, à des degrés divers, une part de vérité au moins dans leur tendance générale, et alors qu'il s'agit des variétés individuelles seulement; mais dès qu'il est question des races, elles sont d'ordinaire trop étroites et trop absolues. A peu d'exceptions près, on peut leur reprocher d'avoir attribué à l'hérédité un rôle trop exclusivement conservateur, au milieu un rôle uniquement modificateur. Or l'analyse des faits montre qu'il en est tout autrement, et que ces deux forces, tantôt en lutte, tantôt concourant à un but commun, produisent tour à tour les deux résultats contraires, selon les circonstances. Dans les phénomènes complexes qui résultent de leur action, le milieu apparaît d'ordinaire comme le régulateur suprême. Agent de modification s'il se modifie lui-même, il devient agent d'invariabilité s'il ne change pas. L'hérédité, conservatrice par essence, joue un rôle considérable dans la formation des races; souvent aussi elle ne fait que traduire les effets du milieu, et, soit pour ce motif, soit par suite de phénomènes qui lui sont propres, elle devient une cause de variabilité. Essayons de démontrer sommairement ces propositions.

Si l'on conçoit par la pensée un être unique engendrant un autre être en dehors de toute cause perturbatrice, notre esprit ne percevra entre le parent et le produit aucune cause de dissemblance. Dans ces conditions, la loi de l'hérédité serait évidemment de reproduire en tout point l'être premier. Aristote, qui attribuait tout au père dans l'acte de la génération, pensait si bien ainsi qu'il regardait la différence des traits entre le père et le fils, et surtout la production des filles, comme de véritables cas de monstruosité (1); mais l'on sait aujourd'hui que les doctrines d'Aristote sur cette question délicate péchaient par la base. Le père et la mère concourent, chacun pour sa part, à la production du nouvel être. A celle-ci est dévolu le soin de préparer le germe, *l'œuf*, qui sera fécondé par celui-là. En outre les deux parens sont des êtres organisés : à l'intérieur, ils sont le siége de phénomènes variables; à l'extérieur, ils vivent dans un milieu très mobile qui agit constamment sur eux. Cet ensemble de conditions entraîne une foule de conséquences, parmi lesquelles nous n'avons à examiner que celles qui intéressent la variation du type.

Remarquons d'abord que la tendance de l'hérédité à reproduire l'être générateur tout entier n'est pas seulement une conception de l'esprit, mais qu'elle ressort clairement de l'observation directe. L'hérédité ne transmet pas seulement la ressemblance générale et chacun des traits spéciaux, tels que la taille, les proportions, la

(1) L'opinion d'Aristote en ce qui touche le sexe féminin a été reproduite dans ces derniers temps sous une forme un peu différente. Quelques anatomistes ont voulu ne voir dans la femme qu'un homme frappé d'arrêt de développement.

forme des organes tant internes qu'externes; elle fait encore passer de génération en génération les caractères physiologiques, tels que la fécondité, la précocité, et jusqu'aux simples prédispositions. Enfin, chez l'homme aussi bien que chez les animaux, elle agit avec non moins d'évidence sur les caractères psychologiques. Les faits recueillis par les plus anciens observateurs aussi bien que par les modernes ne peuvent laisser aucun doute sur ce point (1). Toutefois cette force héréditaire, constamment et nécessairement troublée dans son action, ne peut manifester toute sa puissance dans les individus; c'est dans l'espèce elle-même, considérée dans son ensemble, qu'elle réalise en détail et successivement ce qu'elle ne peut faire en bloc pour ainsi dire et en une seule fois.

De cette généralité d'action de l'hérédité et du double rôle dévolu au père et à la mère, il résulte que ces deux agens de toute génération tendront également à fixer leur empreinte propre sur le produit commun. Or, quelque semblables qu'on les suppose, il n'en existe pas moins entre eux certaines différences, ne fût-ce que celles qui tiennent au sexe. Si donc l'on remonte par la pensée jusqu'à la paire primitive supposée la souche d'une espèce, on se trouvera en présence de deux actions s'exerçant sur le premier descendant et tendant à lui transmettre des caractères empruntés à deux sources différentes. Ces caractères peuvent être plus ou moins *semblables*, et alors le fils les reproduira, peut-être même en les exagérant. Ils peuvent être plus ou moins *opposés*, et de là résultera entre les deux actions contraires une lutte pouvant entraîner soit une neutralisation réciproque, soit un résultat moyen, soit la prédominance plus ou moins marquée de l'un des deux caractères qui cherchent à se reproduire. Enfin, sans s'exclure mutuellement, les caractères des parens peuvent être *différens*. Dans ce cas, le caractère correspondant chez le fils sera une *résultante*, c'est-à-dire en réalité un caractère nouveau qui n'existait ni chez le père ni chez la mère, de même que le vert, produit par le mélange du jaune et du bleu, est une couleur différente de l'un et de l'autre. On voit comment, sans recourir à l'innéité ou à toute autre force analogue, nous trouvons, dès la première génération et dans la loi qui est l'essence même de l'hérédité, la preuve que jamais le fils, la fille, ne peuvent être identiques soit avec l'un, soit avec l'autre des parens.

Les mêmes causes agissant à chaque génération produiront évidemment des effets de même nature. L'hérédité simple, directe et immédiate est donc à certains égards une source de variations du type premier. Toutefois nous n'expliquerions pas par ce qui précède

(1) On trouvera dans l'ouvrage de M. Lucas la réunion la plus complète des preuves à l'appui de ce que je ne fais qu'indiquer ici.

les différences existant entre frères. Les deux parens restant les mêmes, tous les enfans devraient se ressembler, paraît-il; mais ici interviennent des phénomènes d'un autre ordre. L'hérédité ne se manifeste pas seulement des parens aux fils. Par un phénomène encore obscur, bien qu'on puisse le regarder comme une sorte de trace lointaine des phénomènes généagénétiques (1), c'est bien souvent aux ascendans plus éloignés que remontent les ressemblances. Girou de Buzareingnes et Burdach ont admis qu'elles étaient plus nombreuses et plus frappantes de grand-père à petit-fils et de grand'-mère à petite-fille que de père à fils et de mère à fille (2). L'*hérédité alternante* aidera donc l'*hérédité directe* à modifier et à diversifier les représentans du type.

Enfin les phénomènes d'*atavisme* viendront s'ajouter aux précédens, dont ils ne sont probablement qu'une extension. Ces phénomènes consistent dans la réapparition subite des caractères d'un ancêtre séparé de son descendant par un nombre parfois très considérable de générations. On les constate tous les jours chez les animaux. Par exemple, c'est en vain que dans les troupeaux à laine noire de l'Andalousie on tue impitoyablement, depuis plusieurs siècles, tout agneau qui porte la moindre trace de laine blanche, afin de conserver à la race le caractère qui en fait rechercher la toison. Chaque année, il naît encore quelques rares individus qui reproduisent la teinte proscrite. Les vers à soie de race blanche, épurée avec le plus grand soin depuis plus d'un siècle, comme l'était celle de Valleraugue, produisent toujours cependant un certain nombre de cocons jaunes. Les mêmes faits se retrouvent chez l'homme, et M. Prosper Lucas en cite de curieux exemples. Aussi Maupertuis, mais surtout Girou de Buzareingnes, ont-ils attribué à l'atavisme une large part dans la variation des traits individuels, dans les dissemblances qui distinguent les pères des enfans et ceux-ci les uns des autres, et bien que Girou soit allé trop loin, nous ne pouvons qu'adopter au moins le fond de ses idées.

Nous sommes ainsi amené à conclure que l'hérédité, par le concours obligé des sexes, par l'alternance de son action, par l'atavisme,

(1) Burdach a le premier fait ce rapprochement. Il a comparé ce qui se passe de grand-père à petit-fils et de grand'mère à petite-fille aux phénomènes de génération alternante tels qu'ils avaient été décrits chez les biphores par Chamisso. Cette comparaison nous paraît fondée, et nous pouvons l'étendre à cinq générations aujourd'hui que nous connaissons les phases que présente la reproduction des méduses. — Voyez mes études sur *la Métamorphose et la Généagénèse*, — *Revue* du 1er et 15 juin, et 1er juillet 1856.

(2) Voici un tableau qui résume les idées de Girou sur cette question :

1re génération,	—	grand-père, —	grand'mère, —	grand-père, —	grand'mère.
2e	—	»	père,	mère,	»
3e	—	fils,	fille,	fils,	fille.

arrive de trois manières différentes à produire les traits individuels. Or, on l'a vu, que l'un de ceux-ci vienne à s'exagérer, et il en résulte une *variété*. La force héréditaire suffit donc, sans l'intervention d'aucune autre, pour expliquer l'apparition de ces individus qui se distinguent assez de leurs plus proches parens pour mériter ce nom et devenir la souche d'une *race*. Toutefois, si les variations de l'espèce n'avaient d'autres raisons d'être que celles que nous venons d'indiquer, elles se renfermeraient évidemment dans d'assez étroites limites, et il serait bien difficile, sinon impossible, d'expliquer les déviations si considérables dont nous avons constaté l'existence. Il faut donc qu'une autre cause vienne s'ajouter aux précédentes pour écarter de leur type certains individus, et cette cause, nous l'avons déjà nommée, c'est l'*action de milieu*.

Nous avons supposé jusqu'ici que l'hérédité agissait en dehors de toute circonstance pouvant troubler ou modifier son action; mais le père, la mère, placés dans des conditions d'existence quelconques, subissent incessamment l'influence de ces conditions. Chez la mère, l'organisme lui-même constitue à son tour le milieu dans lequel s'organise, croît et se développe l'être futur. Or ce n'est pas seulement lorsqu'il a pris une forme précise, lorsqu'il est parvenu à l'état d'embryon ou de fœtus, que cet être est vivant. Avant même qu'il n'existe en réalité, l'œuf dans lequel il prendra naissance a sa vie propre et individuelle, qui se manifeste par des mouvemens spontanés et caractéristiques. Cet œuf *vit* dans toute l'acception du mot (1). Par conséquent, comme tous les êtres vivans, il doit subir l'action du milieu qui l'entoure et pouvoir être modifié par lui. Lorsque l'intervention du père a régularisé l'exercice de la *vie de l'œuf*, qu'elle en a assuré la durée et a préparé ainsi la formation d'un nouvel être, celui-ci, bien qu'abrité par ses enveloppes et protégé en apparence contre toutes les atteintes du monde extérieur, n'en doit pas moins être soumis à une foule d'influences. Soit qu'ils se développent dans le sein de la mère, comme chez l'homme et les mammifères, soit qu'ils grandissent dans un œuf expulsé au dehors, comme chez les oiseaux, les poissons et presque tous les invertébrés, l'embryon, le fœtus, par cela seul qu'ils sont placés dans un milieu quelconque, doivent inévitablement être soumis à l'action de ce milieu.

Voilà ce qu'indique la théorie, et une foule de faits en confirment les prévisions. — On sait avec quelle facilité les œufs de la poule

(1) Mes observations sur les œufs non fécondés des termites, des tarets et de quelques autres annélides et mollusques ont mis hors de doute cette vie indépendante de l'œuf. J'ai donné quelques détails à ce sujet dans mes *Souvenirs d'un naturaliste* (*Saint-Sébastien*, livraisons du 15 janvier et 15 mars 1850). Je suis revenu sur cette question dans les études relatives à la généagénèse.

s'imprègnent de certaines odeurs ou de saveurs résultant de la nourriture prise par la pondeuse (1). Il est évident que la fécondation n'a rien à faire ici, et que l'action modificatrice s'est exercée directement sur l'œuf. — Les expériences répétées de M. Flourens ont montré qu'en mélangeant de la garance aux alimens d'une femelle de mammifère en état de gestation, on produit la coloration en rouge des os du fœtus aussi bien que de ceux de la mère. Celle-ci a donc transmis au petit qu'elle porte une action exercée d'abord sur elle-même. — M. Coste, après avoir placé les œufs colorés en jaune d'une truite saumonée dans une eau impropre à produire le *saumonage*, a vu ces œufs pâlir à mesure que le jeune animal se développait, et les truitons, au sortir de ces œufs, avaient perdu la teinte caractéristique de leur race (2). Ici c'est l'œuf qui, en rapport direct avec le milieu, en subit d'abord l'influence et la transmet au jeune animal. — Nous pourrions multiplier ces exemples et invoquer jusqu'au témoignage de Geoffroy Saint-Hilaire, qui a trouvé dans les violences exercées sur la mère la cause bien évidente de certaines monstruosités; mais ce qui précède suffit pour mettre hors de doute ce que nous voulions démontrer, savoir : que les *actions de milieu* commencent à se manifester dans l'œuf même avant la fécondation, et qu'elles se continuent sur le produit de cette fécondation pendant toute la vie embryonnaire.

Il est hors de doute que ces mêmes actions influent après la naissance sur le jeune et sur l'adulte lui-même. Toutefois on comprend que la puissance en doit être plus grande quand, au lieu de s'exercer sur un organisme complet et définitivement fixé, elles pèsent sur ce même organisme au moment même où il se forme. Quiconque se sera fait une idée même approximative des mouvemens continuels et comme tumultueux dont le germe est alors le théâtre, quiconque aura présens à l'esprit cet apport et ce départ incessans de matière qui, sous l'influence de la vie, façonnent et métamorphosent de cent manières les formes générales, les appareils entiers, les organes, les tissus eux-mêmes avant de les amener à leur état définitif, comprendra sans peine que la moindre cause perturbatrice intervenant dans ce travail doit en modifier le résultat (3). On est

(1) Les œufs d'une poule qui a avalé même un assez petit nombre de vers à soie ne sont réellement pas mangeables.

(2) La truite blanche et la truite saumonée ne sont que des races d'une même espèce. Certaines eaux produisent le saumonage même chez la carpe. Je tiens ce fait de M. Valenciennes, c'est-à-dire du naturaliste regardé à juste titre comme le premier des ichthyologistes vivans.

(3) Pour ces premiers temps de la vie embryonnaire chez l'homme et les mammifères, on peut consulter la première de mes études sur les *métamorphoses*, livraison du 1er avril 1855.

ainsi conduit à admettre que c'est principalement pendant la période embryonnaire que les actions de milieu exercent leur influence, et c'est à elles surtout qu'il faut attribuer les variations de l'espèce. On voit enfin que, sans faire intervenir aucune force spéciale, il est facile de comprendre d'où proviennent non-seulement les traits individuels, non-seulement les différences qui distinguent les parens des fils et les frères des frères, mais encore les déviations les plus considérables accomplies en dehors du type spécifique.

Pour faire jouer au *milieu* dans la production des *variétés*, et par suite dans la formation des races, un rôle aussi considérable, nous nous appuyons, on le voit, sur les phénomènes embryogéniques les mieux constatés, les plus universellement admis. En outre, plusieurs faits généraux, une foule de faits particuliers, viennent à l'appui de nos conclusions. — Lorsque les conditions générales du milieu sont identiques, l'espèce se modifie peu et rarement; lorsque le milieu devient très variable, l'espèce reflète ces variations par la multiplication des variétés et des races. Ainsi s'expliquent la rareté des races sauvages et les grandes distances qui les séparent sur le globe, aussi bien que le grand nombre des variétés et des races qui se pressent autour de l'homme; ainsi s'explique le retour des races marronnes à une uniformité relative. — Le climat, cet élément si important du milieu, présente du nord au sud des différences bien plus grandes que de l'est à l'ouest, et c'est aussi dans la première de ces directions que les espèces sauvages ou domestiques offrent les modifications les plus nombreuses, les plus caractéristiques. — L'innéité ou toute autre force semblable ne saurait rendre compte de ces faits, car, étant de sa nature primordiale comme l'hérédité, elle devrait comme elle agir dans toutes les circonstances, en dehors de l'intervention de l'homme aussi bien que sous son empire, dans la direction des parallèles tout comme dans celle des méridiens.

Enfin, toutes les fois qu'il nous est possible de saisir quelques relations entre une cause quelconque et l'apparition d'une variété ou la formation d'une race, c'est dans le milieu que nous trouvons cette cause, parfois dans une particularité unique, mais dominante. Toujours aussi nous reconnaissons que la variation qui se montre a pour but d'adapter plus complétement l'espèce au milieu. En général, rien n'est plus facile à constater lorsque ce dernier agit d'une manière directe; mais il arrive très souvent que l'action s'exerce d'une manière en quelque sorte détournée, et que l'effet qui nous frappe le plus n'est que le résultat final d'une série de phénomènes dont la science peut, dans certains cas, mais non toujours, suivre l'enchaînement.

Les modifications subies par les espèces et les races des régions tempérées quand elles sont transportées dans les pays chauds peu-

vent ici servir d'exemple. Le bœuf, livré à lui-même dans les plaines basses de l'Amérique, perd son poil en tout ou en partie. Dans son jeune âge, la poule fait de même, et c'est encore à M. Roulin que nous devons la constatation de ce fait curieux. Dans certaines contrées de l'Amérique méridionale, le poussin, au sortir de l'œuf, au lieu d'être couvert d'un duvet épais et serré comme il l'est en France et en Angleterre, vient au monde avec un duvet très rare et très fin qu'il perd bientôt. Il reste alors entièrement nu, ou plutôt il ne garde que les grosses plumes de l'aile, qui poussent comme à l'ordinaire. Or on n'observe ces modifications que chez les poulets dont les ancêtres ont vécu depuis longtemps dans ces régions brûlantes. Ceux qui sortent de familles importées depuis peu naissent avec leur vêtement ordinaire, et le gardent comme en Europe jusqu'à l'apparition des vraies plumes. Sous ce climat, dont la température ne descend guère au-dessous de 20 degrés, la chaleur, en exaltant outre mesure les fonctions de la peau proprement dite, affaiblit d'autant celles des organes producteurs du duvet : elle a ainsi restreint par une action indirecte le développement de cette couverture naturelle, qui, dans les pays froids, protége le jeune oiseau ; elle a par conséquent mis la race de ce pays chaud en harmonie avec ses nouvelles conditions d'existence. Pour compléter la démonstration et mettre hors de doute le rôle de la chaleur, ajoutons avec M. Roulin qu'en Amérique même on ne trouve ces poulets nus que dans les régions les plus chaudes, et que partout ailleurs le petit de la poule créole conserve son *plumage d'enfance* comme en France, comme en Angleterre.

Dans le cas précédent, l'action du milieu, quoique indirecte, se démontre aisément, grâce aux lois physiologiques ; mais la science est moins heureuse dans bien d'autres. Nous ne pouvons encore préciser quelles circonstances ont pu déterminer l'apparition du premier bœuf, du premier mouton, de la première chèvre sans cornes, ou celle du premier bélier portant plus de deux cornes. Rien ne permet d'expliquer comment d'un père et d'une mère ayant les jambes bien proportionnées a pu naître le premier chien basset. Faudra-t-il pour cela recourir à l'innéité? Non, car nous avons vu que l'existence d'une force spéciale poussant à la variabilité serait en désaccord avec les faits les plus généraux. Sous peine d'admettre des effets sans cause, il faut donc voir dans ces phénomènes le résultat de quelqu'une de ces actions de milieu, directes ou indirectes, que nous avons tant de fois constatées, mais qui se dérobe ici à nos investigations, probablement par suite de la complication des phénomènes, et ne se révèle que par les résultats.

Il est vrai qu'un certain nombre de naturalistes, et surtout les polygénistes, tranchent la difficulté en rattachant ces races excep-

tionnelles à autant de souches différentes, en faisant par exemple du chien à jambes courtes et torses une espèce distincte. Nous demanderons d'abord qu'on nous dise d'où pourrait venir cette espèce, semblable au chien pour tout le reste, et dont on ne trouve de traces nulle part ailleurs que dans nos chenils; mais dût cette explication, — qui n'en est pas une, — être acceptée pour le chien, elle ne saurait s'appliquer à la *race ancon*, ou *race loutre*, qui répète chez les moutons les caractères du basset. L'origine de celle-ci est parfaitement connue. C'est en 1791, dans le Massachusetts, que naquit le premier bélier présentant cette singulière conformation, et c'est de lui que sont descendus tous les ancons, aujourd'hui si répandus dans les fermes des États-Unis. De même tous les *mauchamps* qui vivent à Mauchamp même, à Gévrolles, à Rambouillet, descendent d'un agneau unique à laine droite et soyeuse né en 1828 au milieu d'un troupeau de mérinos ordinaires (1).

Ces faits contemporains, enregistrés et étudiés par l'industrie aussi bien que par la science, jettent évidemment un grand jour sur l'origine de nos races les plus excentriques. Le chien basset n'a rien de plus étrange que le mouton loutre, et nous savons, à n'en pas douter, que celui-ci, bien loin d'être une espèce distincte, n'est qu'une race fort récente. Nous savons de plus que cette race a eu pour origine un individu d'abord unique, fils de père et de mère dont les proportions n'avaient rien d'anomal. Il faut donc bien reconnaître que l'espèce animale peut, à un moment donné, présenter de singuliers écarts et produire des individus fort éloignés sous certains rapports de leur type spécifique. Il faut bien admettre que ces individus anomaux, ces *variétés* brusquement apparues, peuvent devenir le point de départ d'autant de *races nouvelles*. Toutefois il n'en est pas toujours ainsi, et l'étude des conditions qui favorisent ou contrarient l'établissement de ces races doit maintenant nous occuper.

II. — FORMATION DES RACES ANIMALES.

La variété une fois apparue, l'individu qui s'est écarté du type devient parent à son tour. En vertu de la force d'hérédité, il tend à reproduire dans son descendant les caractères spéciaux qui le distinguent; mais celui-ci se trouve dès l'origine placé dans un milieu dont l'action s'exerce sur lui. Ce milieu ne saurait être identique avec celui qui a au moins concouru à produire les caractères diffé-

(1) On ne peut que rattacher au même ordre de phénomènes, c'est-à-dire à la formation d'une variété très exceptionnelle, l'apparition dans des couvées dirigées par Mme Passy de ces *poulets velus* dont nous avons parlé dans notre précédente étude. Il est vivement à désirer, si ce fait vient à se reproduire, que l'expérience soit suivie comme l'a été celle de M. Graux dans la création de la race mauchamp.

rentiels du père. Par conséquent, l'action de ce milieu sera différente à certains égards. — Par suite de ces différences, le milieu peut *n'exercer aucune action* sur les caractères qui constituent la variété primitive. Dans ce cas, l'hérédité agira seule et les répétera tels qu'ils se sont montrés d'abord. — D'autre part, l'influence du milieu peut être de nature à *reproduire* ces mêmes caractères, et alors, cette action s'ajoutant à celle de l'hérédité, ils reparaîtront plus marqués dans le fils que dans le père. — Enfin le milieu peut *être contraire* à la production des caractères dont il s'agit; alors il y aura lutte entre lui et l'hérédité, et de l'énergie relative, de la direction des deux forces en présence dépendront l'amoindrissement plus ou moins considérable des caractères de la variété, leur disparition et même leur remplacement par des caractères différens ou opposés.

Les trois cas généraux que nous venons d'indiquer comprennent évidemment tous les cas particuliers possibles : leur répétition, leur succession plus ou moins régulière dans une série de générations rendent compte de tous les faits. Le premier montre comment les races s'établissent parfois du premier coup, le second comment elles se caractérisent progressivement, le troisième comment elles avortent pour ainsi dire à la première génération. L'alternance qui peut s'établir entre eux explique la difficulté que présente parfois la création d'une race. Dans tous les trois, l'hérédité se montre comme exerçant une action constamment la même; elle se borne à transmettre au fils ce qui existait chez le père. Il n'en est pas de même du milieu. Dans la production des *variétés*, nous l'avons toujours vu agir comme cause de variation; dans l'établissement, dans la caractérisation, dans le maintien des *races*, il joue très souvent le rôle d'un agent de conservation, de stabilité, et ce fait est facile à comprendre. Les causes qui ont amené la modification du type spécifique dans un sens déterminé ne peuvent qu'opposer un obstacle invincible, soit à des modifications en sens contraire, soit au retour à l'état primitif, tant qu'elles continueront d'agir avec la même énergie. La chaleur qui a fait perdre au poulet créole le duvet que ses pères avaient apporté d'Europe ne saurait évidemment ni le lui rendre, ni le remplacer par un vêtement plus chaud. Après avoir déterminé l'apparition de la *variété nue*, elle conserve la *race*, qui en perpétue les caractères. De même il est impossible d'admettre qu'après avoir retardé de deux ou trois mois l'époque de la ponte chez l'oie d'Égypte, le froid de nos hivers puisse la rendre plus hâtive ou ramener l'état de choses qui a persisté sur les bords du Nil. Ces faits et tous ceux de même nature que nous pourrions invoquer ont été trop souvent oubliés, et si nous les rappelons avec quelque insistance, c'est que nous aurons à en faire plus tard d'importantes applications à l'histoire de l'homme lui-même.

Sans quitter le terrain des idées générales, qui seules peuvent trouver place dans nos études présentes, voyons maintenant comment se comportent le milieu et l'hérédité dans la formation des races sauvages et des races domestiques. Dans un ouvrage remarquable que nous avons déjà cité (1), M. Darwin a fort bien montré qu'il n'est pas d'espèce animale ou végétale qui, se développant librement et sans obstacle, n'eût bientôt envahi le globe tout entier. Cependant les espèces se comptent par centaines de mille, et chacune d'elles occupe une certaine place dans le monde. Elle n'obtient en réalité sa part, quelque petite qu'on la suppose, qu'aux dépens de toutes les autres. De là résulte entre ces espèces, qui toutes veulent vivre et se développer, cette guerre sans paix ni trêve, directe ou indirecte, si justement nommée par l'auteur anglais *la lutte pour l'existence* (*struggle for existence*). Le monde extérieur ajoute son influence aux causes de destruction qui résultent pour tous les êtres vivans de leur simple coexistence. Lui aussi est souvent un ennemi, ennemi terrible, que le végétal ou l'animal ne saurait vaincre, et avec lequel il n'est d'autre accommodement possible que de se plier à ses lois. Les individus succombent par myriades dans ces combats incessans, dans ces luttes acharnées, que voile si souvent un calme apparent. Ceux-là seuls résistent qui ont pu les soutenir grâce à quelques qualités particulières qui passent à leurs enfans, et que ceux-ci transmettront à leur tour. Or, pour que ces qualités conservent leur efficacité, il faut que les ennemis à combattre soient les mêmes. Si ces ennemis changent, des qualités nouvelles deviennent nécessaires, et voilà comment, par exemple, il est impossible que le chacal de l'Inde soit identique avec celui du Sénégal, et que le renard d'Égypte reproduise tous les caractères du renard de la Sibérie. C'est donc par élimination et par une *sélection naturelle* (*natural selection*), comme l'appelle M. Darwin, que les espèces livrées à elles-mêmes perdent leurs représentans inaptes à prospérer dans des conditions données, conservent ceux qui se prêtent à ces conditions, et enfantent ces races naturelles dont nous avons constaté l'existence. Dans cette succession de causes et d'effets, retracée souvent par le naturaliste anglais d'une manière aussi intéressante qu'instructive (2), le rôle prépon-

(1) *On the Origin of Species.* — Voyez, sur cet ouvrage, l'étude insérée dans la *Revue* du 1er avril 1860 par M. Laugel.

(2) Je regrette de ne pouvoir insister plus longtemps sur l'ouvrage de M. Darwin, et le regretterais bien davantage si ce livre n'avait été déjà le sujet d'un examen sérieux dans ce recueil. L'étude de M. Laugel et les lignes que j'ai consacrées au même sujet (*Revue* du 1er janvier 1861) auront mis le lecteur au courant des ressemblances très grandes et des différences non moins considérables qui existent entre mes idées et celles du savant et ingénieux Anglais. Les vues de M. Darwin s'attaquent à l'origine même des choses, et il me paraît difficile que la science positive remonte jusque-là. Il cherche à expliquer d'où

dérant appartient incontestablement aux *actions de milieu* dont l'hérédité ne fait en quelque sorte que transmettre et consolider les résultats.

L'intervention de l'homme apporte-t-elle des élémens, des agens nouveaux dans la constitution des races domestiques? Au premier abord, on serait tenté de le croire. Dès que l'homme met la main sur une espèce, celle-ci semble s'ébranler. Des variétés apparaissent, des races se forment, d'abord en petit nombre, puis de plus en plus multipliées, et cela sans efforts apparens de la part du maître, comme nous l'avons vu pour le dindon. Si la volonté humaine vient en aide à cette tendance à la variation, celle-ci marche bien plus rapidement encore. Bientôt à chaque besoin particulier correspond une race spéciale, et l'homme obtient de la même espèce le bœuf de trait, le bœuf de boucherie ou la vache laitière, le lévrier, le dogue, le bichon ou le chien d'arrêt. Que le besoin ou le caprice vienne à changer, les races changent de même, et le cheval carrossier de Normandie remplace le destrier que les hauts barons du moyen âge tiraient de la même province. Aujourd'hui on peut dire que l'homme pétrit et façonne certains êtres vivans comme la matière morte. D'un type donné il tire à peu près tout ce qu'il veut. Il rompt à son gré l'équilibre naturel des organismes, et fait des animaux tout graisse comme le porc de Leicester, tout os et tout muscles comme le cheval anglais, tout graisse et muscles comme le bœuf durham, ne laissant des autres organes, des autres appareils, que ce qui est indispensable à l'entretien de la vie. Est-ce à dire qu'il lui suffise de vouloir, et qu'il exerce autour de lui une sorte d'action magnétique, comme semblent l'admettre quelques auteurs?

sont venues les espèces actuelles et les fait dériver toutes d'un type unique modifié pendant une suite incalculable de siècles qui comprend toutes les périodes géologiques: je me borne à rechercher ce que sont les espèces qui vivent aujourd'hui et ont vécu dans la période actuelle. Mais ce qu'il dit de la formation des *espèces*, je l'ai dit dès 1846 de la formation des *races*, si bien qu'en mettant un mot à la place de l'autre, nous nous trouvons d'accord à peu près sur tous les points généraux se rattachant à cet ordre de faits. Un détail assez curieux montre jusqu'à quel point nous nous rapprochons ici. M. Darwin a donné dans son livre une figure idéale destinée à faire comprendre la filiation des *espèces* dérivées d'un type primitif. Eh bien! cette figure est presque identique avec celle que j'avais placée sous les yeux de mes auditeurs pour leur donner une idée de la filiation des *races* issues d'une même espèce. Je dois ajouter que la doctrine fondamentale de M. Darwin sur l'origine des espèces avait été formulée très nettement par M. Naudin antérieurement à la publication faite en Angleterre. (*Revue horticole*, mai 1852, et *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 1858.) Toutefois le botaniste français avait été moins absolu que ne l'a été le zoologiste anglais. En rappelant ces faits, je n'ai d'ailleurs, on le comprend, nulle intention de diminuer le mérite très réel et très grand du savant naturaliste de l'expédition du *Beagle*. M. Darwin n'a certainement rien su de mes leçons au Muséum et ne connaissait pas le mémoire de M. Naudin, pas plus que je ne le connaissais moi-même avant d'en avoir lu tout récemment un extrait étendu dans un rapport de M. Decaisne.

Non certes. L'homme n'agit sur l'animal qu'à l'aide des deux forces que nous avons trouvées partout jusqu'ici, le milieu et l'hérédité, et si dans certains cas il use de son intelligence pour les diriger et en obtenir des effets déterminés d'avance, souvent aussi il les met en jeu involontairement, et à son insu.

En effet, l'homme, en soumettant une espèce sauvage, transforme presque toutes ses conditions d'existence; en d'autres termes, il modifie considérablement le milieu où elle avait vécu jusque-là. C'est pour un but d'utilité qu'il les asservit, et l'espèce, pour se plier à ses exigences, perd ou acquiert certaines qualités. Le cheval attelé à nos lourdes charrettes, l'âne surchargé de fardeaux, n'ont plus la rapidité de course qui caractérise leurs frères sauvages; la vache que l'on trait régulièrement a prolongé bien au-delà du terme naturel la sécrétion de son lait. En échange de ces services, l'homme donne des soins aux animaux, et ces soins ont tous pour résultat de les soustraire plus ou moins à l'influence des agens extérieurs, de rendre pour eux plus facile la *lutte pour l'existence*. Là certainement est la grande cause des différences qui séparent les races sauvages des races qui vivent sous notre empire. Bornons-nous à rappeler quelques traits. Toutes les espèces domestiques sont soumises à une stabulation plus ou moins complète, et chaque peuple pourvoit aux nécessités de la stabulation avec les matériaux qui l'entourent. La nourriture, par exemple, varie avec la contrée. Les bœufs d'Amérique, d'Asie et d'Afrique paissent des herbages très différens; le mouton des Orcades se nourrit pendant une grande partie de l'année de varechs et de poisson sec; le chien d'Europe partage tous nos alimens, celui de la Polynésie se nourrit à peu près exclusivement de fruits, et celui des Esquimaux ne mange guère que des poissons. Cette variété dans le régime, jointe à la diversité des climats et du sol, aux mille inégalités de soins donnés aux animaux chez les différens peuples, et même d'une ferme à l'autre, dans les pays les plus avancés, explique sans peine comment, sans intention aucune, l'homme favorise la multiplication des variétés et la formation des races si nombreuses que la même espèce nous montre dans les différentes régions du globe, et souvent dans des localités séparées par de très faibles distances.

Toutes les forces dont nous venons d'indiquer quelques-unes agissent d'abord sans direction. Bientôt l'homme distingue dans ces produits du hasard les variétés, les races qui peuvent lui être le plus utiles. Il constate le pouvoir de l'hérédité, et sans théorie aucune il choisit pour reproducteurs les individus présentant au plus haut point les caractères qu'il recherche. Cette *sélection artificielle* a été pratiquée de tout temps. Darwin cite à ce sujet la Genèse, le *Chau-king*... Sans remonter si haut et sans aller si loin, la pratique

de nos éleveurs les moins avancés pourrait ici servir d'exemple. Toutefois ce n'est guère que depuis trois quarts de siècle que l'*amélioration des races par elles-mêmes* est devenue un art ayant ses règles et ses méthodes, grâce surtout aux travaux des Bakwell et des Collins en Angleterre, de Daubenton en France. Celui-ci, choisissant dans un troupeau dont la laine grossière n'avait que trois pouces de long les individus qui présentaient à cet égard quelque supériorité, les mariant entre eux, et continuant avec persévérance à réunir les plus beaux produits, forma en dix ans une race dont la laine, aussi fine que celle du mérinos, avait vingt-deux pouces de long. Bakwell obtint des résultats beaucoup plus prompts en mariant les pères et les mères avec leurs propres enfans, ou les frères avec les sœurs (1). C'est par ces procédés qu'il créa le bœuf dishley (2). Plus tard, en opérant de la même manière, en profitant de toutes les améliorations déjà acquises, les frères Collins obtinrent le durham, ce bœuf aussi admirable aux yeux de l'éleveur qu'il est informe aux yeux de l'artiste (3).

La sélection constitue, au point de vue de la question qui nous occupe, une expérience des plus significatives. Elle met hors de doute deux faits très importans. Le premier, c'est que toutes les races d'une même espèce ne se prêtent pas à des modifications identiques, et que les mêmes procédés appliqués à des races différentes conduisent à des résultats différens. Bakwell et les frères Collins s'étaient proposé le même but. Ils avaient voulu produire un bœuf dont l'ossature fût aussi réduite, les muscles aussi développés et l'engraissement aussi rapide que possible. Or Bakwell opéra sur la race à longues cornes de Leicester, les frères Collins sur la race à courtes cornes de la Tees. Les points de départ n'étant pas les mêmes, les points d'arrivée ne se ressemblèrent pas davantage, et après une expérience longtemps continuée, après de vifs débats, il fut reconnu dans toute l'Angleterre que jamais le dishley, bien que très supérieur à la race mère, ne pouvait égaler le durham, qu'il conservait une ossature beaucoup plus volumineuse et s'engraissait bien plus lentement. Le dishley et le durham gardent donc encore une certaine empreinte du leicester et du tees-water originels, comme

(1) Ce procédé, qu'on pourrait appeler l'*amélioration de la race par la famille*, est ce que les Anglais appellent le *breeding in and in*.

(2) La race dishley descend de la race à longues cornes du Leicestershire.

(3) L'origine de la race durham a été l'objet de controverses vives et nombreuses. M. Baudement, qui a étudié cette question avec un soin tout spécial, qui est remonté aux sources originales, s'est convaincu qu'elle descend uniquement de la race dite *tees-water*, parce qu'elle s'était formée sur les bords de la Tees. Ces *tees-water* étaient une race laitière haute au garot, mais à poitrine étroite, à ossature forte et lente à l'engraissement, c'est-à-dire qu'elle était presque à tous égards l'opposé de la race durham.

nous avons vu les chiens marrons d'Amérique garder la trace des modifications propres aux races domestiques d'où ils descendent.

Un autre fait non moins intéressant pour nous, et qui ressort des expériences de sélection, c'est que, dans une race que l'on cherche à modifier, les caractères ne cèdent pas avec la même facilité. Darwin nous apprend que sir John Sebright, le plus habile éleveur de pigeons, n'hésite point à dire : « En trois ans, je puis produire n'importe quel plumage qui m'aura été indiqué ; mais il me faut six ans pour façonner une tête ou un bec. » D'autre part, lorsque Bakwell et ses successeurs ont voulu réduire le squelette du leicester et activer son engraissement, ils n'ont pu réussir au même point que les frères Collins, qui agissaient pourtant par des procédés tout semblables sur la race de la Tees. Cette expérience, poursuivie pendant bien des années par les plus habiles éleveurs d'Angleterre, établit donc que certains *caractères de race* persistent en dépit des influences les plus propres à les effacer. Ces faits, empruntés à une industrie toute récente, mais qui atteint déjà une perfection remarquable, trouveront bientôt leur application dans l'histoire de l'homme.

C'est surtout par la sélection que l'homme *perfectionne* ses races domestiques, c'est-à-dire qu'il accroît, parfois jusqu'à l'exagération, les caractères en harmonie avec ses besoins. C'est aussi par elle qu'il fixe dans une série de générations constituant dès lors une *race* les caractères de ces *variétés* singulières qui apparaissent de loin en loin. Tous les ancons, par exemple, descendent d'un bélier d'abord unique. Semblable à ses frères sous tous les autres rapports, cet animal avait les jambes trop courtes pour franchir les barrières dans lesquelles on tentait vainement de parquer les autres moutons. Il y avait là un avantage trop évident pour échapper à l'esprit pratique d'un fermier américain. Aussi chercha-t-on à multiplier ce *mouton-basset*. Marié à des brebis dont les pattes présentaient la longueur ordinaire, ce père anomal engendra des fils dont quelques-uns seulement reproduisaient à des degrés divers son caractère exceptionnel. Ce furent ceux-ci qu'on rapprocha les uns des autres, et en assez peu d'années la race loutre fut créée. Les choses se sont passées de même pour nos mauchamps. A la vue de cette laine qui ressemblait à de la soie, M. Graux comprit tout le parti que pourrait en tirer un jour l'industrie; mais la formation de la race présentait ici des difficultés très multipliées. Le jeune agneau dont il s'agissait de la faire sortir était faible et mal bâti; il fallait rendre ses fils robustes et bien faits tout en leur conservant la toison spéciale du père. Une sélection intelligente continuée pendant plusieurs années a résolu ce double problème, et c'est ainsi que M. Graux est parvenu à doter la France d'une race de moutons entièrement

nouvelle, qui l'affranchira probablement un jour de l'impôt qu'elle paie encore à l'étranger pour les laines de cachemire et d'Angora (1).

Dans la sélection artificielle, l'homme fait un appel direct à l'hérédité pour transmettre intacts et fortifier de plus en plus les caractères qu'il recherche dans une espèce, dans une race. Plus cette action a été prolongée, plus la race s'est *assise*, et plus elle résiste aux diverses causes qui peuvent tendre à l'écarter du type que l'on cherche à réaliser; par conséquent, moins un changement de lieu, de climat, de nourriture, a de prise sur elle. Toutefois, quelque ancienne qu'elle puisse être, un pareil changement l'ébranle toujours plus ou moins. Le mérinos espagnol transporté dans les diverses contrées d'Europe dégénérait d'abord partout et reproduisait au bout de quelques générations les moutons du pays. Pour arriver à le conserver, on dut recourir à des soins spéciaux destinés à le défendre contre l'action du milieu en dehors duquel il s'était formé. C'est ce qui s'est produit en France depuis l'époque de Colbert jusqu'au moment où Daubenton appliqua à l'élevage de cette race les principes qu'il devait à ses études scientifiques; mais si les soins éclairés de ce naturaliste et de ses imitateurs ont empêché la dégénérescence du mouton d'Espagne, s'ils lui ont conservé la toison qui le fait rechercher, ils n'ont pu empêcher totalement les influences modificatrices de s'exercer, et le mérinos de Saxe, celui de Suède, celui de Rambouillet, quoique issus de la même souche et ayant conservé toute la pureté de leur sang, n'en présentent pas moins de légers caractères qui leur sont propres et les distinguent de la race mère et entre eux. Aujourd'hui la race espagnole est représentée dans chacun des pays que je viens de nommer au moins par une *sous-race* ayant ses caractères à elle. L'histoire du cheval nous présenterait des détails entièrement semblables. Livré à lui-même dans le delta du Rhône, le cheval barbe est devenu le cheval camargue; le cheval arabe, transporté dans les écuries d'Angleterre, s'est changé en cheval anglais (2), et chaque région de l'Amérique a transformé nos diverses races de chevaux d'Europe en autant de races américaines différentes entre elles et se distinguant

(1) La laine de Mauchamp fut d'abord peu appréciée par nos plus habiles manufacturiers. Un seul, M. Davin, en comprit toute la valeur et n'hésita pas à faire les efforts et les sacrifices nécessaires pour mettre en œuvre cette laine, qui demandait des soins et un outillage particuliers. Les magnifiques produits qu'il a obtenus prouvent que les éloges donnés à la laine de Mauchamp n'ont rien d'exagéré.

(2) M. Eugène Gayot a parfaitement prouvé dans ses *Études hippologiques* l'origine exclusivement arabe et barbe du cheval anglais. Au reste, dans la création de la race *pur sang*, la sélection, dirigée vers un but exclusif, a contribué certainement pour une bonne part à l'acquisition des nouveaux caractères qui distinguent cette race des deux races mères.

plus ou moins nettement de leurs races mères. Ce qu'on vient de voir chez le mouton et le cheval, on le retrouverait dans toutes nos espèces domestiques, et nous allons aussi le constater chez l'homme.

III. — VARIÉTÉS ET RACES HUMAINES.

En abordant cette partie de la question, je crois inutile d'insister beaucoup pour démontrer qu'il se produit journellement dans l'espèce humaine des variétés comparables à celles qui chez les animaux s'éloignent le moins du type premier. La naissance d'un enfant à teint clair chez une population à teint foncé, d'un blond dans une race brune, ou réciproquement, appellent à peine notre attention, à moins que la différence ne soit très grande et le cas très exceptionnel. C'est à ce dernier titre par exemple que divers voyageurs ont signalé la présence d'individus, soit de l'un, soit de l'autre sexe, qui, au milieu de populations malaises, présentaient le teint et les cheveux des races blanches les mieux caractérisées. Remarquons seulement que ces faits sont de même nature que ceux que nous voyons se montrer dans nos races les mieux assises, et que caractérise une couleur déterminée lorsqu'il naît un jeune qui présente des teintes différentes. Il n'est guère plus nécessaire de prouver que l'écart est parfois chez nous, comme chez l'animal, beaucoup plus considérable. Alors nous le taxons de *difformité*. La plupart de mes lecteurs, peut-être tous, auront sans doute rencontré un ou plusieurs individus à jambes de moitié trop courtes et tordues comme celles d'un basset, et ils n'auront pu refuser un regard de commisération à ces êtres disgraciés; mais des variétés de cette importance pourraient-elles se perpétuer chez nous, se transmettre de génération en génération et devenir la souche d'une race? Les faits répondent ici affirmativement, et de la façon la plus décisive. Indiquons rapidement quelques exemples.

Edward Lambert, né en 1717 de parens parfaitement sains, ne présenta rien de remarquable pendant les neuf premières semaines qui suivirent sa naissance. A cette époque, sa peau commença à brunir et s'épaissit de plus en plus. A quatorze ans, il fut présenté à la Société royale de Londres, et voici ce qui fut constaté. Le visage, la paume des mains et la plante des pieds ne présentaient chez lui rien d'anomal; mais tout le reste du corps était couvert d'une sorte de carapace brunâtre, épaisse d'un pouce et plus, irrégulièrement fendillée, et qui, sur les flancs, était divisée de manière à figurer grossièrement les piquans d'un porc-épic, circonstance qui valut à Lambert le surnom sous lequel il est resté célèbre. Tous les ans, cette carapace tombait par suite d'une sorte de mue; la peau repa-

raissait saine et lisse, mais bientôt elle s'épaississait de nouveau et reprenait son étrange enveloppe (1). Baker revit Edward Lambert à l'âge de cinquante ans. — C'était un homme à teint fleuri, très gai, très bien portant. Le médecin en conclut qu'il pourrait bien donner naissance à une race. En effet, Lambert s'était marié. Il eut six enfans, qui, tous à la même époque que leur père, commencèrent à montrer et acquirent peu à peu les mêmes particularités que lui. Cinq de ces enfans moururent. Le survivant se maria aussi et eut six filles et deux fils, John et Richard. On manque de renseignemens sur les filles, mais les deux enfans mâles examinés en 1802 par Tilesius lui montrèrent la carapace dont ils avaient hérité. Malheureusement, à partir de cette époque, on perd de vue cette famille d'*hommes porcs-épics*, et on ne sait jusqu'à quelle génération aura persisté l'étrange caractère apparu d'abord chez Edward.

La famille de Colburn, le célèbre calculateur dont Carlisle nous a conservé la généalogie, présente un exemple non moins remarquable de transmission héréditaire. Cette fois il s'agit d'une difformité classée avec raison par M. Isidore Geoffroy parmi les monstruosités légères ou *hémitéries*. L'aïeule de Colburn avait six doigts à chaque main et six orteils à chaque pied. Elle épousa un homme qui n'avait rien d'extraordinaire. Trois enfans naquirent de ce mariage, et deux reproduisirent l'anomalie de leur mère. A la troisième génération, quatre enfans sur cinq eurent des doigts surnuméraires; à la quatrième, sur huit enfans, quatre présentaient encore ce caractère. — Burdach et Prosper Lucas citent d'après le docteur van Derbach un cas plus frappant peut-être. Il s'agit d'une famille espagnole du village de San-Martine. Ici la *polydactylie* se compliquait d'une sorte de palmure qui réunissait l'un à l'autre deux ou trois doigts de chaque main. Van Derbach compta quarante individus présentant tous à des degrés divers cette double anomalie, et qui, sous le rapport de la santé, ne différaient en rien de leurs voisins conformés comme à l'ordinaire.

Il est impossible de ne pas être frappé de la force d'hérédité manifestée dans les exemples que nous venons de citer. Il est impossible de ne pas conclure que si on avait opéré sur les Lambert et les Colburn comme on l'a fait sur le premier ancon, sur le premier mauchamp, si on n'avait marié entre eux que des individus présentant le caractère exceptionnel, on eût formé une race humaine à carapace caduque, une autre race sexdigitaire. Qu'eût-il même fallu pour produire cette race? Un simple accident de naufrage qui aurait enfermé dans quelque île déserte les représentans de ces fa-

(1) A elle seule, cette circonstance suffirait pour montrer combien on a eu raison de retirer les faits de cette nature de la classe des ichthyoses, maladies parmi lesquelles Alibert et quelques autres médecins ont voulu les placer.

milles et les aurait forcés de se marier entre eux. Ce que nous avons vu se passer chez les animaux autorise à dire qu'en pareil cas la très grande majorité de la population résultant de ces mariages, la totalité peut-être, n'eût pas tardé à présenter ces caractères regardés à juste titre comme des difformités. Quel argument pour les polygénistes que la découverte d'une terre ainsi peuplée! Certes l'écart serait ici bien autrement grand que dans le nègre ou l'Australien, et pourtant on vient de voir comment de pareilles *races* pourraient prendre naissance de la façon la plus naturelle au milieu de notre *espèce*, et n'être même que des *sous-races* d'un des rameaux blancs les plus purs.

Mais aucun Lambert, aucun Colburn ne s'est allié avec un autre individu présentant la même anomalie que lui. La sélection, qui avait pour résultat de conserver, de perpétuer les caractères exceptionnels de l'ancon et du mauchamp, tendait donc ici au contraire à effacer l'activité surabondante et tératologique de la peau, le nombre exagéré des doigts. A chaque génération, l'influence du fait primitif diminuait forcément par le mélange du sang normal : elle a dû finir par disparaître promptement. Ainsi s'expliquent quelques faits généraux constatés dans nos études précédentes, et dont le lecteur pourrait maintenant s'étonner. Nous avons vu que les limites des variations étaient bien moins étendues dans l'homme que dans les races domestiques. A qui demanderait pourquoi, nous répondrions que l'homme ne se soumet guère lui-même à la sélection, qu'il applique aux animaux avec tant de succès. Même lorsqu'il y va de la vie des enfans à naître, à peine s'inquiète-t-on de la santé des époux dans un trop grand nombre de mariages; à plus forte raison ne cherche-t-on guère à perpétuer les traits caractéristiques des variétés qui peuvent surgir au milieu de nous, et les plus frappantes d'entre elles, comme celles que je viens de citer, disparaissent sans former de race au bout d'un petit nombre de générations. Lorsqu'au contraire, par une cause quelconque, l'espèce humaine est traitée comme les animaux, le résultat est chez elle exactement le même que chez ces derniers. Frédéric-Guillaume et Frédéric II avaient la même passion pour les hommes de haute taille, et l'on sait comment ils mariaient souvent de gré ou de force les géans de leur garde avec les plus grandes filles que le hasard plaçait sur leur chemin. Forster nous apprend que, grâce à cette *sélection*, la population des environs de Potsdam présentait de son temps, surtout chez les femmes, une taille très sensiblement supérieure à celle des habitans de toutes les contrées voisines (1).

(1) Un village d'Alsace où séjournait un prince de Deux-Ponts qui partageait les goûts de Frédéric présente encore aujourd'hui la même particularité que Potsdam. Je tiens ce renseignement de M. Stœber, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg.

L'absence de sélection artificielle est certainement pour une très forte part, pour la plus grande sans doute, dans l'uniformité relative que présentent les groupes humains, comparés aux animaux domestiques; mais d'autres causes non moins facilement appréciables concourent au même résultat. Parmi elles, nous citerons en particulier l'ancienneté des races. L'origine des trois grandes races humaines, la blanche, la jaune et la noire, se perd absolument dans la nuit des temps anté-historiques. Nous les retrouvons très nettement représentées sur les plus anciens monumens. Aucune de nos races animales ne peut lutter d'antiquité avec elles, et nous constatons cependant chez les plus anciennes d'entre elles, chez le pur sang arabe, le *cochlani* ou *kohçjle*, une résistance aux actions modificatrices, qu'il doit en grande partie à cette ancienneté. Or, même en forçant les chiffres, en acceptant comme vrai tout ce qui a été dit de la pureté de race de certaines familles chevalines, on ne saurait guère reculer l'origine des *cochlani* au-delà d'un millier d'années. Les races humaines, dans ce qu'elles ont de plus caractérisé, seraient donc au moins six ou sept fois plus anciennes, et trouveraient dans cette circonstance une cause de plus de fixité.

Il est une autre cause, tendant au même résultat, qui exerce certainement une influence bien plus considérable et presque aussi grande que l'absence de sélection. On a vu que l'homme dispose jusqu'à un certain point du milieu et qu'il use de son pouvoir pour conserver et fixer aussi bien que pour diversifier les races animales. Or, de ces deux actions, c'est incontestablement la première qu'il s'applique à peu près toujours à lui-même. Sédentaire, il lutte contre les inégalités de son climat et se défend autant qu'il est en son pouvoir contre les influences extérieures capables de déranger l'équilibre qui fait son bien-être; émigrant, il transporte avec lui ses mœurs, ses croyances, ses institutions, ses habitudes, et applique son intelligence à se défendre avec plus de soin encore contre le milieu nouveau qu'il affronte. Transporté dans l'Inde ou au Sénégal, l'Européen s'efforce d'échapper à la chaleur qui l'accable et menace sa vie; fixé en Sibérie ou au Canada, il perfectionne ses moyens de chauffage et se dérobe au froid. Partout, dans cette véritable *lutte pour l'existence*, l'homme civilisé use de toutes les ressources qu'il tient de la nature et de l'éducation pour se conserver ce qu'il est. Y a-t-il quelque chose d'étrange à ce qu'il réussisse sur lui-même aussi bien que sur les animaux?

Quand l'homme renonce à ces précautions et se livre à peu près sans défense aux actions de milieu, il ne tarde pas à en éprouver toute la puissance. Des individus adultes, par conséquent moins faciles à modifier, sont toujours plus ou moins atteints par des changemens de climat même fort peu considérables. Qui ne sait que la

figure des femmes blondes se couvre de taches de rousseur au moindre coup de soleil (1)? Pruner-Bey, qui a vu les frères d'Abbadie, M. Schimper, M. Baroni, passer en Égypte à leur allée et à leur retour d'Abyssinie ou d'Arabie, a pu constater sur ceux de ces voyageurs qui appartenaient aux races blondes des changemens très marqués et durables. Lui-même a vu son teint se bronzer, ses cheveux se foncer et devenir bouclés, de clairs et lisses qu'ils étaient primitivement, à la suite d'un séjour de trois mois seulement à Tchama en Arabie (2). En revanche, le nègre transporté en Europe voit sa teinte caractéristique s'éclaircir, en commençant toujours par les parties les plus saillantes, telles que les oreilles et le nez. Ces changemens peuvent aller jusqu'à donner à un individu toutes les apparences d'une race fort différente de la sienne. Jérôme de Aguilar, l'interprète de Cortez, après huit années d'esclavage chez les Yukatèques, ne pouvait plus être distingué des indigènes, dont il avait adopté les mœurs et le costume; Langsdorf a trouvé à Noukahiva un matelot anglais que plusieurs années de séjour dans cette île avaient rendu entièrement semblable aux Polynésiens... Après ce que nous avons dit sur la formation des races animales, qui peut douter que de pareilles influences s'exerçant sans obstacle sur une suite de générations n'aboutissent à la modification profonde du type qui aurait servi de point de départ et à la formation d'une race nouvelle en harmonie avec un milieu capable d'agir avec tant d'énergie sur un organisme déjà formé?

Au reste, bien que se défendant du mieux qu'il peut, l'homme n'en paie pas moins au *milieu* le tribut inévitable. La difficulté qu'ont les Européens à se faire au climat de l'Afrique, ou les nègres à celui de l'Europe, l'effrayante mortalité qui, dans les deux cas, frappe les étrangers, en sont une preuve trop convaincante pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point. A vouloir entrer dans des considérations de cet ordre, nous rencontrerions d'ailleurs, dès les premiers pas, la question de l'acclimatation, question trop grave pour ne la traiter qu'en passant, et qui se trouve, à certains égards, en dehors de nos études actuelles. Laissons donc de côté ces milieux extrêmes, et par cela même meurtriers. Tenons-nous-en à ceux qui, plus rapprochés de la moyenne, se prêtent mieux à des expériences prolongées, en permettant presque d'em-

(1) Aujourd'hui que les recherches de M. Simon et d'autres micrographes nous ont appris ce que sont ces taches, aujourd'hui que nous savons que leur apparition subite tient à la coloration par petites plaques circonscrites du pigment auquel le nègre doit sa couleur, ce fait a une importance qui n'échappera à aucun de nos lecteurs.

(2) Tous ces détails sont extraits d'une note que le docteur Pruner a bien voulu rédiger pour moi et que je regrette vivement de ne pouvoir reproduire ici en entier. Les observations relatives au changement de couleur du nègre signalées déjà par quelques écrivains m'ont été confirmées par cet observateur.

blée aux races étrangères de durer, et parfois de prospérer. Ceux-là mêmes, disons-nous, n'en exercent pas moins sur l'homme une action en tout comparable à celle que nous avons vue modifier les animaux.

C'est là une vérité que repoussent en général les polygénistes. Pour eux, les différences qui séparent les groupes humains sont essentiellement primitives, et à ce compte elles doivent être aussi stables que les caractères qui distinguent entre elles les espèces animales. Or les faits, chaque jour plus nombreux, démontrent de la manière la plus nette tout ce qu'ont d'inexact les assertions tant de fois répétées sur l'immutabilité des divers types humains. Cette immutabilité n'existe que là où le milieu lui-même est immuable. MM. Nott et Gliddon ont consacré un long chapitre et beaucoup d'érudition à démontrer que la race égyptienne était restée la même pendant la longue suite de siècles qui remonte jusqu'aux premières dynasties. Nous leur aurions prédit d'avance ce résultat. La vallée du Nil impose à ses habitans des conditions d'existence particulières; il n'y a rien d'étrange à ce qu'elle ait produit un type spécial, au moins à certains égards (1). Ce type une fois formé, comment, pourquoi eût-il changé? Nous trouvons aujourd'hui ces fils des anciens Égyptiens vivant exactement comme le faisaient leurs ancêtres, conservant les mêmes mœurs, jusqu'aux mêmes outils, aux mêmes ustensiles, sur les bords du même fleuve qui arrose régulièrement la même terre et sous le même ciel. Ce n'est donc pas la constance des caractères qui peut nous surprendre ici. Ce qui serait inexplicable, c'est que ces caractères eussent changé, car depuis les temps des Manéfru et des Spetkemka (2), toutes les influences de milieu n'ont tendu qu'à fixer, à consolider de plus en plus la race humaine qu'elles avaient créée. Dans des conditions semblables, la race animale la plus instable n'eût pas varié.

Ce que nous disons des Égyptiens s'applique évidemment à toutes les populations sédentaires et stationnaires. Ainsi s'expliquent par un peu de réflexion et par l'application des lois que nous défendons ici la plupart des exemples de *fixité du type* que citent différens auteurs. Toutefois, parmi les faits invoqués par les polygénistes, il en est d'une catégorie très différente. A les en croire, les populations

(1) Ce type est toutefois bien moins arrêté et bien moins général que ne l'admettent les auteurs des *Types du genre humain*. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les figures mêmes empruntées aux peintures et aux bas-reliefs égyptiens reproduits dans cet ouvrage. En Égypte comme partout, c'est au milieu d'une diversité très réelle qu'il faut chercher le type de la race, et on ne trouve celui-ci réalisé complétement que dans un nombre proportionnellement petit d'individus.

(2) Souverains de la quatrième ou de la cinquième dynastie cités par MM. Nott et Gliddon.

mêmes qui changent de patrie et se transportent sous de nouveaux cieux conserveraient dans les milieux les plus divers leurs caractères premiers, et nulle part ne se manifesterait dans l'espèce humaine la moindre tendance à la formation de races nouvelles dérivant des races actuelles, comme on le voit chez les animaux. Ces assertions fussent-elles vraies, on pourrait répondre que l'action des causes conservatrices signalées plus haut et le petit nombre de générations sur lesquelles porte l'expérience suffisent pour expliquer la constance des races humaines; mais elles sont inexactes, et ici encore les faits contredisent nettement les doctrines que nous combattons. Ne pouvant les citer tous ici, bornons-nous à constater les changemens subis par le nègre d'Afrique et le blanc d'Europe quand ils quittent leur terre natale.

Le premier, se propageant dans le nord des États-Unis, ne devient pas blanc, nous dit-on; il tourne seulement au grisâtre. Or n'est-ce pas là un changement considérable, et, s'il s'agissait d'un cheval ou d'un bœuf, regarderait-on la *couleur grisâtre* comme équivalente de la *teinte noire?* Non certes, et d'ailleurs les modifications ne s'arrêtent pas au teint; là même où le nègre se propage avec le plus de facilité, il s'en manifeste qui ont une bien autre importance. « L'Africain, nous dit M. de Reiset, arrive aux Antilles avec tous ses caractères de nègre. L'enfant créole de nègre et de négresse purs reproduit ces caractères, mais atténués. La face en particulier perd le caractère de *museau*. Les cheveux et la couleur persistent; mais sous tous les autres rapports le nègre créole se rapproche de plus en plus du blanc. » Les mêmes observations ont été recueillies dans les états du sud de l'Union américaine, là où la race se reproduit avec une facilité telle qu'il s'y est créé un *élevage des nègres* comme nous avons chez nous un *élevage de moutons ou de bœufs*. « M. Lyel a trouvé, après de nombreuses recherches faites auprès des médecins résidant dans les états à esclaves, et par le témoignage de tous ceux qui ont porté leur attention sur ce sujet, que, sans aucun mélange de races, la tête et le corps des nègres placés en contact intime avec les blancs se rapprochent de plus en plus à chaque génération de la configuration européenne (1). »

Ce ne sont pas seulement les formes qui se modifient, c'est la constitution qui change dans ces mêmes contrées. Pruner-Bey, confirmant une observation déjà faite, mais contestée à diverses reprises, a reconnu qu'en Afrique le sang du nègre est à la fois plus foncé et plus épais que celui de l'Européen. M. le docteur Visinié, qui a exercé la médecine en Louisiane pendant un grand nombre d'années, a constaté qu'ici le sang du nègre est au contraire remarqua-

(1) Docteur Hall, introduction à l'ouvrage de Pickering intitulé *the Races of man*.

blement plus fluide et plus pâle. — L'intelligence elle-même participe à ce mouvement. M. de Lisboa déclare qu'au Brésil, en dépit des précautions prises pour tenir les nègres dans l'ignorance, le nègre créole est, dès les premières générations, bien plus intelligent que la souche originelle. Enfin M. Élisée Reclus, confirmant par ses observations propres tout ce qui précède, s'exprime de la manière suivante dans une étude que n'ont pas oubliée les lecteurs de la *Revue* : « Nous ne voulons pas toucher à la question brûlante de l'esclavage; nous constaterons seulement un fait certain, le progrès constant des nègres dans l'échelle sociale. Même sous le rapport physique, ils tendent sans cesse à se rapprocher de leurs maîtres. Les nègres des États-Unis n'ont plus le même type que les nègres d'Afrique. Leur peau est rarement d'un noir velouté, bien que presque tous leurs ancêtres aient été achetés sur la côte de Guinée; ils n'ont pas les pommettes aussi saillantes, les lèvres aussi épaisses, le nez aussi épaté, la laine aussi crépue, la physionomie aussi bestiale, l'angle facial aussi aigu que leurs frères de l'ancien monde. Dans l'espace de cent cinquante ans, ils ont, sous le rapport de l'apparence extérieure, franchi un bon quart de la distance qui les séparait des blancs (1). » Voilà à quelle appréciation les faits qui se passent à la Louisiane conduisaient un observateur intelligent, et qui n'avait évidemment aucun parti-pris dans la question qui nous occupe.

Voici qui est plus concluant encore : toutes les appréciations qui précèdent sont acceptées comme vraies dans ce qu'elles ont d'essentiel par MM. Nott et Gliddon eux-mêmes (2). Ces deux auteurs, partisans si déclarés de la multiplicité des *espèces* humaines et de l'invariabilité de ces espèces, ne peuvent s'empêcher d'avouer que le nègre créole des États-Unis a gagné physiquement et intellectuellement. Ils vont jusqu'à donner deux portraits où certes on ne reconnaîtrait guère le type africain (3). Sans doute ils cherchent à atténuer la signification de ce fait si grave en l'attribuant au contact habituel avec les blancs et à l'amélioration du régime, en affirmant que le double progrès dont nous parlons s'arrête dès la seconde ou troisième génération. De ces deux assertions, la première a sans doute beaucoup de vrai; la seconde est contredite par une foule de faits, et fût-elle exacte de tout point, on expliquerait aisément cet arrêt si brusque par la situation que la loi dans les états à esclaves, les mœurs dans les états libres, font à tout individu nègre, et par suite à la race entière. Toutefois nous ne voulons discuter ici ni la cause ni l'éten-

(1) *Le Mississipi et ses bords, — le Delta et la Nouvelle-Orléans*, livraison du 1er août 1859.

(2) *Types of Mankind, — Negro type.*

(3) On comprend que ces portraits ne sont pas flattés, et les auteurs avouent eux-mêmes que l'un d'eux est une vraie caricature (*may be considered caricatured*).

due des modifications subies. C'est la modification elle-même, se manifestant toujours d'une manière constante et générale, qui est à nos yeux le fait capital, car elle démontre qu'il s'est formé, sous l'influence de conditions d'existence nouvelles, une *race nègre américaine dérivée de la race nègre africaine*. Or c'est là ce que l'évidence amène les disciples de Morton à reconnaître quand il s'agit de l'Amérique, quelque opposé que soit cet aveu à tout ce qu'ils ont dit dans les chapitres du même ouvrage consacrés à l'Égypte.

Pour démontrer que les races blanches, les peuples européens, présentent des faits analogues, nous n'aurions, à vrai dire, que l'embarras du choix. Chacun d'eux a pour ainsi dire ses *sous-races* dans les colonies qu'il a fondées. Ne pouvant les passer tous en revue, voyons ce qu'est devenue la race anglaise sous les climats divers où elle s'est répandue et multipliée. Certes aucune autre, on le sait, ne transporte dans ses migrations avec un soin égal les croyances, les mœurs et jusqu'aux habitudes journalières de la mère-patrie; aucune en un mot ne s'enveloppe pour ainsi dire avec autant de scrupule de tout ce qu'il est possible de conserver dans ses conditions d'existence originelles; aucune par conséquent n'apporte dans ses luttes avec de nouveaux milieux autant de moyens de défense, et cependant nous allons voir que c'est encore au *milieu* que reste la victoire, et que la race anglaise, comme toutes les autres, se modifie en s'expatriant.

En Australie, les caractères anglais sont entamés *dès la première génération*. Voici ce qu'écrivait Cuningham en 1826 : « Les *currencys* (1) deviennent grands et sveltes comme les Américains, et sont en général remarquables par le caractère saxon des cheveux blonds et des yeux bleus; mais leur teint, dans la jeunesse même, est *d'un jaune pâle*. Dans un âge plus avancé, ils sont facilement reconnaissables auprès des individus nés en Angleterre. Les joues de rose ne sont point de ce climat, non plus que de celui de l'Amérique, où un teint fleuri attirera indubitablement cette observation : — Vous êtes du vieux pays, vous? » On voit que Cuningham constate deux faits à la fois. Suivons-le donc en Amérique; là l'expérience, déjà plus ancienne, a donné des résultats plus évidens et mieux étudiés.

Déjà, dans son *Histoire des Indes occidentales*, Edwards avait remarqué, entre autres changemens, l'augmentation de la taille et l'agrandissement des orbites. Plus tard, Smith, Carpenter, etc., ont signalé d'autres modifications, et le premier, frappé de la tendance générale qu'elles indiquent, n'avait pas hésité à dire qu'abandonné à lui-même, l'Anglo-Américain se transformerait en Indien semblable

(1) On donne ce nom aux créoles australiens, par opposition aux *sterlings*, nom appliqué aux Européens.

à ceux qui peuplaient autrefois les États-Unis. Knox s'indigne de cette conclusion; mais il ne nie aucun des faits sur lesquels s'appuie son prédécesseur. Il les précise au contraire, et signale en particulier la diminution du tissu graisseux et de tous les appareils glandulaires comme un fait général aux États-Unis (1). M. Desor, dans une étude sur le climat de l'Amérique du Nord, a confirmé tous ces faits et signalé en outre l'allongement du cou comme devenu un trait caractéristique du type *yankee*. Quant au résultat général de ces altérations du type anglais, voici comment l'apprécie un homme d'intelligence et de savoir, qui a longtemps habité et étudié l'Amérique, et qui se trouve entièrement d'accord avec Smith (2) : « Un petit nombre d'années a suffi pour établir une distinction, déjà très marquée, entre les Américains modernes et les Anglais, dont ils descendent... Nous demanderons au voyageur attentif qui a parcouru les États-Unis de nous dire ce qu'il pense de certaines familles de New-York et de la Pensylvanie dont le sang est demeuré pur depuis un siècle ou deux, et des populations le plus anciennement établies dans le Kentucky et sur les bords du Mississipi. N'a t-il pas observé, comme nous, une altération sensible non-seulement dans les traits, mais dans le caractère? A part la civilisation européenne, qui les a suivis, on retrouve déjà chez les uns, avec l'angle facial, la fierté et l'esprit de ruse de l'Iroquois, chez les autres, avec l'extérieur, la rudesse, la franchise et l'indépendance de l'Illinois et du Cherokee. » Cette appréciation est acceptée aux États-Unis par les hommes de bonne foi, et M. l'abbé Brasseur nous citait à ce sujet le propos d'un homme éminent qui résumait devant lui une conversation sur ce sujet en disant : « Par les traits et par le caractère, nous sommes devenus des Hurons. »

Grâce à l'obligeance de Pruner-Bey, on peut ajouter l'appréciation raisonnée et scientifique des anatomistes à ces témoignages de voyageurs, de gens du monde éclairés. Ici je ne fais que transcrire (3). « L'Anglo-Saxon-Américain présente dès la seconde génération des traits du type indien qui le rapprochent des Lenni-Lénapes, des Iroquois, des Cherokees. Plus tard le système glandulaire se res-

(1) Le docteur Knox est un des polygénistes les plus décidés qui aient écrit sur la question qui nous occupe. Il est du très petit nombre de ceux qui n'ont pas craint de suivre la doctrine de la pluralité des espèces jusque dans ses dernières conséquences; aussi aurons-nous souvent occasion de le citer. Dans le cas présent, les modifications subies en Amérique par les races anglo-saxonne, française, etc., sont à ses yeux la preuve que ces races ne peuvent se propager et subsister dans le nouveau continent. Jusqu'ici les faits ne lui donnent guère raison.

(2) M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, *Histoire des Nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale durant les siècles antérieurs à Christophe Colomb.*

(3) Des médecins compatriotes de M. Pruner lui ont adressé les détails suivans, qu'il a bien voulu me communiquer.

treint au minimum de son développement normal; la peau devient sèche comme du cuir; elle perd la chaleur du teint et la rougeur des joues, qui sont remplacées chez l'homme par une teinte limoneuse, et chez la femme par une pâleur fade. La tête se rapetisse et s'arrondit ou devient pointue; elle se couvre d'une chevelure lisse et foncée en couleur. Le cou s'allonge. On observe un grand développement des os zygomatiques (1) et des masséters (2). Les fosses temporales sont profondes, les mâchoires massives. Les yeux sont enfoncés dans des cavités très profondes et assez rapprochées l'une de l'autre; l'iris est foncé, le regard perçant et sauvage. Le corps des os longs s'allonge, principalement à l'extrémité supérieure, si bien que la France et l'Angleterre fabriquent pour l'Amérique des gants à part dont les doigts sont exceptionnellement allongés. Les cavités de ces os sont très rétrécies; les ongles prennent facilement une forme allongée et pointue. Le bassin de la femme se rapproche de celui de l'homme. » Nous avons cru devoir adoucir quelques traits de cette description. Telle qu'elle est, elle suffit pour démontrer l'exactitude de notre proposition. Elle ne retrace rien moins que le portrait de l'Anglais d'Europe et confirme en tout point les dires des auteurs précédemment cités. En présence d'un tel concours dans le jugement d'hommes qui ne se sont certainement pas donné le mot, il faut bien reconnaître que le milieu américain a modifié le type anglo-saxon, qu'il a enfanté une *nouvelle race blanche dérivée de la race anglaise*, et qu'on peut nommer la *race yankee* (3).

Pour que des modifications, ou pareilles ou plus profondes, s'accomplissent dans une race, il n'est même pas nécessaire qu'elle émigre et aille subir au loin les influences qu'exercent un ciel, un climat, une terre étrangère. Elle peut les éprouver sans sortir de chez elle. Il suffit pour cela que ses conditions d'existence soient sérieusement changées. Personne n'ignore avec quelle rapidité dégénèrent nos plus beaux animaux domestiques par suite d'un défaut de soins continué pendant quelques générations. Il en est exactement de même pour l'homme. Citons ici un exemple frappant rapporté par le docteur Hall dans son *introduction* à l'ouvrage de Pickering. — « A la suite des guerres de 1641 et 1689 entre l'Angleterre et l'Irlande, de grandes multitudes d'Irlandais furent chassées des comtés d'Ar-

(1) Os de la pommette.

(2) Muscle qui va de l'arcade zygomatique à la mâchoire inférieure, sur le côté des joues.

(3) C'est avec intention que je n'insiste ici que sur les changemens physiques subis en Amérique par la race anglo-saxonne. Les modifications intellectuelles et morales nous présenteraient des faits non moins frappans; mais l'appréciation en est plus difficile, et les témoignages que je pourrais invoquer pourraient être contestés, tandis qu'il n'y a rien à répondre à une description anatomique.

magh et de Down dans une région montagneuse qui s'étend à l'est de la baronie de Flews jusqu'à la mer. Sur un autre point du royaume, la même race fut repoussée dans les comtés de Leitrim, Sligo et Mayo. Depuis cette époque, ces populations ont eu à subir presque constamment les effets désastreux de la faim et de l'ignorance, ces deux grands agens de dégradation. Les descendans de ces exilés se distinguent aisément de leurs frères du comté de Meath et des autres districts où ils n'ont pas été placés dans des conditions physiques de dégradation. Leur bouche est entr'ouverte et projetée en avant; les dents sont proéminentes, les gencives saillantes, les mâchoires avancées, le nez déprimé. Tous leurs traits portent l'empreinte de la barbarie. Dans le Sligo et la partie nord du Mayo, les conséquences de deux siècles de dégradation et de misère se montrent dans toute l'organisation physique de ces populations, et ont altéré non-seulement les traits du visage, mais la charpente même du corps. La taille s'est réduite à cinq pieds deux pouces (1); le ventre s'est ballonné; les jambes sont devenues cagneuses; les traits sont ceux d'un avorton. » — Tout lecteur quelque peu au courant des caractères qui distinguent les races humaines aura reconnu dans cette description, à la couleur près, les traits attribués aux populations nègres les plus inférieures, aux tribus australiennes les plus dégradées.

L'auteur que nous venons de citer ajoute : « Tout le monde sait que dans d'autres parties de l'île, là où la population n'a jamais subi l'influence de ces causes de dégradation, la *même race* fournit des exemples parfaits de beauté et de vigueur physique et morale. » Ces deux groupes si différens, dont l'un rappelle les peuplades les plus inférieures de l'Australie, dont l'autre supporte la comparaison avec tous les blancs, sont-ils donc de même race? Non, dirons-nous au docteur Hall. L'Irlandais du comté de Meath représente seul l'ancienne souche. Pour lui, le milieu est resté le même, et il n'a pas changé; mais l'Irlandais de Flews, soumis à des conditions d'existence tout autres, s'est modifié : il a formé une *race nouvelle dérivée de la première*, et en harmonie avec le déplorable milieu qui lui a donné naissance. Il y a maintenant dans ces contrées si voisines deux races au lieu d'une seule. — C'est du moins ainsi que l'on conclurait s'il s'agissait de moutons, de chevaux ou de bœufs; c'est donc ainsi que nous conclurons alors qu'il s'agit de l'homme lui-même.

Des faits que nous venons d'indiquer, de tous ceux que nous pourrions invoquer encore, il résulte que, placée dans des conditions défavorables, la race la mieux douée perd son rang et tombe

(1) Mesure anglaise; c'est environ 1m,54.

assez rapidement à l'un des derniers échelons de l'humanité; que, même armé de toutes les ressources que lui prêtent la science, l'industrie, la civilisation moderne, l'homme n'en subit pas moins les actions de *milieu*, enfin que ces actions se trahissent par leurs effets bien plus promptement et d'une façon beaucoup plus marquée qu'on ne l'admet d'ordinaire. Il n'a pas fallu deux siècles, dix générations, pour transformer le Celte irlandais en une sorte d'Australien; deux siècles et demi, douze ou treize générations au plus, ont suffi pour substituer le *Yankee* à l'Anglo-Saxon (1). Qu'on juge, après cela, des effets qu'ont pu, *qu'ont dû* produire sur l'homme des séries de siècles, des centaines de générations, alors que les populations entièrement ou à demi sauvages subissaient à peu près sans défense aucune toutes les influences exercées par des terres nouvelles où la nature animale et végétale et les forces physico-chimiques avaient de tout temps régné sans partage. Combien la *lutte pour l'existence* devait être ici et plus rude et plus meurtrière qu'elle ne l'est de nos jours pour ces voyageurs, pour ces pionniers dont nous admirons pourtant le courage! Combien les traces de cette lutte devaient être plus profondes et plus durables! Certes tout lecteur qui aura présent à l'esprit ce que nous ont enseigné les races animales, et qui tiendra compte de toutes ces circonstances de temps et de lieu, ne s'étonnera plus de trouver entre les groupes humains, considérés comme *de même espèce*, les différences qu'on y remarque; il sera plutôt surpris qu'elles ne soient pas beaucoup plus grandes encore.

Les polygénistes, qui veulent voir dans ces différences des *caractères d'espèce*, sont bien forcés de les considérer comme primitives et invariables, car accorder qu'elles peuvent être accidentelles et changeantes, ce serait pour eux convenir de la faiblesse, ou mieux de la nullité des argumens qu'ils empruntent à cet ordre de considérations, — et en réalité ils n'en ont pas d'autres. Or cette nécessité les met en présence d'une alternative dont les conséquences sont en tout cas contraires à leur doctrine. Ou bien ils étendront leurs idées aux autres êtres organisés, afin de faire rentrer l'homme dans des lois générales, et nieront la variabilité de l'espèce animale, comme ont essayé de le faire d'une manière plus ou moins nette quelques-uns d'entre eux (2), ou bien, tout en reconnaissant que l'espèce animale et végétale peut se modifier ainsi que nous l'avons

(1) La plupart des essais sérieux de colonisation accomplis sur le territoire des États-Unis ne remontent guère qu'à 1620, époque où les puritains commencèrent à peupler le Massachusetts, et ce n'est qu'en 1681 que Penn reçut en don de Charles II la contrée qu'il paya aux indigènes et qui a conservé son nom.

(2) Voyez surtout l'*Histoire monumentale des Chiens* dans *Types of Mankind*.

indiqué, ils persisteront à soutenir que les *espèces humaines* sont invariables. Dans le premier cas, la doctrine polygéniste se met en contradiction flagrante avec des faits journaliers, connus de tout le monde, tombés dans la pratique industrielle la plus vulgaire, et dont nos études actuelles n'ont fait en réalité que préciser les limites et la portée scientifique auprès de nos lecteurs. Dans le second cas, la doctrine polygéniste fait de l'homme une exception unique et inexplicable. Forcée de voir en lui un être organisé et vivant, elle n'en affirme pas moins qu'il échappe à des lois qui régissent tous les autres êtres de même nature; elle le met en dehors de la physiologie générale. Quels argumens apporte-t-elle à l'appui de cette singulière assertion? Aucun : elle se borne à déclarer qu'il en est ainsi (1); mais par cela même il lui faut nier des faits aujourd'hui trop nombreux, appuyés de témoignages trop divers et trop précis, pour pouvoir être mis en doute.

En résumé, la doctrine *polygéniste* explique la persistance du type égyptien et tous les cas analogues, soit; mais elle ne saurait rendre compte de la transformation des Irlandais de Flews, de la formation de la race *yankee*, non plus que de tous les faits semblables. En outre, elle conduit inévitablement soit à séparer l'homme de tous les autres êtres organisés dans des questions où l'identité générale de nature commande la similitude des phénomènes, soit à le maintenir à côté d'eux, mais en attribuant aux animaux des qualités que nous savons positivement leur manquer. — La doctrine *monogéniste*, appuyée sur ces actions de milieu qui se manifestent partout, rend compte à la fois de la constance des caractères et de leurs variations; elle accepte tous les faits constatés et n'est en contradiction avec aucun: elle ne fait de l'homme physique que ce qu'il est réellement, un être organisé et vivant, soumis en cette qualité à toutes les influences, à toutes les lois de la physiologie générale communes à tout ce qui vit. — Jusqu'ici les deux doctrines avaient pu paraître à peu près également fondées; il était permis d'hésiter. Aujourd'hui il se manifeste entre elles un contraste sérieux, et de nature telle que tout homme libre d'opinion préconçue, et se plaçant uniquement sur le terrain des sciences naturelles, devrait peut-être adopter dès à présent la doctrine de l'*unité de l'espèce*. Nous ne demandons pourtant pas que le lecteur se décide encore; nous tenons à lui montrer comment le contraste, déjà si marqué, se prononce de plus en plus, et toujours dans le même sens, à mesure qu'on pénètre davantage dans l'intimité des phénomènes et dans l'application des lois de la physiologie.

A. DE QUATREFAGES.

(1) Voyez les *Races of man* du docteur Knox.

DES ORIGINES

DE LA GRAVURE

I. *Le Peintre-Graveur*, par J.-D. Passavant, tome Ier et IIe; Leipzig 1860. — II. *Histoire de l'Origine et des Progrès de la Gravure dans les Pays-Bas et en Allemagne jusqu'à la fin du quinzième siècle*, par J. Renouvier; Bruxelles 1860. — III. *Essai historique et critique sur l'Invention de l'Imprimerie*, par Ch. Paeile; Lille 1859.

Nous ne voudrions pas médire de l'archéologie, surtout au moment d'aborder nous-même une question archéologique. Il y aurait à la fois de l'ingratitude et de la maladresse à méconnaître les mérites de tant de travaux diversement utiles qu'a suscités de nos jours l'étude des anciens monumens : on serait plus mal venu encore à dédaigner en principe, comme un stérile jeu d'esprit, la science qui reconstitue le passé au profit du présent. De même que, dans l'ordre des choses physiques, c'est la mort qui alimente la vie, la vie et le progrès peuvent aussi, dans le domaine intellectuel, résulter des faits anciens que nous nous approprions, des enseignemens et des exemples reconquis sur le temps ou commentés avec une perspicacité plus grande. Il ne faut pas toutefois que ces investigations historiques se résolvent en dissertations à l'usage seulement de quelques érudits; il ne faut pas que la critique archéologique argumente pour l'unique plaisir de soutenir une thèse, ou qu'une injuste prédilection pour les points secondaires nous distraie des questions fondamentales, des vérités de principe et, pour ainsi parler, de sentiment. L'esprit d'examen à outrance, en faisant une part trop large aux subtilités scientifiques, embarrasse et compromet la cause du beau, à peu près comme l'extrême analyse peut compromettre la foi religieuse. En matière d'art aussi, « le cœur a ses raisons que la raison ne comprend pas, » et l'essentiel est bien moins de supputer les circon-

stances au milieu desquelles se sont produites les belles œuvres que de nous faire sentir en quoi ces œuvres sont belles et de nous exhorter à les aimer.

L'archéologie peut être pour l'esthétique un auxiliaire utile, nécessaire même en plus d'un cas : elle l'aide à juger non pas des effets, mais des causes, à démêler non pas les mérites d'un travail ou la valeur absolue d'un progrès, mais les caractères relatifs de ce progrès, la signification historique de ce travail. Très propre à seconder la critique, à en provoquer, à en faciliter l'action par les témoignages authentiques qu'elle recueille et les secours matériels qu'elle lui fournit, elle n'a d'ailleurs ni le droit ni le pouvoir de la remplacer, et devient un paradoxe ou un non-sens lorsqu'elle prétend intervertir les rôles. Une ambition de cette espèce est pourtant assez commune aujourd'hui, et il en résulte une double méprise. L'archéologie, en prenant à tâche de se substituer à la critique, se persuade qu'elle suffit pour résoudre les questions dont il lui appartient seulement de préparer l'examen et de poser les termes; le public de son côté, habitué peu à peu à cette usurpation, finit par l'accepter comme un fait presque légitime, et l'erreur lui coûte ici d'autant moins qu'il la commet le plus souvent sans songer à mal et sur ouï-dire. Peu de gens en effet ont le loisir ou le courage d'affronter directement les problèmes où se complaît la plume facilement loquace des antiquaires : peu d'entre nous songent à se hasarder fort avant dans ce champ de l'érudition pure, dans cette atmosphère qui peut sembler pesante lorsqu'on n'y est pas acclimaté de longue main. Nous voudrions essayer aujourd'hui de pénétrer là où se célèbrent ces mystères de la science, ces jeux austères, un peu pédantesques peut-être, de l'archéologie; nous voudrions la suivre sur son propre terrain, contrôler les prétentions qu'elle affecte et au besoin juger ses jugemens. Les recherches sur les origines de la gravure nous serviront à cet égard d'épreuve aussi bien que de moyen d'introduction. Parmi les questions techniques, il n'en est guère de plus compliquée que celle-là ni de plus difficile en apparence à trancher sans le secours assidu de l'érudition. Aussi les savans n'ont-ils pas ménagé leurs efforts en ce sens et se sont-ils appliqués, souvent même au détriment du reste, à l'étude des documens historiques. Quelle certitude nous ont-ils donnée toutefois, quels résultats ont-ils obtenus, qui rendent inutile l'intervention de la critique en quête, non plus des traditions écrites ou des timides essais du métier, mais des œuvres consacrées par la main d'un artiste? De quel côté viendra la lumière complète? De l'horizon nuageux où s'amoncellent déjà tant de théories, de thèses et de dissertations diverses, ou bien du point mal reconnu encore où brillent les premiers rayons du talent? Il en va des commencemens de la gra-

vure comme de beaucoup d'autres secrets dans l'histoire de l'art. Ces secrets deviennent d'autant plus impénétrables qu'on sacrifie davantage l'esprit à la lettre, l'étude immédiate et naïve des monumens en cause à l'examen des textes qui les interprètent ou de certains faits qui semblent les accuser. Quelles objections tirées des dires ou du silence des historiens n'a pas soulevées de nos jours dans le monde savant l'apparition de ces trois chefs-d'œuvre : la *fresque de San-Onofrio*, l'*Apollon et Marsyas* de Raphaël et la *Vierge* de Michel-Ange ! Toutes les circonstances propres, de près ou de loin, à en compromettre l'authenticité, tous les argumens en faveur du doute ont été recueillis, produits, commentés par les archivistes jurés et les docteurs. Qu'est-il advenu cependant de ces protestations systématiques? Les artistes en ne consultant que leur sentiment et leurs yeux, la critique en faisant meilleur marché des souvenirs extérieurs que de la signification intime et de l'excellence pittoresque des trois morceaux remis en lumière ont su voir plus loin et plus juste. On a sagement laissé dire les incrédules, et l'on est allé chercher, on a trouvé la foi dans le spectacle direct des œuvres qu'ils discutaient à distance et le regard fixé sur les livres. Telle est en toute occasion le devoir de la critique, tels sont aussi les services qu'elle peut rendre et l'autorité qui lui appartient : autorité bien secondaire assurément auprès de l'éloquence propre à l'art lui-même, mais plus efficace et plus sûrement sympathique que la puissance de l'archéologie, parce que celle-ci ne résulte après tout que d'un travail minutieux de comparaison, d'efforts auxquels la mémoire a plus de part que l'indépendance de l'esprit et l'initiative personnelle, parce qu'enfin, si elle réussit à corriger nos erreurs matérielles, elle ne suffit ni pour nous préserver d'erreurs plus graves, ni pour nous enseigner de plus hautes vérités.

Et d'ailleurs, en s'imposant la mission de détruire tous les préjugés de détail, d'articuler tous les faits et de restituer toutes les dates, la science moderne n'introduit-elle pas trop souvent la confusion là où elle prétendait rétablir l'ordre? A force de vouloir nous donner la notion positive des choses, ne court-elle pas le risque de décourager notre zèle ou de lasser notre attention? Les difficultés dont on hérisse l'histoire de l'art, les menues curiosités, les hypothèses, les démentis aux traditions, tout cela tend plutôt à installer le scepticisme qu'à renouveler utilement nos croyances; tout cela réussit mieux à alimenter entre initiés la controverse qu'à intéresser le public aux questions qui importent, aux actes hautement méritoires et aux progrès de l'art lui-même. La gloire de l'école française par exemple s'est-elle beaucoup accrue de l'exhumation de certains titres où figurent les noms d'artistes dont nul ouvrage n'a survécu? Le mal n'était pas grand peut-être d'avoir, pendant trois

siècles, négligé quelque peu la mémoire des Coppin et des Bourdichon, ou de ne posséder jusqu'à ce jour aucun document authentique concernant Roboam Desgodets. Que gagnons-nous en revanche à ne plus savoir le nom du sculpteur de l'*amiral Chabot?* Depuis qu'on a entrepris de prouver que Jean Cousin n'était pas l'auteur de ce chef-d'œuvre, et, par surcroît, qu'il n'avait jamais manié le ciseau, — le tout parce que les comptes et les marchés du temps ne parlent expressément ni du monument, ni de l'artiste, — pourquoi ne remettrait-on pas aussi bien en question tous les travaux et tous les maîtres auxquels manque un pareil certificat d'origine? Depuis que les amours, fort accréditées pourtant, de Raphaël et de la Fornarina sont devenues une fable et les confidences de Vasari sur ce point autant de mauvais propos, de quel droit veut-on que nous ajoutions foi aux autres assertions du biographe? Il nous faudra tenir pour des traditions controuvées le meurtre de Domenico Veneziano ou les démêlés de Jules II et de Michel-Ange, tant qu'on n'aura pas mis sous nos yeux les procès-verbaux des audiences accordées par le pape à celui-ci et l'acte de décès de celui-là. Parlons sérieusement. La critique a mieux à faire qu'à hanter les greffes : elle doit aux musées surtout son attention et son temps. L'histoire de l'art et des artistes ne saurait être seulement la transcription des registres de l'état civil ou le recueil des contrats passés entre les acheteurs et les vendeurs. Que l'on contrôle les témoignages et les dates, rien de plus légitime, de plus utile même, toutes les fois qu'il s'agit de quelque progrès essentiel, de quelque série d'œuvres intéressant directement la gloire d'un maître ou d'une école; mais de grâce laissons en paix les ossemens muets pour écouter les morts dont l'âme parle et vit dans le marbre ou sur la toile. Demandons à l'art ses titres de noblesse et non pas ses archives bourgeoises, aux artistes les preuves de talent qu'ils ont fournies et non le chiffre des sommes qu'ils ont reçues. A plus forte raison devons-nous étudier avec réserve certaines questions, certains problèmes dont l'attrait principal est dans leur obscurité même, et qui, en servant de thème à toutes les fantaisies scientifiques, demeurent aussi bien contraires à l'art que stériles en renseignemens sur les personnes. Prétendre en pareil cas rapprocher les diverses opinions qui se sont produites, apprécier la valeur de chaque système et la vraisemblance de chaque conjecture, c'est vouloir étouffer sous une érudition inutile l'instinct que Dieu nous a donné pour reconnaître et goûter les œuvres du génie. C'est procéder à peu près comme ferait un homme qui, en lisant Dante, consulterait à chaque vers les innombrables commentaires dont on a surchargé la pensée du poète : il perdrait sûrement à ce jeu l'émotion personnelle, le sens des intentions générales et l'intelligence sincère du sujet.

Parmi ces questions embrouillées, la recherche des origines de la gravure est peut-être celle qui semble avoir le moins lassé la constance des historiens de l'art. Aujourd'hui encore, après tant de longues discussions, de plaidoyers et d'arrêts en tous sens, elle a le privilége de passionner au dehors l'amour-propre national, de susciter en France des efforts d'érudition aussi zélés, aussi patiens que jamais. On pourrait désirer toutefois, il nous paraîtrait en effet préférable que cette persévérance dans l'étude et cette sagacité critique fussent employées à la défense d'intérêts plus généraux et plus actuels. Au moment où la gravure est menacée de si près par la photographie, convient-il de laisser le champ libre à de tels envahissemens pour se réfugier dans le domaine des curiosités archéologiques et s'amuser à y deviner des énigmes? N'est-ce pas donner raison à ceux qui ne veulent voir dans les œuvres du burin qu'un mode d'expression suranné, un procédé matériel désormais anéanti par le progrès? Si la gravure a fait son temps, comme on le dit, s'il ne reste plus qu'à prononcer l'oraison funèbre de l'art, parlez-nous du défunt pour consacrer les vertus de son âge viril et non les niaiseries ou les erreurs de son enfance. Au lieu de rechercher si la gravure, en tant que moyen industriel, est née ici ou là, si certains produits d'une imagerie grossière appartiennent précisément à telle année du XVe siècle ou à telle autre, il y aurait plus d'opportunité à nous expliquer, par les œuvres qu'ont laissées les maîtres, les hautes conditions de la gravure, à nous rappeler ses titres véritables, à faire enfin justice aussi bien des faux progrès que de nos dédains.

Les recherches récentes sur les origines de la gravure ne contribueront pas fort puissamment, je le crains, à corriger nos erreurs sur ce point et à modifier nos tendances. Elles ont en général le tort d'exagérer la valeur des monumens que leur ancienneté seule recommande et d'introduire dans l'histoire de l'art l'élément archéologique à si forte dose que d'autres principes essentiels y demeurent sans influence sensible et sans action. Dans ce nouveau *Peintre-Graveur* où M. Passavant s'est proposé de compléter le vaste travail que Bartsch publiait, il y a près de soixante ans, sous le même titre, la description étendue d'une multitude de pièces infimes ne laisse pas de réduire singulièrement la part qu'il convenait d'attribuer aux témoignages sérieux du talent. En énumérant une à une tant de chétives productions, M. Passavant a prouvé son érudition sans nul doute, mais il a fait preuve aussi d'une partialité regrettable, puisqu'elle tend à nous désintéresser de l'art au profit du métier. Le savant écrivain d'ailleurs ne porte-t-il pas lui-même la peine de cette curiosité excessive? Son attention, trop longtemps concentrée sur des objets secondaires, se fatigue ensuite et se trouble en face d'objets plus imposans. De là une disproportion, qui autrement serait sans

excuse, entre les longs commentaires dont il a honoré les moindres essais de tel imagier anonyme et l'examen succinct des travaux dus à la main d'un maître; de là plus d'un jugement irréfléchi, plus d'une appréciation erronée : témoin la qualification de « dessinateur plein d'esprit » donnée en passant, et comme s'il s'agissait de Cochin ou d'Eisen, à l'un des plus grands artistes italiens, à Mantegna lui-même. Quoi! il n'avait que « de l'esprit, » celui dont le pinceau nous a légué, entre autres nobles ouvrages, les fresques de l'église *degli Eremitani* à Padoue, le *Triomphe de Jules César* à Hampton-Court, la *Vierge de la Victoire* au musée du Louvre, et dont le burin n'a pas tracé un contour, pas exprimé une forme qui n'atteste l'élévation la plus rare du sentiment et du goût! Que dire encore de ces lignes si injustement sévères où Girolamo Mocetto, l'élève et quelquefois le rival de Jean Bellin, est traité tout uniment de graveur malhabile, qui « ne montre aucune finesse ni maîtrise du burin? » Ne croirait-on pas qu'on a affaire ici à quelqu'un de ces pauvres ouvriers dont M. Passavant nous parlait trop complaisamment tout à l'heure? Et par quelle singulière contradiction cette inexpérience de l'outil, qui le choque absolument dans des œuvres d'ailleurs magistrales, le trouve-t-elle si indulgent pour les pièces où un pareil défaut apparaît sans compensation? Nous l'avons dit, les préférences que manifeste l'auteur du *Peintre-Graveur* s'expliquent par ses études mêmes et par ses efforts, un peu plus assidus que de raison, pour ajouter à la somme des faits acquis quelques nouveaux faits historiques. Reste à savoir si la passion archéologique ne se complique pas chez lui d'inclinations d'une autre sorte, et si l'empressement patriotique avec lequel il tranche au profit de l'Allemagne les questions douteuses d'origine et de provenance n'est pas aussi préjudiciable parfois à l'autorité de l'écrivain que l'est en général son goût trop exclusif pour l'époque des incunables et pour les petites curiosités de l'imagerie.

Le dernier travail d'un autre érudit que la mort frappait récemment, l'*Histoire*, publiée par M. Renouvier, *de l'origine et des progrès de la gravure dans les Pays-Bas et en Allemagne jusqu'à la fin du quinzième siècle*, n'a pas, à beaucoup près, ce caractère d'insuffisance au point de vue de l'art et d'excès dans le sens des développemens scientifiques. On peut dire toutefois que, avec plus de mesure dans les recherches et plus d'équité dans les appréciations, quelque chose se retrouve ici de cette prédilection pour les raretés à laquelle les iconographes devraient d'autant moins s'abandonner aujourd'hui que la popularité s'éloigne davantage des œuvres consacrées et de l'art lui-même. M. Renouvier avait fait ailleurs ses preuves de bon juge et de critique utile. Ses considérations sur *les Types et les Manières des maîtres graveurs*, — le meilleur ouvrage

en ce genre qui ait été écrit en France depuis l'*Abecedario* de Mariette, — nous donnent, sous des formes littéraires un peu trop flottantes il est vrai, des enseignemens et des avis facilement profitables à tout le monde. Si donc, dans son nouveau travail, M. Renouvier a paru rechercher un succès plus étroitement limité, s'il s'est appliqué surtout à retrouver des dates et à analyser de vieux monumens avec une patience dont les initiés à peu près seuls lui tiendront compte, la faute en est beaucoup moins sans doute à ses propres goûts qu'aux exigences mêmes et à l'aridité de son sujet. Osons dire toute notre pensée, dût un tel aveu scandaliser plus d'une docte conscience : ces enquêtes sur l'époque précise où les premiers essais de gravure s'accomplirent, ces efforts pour recueillir des témoignages infirmant l'opinion qui attribue la découverte à Maso Finiguerra, tout cela nous semble au fond assez oiseux et très peu compromettant pour la gloire de l'orfévre florentin. Finiguerra est en réalité l'inventeur de la gravure, puisque, en se servant du nouveau procédé, il a su faire acte d'artiste là où ses devanciers ou ses contemporains n'avaient laissé pressentir qu'une vulgaire adresse de manœuvre. Il mérite sa renommée au même titre que Gutenberg, qui ne fit, lui aussi, que trouver le secret d'un perfectionnement décisif, au même titre que Cimabue, le vrai fondateur de la dynastie des maîtres et le premier peintre, à vrai dire, qui ait paru dans les temps modernes, bien que la peinture ne fût rien moins qu'une nouveauté à l'époque où il naquit. Que *la Paix* de Florence ne soit pas, à ne consulter que la chronologie, le premier monument de la gravure, je le veux bien. Toujours est-il qu'aucun des essais antérieurs, aucune des pièces dont on s'arme comme d'argumens péremptoires pour ruiner la tradition accréditée, ne permettrait même de soupçonner ce que nous montre cette estampe si justement célèbre, et que par conséquent celui qui l'a faite, au lieu de rien usurper, a tout conquis.

Il y a peu d'années encore, les droits de Finiguerra n'étaient plus contestés par personne. Depuis que l'abbé Zani avait, dans une de ses visites au cabinet de Paris, reconnu, vers la fin du siècle dernier, une épreuve de la *Paix*, gravée et niellée en 1452 par l'orfévre florentin, — épreuve nécessairement tirée avant que le mélange métallique qui devait constituer l'effet du nielle se fût incrusté dans les tailles creusées par le burin, — les querelles sur les origines de la gravure semblaient apaisées pour jamais, et les prétentions de l'Allemagne à ce propos réduites une fois pour toutes au silence. On se tut en effet pendant un demi-siècle, mais pour discuter ensuite de plus belle, pour remettre en question, sinon l'authenticité même d'un fait qui ne souffrait pas de réplique, au moins la signification et la portée de ce fait principal. On découvrit, on produisit,

accompagnées de force commentaires, des estampes antérieures de plusieurs années à celle de Finiguerra. Tout récemment, une *Passion* datée de 1446 et appartenant à M. Renouvier venait déposséder les nielles italiens de leur rang de doyens des monumens de la gravure sur métal, comme certaines pièces trouvées en Belgique et en Allemagne enlevaient au *Saint Christophe* de 1423 sa vieille réputation de spécimen absolument primitif de la gravure sur bois. Que penser de ces découvertes et des conséquences qu'elles peuvent avoir pour l'histoire de l'art? Même en acceptant comme parfaitement concluans, au point de vue historique, les nouveaux témoignages que l'on invoque, en admettant de bonne grâce que les dates signalées déterminent effectivement l'âge des estampes qui les portent, au lieu de reproduire simplement le millésime inscrit sur le tableau ou sur le dessin original, — on n'en serait pas moins autorisé à n'attacher qu'une importance secondaire aux documens exhumés par la science moderne et aux progrès qu'ils semblent favoriser. Ces progrès toutefois, il convient de les résumer, ne fût-ce que pour acquérir le droit de rester ensuite étranger au débat, et de revenir en sûreté de conscience aux talens manifestes, aux œuvres qui s'expliquent d'elles-mêmes, aux maîtres qu'on peut admirer sans le secours exprès de l'archéologie. Examinons donc à notre tour la question en litige, sauf à en simplifier les termes et à tirer de l'examen cette conclusion, que, si reculés que soient, dans l'ordre chronologique, les premiers essais de gravure, la gravure n'a véritablement commencé d'exister qu'à partir du moment où les preuves purement historiques font place à des preuves plus significatives, à l'expression sans équivoque du goût pittoresque et du talent.

I. — GRAVURE SUR BOIS.

Quelles qu'aient pu être entre les iconographes les divergences d'opinion sur les faits de détail, un fait général demeure pour tous à l'état de principe et de vérité incontestable : c'est que les procédés de la gravure sur bois étaient employés antérieurement à la pratique de la gravure sur métal. Quel intervalle toutefois sépare les deux découvertes? A quelle époque se rattache l'invention de la gravure sur bois, ou si ce procédé, comme on l'a dit souvent, est d'origine asiatique, à quelle époque fut-il importé en Europe? C'est ce qu'il serait au moins imprudent de prétendre déterminer. Les conjectures de toute sorte, les propositions contradictoires, ne manquent pas sur ce point; mais les érudits ont eu beau rassembler des témoignages, interpréter des textes, tirer des inductions : le problème n'en est pas plus sûrement résolu pour cela, ou plutôt le nombre et

la diversité des opinions émises n'ont guère réussi jusqu'à présent qu'à rendre la conviction plus difficile et le doute plus excusable. A force de remonter aux causes premières et d'interroger l'antiquité sur les origines de la gravure et de la typographie, les écrivains techniques ont singulièrement élargi parfois le sens des traditions et confondu trop volontiers de simples accidens matériels avec les premiers symptômes de l'art. Était-on par exemple dûment autorisé à relier la série des graveurs modernes aux hommes qui, « même avant le déluge, gravaient sur les arbres l'histoire des temps, des sciences et de la religion (1)? » Suffisait-il, d'autre part, qu'un historien eût mentionné certaine ruse à peu près typographique du roi de Sparte Agésilas, pour qu'on n'hésitât pas à ranger celui-ci parmi les ancêtres de Gutenberg? Il est possible que, dans un sacrifice offert aux dieux à la veille d'une bataille décisive, Agésilas ait eu l'adresse de tromper ses soldats en imprimant sur le foie de la victime le mot *victoire*, préalablement écrit à rebours dans la paume de sa main. En tout cas, une pareille supercherie n'intéresse l'art que d'assez loin, et s'il fallait considérer le héros grec comme l'inventeur de la typographie, il faudrait aussi convenir que l'on a bien tardé à profiter de ses exemples, puisque la découverte n'est devenue féconde qu'au bout de dix-huit siècles. On nous permettra donc de laisser de côté les hypothèses sur le principe même de cette découverte, pour tenir compte seulement des faits qui semblent accuser, non plus un vague pressentiment de ses ressources futures, mais une pratique raisonnée et continue de ses procédés, une fois définis. Vers quel moment les produits de la gravure sur bois, multipliés par l'impression, ajoutèrent-ils aux autres moyens de l'art un moyen nouveau et destiné à une popularité prochaine, voilà ce qu'il suffira de rechercher, tel est le point de départ qu'il convient de choisir ici, sans remonter à des informations d'autre sorte, à des spéculations archéologiques que légitimeraient plus ou moins certains passages de Cicéron, de Quintilien, de Pétrone, de saint Jérôme, et, — mieux qu'aucun autre écrit peut-être, — quelques phrases de Pline sur les livres ornés de portraits que possédait Marcus Varron.

En se proposant d'ailleurs de n'envisager la question historique qu'à partir d'une époque relativement moderne, on n'est sûr pour cela d'obtenir ni des garanties tout à fait suffisantes, ni des notions tout à fait précises. Même réduite à ces termes, une pareille question est assez compliquée encore pour alimenter la controverse, assez vaste pour donner place à la tradition légendaire aussi bien qu'à l'aperçu critique. Que la xylographie, c'est-à-dire l'art d'imprimer sur pa-

(1) Papillon, *Traité de la Gravure sur bois*, 1766.

pier des figures et des caractères fixes taillés dans une planche de bois, ait précédé l'invention de l'imprimerie en caractères métalliques et mobiles, — cela, il est vrai, ne saurait être mis en doute. Des pièces à date authentique, telles que le *Saint Christophe* de 1423 et quelques estampes gravées dans le cours des années suivantes, prouvent avec une autorité irrécusable l'antériorité du procédé xylographique. Reste à savoir si ces pièces sont les premières que l'on ait gravées en Europe. Marquent-elles le début de l'art ou seulement l'un de ses progrès? Sont-elles, en un mot, des types sans précédens, ou n'ont-elles eu que la bonne fortune de survivre à d'autres monumens plus anciens de la gravure sur bois? Suivant Papillon, qui rapporte à ce propos je ne sais quelle anecdote au moins suspecte, les premiers essais auraient eu lieu à Ravenne avant la fin du XIII[e] siècle. Deux enfans de seize ans, un chevalier Albéric Cunio et sa sœur jumelle Isabelle, se seraient avisés, en 1284, de graver sur bois « à l'aide d'un petit couteau » et d'imprimer, — par quelque procédé aussi simple apparemment, — une suite de compositions sur les *chevaleureux faits du grand Alexandre*. Les parens et les amis des deux jeunes graveurs reçurent chacun un exemplaire de ces compositions, puis tout fut dit sur la découverte jusqu'au jour où Papillon en retrouva miraculeusement les traces dans la bibliothèque d'un officier suisse retiré à Bagneux. Par malheur, sa trouvaille une fois faite, Papillon se contenta de la décrire. Il ne songea ni à lui assurer une publicité plus concluante, ni même à s'enquérir des destinées de ce livre que lui seul avait vu. Le recueil des *chevaleureux faits du grand Alexandre* disparut de nouveau, et cette fois pour ne plus reparaître. Faute de tout moyen de contrôle, le plus sûr est donc de n'accorder qu'un médiocre crédit à l'habileté précoce des jumeaux de Ravenne, à leurs essais xylographiques et aux assertions de leur panégyriste, bien que des juges très compétens, l'abbé Zani et M. Émeric David, n'aient pas hésité à admettre le tout comme suffisamment authentique.

Le savant Zani avait, je l'accorde, ses raisons pour croire à ce sujet Papillon sur parole : s'il se fût agi d'un fait tendant à établir la préexistence de la gravure en Allemagne, il l'eût probablement examiné de plus près et avec une confiance moins empressée; mais la gloire de l'Italie se trouvait ici directement en cause, et Zani, si honnête homme qu'il fût, ne se sentait pas d'humeur à accueillir froidement, encore moins à rejeter un témoignage qui pouvait, faute de mieux, consoler son amour-propre national et jusqu'à un certain point le venger de ce que les Italiens appelaient « la vanité germanique. » Orgueil eût été mieux dit, car, en ce qui concerne les débuts de la gravure sur bois, les prétentions de l'Allemagne se fondent sur des titres plus sérieux, sur des documens beaucoup plus positifs

que les documens décrits par Papillon et commentés à tout hasard par Zani. Heinecke et les autres iconographes de son pays apportent sans doute dans la critique des habitudes un peu hautaines, un zèle patriotique parfois excessif; il n'en est pas moins vrai que le plus souvent ils citent à l'appui de leurs opinions, non pas des traditions, mais des pièces, et que la plupart de ces pièces sont visiblement allemandes. Si quelques-unes d'entre elles ne justifiaient pas suffisamment l'origine qu'on leur attribue, ce ne serait pas en tout cas à l'Italie, ce serait à la Flandre ou à la Hollande qu'il faudrait les restituer.

Dans ce conflit de rivalités et de revendications nationales, les écoles des Pays-Bas en effet auraient, elles aussi, des droits à faire valoir et leur part d'honneur à réclamer. Qui sait même? Ces droits, assez généralement méconnus vers la fin du siècle dernier, peut-être doit-on les admettre aujourd'hui de préférence à tous les autres; peut-être, dans cette obscure question de priorité, les présomptions sont-elles favorables surtout au pays qui fournit à un art en parenté avec la gravure ses premiers élémens et ses premiers modèles. Je m'explique : il nous messiérait à tous égards de prétendre donner ici un historique détaillé des débuts de l'imprimerie. Après tant de travaux approfondis sur ce sujet, après les éclaircissemens historiques donnés par MM. Léon de Laborde, Bernard, plus récemment encore par M. Paeile, auteur d'un remarquable *Essai sur l'invention de l'imprimerie*, ce serait vouloir de gaieté de cœur tomber dans les redites et se parer d'érudition à peu de frais. Toutefois la découverte de la gravure tient de si près à la découverte de l'imprimerie, les moyens matériels ont entre eux une telle analogie qu'il est nécessaire de rappeler au moins quelques faits et de rapprocher quelques dates, sauf à réduire aux proportions d'une esquisse le tableau tracé par d'autres mains.

Si l'on entend par le mot « imprimerie » la typographie proprement dite, en d'autres termes l'art qui consiste à transporter sur le papier un texte composé de types en relief, métalliques et mobiles, nul doute que l'invention de l'imprimerie ne doive dater du jour où eut lieu à Mayence l'invention de la fonte des caractères dans un moule au fond duquel le type à reproduire avait été frappé à l'aide d'un coin d'acier. Gutenberg, à qui appartient l'idée de ce perfectionnement décisif, est par conséquent le plus ancien des imprimeurs; les *Lettres d'indulgence* de 1454 et la *Bible* sont les plus anciens monumens de l'art qui se personnifie en lui. On peut dire pourtant, en généralisant le sens du mot, qu'avant Gutenberg, ou du moins avant l'époque où il imprimait ces chefs-d'œuvre typographiques, l'imprimerie était découverte, car on n'ignorait dès lors ni le secret de tirer des épreuves d'un texte composé de types fixes

gravés sur un bloc unique, ni même le secret de varier la composition de ce texte en employant, non plus un ensemble de lettres taillées et alignées dans un ordre immuable, mais bien des types isolés et se prêtant aux combinaisons les plus diverses. Il faut s'en rapporter sur ce point au témoignage de l'un des ouvriers de Gutenberg, Ulrich Zell, qui, loin d'attribuer à son maître l'invention absolue des types mobiles, ne fait qu'opposer au procédé connu et pratiqué dans les Pays-Bas avant la seconde moitié du XVe siècle « le procédé tout autrement subtil et habile (la fonte des caractères) que l'on trouva plus tard. » Et Ulrich Zell ajoute : « La première idée de cette invention a été prise en 1440 dans les *Donats* (1) qu'on imprimait avant ce temps en Hollande. » Or, si ces *Donats*, comme le fait remarquer M. Léon de Laborde, n'avaient pas été imprimés au moyen de types mobiles, à quoi bon les citer de préférence à tant d'autres pièces contemporaines qui auraient pu tout aussi bien servir d'exemples à Gutenberg? Pourquoi l'élève de celui-ci, en remontant aux origines de la découverte, ne dit-il rien de ces images avec légendes taillées suivant les procédés xylographiques qui se vendaient dans toutes les villes sur les bords du Rhin, et que le futur inventeur de l'imprimerie avait eu cent fois l'occasion de voir et d'étudier? Il fallait, pour que son attention se concentrât ainsi sur un seul objet, qu'un mérite tout particulier, un progrès véritable dans le mode d'exécution, distinguassent des autres produits les *Donats* imprimés à Harlem; il fallait que Laurent Coster, — c'est le nom que l'on donne à l'inventeur du procédé amélioré par Gutenberg, — eût déjà mis en pratique une méthode plus proche qu'aucune autre des perfectionnemens qui allaient ouvrir l'ère nouvelle et marquer le terme de tous les essais. Que l'on suppose le contraire, on ne s'explique plus les paroles d'Ulrich Zell ni le genre de supériorité qu'elles semblent accorder à ces livres hollandais où Gutenberg puisa « la première idée de son invention. » On s'expliquera plus difficilement encore, si ces *Donats* ont été imprimés sur des planches fixes, comment, dans les fragmens qui subsistent, il se trouve des lettres renversées. Rien de moins extraordinaire qu'une pareille faute pour peu qu'on l'attribue à la distraction d'un compositeur d'imprimerie, mais la méprise eût été vraiment trop forte sous la main d'un ouvrier xylographe. En vertu de quel caprice en effet celui-ci se serait-il avisé de graver des lettres la tête en bas, c'est-à-dire de pécher non par oubli involontaire, non par inadvertance, mais par une sorte d'injure calculée au bon sens et d'infidélité à sa tâche? — Non, il convient de voir dans la découverte qui

(1) On sait qu'il est d'usage de désigner ainsi les traités sur la syntaxe latine d'Ælius Donatus, grammairien du IVe siècle. Ces traités étaient fort répandus au moyen âge dans les universités et dans les écoles.

a immortalisé Gutenberg la conclusion et le couronnement d'une série d'efforts tentés en dehors de ses propres recherches. Toute proportion gardée entre l'insuffisance des types mobiles, soit en bois, soit en quelque autre matière, employés d'abord par les Hollandais, et la perfection des premiers spécimens de l'imprimerie allemande, il faut admettre qu'avant l'époque où parurent les *Lettres d'indulgence*, la *Bible* et les autres ouvrages sortis des ateliers de Gutenberg et de ses associés, des essais de véritable typographie avaient été déjà poursuivis et, dans une certaine mesure, récompensés par le succès; que, de l'aveu même d'Ulrich Zell, aveu reproduit par le chroniqueur anonyme de Cologne, on vit dans la ville de Harlem « la première ébauche de l'art » (*præfiguratio*); enfin, que, comme le moyen typographique employé pour l'impression des *Donats*, l'idée d'associer aux figures gravées sur le bois des textes composés à part et formés de types mobiles appartient, selon toute apparence, à la Hollande.

Un des plus anciens recueils avec texte imprimés suivant ce procédé est le *Speculum humanæ salvationis* qu'Adrien Junius a signalé le premier (1) dans l'ouvrage intitulé *Batavia*, qu'il écrivait, à ce que l'on croit, de 1560 à 1570, mais qui ne fut publié qu'en 1588, plusieurs années après la mort de l'auteur. Il y est dit formellement que le *Speculum* fut imprimé avant 1442 par Lourens Janszoon Coster. Junius, il est vrai, mentionne là des faits antérieurs de plus d'un siècle à l'époque où il parle, et seulement sur la foi « d'hommes fort âgés qui avaient recueilli cette tradition comme un flambeau ardent qu'on se passe de main en main. » Aussi ce récit tardif a-t-il paru et peut-être paraîtra-t-il encore suspect à quelques-uns. Bien que nous ne partagions nullement leur défiance, nous n'insisterons pas. A côté des légendes et des commentaires, les pièces subsistent; ce sont elles qu'il importe surtout d'interroger.

On connaît quatre éditions du *Speculum*, deux en langue hollandaise, deux en langue latine. Il est bien entendu que nous parlons seulement des éditions qui ne portent ni nom d'imprimeur, ni date, ni désignation du lieu où elles ont été publiées, le *Speculum*, sorte de manuel chrétien fort en usage dans les Pays-Bas, en Allemagne et en France, ayant été réimprimé nombre de fois avec des indications de cette sorte à partir des vingt dernières années du xve siècle. Disons pourtant que la plus ancienne édition hollandaise datée, celle

(1) M. Paeile, dans son *Essai*, cite, en faveur des Hollandais, plusieurs passages d'écrits antérieurs à la publication du livre de Junius. Néanmoins, comme ces citations n'ont trait qu'au fait général de l'invention, tandis que le récit très circonstancié de Junius nous donne l'historique des procédés successivement mis en usage par l'inventeur et le titre du premier ouvrage que celui-ci imprima, il semble naturel d'attribuer à un pareil témoignage une importance exceptionnelle et de l'invoquer de préférence à tout autre.

de 1483, imprimée par Jean Veldenaer, reproduit les gravures qui ornaient d'abord les quatre éditions anonymes, — avec cette différence qu'ici les planches ont été sciées en deux pour s'ajuster aux dimensions d'un format plus petit. Voilà donc un fait positif, quelles que puissent être d'ailleurs les conjectures sur l'époque de la publication première. Puisque les planches originales n'apparaissent plus que coupées dans les exemplaires imprimés par Jean Veldenaer, il est clair que les quatre éditions où ces planches se trouvent entières sont antérieures à l'année 1483. Sont-elles antérieures aussi à la seconde moitié du xve siècle, c'est-à-dire à l'époque où Gutenberg mettait en lumière les résultats de ses travaux, et, comme les *Donats*, sont-elles sorties d'un atelier hollandais? Quant à ce dernier point, le doute ne semble guère possible. Est-il présumable en effet que ces quatre éditions, imprimées avec les mêmes figures, sur le même papier de fabrique brabançonne, et dans les mêmes conditions typographiques, — sauf quelque différence entre les caractères des deux éditions hollandaises, et l'intercalation dans l'une des deux éditions latines de vingt feuillets imprimés suivant le procédé purement xylographique, — est-il vraisemblable que ces livres appartiennent à l'Allemagne, comme on l'a prétendu? Passe encore s'il ne s'agissait que des exemplaires en langue latine; mais les exemplaires en langue hollandaise, on ne saurait supposer qu'ils aient été publiés ailleurs qu'en Hollande, et l'origine de ceux-ci une fois reconnue, le moyen d'expliquer autrement que par l'ignorance des procédés qu'allait populariser Gutenberg l'imperfection typographique de l'ouvrage? D'ailleurs, suivant M. Paeile, juge très compétent en pareille matière, la traduction hollandaise du *Speculum* « est écrite dans le pur dialecte de la Nord-Hollande, tel qu'il se parlait dans ces contrées vers la fin du xive siècle et dans les premières années du xve. » Ainsi, en s'autorisant seulement du caractère de l'impression et des particularités de l'idiome, on peut, sans s'aventurer beaucoup, placer la date de la publication entre le premier et le second quart du xve siècle. Ajoutons que les costumes des figures sont analogues aux costumes de la cour de Philippe le Bon, que le goût du dessin rappelle le style inauguré par les van Eyck, et que le contraste est sensible entre l'imperfection typographique du livre et le mérite des planches dont il est enrichi. L'art, et un art assez avancé déjà, assez sûr de lui-même, se montre en regard d'une industrie bien inexpérimentée encore : témoignage remarquable des progrès accomplis dans la pratique de la gravure sur bois avant même que la typographie eût dépassé la période des tâtonnemens et des tentatives rudimentaires. C'est là, dans la question qui nous occupe, le point capital, le fait essentiel à constater.

La découverte de l'imprimerie procède sans doute des exemples fournis par la gravure sur bois, et sans doute aussi les premiers essais typographiques s'accomplirent en Hollande; mais quand Coster ou tout autre précurseur de Gutenberg frayait tant bien que mal la voie à celui-ci, la peinture et les arts qui s'y rattachent avaient acquis dans les Pays-Bas un développement que, l'Italie exceptée, l'art d'aucun pays n'avait pris encore. Parmi les Allemands contemporains de Hubert et de Jean van Eyck, quel rival trouverait-on à opposer à ces deux maîtres, quel chef d'école dont l'influence ait été aussi notoire et l'enseignement aussi fécond? Tandis que, de l'autre côté du Rhin, des artistes peu dignes de ce nom, des imagiers sans talent continuaient la tradition et les formules gothiques transmises par leurs devanciers, l'école de Bruges renouvelait ou plutôt constituait l'art national, et dès le commencement du xv[e] siècle la révolution était accomplie déjà dans cette école qu'honoraient alors les van Eyck, que Hemling allait bientôt achever d'illustrer. Quelques années encore, et l'Allemagne, il est vrai, pourra se glorifier d'un succès à peu près pareil; mais le mouvement ne se détermine qu'après la seconde moitié du siècle. Tout jusque-là reste immobile, tout accuse des doctrines indigentes, une impuissance en quelque façon systématique. Si l'on juge par exemple de l'état de l'art allemand à cette époque sur des œuvres comme le *Saint Christophe* de 1423, nul doute que de tels spécimens, rapprochés des productions contemporaines de l'école flamande, ne démontrent avec évidence la supériorité de celle-ci. Quoi de plus naturel dès lors que là où l'habileté des peintres, des orfévres, de tous les artistes en général, l'emportait si ouvertement sur le mince savoir-faire des hommes nés dans un pays voisin, les graveurs, eux aussi, aient devancé les progrès qui allaient s'accomplir ailleurs, et pris rang les premiers dans l'histoire de l'art? Les preuves manquent, dira-t-on; soit. Nous ne nous autorisons ni de la découverte de la *Vierge* conservée aujourd'hui à la bibliothèque de Bruxelles et portant le millésime de 1418, puisque l'authenticité de cette date, sans équivoque pourtant à nos yeux, a été contestée, ni de quelques pièces anonymes qu'il semblerait assez juste de restituer à la vieille école des Pays-Bas (1). Jusqu'à présent, l'Allemagne seule

(1) Tel est du moins l'avis d'Ottley en ce qui concerne la *Bible des Pauvres*, livre à figures xylographiques dont les origines ont été fort diversement appréciées par les iconographes, et que beaucoup d'entre eux regardent comme antérieur même à la première édition du *Speculum*. Suivant sa coutume, Heinecke réclame pour l'Allemagne l'honneur d'avoir produit ce précieux recueil, qu'Ottley, avec plus de raison, à ce qu'il semble, croit l'œuvre d'un artiste des Pays-Bas qui aurait travaillé vers l'an 1420. L'Allemagne serait en droit de revendiquer seulement les planches ajoutées dans les éditions allemandes que l'on publia quarante ans plus tard, planches dont Ottley a constaté le caractère inférieur. (*An inquiry into the origin and early history of engraving*, t. I[er].)

est en mesure de produire un titre au-dessus du soupçon. Avec son imposante date de 1423, ses droits consacrés et sa réputation officielle, le *Saint Christophe* garde des priviléges devant lesquels il n'y a qu'à s'incliner. Suit-il de là que les gravures sur bois du *Speculum* soient nécessairement plus récentes, et parce qu'une estampe allemande pourvue de sa date a survécu, faut-il en conclure que rien ne s'était produit en dehors de l'Allemagne à cette même date? Ne faut-il pas reconnaître surtout que les planches du *Speculum* semblent presque des prodiges de science et d'habileté auprès du *Saint Christophe*, que l'artiste qui les a exécutées avait pu et dû se former de longue main à bonne école, qu'en un mot un art ne débute pas ainsi, et que, à supposer même que ces pièces n'aient paru qu'après l'estampe allemande, un certain temps s'était écoulé sans doute durant lequel les progrès qu'elles résument avaient été préparés et poursuivis?

On peut donc raisonnablement penser que, dès les premières années du XVe siècle, les graveurs sur bois des Pays-Bas commencèrent, sous l'influence des van Eyck, à s'initier aux conditions de l'art proprement dit, et que, comme les imprimeurs leurs compatriotes, ils tracèrent la route que d'autres allaient achever de débarrasser et d'aplanir. Il est à remarquer toutefois que la gravure sur bois et l'imprimerie ne suivent point partout, à leurs débuts, une marche parallèle, et qu'elles sont loin de traverser dans le même ordre la série des épreuves et des perfectionnemens. En Allemagne, tant que Gutenberg n'a pas trouvé le dernier mot du procédé typographique, tant qu'il n'en a pas popularisé les derniers secrets, peintres, dessinateurs, graveurs, tous s'immobilisent dans la routine; tous, depuis l'auteur du *Saint Christophe* jusqu'aux imagiers qui travaillent trente ans après lui, n'ont que des intentions et une pratique invariablement grossières. L'art allemand semble attendre, pour prendre son essor, que l'industrie lui ait donné l'exemple. Encore s'obstinera-t-il quelque temps dans sa barbarie première après la révolution opérée à côté de lui : les ouvriers tailleurs de bois n'acquerront pas tout d'abord la même habileté que les ouvriers typographes employés par Gutenberg et par Fust. Dans les Pays-Bas au contraire, c'est la régénération de l'art qui précède les premiers perfectionnemens mécaniques, et lorsque ceux-ci sont en voie de s'accomplir, lors même qu'une découverte suprême a déterminé toutes les ressources, toutes les lois de l'imprimerie, la gravure, au lieu de se subordonner, comme en Allemagne, aux progrès du procédé nouveau, a depuis longtemps ici une sûreté et une netteté d'exécution qui manquent encore aux spécimens typographiques. Le *Speculum*, nous l'avons dit, accuse cette espèce d'anomalie entre l'imperfection matérielle des livres que l'on imprimait en Hollande au

xve siècle et le mérite des planches dont ils étaient ornés. On pourrait proposer d'autres exemples. A quoi bon cependant multiplier les citations et s'appesantir sur les détails? Nous aurons assez fait si nous avons réussi à mettre en relief quelques traits principaux et à résumer quelque chose des caractères essentiels de l'art primitif. Craignons à notre tour de nous hasarder trop avant sur une pente où d'autres ont glissé avant nous, et d'entrer, sans le vouloir, en complicité de zèle avec ces investigateurs sans merci dont nous parlions en commençant.

En cherchant d'ailleurs à constater l'ancienneté relative de la gravure sur bois dans l'école néerlandaise, nous avons entendu réserver la question purement archéologique et ne surprendre d'autres origines que les premiers indices du talent. On ne saurait dire que la gravure sur bois, en tant que moyen matériel, ait eu pour point de départ absolu le temps et le pays où travaillaient les élèves des van Eyck. Ce fut sous leur main qu'elle commença de faire ses preuves d'art véritable et de donner ses gages; mais qui sait depuis combien d'années on la pratiquait en Europe et quelles phases elle avait traversées déjà, à quels usages elle avait été appliquée avant de recevoir cette autorité nouvelle et cette sorte de consécration? Il faut le répéter, ne fût-ce que pour excuser sur ce point la sobriété de nos aperçus, les savans ont poussé leurs investigations si loin et dans des sens si contraires, on a cru retrouver dans les récits des voyageurs, dans les vieux monumens de la législation ou de l'histoire, tant de preuves à l'appui de chaque système, qu'il serait aussi difficile de récuser tous ces témoignages divers que d'en adopter résolûment aucun. L'opinion qui semble avoir prévalu cependant est celle qui attribue aux fabricans de cartes à jouer, sinon la découverte, au moins la première application du procédé en Europe. Bon nombre d'écrivains sont d'accord quant au principe général; mais qu'il s'agisse de déterminer l'époque des plus anciens essais et de nous dire où ils ont eu lieu, l'entente cesse. Les uns se prononcent en faveur du XIVe siècle et de l'Allemagne, d'autres plaident pour la France, où les cartes étaient connues à la fin du règne de Charles le Bel; d'autres enfin s'arment d'un passage du *Trattato del governo della famiglia*, ouvrage écrit en 1299, pour revendiquer les droits de l'Italie et supposer par surcroît que les relations commerciales du Japon et de la Chine avec Venise auraient introduit dans cette ville avant toute autre l'usage des cartes et l'art de les fabriquer. Quant à M. Émeric David, intervenu l'un des derniers dans le débat, il prend les choses de plus haut encore, et commence par mettre hors de cause l'Allemagne et les Pays-Bas aussi bien que l'Italie et la France. Que l'on ait joué aux cartes d'abord ici ou là, que même tel recueil xylographique appartienne aux premières ou aux

dernières années du xv[e] siècle, et qu'il ait été gravé par des Hollandais ou des Allemands, le tout n'a qu'une importance fort secondaire à ses yeux. On ne saurait, selon lui, voir dans les pièces proposées jusqu'ici comme les plus anciens monumens de la gravure sur bois rien de plus qu'un témoignage de la perpétuité de cet art en Europe. Pour rétablir les vraies origines, le trop savant auteur du *Discours historique sur la Gravure* n'hésite pas à remonter fort au-delà de l'ère chrétienne. Encore même à cette époque, même en Grèce sous les successeurs d'Alexandre, n'aurait-on fait que continuer les traditions des peuples de l'Asie qui, depuis un temps immémorial, imprimaient des tissus au moyen de moules en bois. A Dieu ne plaise que nous essayions de discuter les faits rapportés par M. Émeric David, et que nous songions à nous aventurer à nos propres risques en si docte matière! Trop de textes empruntés aux philosophes et aux poètes de l'antiquité, aux prophètes et aux docteurs de l'église, semblent prêter secours à cette théorie, d'ailleurs un peu vaste. Le mieux et le plus court est de l'accepter de confiance et d'admettre sur la foi d'Homère et d'Hérodote, d'Ézéchiel et de saint Clément d'Alexandrie, que depuis les âges héroïques jusqu'aux premiers temps du christianisme, on n'a point cessé d'imprimer sur diverses étoffes des ornemens taillés dans des planches de bois. A plus forte raison, nous ne marchanderons pas au moyen âge la possession d'un secret populaire depuis tant de siècles. Qu'il nous soit permis seulement d'objecter que de tels faits n'impliquent pas nécessairement, là où ils se sont produits, la connaissance et la pratique d'un procédé plus délicat, que plusieurs siècles ont pu se succéder durant lesquels on imprimait des toiles sans que pour cela l'on songeât à compléter ce moyen industriel, à le faire tourner au profit de l'art. Longtemps avant l'invention de la typographie, on se servait de cachets dont les lettres taillées en relief et enduites de couleur déposaient par la pression leur empreinte sur le papier. Les estampilles au moyen desquelles les écrivains et les miniaturistes traçaient les contours des lettres majuscules dans les manuscrits ne devaient-elles pas aussi, à ce qu'il semble, hâter les derniers progrès et faire naître l'idée d'un perfectionnement fort simple en apparence? On sait toutefois ce qu'il a fallu d'années et de recherches pour amener ce perfectionnement décisif. Pourquoi l'art de la gravure sur bois n'aurait-il pas, comme l'art typographique, attendu son heure bien au-delà de l'époque où des découvertes analogues auraient dû, si l'on veut, le faire pressentir? Pourquoi, l'impression tabellaire une fois importée en Europe, ne serait-il pas advenu d'elle ce qui est advenu d'autres procédés aussi ingénieux dans leur principe, aussi bornés dans leur application première? Le verre par exemple était bien connu des peuples de l'antiquité : combien de temps

s'est écoulé néanmoins avant qu'on s'avisât d'en fabriquer des vitres!

Nous avons dit que, suivant une opinion assez généralement accréditée, il faudrait voir dans les cartes à jouer les premiers monumens de la xylographie. Les documens sur lesquels se fonde cette opinion n'ont toutefois qu'une autorité négative. De ce que les chroniques où les cartes sont mentionnées ne disent rien des autres produits de la gravure sur bois, on a conclu que ces produits n'existaient pas encore. Rien de mieux; mais n'est-il pas permis de se demander si le silence de l'écrivain en pareil cas accuse absolument l'absence du fait? Ce silence, ne saurait-on l'expliquer par la nature de l'écrit et du sujet à traiter, sujet tout littéraire ou philosophique, et fort indépendant des questions d'art? En parlant des cartes, soit pour les proscrire formellement, soit pour en restreindre l'usage, les romanciers et les moralistes du XIVe siècle songeaient vraisemblablement assez peu au mode de fabrication : ils prétendaient signaler un vice bien plutôt qu'un procédé industriel. A quel propos dès lors se fussent-ils occupés d'autres œuvres où ce procédé était employé, non-seulement sans danger pour la religion et la morale, mais au contraire en vue de les honorer l'une et l'autre? Les images pieuses taillées dans le bois par la main des moines ou des artisans pouvaient être répandues à cette époque, bien que les auteurs contemporains aient mentionné les cartes de préférence, et, sans pousser trop loin la liberté des conjectures, il y a lieu de supposer que les graveurs du moyen âge puisèrent d'abord leurs inspirations à la même source que les miniaturistes, les peintres verriers et les sculpteurs. L'art, on le sait de reste, n'était alors que l'expression naïve de la foi, l'effigie de la pensée chrétienne. Comment les tailleurs d'images xylographiques se seraient-ils affranchis de la loi générale, et par quelle étrange exception auraient-ils choisi pour objet de leurs premiers essais un travail si contraire aux mœurs et aux traditions de toutes les écoles?

Si l'on veut d'ailleurs laisser de côté les témoignages écrits pour consulter les œuvres mêmes de la gravure que le moyen âge nous a transmises, on sera autorisé à dire que les plus anciennes cartes à jouer sont tout au plus contemporaines du *Saint Christophe* et des plus vieilles gravures sur bois connues, puisque ces cartes ne remontent pas au-delà du règne de Charles VII (1). Que les tarots ita-

(1) Nous ne parlons ici, bien entendu, que des cartes gravées et imprimées. Les célèbres cartes dites de *Charles VI* que possède la Bibliothèque impériale sont exécutées au pinceau comme les miniatures des manuscrits, et enrichies de gauffrures d'or et d'argent où l'artiste a pointillé des ornemens. Ces cartes, antérieures à toutes celles que l'on conserve dans les collections publiques, méritent d'être étudiées comme un précieux spécimen du goût et de l'art français au commencement du XVe siècle; mais dans la question spéciale qui nous occupe, elles n'ont pas de renseignemens à nous fournir.

liens, allemands ou français aient eu cours avant cette époque, c'est ce que nous ne songeons nullement à nier; mais aucun d'eux n'ayant survécu, reste à savoir jusqu'à quel point ils représentaient un progrès de l'art, et dans quelle mesure ils pouvaient servir d'exemples aux autres produits xylographiques, si tant est même que la gravure en relief ait été le moyen employé d'abord pour la fabrication de ces tarots, mentionnés çà et là dans les chroniques (1). Les cartes gravées en France qui sont parvenues jusqu'à nous feraient croire en tout cas que le progrès fut assez lent, car elles trahissent encore une inexpérience presque absolue de la forme, de l'effet, toutes les timidités d'un art à son enfance. C'est ce qu'il faut dire aussi des œuvres de même espèce exécutées en Allemagne, à l'exception des cartes attribuées à un élève du maître de 1466, et d'ailleurs gravées sur métal. En Italie seulement, les cartes, ou plutôt les pièces emblématiques connues à tort ou à raison sous le nom de *giuoco di tarocchi*, acquerront, au point de vue de l'art, une importance véritable, lorsque la gravure en taille-douce aura commencé de remplacer la gravure sur bois. Les artistes initiés par Finiguerra aux secrets du nouveau procédé feront preuve de goût, de fermeté et de finesse, et, dans ces travaux secondaires comme dans les travaux d'un ordre plus élevé, leur talent ouvrira enfin l'ère des progrès sérieux et des découvertes fécondes.

II. — GRAVURE SUR MÉTAL.

Nous voici parvenus à ce moment décisif où la gravure, riche de nouvelles ressources et pratiquée pour la première fois par des maîtres, va se révéler, à vrai dire, et léguer de sûrs exemples aux générations d'artistes qui suivront. Jusqu'ici, la maigre habileté de quelques graveurs sur bois a résumé seule les débuts de l'art et l'histoire de ses premiers progrès; plus de progrès douteux maintenant, plus d'efforts interrompus ni d'hésitations d'aucune sorte. A peine le moyen de reproduire par l'impression une planche gravée en creux vient-il d'être, sinon trouvé, au moins consacré par la

(1) Le doute est en effet bien permis sur ce point, et l'on aurait même quelque droit de penser que la gravure en relief n'intervint dans la fabrication des cartes à jouer qu'à titre de perfectionnement. On ne saurait admettre, il est vrai, que la peinture seule ait pu tout défrayer et satisfaire au vœu de tous les acheteurs. Les procédés longs et coûteux de l'art n'auraient pas suffi pour créer cette popularité que les cartes avaient acquise vers la fin du XIVe siècle, comme l'attestent plusieurs édits prohibitifs et les fréquentes réprimandes adressées aux joueurs par les prédicateurs du temps. Il fallait donc que quelque procédé moins dispendieux et plus expéditif fût dès lors en usage. Toutefois où trouver la preuve qu'il s'agît déjà de la gravure sur bois? Ne pouvait-on, en attendant mieux, se servir de patrons découpés analogues à ceux qu'employaient parfois les calligraphes, et la méthode usitée encore aujourd'hui pour le coloriage des cartes ne semble-t-elle pas une sorte de ressouvenir du mode d'exécution primitif?

main de l'orfévre florentin, que partout les talens surgissent. En Italie et en Allemagne, c'est à qui profitera le mieux et le plus tôt de la découverte. La rivalité s'établit presque immédiatement entre les deux écoles, et quinze ans ne se seront pas écoulés encore, que nous verrons déjà l'art allemand se définir aussi nettement dans les œuvres du maître de 1466 que l'art italien lui-même dans les œuvres des graveurs instruits par Finiguerra. Toutefois, avant de constater cette uniformité de progrès, sauf la diversité radicale des tendances et des styles, il est nécessaire de faire en quelques mots la part de la question historique et de remonter aux origines du procédé, comme nous avons recherché tout à l'heure les origines de la gravure sur bois. Hâtons-nous donc de régler ce dernier compte avec certaines exigences de notre sujet, après quoi on abandonnera, pour n'y plus revenir, le domaine des faits incertains et des hypothèses archéologiques.

On a vu que les procédés imaginés d'abord par un imprimeur hollandais et définitivement améliorés par Gutenberg eurent pour résultat de substituer, en ce qui concerne la parole écrite, un mode de reproduction fécond à l'infini et relativement rapide aux lenteurs et aux ressources limitées du moyen xylographique. La typographie devait anéantir l'usage de l'impression tabellaire et, à plus forte raison, réduire à l'office d'une industrie tout exceptionnelle la calligraphie, qui jusqu'alors avait occupé sans relâche, dans les cloîtres et dans les écoles, tant de mains pieuses ou patientes. L'art d'imprimer les estampes fit à l'art des miniaturistes un tort à peu près semblable. Là furent d'abord de part et d'autre le progrès le plus significatif, et nous ajouterions volontiers l'objet principal des innovations. Peut-être cette double révolution, immense à coup sûr si l'on en considère les effets généraux et l'action sur la civilisation moderne, ne prit-elle, dans l'esprit de ceux qui la tentèrent, que les proportions d'un simple perfectionnement industriel. Est-ce faire injure à Gutenberg par exemple que de ne pas accepter sans réserve les vastes idées politiques ou philosophiques, les intentions d'affranchissement universel qu'on lui a prêtées quelquefois? Les visées de l'inventeur de la typographie n'allaient probablement ni si haut, ni si loin. Il ne s'attribuait pas, nous le croyons, d'avance et de parti-pris, ce rôle de bienfaiteur du monde, cet apostolat de l'humanité : il croyait n'être qu'un artisan bien inspiré lorsqu'il se proposait de remplacer par des œuvres moins coûteuses et exécutées en vertu d'un procédé plus expéditif les manuscrits que l'on ne se procurait jusque-là qu'à grands frais et à de longs intervalles. Telle avait été déjà l'ambition des imprimeurs xylographes. Le titre même d'un des premiers livres publiés par eux, la *Bible des Pauvres*, atteste ce désir de mettre à la portée du plus grand nombre une sorte d'équivalent aux exem-

plaires manuscrits et enluminés que les riches seuls étaient en mesure d'acquérir. Il suffit au reste de jeter les yeux sur les anciens recueils xylographiques pour apprécier le vrai principe de l'entreprise et le caractère qu'on prétendait lui assigner. Partout se manifeste une intention de rivalité avec les œuvres sorties de la plume des scribes ou du pinceau des miniaturistes. Qui sait même? Peut-être, en conservant à ces produits de l'industrie nouvelle une apparence conforme aux travaux antérieurs, ne voulait-on que spéculer sur le peu de clairvoyance des lecteurs, et songeait-on beaucoup moins à divulguer un secret qu'à propager une illusion. Dans la plupart des livres xylographiques en effet, la première page est entièrement dépourvue d'ornemens : point de tête de chapitre, ni de grandes lettres. L'espace, laissé en blanc, semble attendre la main du miniaturiste, comme si le concours de celui-ci importait expressément à l'achèvement de l'œuvre, comme s'il devait compléter la physionomie de ces livres en permettant au regard de les confondre avec les manuscrits. Survint Gutenberg, qui, sans se renfermer aussi étroitement dans les limites de l'imitation calligraphique, ne dédaigna pas cependant de donner le change, au début, sur la nature des procédés qu'il employait. La *Bible* imprimée par lui à Mayence se vendait, dit-on, comme manuscrit : aussi le texte n'est-il accompagné d'aucune explication technique, d'aucune note indiquant soit le nom de l'imprimeur, soit le mode de fabrication. Ce n'est qu'un peu plus tard, lorsqu'il publie le *Catholicon*, que Gutenberg déclare qu'il a imprimé ce livre « sans le secours du roseau, du style ou de la plume, mais au moyen d'un merveilleux ensemble de poinçons et de matrices. » Encore, dans ce spécimen d'un procédé déjà bien défini et révélé désormais à la foule, les initiales, laissées en blanc au tirage, ont-elles été ajoutées après l'impression du reste et tracées à la plume ou au pinceau : dernier hommage aux anciennes coutumes, dernier souvenir d'exemples qu'on allait dédaigner bientôt pour n'attacher de prix qu'aux œuvres de l'art nouveau, aux produits exclusivement typographiques.

L'inventeur de l'art d'imprimer les estampes gravées en creux ne voulut-il d'abord, comme l'inventeur de la typographie, que mettre à la portée de tous ce qui avait été réservé jusqu'alors à quelques classes favorisées? La gravure ne parut-elle au début qu'un moyen de déposséder les miniaturistes de leurs privilèges? On serait tenté de le croire à voir l'empressement avec lequel les graveurs italiens, disciples de Finiguerra, enrichissent des œuvres de leur burin les écrits le plus habituellement commentés par le pinceau. Sandro Botticelli, Baccio Baldini gravent, celui-ci pour le poème de Dante, celui-là pour des manuels religieux, des vignettes destinées à populariser à la fois le talent des artistes et les textes qui l'ont inspiré.

Dès l'année 1465, c'est au nouveau procédé qu'on avait eu recours pour assurer une publicité plus vaste aux calendriers. En un mot, dans tous les cas où la miniature et la calligraphie étaient naguère en usage, l'emploi de la gravure se généralise si vite et si bien, qu'avant la fin du xve siècle un miniaturiste siennois, Bernardino di Michel Angelo Ciagnoni, se lamentant sur son inaction absolue et sur celle de ses confrères, n'hésite déjà plus à désespérer de l'avenir : « Les gens de mon métier, écrit-il, n'ont aucune occasion de travailler. Notre art est détruit, tout le monde n'ayant plus de goût que pour les livres où le talent des miniaturistes n'a que faire (1). » C'était là un malheur sans doute, mais en supprimant presque complétement l'art de la miniature, art qui durant le moyen âge avait, en France surtout, produit tant de petits chefs-d'œuvre, la gravure inaugurait une période si féconde à d'autres égards, elle fournissait à la pensée humaine des formes d'expression si nettes, des moyens de publicité si sûrs, qu'on devait trouver dans un pareil progrès une compensation suffisante au vide qui allait se faire ailleurs. Notre école en particulier put se consoler de n'avoir plus des Jean Fouquet quand elle eut vu se succéder les Morin, les Audran et tant d'autres savans graveurs. — Mais revenons au moment où l'art en est encore à essayer ses forces, alors que, soit hasard, soit génie, soit enfin simple perfectionnement d'une opération tentée par d'autres mains, un orfévre de Florence vient de réussir à fixer sur le papier l'empreinte d'une plaque d'argent dont les tailles gravées en creux ont été préalablement remplies de noir.

Nous l'avons dit plus haut, l'honneur principal de Finiguerra n'est pas d'avoir trouvé la solution matérielle du problème. Parmi les Italiens, personne avant lui sans doute ne s'était avisé d'imprimer un ouvrage gravé sur métal, et, dans son pays du moins, il eut ainsi le mérite de l'initiative. Toutefois l'invention du procédé dans le sens littéral et absolu du mot, l'idée de multiplier par l'impression les travaux creusés par le burin n'appartient pas à lui seul, et si, même à l'insu de ce qui se passait ailleurs, il tenta le premier à Florence, il décida cette révolution dans l'art, d'autres à l'étranger l'avaient déjà préparée; d'autres, pour les besoins de leur métier, s'étaient déjà servis du moyen où il allait trouver, lui, pour le talent, un auxiliaire et une forme d'expression nouvelle. La vraie gloire de Finiguerra consiste dans l'autorité imprévue avec laquelle il détermina ce progrès. La vraie date des commencemens de la gravure n'est pas celle qu'on lit ou qu'on devine sur telle feuille de papier plus vieille de quelques années que les nielles florentins, sur tel monument récemment découvert de l'ignorance ou du sauvage

(1) Gaye, *Carteggio inedito d'artisti*, tome Ier.

bon vouloir de quelque artisan anonyme : elle est et elle doit rester là où l'ont inscrite la main connue d'un artiste et un burin plus éloquent après tout que la plume des antiquaires. Que ceux-ci s'attachent à prouver que la gravure sur métal n'est guère d'invention plus moderne que la gravure sur bois, qu'ils pâlissent, pour démontrer ce fait, sur des études fort étrangères à l'esthétique, libre à eux, pourvu toutefois qu'ils ne triomphent pas plus que de raison de nos préjugés, qu'en faisant justice des erreurs où nous avons pu tomber, ils reconnaissent au moins la légitimité de nos préférences, et que, tout en rétablissant de leur mieux l'ordre chronologique, ils distinguent et nous permettent de distinguer entre les mérites des pièces qui le déterminent.

Le livre publié par M. Passavant n'exprime pas suffisamment, à notre avis, cette partialité nécessaire pour les belles œuvres, ou plutôt il a ce défaut de mettre trop complaisamment en vue des œuvres d'un caractère tout contraire. Il semble qu'en écrivant l'histoire des origines de l'art, l'auteur du *Peintre-Graveur* ait voulu tenir compte seulement des faits ou des documens inédits, et que, de peur d'avoir trop peu à nous apprendre, il se soit exagéré à lui-même le nombre des découvertes qu'il lui fallait faire et des preuves nouvelles qu'il devait fournir. Le tout d'ailleurs est-il parfaitement concluant? Ressort-il toujours des témoignages invoqués par M. Passavant que la pratique de la gravure sur métal remonte aussi loin qu'il l'affirme? Et, quant à la question de nationalité, l'examen des pièces sur lesquelles il se fonde pour revendiquer les droits de l'Allemagne n'autorise-t-il point au moins quelquefois le doute? La *Vierge* datée de 1451, par exemple, dont le savant allemand n'hésite pas à faire honneur à son pays, pourrait être attribuée avec tout autant de vraisemblance à l'école des Pays-Bas, qu'elle rappelle par certaines particularités du style. Rien de plus délicat au surplus, rien de plus difficile, en face de ces productions primitives, que de se prononcer avec certitude et de restituer son bien à qui de droit. Peut-être, dans la répartition des essais anonymes de la gravure sur métal, la meilleure part devrait-elle revenir à ceux qui travaillaient là où l'orfévrerie, la peinture, la xylographie, étaient déjà pratiquées avec une habileté exceptionnelle; peut-être les graveurs néerlandais placés sous l'influence directe des van Eyck ou des disciples que ceux-ci avaient formés ne laissèrent-ils pas de participer au progrès général de l'art dans leur pays, et transmirent-ils dès le début des leçons et des modèles aux graveurs nés de l'autre côté du Rhin. On serait d'autant mieux autorisé à le penser qu'au bout de peu d'années l'action de l'art des Pays-Bas sur l'art allemand devient manifeste, et que celui-ci, à mesure qu'il se développe, s'in-

spire plus familièrement des exemples étrangers. Le maître de 1466, le Finiguerra de l'Allemagne, en ce sens qu'il y donne la mesure de ce que pourra la gravure nationale et que, le premier, il s'y comporte en artiste, le maître de 1466 avait étudié de fort près les ouvrages de Roger van der Weyden, puisque deux de ses estampes sont empruntées aux compositions du peintre flamand. Malgré son originalité incontestable et la supériorité de son talent, Martin Schöngauer lui-même rappellera toute sa vie, dans ses ouvrages, l'école d'où il est sorti. On le disait récemment avec justesse : « Il tient moins à l'Allemagne qu'à l'école de Bruges, dont il est, comme graveur, le fidèle interprète, et dont il reproduit le caractère avec l'accent d'un maître. Vasari, contemporain d'Albert Dürer et écrivain judicieux, ne s'y trompa pas. Frappé de la similitude du style de Martin avec celui des artistes flamands, il ne désigna jamais le maître de Colmar que sous le nom de Martin d'Anvers (1). » Or, si les plus habiles parmi les graveurs allemands de la fin du xve siècle ne dédaignaient pas de se faire ainsi les élèves ou les imitateurs des disciples de van Eyck, on pourrait admettre à plus forte raison qu'avant l'époque où ils parurent les mêmes habitudes d'imitation existaient chez des hommes bien moins qu'eux en mesure de se passer d'un pareil secours. Mettre au compte de l'école flamande les moins défectueuses de ces pièces dont M. Passavant entend doter l'Allemagne, — supposer par surcroît, en s'autorisant de l'état des arts et de l'industrie dans les Pays-Bas dès le commencement du xve siècle, que les orfévres flamands, plus experts et plus ingénieux alors que tous les autres, imaginèrent les premiers d'appliquer l'impression à la gravure en creux, soit pour juger de l'effet de leurs travaux avant l'achèvement, soit pour opposer aux produits de la xylographie et de la miniature des produits obtenus par un procédé plus simple ou moins coûteux, — est-ce substituer gratuitement ses conjectures personnelles aux hypothèses d'autrui, et n'y a-t-il pas là quelque chose de plus qu'un pressentiment instinctif? Mais ne disputons pas là-dessus. Lors même que M. Passavant consentirait à se dessaisir, au profit de l'école des Pays-Bas, de cette *Vierge* de 1451 ou de quelque pièce contemporaine, d'origine allemande suivant lui, il n'en garderait pas moins, pour les besoins de sa cause, un argument sans réplique : — les sept estampes sur la *Passion*, découvertes par M. Renouvier, et dont une, représentant la *Flagellation*, porte le millésime de 1446.

Oui sans doute, voilà qui n'a pas été gravé ailleurs qu'en Allemagne : oui, la plus ancienne gravure sur métal datée appartient à ce pays aussi légitimement que la plus ancienne gravure sur bois,

(1) *Martin Schöngauer, peintre et graveur du quinzième siècle*, par M. Émile Galichon.

le *saint Christophe* de 1423; oui enfin, M. Passavant ne dit rien que d'exact quand il constate que cette *Flagellation* est antérieure de vingt années à la première estampe italienne avec date. Seulement la date inscrite est-elle tout en ceci, et parce que cette sorte de timbre officiel manque aux travaux de Finiguerra par exemple, aura-t-on le droit de les mettre ainsi hors de cause, de ne pas mesurer l'intervalle, non plus de vingt années, mais de six, qui les sépare en réalité des premières estampes allemandes? Pourquoi d'ailleurs attacher tant de prix à ces rapprochemens chronologiques et négliger les termes de comparaison qu'il importerait avant tout de choisir? Pourquoi en pareille matière n'avoir d'yeux que pour les chiffres, de goût que pour les arguties, de zèle que pour les progrès d'une étroite érudition? Circonscrire l'étude des origines de la gravure tantôt dans les limites d'une question de géographie, on dirait presque de clocher, tantôt dans le cercle de l'archéologie pure, c'est matérialiser l'histoire de l'art, ou tout au moins la réduire aux proportions d'une expérience scientifique; c'est se condamner et condamner les autres à la fatigante besogne de décomposer cette histoire en détails infinis et d'étiqueter un à un jusqu'aux moindres élémens de l'ensemble, jusqu'aux plus humbles faits partiels.

Passe encore s'il s'agissait seulement d'interroger les vieux monumens de la gravure sur bois, de demander le secret des progrès futurs à ces préliminaires de la gravure sur métal et de la typographie. L'intérêt tout spécial qui s'attache aux perfectionnemens successifs du moyen servirait ici de justification ou d'excuse à un examen même un peu minutieux; mais lorsque les ressources dernières du procédé ont été une fois fixées et définies, lorsque la découverte de l'art d'imprimer les planches gravées en creux est venue clore la série des épreuves et des recherches techniques, à quoi bon insister sur ce qui n'est même plus une promesse et préférer aux claires informations que le talent pourra nous fournir désormais les renseignemens incomplets ou les maladresses obstinées de la pratique? Maintenant que l'art parle net dans les œuvres des maîtres, il est au moins inutile d'en écouter ailleurs et d'en traduire encore les bégaiemens; il est injuste d'accepter avec plus d'empressement et d'analyser avec une attention plus scrupuleuse les témoignages issus de bas lieu que les preuves venues d'en haut, de nous cacher ce qui est beau pour ne nous montrer que ce qui est rare. Il est dangereux enfin de s'armer trop résolûment des argumens dont les dates seules font l'éloquence, car, si péremptoires qu'ils semblent aujourd'hui, ces argumens recevront peut-être demain tel démenti matériel qui en anéantira tout d'un coup la valeur. On a retrouvé déjà des gravures sur métal datées de 1451 et même de 1446; qui empêche qu'on ne réussisse aussi bien à mettre la main sur d'autres pièces

plus vieilles de quelques mois ou de quelques années? Les vérités reconnues sur ce point et proclamées par la science contemporaine peuvent n'être après tout que des vérités passagères, des axiomes provisoires à la merci d'un accident imprévu, d'une découverte nouvelle, et si tout se résume dans une question de millésime, on a bien le droit d'attendre en paix que la chronologie ait dit là-dessus son dernier mot et livré son dernier secret.

Les secrets de l'art n'ont pas de ces atermoiemens et ne nous commandent pas cette prudence. Ils se révèlent tout d'abord et avec une autorité sans équivoque dans des œuvres à l'abri des reviremens de la science, des défiances de la critique historique, de toutes les modifications que l'archéologie peut faire subir à la tradition ou des faits nouveaux qu'elle peut y ajouter. On aura beau produire des documens inédits, exhumer des pièces et démontrer, preuves en main, que la gravure est d'un usage plus ancien en Europe qu'on ne l'avait cru jusqu'ici : on n'en aura pour cela ni reculé les vraies origines, ni déplacé les premiers titres d'honneur. Aussi est-il permis de s'émouvoir médiocrement de ces découvertes dont on cherche à faire bruit, de ces essais de réforme iconologique pour lesquels les hommes du métier se mettent si fort en frais de zèle et d'érudition. Tant qu'on n'aura rien de mieux à nous montrer que ce qu'on nous montre, tant qu'on n'aura pas retrouvé, — et ce succès est impossible, — parmi les estampes antérieures à la seconde moitié du xve siècle, l'équivalent en mérite des pièces gravées quelques années plus tard, — Finiguerra et les siens en Italie, le maître de 1466 et Martin Schöngauer en Allemagne, garderont à bon droit la renommée qu'on leur a faite et le rôle qu'on leur attribue. A eux seuls appartient en réalité l'initiative ; d'eux seuls procèdent, dans l'histoire de la gravure, tous les progrès, tous les talens. Avant l'époque où ils parurent, il a pu se rencontrer des ouvriers plus ou moins industrieux pour forger en quelque sorte les instrumens de travail et pour en essayer l'usage. C'est vers 1450, à Florence, et un peu plus tard, sur les bords du Rhin, que ces outils sont pour la première fois maniés par des artistes, et qu'une rivalité s'établit entre les deux écoles, non plus pour tirer à soi l'honneur stérile de l'invention, mais pour en développer à l'envi les ressources et en consacrer les résultats.

Le premier en date entre ces chefs d'école et le premier aussi par les caractères du talent, Finiguerra, n'a de commun avec les tristes précurseurs qu'on lui oppose que l'idée de transporter sur le papier les travaux creusés par le burin. Encore, même à ne tenir compte que des conditions matérielles, l'opération tentée par l'orfèvre florentin exigeait-elle une habileté particulière et des moyens d'exécution plus sûrs que les procédés employés déjà en dehors de l'Ita-

lie. Lorsque, peu d'années auparavant, le graveur de cette suite de pièces sur *la Passion* que nous avons citée essayait d'imprimer ses planches, il ne s'agissait pour lui que d'obtenir le *fac-simile* de quelques épais contours, l'image de quelques figures dépourvues de modelé et cernées de traits aussi rudes que les tailles xylographiques. A son grossier ouvrage, un mode d'impression grossier suffisait, et le frotton dont les graveurs sur bois se servaient pour tirer des épreuves pouvait être ici un instrument bien approprié au caractère même du travail et à la lourde simplicité du faire. Il n'en allait pas ainsi des œuvres de Finiguerra. Pour que *la Paix* de Florence produisît une estampe conforme à la délicatesse de chaque détail, pour que cette multitude de petites figures si finement dessinées fussent transcrites avec précision, il fallait soumettre à une pression plus puissante et plus égale le papier en contact avec la planche originale. Finiguerra, dit Vasari, imagina de promener sur l'une et l'autre un rouleau pesant et parfaitement lisse. Si incomplet que fût encore le moyen, en comparaison de l'action de la presse et des procédés de tirage que les derniers perfectionnemens de l'imprimerie allaient bientôt populariser, il y avait là néanmoins une amélioration notable et un bon exemple fourni. Est-il besoin d'ajouter que des progrès plus significatifs, des exemples bien autrement utiles devaient ressortir de la publicité donnée à cet excellent ouvrage? Le style à la fois naturel et choisi, la véracité exquise, l'élévation du sentiment et du goût, toutes ces qualités, florentines par excellence, mais que le ciseau, le pinceau ou le crayon avaient seuls traduites jusqu'alors, devenaient maintenant le lot du burin et la loi nécessaire de la gravure. On sait avec quelle puissante docilité les autres écoles de l'Italie acceptèrent les leçons venues de Florence. A Padoue, à Venise, à Bologne, à Modène, ce fut à qui les mettrait le mieux à profit, et depuis Mantegna jusqu'à Mocetto, depuis Francia jusqu'à Battista del Porto, des graveurs, maîtres à leur tour, continuèrent, à la fin du xve siècle ou au commencement du xvie, ces nobles traditions qui allaient trouver sous la main de Marc-Antoine leur forme souveraine et leur expression achevée.

En Allemagne, l'influence exercée presque simultanément par le maître de 1466 et par Martin Schöngauer n'est ni aussi spontanée dans son principe, ni aussi heureuse dans ses résultats. Nous avons vu que, sauf certaines inclinations toutes nationales, ces deux artistes procèdent assez directement de l'école néerlandaise, et l'on peut dire d'eux qu'en installant l'art dans leur pays, ils ne laissèrent pas de l'étayer de quelques-uns des progrès accomplis déjà dans un pays voisin. Peu importe d'ailleurs. Leur part d'originalité est assez large encore, le progrès qu'ils représentent est assez décisif et l'habileté dont ils font preuve trop nouvelle là où elle se

manifeste pour qu'on hésite à saluer du titre qui leur appartient les deux fondateurs de l'école allemande. Seulement le sol qu'ils ensemençaient n'avait pas, comme la terre d'Italie, le privilége des moissons faciles, le don de produire sans effort, sans préparation, pour ainsi dire. Les talens qui y germèrent gardent, même dans leur entier développement, une physionomie contrainte, quelque chose d'artificiel, de travaillé outre mesure, de péniblement voulu. On a coutume de vanter la naïveté des anciens maîtres allemands : j'ignore ce qui a pu donner lieu à une pareille méprise. Rien de moins ingénu assurément que leurs habitudes d'esprit systématiques, leur goût pour l'extrême analyse, leur style surchargé ou se morcelant en détails pittoresques fouillés jusqu'à l'usure complète de l'outil. Les descendans du maître de 1466 et de Martin Schöngauer, plus Allemands en ce sens et plus étroitement inspirés que n'avaient été les chefs de la race, se vouèrent sans réserve à l'étude des formes partielles, au culte des bizarreries, des laideurs même que présente la réalité; mais ils poursuivirent cette étude avec une constance si infatigable, ils mirent tant de probité au service de cette ingrate entreprise, qu'ils arrivèrent presque à expier les erreurs de l'intention à force de sincérité dans l'expression et de précision dans la pratique. Certes les graveurs de la Franconie et de la Saxe, prédécesseurs ou contemporains d'Albert Dürer, et Albert Dürer à son tour, portent d'étranges défis au goût, au sentiment du beau tel que l'ont développé en nous les traditions de la Grèce et de l'Italie. Ne leur demandez pas, même en face des modèles les plus vulgaires, cette sobriété dans l'imitation, ces accommodemens avec le fait que les vieux maîtres des Pays-Bas, et Lucas de Leyde à leur exemple, ont su allier à un amour curieux, à la passion de la vérité. Ils ne savent, eux, ou ils ne veulent que reproduire avec une impitoyable rigueur tout ce que leurs yeux ont aperçu. Et cependant, malgré ces excès d'imitation littérale, malgré ce parti-pris de ne rien omettre, de ne rien atténuer même des défauts ou des franches difformités qu'ils rencontrent dans la nature, les peintres-graveurs allemands laissent pressentir dans leurs travaux une sorte d'idéal qui en explique et, jusqu'à un certain point, en justifie l'âpreté : idéal un peu farouche, compliqué comme les formes employées pour le traduire, mais dont on ne saurait méconnaître au fond ni le charme singulier, ni le prix. Sans parler de la rare énergie de pensée qu'attestent certaines compositions, il y a dans l'exécution même, dans la secrète hardiesse avec laquelle chaque détail est compris et rendu, quelque chose de supérieur à l'habileté de la main et de vraiment digne de l'art. C'est ce mélange d'opiniâtreté et de verve, c'est cette science à la fois audacieuse et patiente qui caractérisent les œuvres de l'ancienne école allemande

et leur assurent une importance considérable dans l'histoire des premiers progrès de la gravure.

Nous n'avons pas à parler ici des travaux et des maîtres appartenant à notre pays. Venue la dernière et n'ayant commencé à prendre rang parmi les grandes écoles de gravure qu'à partir de la seconde moitié du règne de François Ier, notre école a des origines relativement modernes et, au début, une physionomie d'emprunt. Lorsque Jean Duvet, Étienne de Laulne et les graveurs qui s'étaient formés auprès des peintres de Fontainebleau introduisaient l'art en France, ils prétendaient surtout y propager le goût et les traditions de la manière italienne. Tout change, il est vrai, dans le siècle suivant. En s'inspirant encore, en s'aidant des exemples étrangers, Pesne, Gérard Audran, Morin, Nanteuil et bien d'autres sauront aussi faire acte d'indépendance. Traitées par eux avec une habileté incomparable, la gravure d'histoire et la gravure de portrait exprimeront cette harmonie de toutes les qualités, cette haute raison pittoresque, qui constituent l'originalité de l'art français, et qu'on retrouve encore aujourd'hui dans les œuvres de quelques talens d'élite, héritiers d'une tradition au-dessus des contrefaçons mécaniques et de l'exactitude mensongère de la photographie... Mais il est temps de nous arrêter et de résumer en quelques mots la pensée de cette étude.

Les origines de la gravure recherchées, suivant les procédés actuels de la critique, non dans les œuvres où l'art s'annonce et déjà se formule, mais dans celles où l'on ne peut reconnaître qu'un commencement d'expérience matérielle, un essai timide du moyen, appartiennent à cet ordre de questions strictement archéologiques qui, une fois approfondies, doivent être résolues en termes succincts. Nous donner la nomenclature de toutes les pièces qui présagent bien moins qu'elles ne rendent désirable la venue prochaine des talens, ne nous faire grâce, dans cette période des tâtonnemens grossiers, ni de la plus informe esquisse, ni d'une conjecture sur sa provenance, ce n'est pas seulement abuser de certaines facultés personnelles; c'est aussi courir le risque de rebuter notre attention et de nous ôter bientôt toute envie d'apprendre. Plus d'un ouvrage sur l'histoire de l'art publié à l'étranger a ce double défaut, plus d'un, même en France, se ressent de cette manie toute moderne de s'appesantir sur les détails techniques, de scruter longuement les moindres faits, d'exagérer le prix des plus minces découvertes. Et ce n'est pas uniquement en ce qui concerne la gravure qu'on sacrifie ainsi le principal à l'accessoire et l'étude féconde à une stérile curiosité : le mal sévit dans une sphère plus haute, il n'épargne pas même les travaux les plus imposans de l'ébauchoir et du pinceau.

On a reproché parfois à la critique française en matière d'art ses habitudes, avant tout littéraires, ses entraînemens idéalistes, sa

promptitude à l'enthousiasme. De nos jours, hélas! elle n'a accepté le reproche qu'avec trop de docilité. Le temps est bien passé pour elle de la passion et des caprices, des visées philosophiques ou des gaietés de style familières à la plume de Diderot. Elle s'est prise d'une telle dévotion pour les faits qu'elle n'a rien de plus à cœur que d'en dresser tout au long l'inventaire, d'une telle défiance de l'esthétique qu'elle s'accommode et se cantonne dans le domaine de la paléographie. Combien d'écrivains qui, pour nous révéler l'art d'une époque ou le talent d'un maître, s'inquiètent surtout de l'orthographe de chaque nom, sauf à la rétablir avec une exactitude si scrupuleuse que nous ne saurons plus reconnaître les gloires même les plus populaires sous ce signalement inusité! Combien s'en vont sans relâche fouiller les bibliothèques, transcrivent des documens biographiques d'un intérêt souvent douteux, et regardent à peine les tableaux ou les morceaux de sculpture qu'ils devraient interroger de préférence à tout le reste! Les regardent-ils par momens, c'est bien moins afin d'en pénétrer l'esprit que pour en mesurer au juste les dimensions, pour y décomposer un monogramme, pour promener la loupe sur d'imperceptibles avaries. A leurs yeux d'ailleurs, l'essentiel n'est pas là. Ce qu'il importe encore plus de savoir et de nous apprendre, c'est le nom du premier possesseur, c'est la date et le prix des acquisitions successives, c'est en un mot l'odyssée commerciale de ces œuvres du génie ou du talent. Nous ne faisons pas fi sans doute de pareils renseignemens; ils peuvent avoir leur utilité, particulièrement dans notre pays, où notre longue indifférence pour l'art national a laissé bien des lacunes historiques à combler. Il ne faudrait pas toutefois que la réaction contre nos négligences passées aboutît à la victoire d'un esprit d'ordre fastidieux et d'aride classification; il ne faudrait pas que chez la nation la mieux façonnée à toutes les jouissances du goût on arrivât, de réforme en réforme, à supprimer à peu près le goût et sa fonction pour y substituer le culte absolu des vérités qui s'enregistrent et je ne sais quel besoin germanique des laisser-passer de la science là où nous sommes autorisés de reste par le bon sens gaulois et nos instincts.

Le moment nous semble donc venu où cette manie archéologique devrait se modérer un peu. Assez de documens ignorés ont été remis en lumière, assez de petits artistes inédits ont été retrouvés et produits, assez de petits faits transformés en gros événemens! Qu'on nous parle maintenant des maîtres et de leurs doctrines, des grands modèles et de leurs beautés! N'est-il pas bien temps, par exemple, d'opposer une digue à ce torrent de renseignemens sur les peintres du XVIIIe siècle qui, depuis quelques années, envahit le champ de l'art et de la critique? Tant qu'il s'agissait de restituer la part d'honneur qui leur est due à Watteau, à Chardin, à

quelques autres artistes injustement dédaignés par nos pères, le zèle des recherches était légitime et le mouvement de retour opportun; mais on est allé en ce sens si fort au-delà du nécessaire, on a recueilli tant de pièces relatives à la vie des moindres peintres de dessus de portes ou d'éventails, que l'histoire de cette époque s'en trouve aujourd'hui comme encombrée. Pour y rétablir un peu d'ordre, il faudrait commencer par perdre soigneusement le souvenir d'une bonne moitié de ce que nous en avons appris. Peut-être, en ce qui regarde le XVIIIe siècle, l'abus tire-t-il de lui-même à sa fin; peut-être tout ce qu'on nous a dit, tout ce qu'on nous a montré, tout ce qu'on a écrit sur ce chapitre, aura-t-il pour résultat prochain une juste satiété. Malheureusement les choses ne paraissent pas ailleurs aussi avancées. On dirait au contraire que la méthode renouvelée des écrivains allemands réussit à se faire accepter parmi nous comme un progrès, bien qu'elle ne tende en réalité qu'à discréditer le sentiment de l'art au profit d'une science oiseuse. Puisse cette triste mode passer vite et sans retour! Puissions-nous comprendre, une fois pour toutes, que la différence est grande et la part d'utilité fort inégale entre une certaine archéologie, qui ne fait que poser les questions, et la critique, qui sait les résoudre! A celle-ci le droit et le pouvoir de parler un langage définitif, parce qu'elle s'exprime au nom des principes, de nous animer à l'amour du beau, de solliciter ou de confirmer notre foi; à celle-là l'office de réunir les élémens de conviction accessoires, et d'ajouter aux preuves morales les témoignages tirés de la succession matérielle des choses. En se maintenant dans cette sphère d'action légitime, l'archéologie pourra servir à sa manière la cause défendue ailleurs avec plus d'autorité encore et d'à-propos. En prétendant, comme elle semble en avoir l'ambition aujourd'hui, usurper une autre importance et s'élever à d'autres fonctions, elle ne réussira qu'à rencontrer aussi bien un froid accueil pour ses travaux que l'indifférence pour l'art lui-même. Quelle fantaisie nous prend, au surplus, d'emprunter à l'étranger des exemples, quand nous pouvons trouver si facilement auprès de nous de meilleurs modèles et de plus sûres leçons? On sait avec quelle supériorité la critique d'art a été traitée en France depuis trente ans, et quels démentis certains talens bien inspirés donnent encore à cette méthode d'appréciation étroite, à cette littérature de procès-verbal. Ce sont là les maîtres qu'il faut suivre, c'est dans le sens de leurs virils efforts qu'il convient à la critique d'agir et de marcher, au lieu de s'arrêter gravement à des puérilités, au lieu d'étouffer l'émotion sous le système, et d'arriver, pour toute conquête, à la possession de ce singulier privilége de nous imposer une fatigue en parlant de ce qui doit nous charmer.

HENRI DELABORDE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1861.

Constatons avant tout le premier effet, l'effet général qu'a produit en France l'ouverture de la saison politique. On peut dire que le retour des parlemens, des assemblées, s'accomplissant à peu près partout à la même époque dans la portion vraiment civilisée de l'Europe, c'est le passage des ténèbres à la lumière. Le gouvernement public succède alors au gouvernement secret. Qui ne voit les avantages de la publicité ainsi substituée au mystère? Les gouvernemens rendent compte à l'opinion publique de la politique par eux pratiquée dans l'interrègne parlementaire. L'opinion publique n'est pas seulement éclairée par les communications qui lui sont faites : elle est appelée à jouer un rôle actif, elle juge la politique passée et préjuge la politique future. La perspective de cette reddition de comptes à laquelle il faut nécessairement arriver envers l'opinion a dû ou a pu exercer une influence salutaire sur la conduite antérieure des gouvernemens; les appréciations que l'opinion est appelée à émettre sur le présent exerceront une influence certaine sur l'avenir. Voyons pour la France quel a été jusqu'à présent le résultat de l'inauguration de la session législative. Deux sortes de préoccupations agitaient diversement l'esprit public parmi nous : les préoccupations excitées par la situation de l'Europe, par la direction ou les résolutions éventuelles de notre politique étrangère,—chapitre touchant lequel nous étions peu informés, ou auquel nous ne comprenions pas grand'-chose, — en un mot par la question de paix ou de guerre, et les préoccupations moins vives, il le faut reconnaître, et à coup sûr moins inquiètes, causées par la situation intérieure, par la question de savoir ce que signifiait au juste et ce que deviendrait à l'usage le programme du 24 novembre. Sur la question extérieure, les révélations qui ont accompagné l'ouverture des sessions en France, en Angleterre, et l'on peut ajouter en Prusse, ont grandement soulagé l'anxiété générale et ont rassuré notable-

ment l'opinion; sur la question intérieure, nous ne sommes point encore suffisamment édifiés, et nous demeurons dans une incertitude qui entretient la curiosité avec laquelle nous attendons les débats de l'adresse au sénat et au corps législatif.

Occupons-nous d'abord de la question intérieure. Nous le redisons : la portée du décret du 24 novembre reste encore fort vague. Cela ne nous étonne point, et nous croyons en apercevoir la raison. Le décret du 24 novembre n'a fait qu'accroître dans une certaine mesure les prérogatives du corps législatif. Or, selon nous, l'efficacité réelle des prérogatives accrues du corps législatif est subordonnée à deux questions qui ne sont point touchées dans le décret du 24 novembre, à la question électorale et à la question de la liberté de la presse. Dans son discours aux chambres, l'empereur a tracé ce que l'on peut appeler sans manquer au respect l'idéal de la constitution actuelle développée par le décret de novembre. Pour mieux faire comprendre ce qu'est le corps législatif dans l'esprit de la constitution, l'empereur a jugé utile de montrer par comparaison ce qu'il n'est pas. Il a en conséquence évoqué le souvenir de nos anciennes chambres des députés d'avant 1848. Le corps législatif ne ressemble point à ces chambres. Elles étaient élues par le suffrage restreint, le corps législatif émane du suffrage universel; elles comptaient dans leur sein un grand nombre de fonctionnaires, ce qui donnait au gouvernement une action directe sur leurs résolutions, tandis que le corps législatif ne possède aucun fonctionnaire public. Cette comparaison pourrait assurément donner lieu à quelques observations. Nous ne nous prononçons pas sur la question théorique de savoir s'il n'y a pas dans un pays où la classe des fonctionnaires occupe une si large place une sévérité excessive à exclure absolument les fonctionnaires de la représentation. Sans revenir sur ce point autrefois si ardemment controversé, ne peut-on rappeler que plusieurs officiers de la maison de l'empereur font partie du corps législatif? Entre leur situation et celle des fonctionnaires, la différence est-elle bien grande? Si la différence existe, nous serions disposés à l'interpréter à l'avantage des fonctionnaires. L'empereur en effet étant responsable, la nature des choses, l'honneur ne commandent-ils pas aux députés attachés à sa maison, à sa personne, de voter les projets de loi présentés en son nom par ses ministres? N'est-il pas évident au contraire que, dans les cas douteux où la conscience du député le porterait à donner un vote d'opposition, l'opinion attendrait avec plus de confiance et accueillerait avec plus de faveur un tel vote de la part d'un député magistrat que de la part d'un député chambellan? Passons sur cette chicane subalterne. On pourrait encore faire remarquer que, la fonction de député étant aujourd'hui rétribuée, l'ancien grief que l'on avait contre la présence des fonctionnaires salariés dans les chambres n'aurait plus de fondement, ou retomberait sur le corps législatif tout entier. On reprochait aussi à l'ancien système de faire pour le député de sa conduite parlementaire un moyen de

parvenir aux fonctions élevées. Les députés actuels ne sont pas à l'abri de ce reproche, que nous ne craignons point de déclarer injuste, puisqu'on pourrait en citer plusieurs depuis 1852 qui sont devenus conseillers d'état ou préfets, et dont le passage au corps législatif a été une sorte de stage au seuil de la carrière administrative; mais, pour déterminer la véritable indépendance et la vraie valeur du corps législatif, il n'est pas nécessaire de s'arrêter à ces minuties : il faut remonter à son origine même, aux conditions qui entourent l'élection, à la façon dont s'exerce le suffrage universel.

Là est la question neuve, la question vivante, qui, sans être indiquée dans le programme du 24 novembre, en sort immédiatement et nécessairement. L'indépendance essentielle du corps législatif est dans l'entière liberté des élections. Ce n'est pas tout de proclamer le suffrage universel comme le principe d'une constitution : le suffrage universel n'est point un dogme idéal; dès qu'il entre dans la pratique du gouvernement d'un peuple, il a le sort des choses humaines, il peut à l'application subir les influences et les déviations les plus diverses; malgré la sonorité et le retentissement du mot, la chose peut être profondément altérée. A ne consulter que notre propre expérience, ne connaissons-nous pas des suffrages universels de plus d'une sorte? Le suffrage universel qui a fonctionné depuis 1848 jusqu'à la fin de la république est-il le même que celui qui a régné ensuite? Ce qui nous donne, nous ne dirons pas courage, le mot serait ridicule pour nous et blessant pour le pouvoir, mais confiance en posant ces questions, c'est cette phrase du discours impérial : « Le corps législatif est nommé directement par le suffrage universel, et ne compte dans son sein aucun fonctionnaire. » Nous voyons dans cette déclaration, venant à la suite du décret du 24 novembre, une juste raison de compter que l'entière liberté des élections dépend désormais du zèle des citoyens. Nous croyons que le système suivi jusqu'à présent dans les élections devra être amendé sérieusement par l'administration. Deux traits principaux caractérisaient ce système : d'une part la désignation de candidats du gouvernement, de candidats de l'empereur au choix populaire, de l'autre toute l'autorité, toute l'influence de l'administration employée par elle au profit de ses candidats. Les conséquences de ce système sont aujourd'hui connues. Il avait établi dans l'esprit public une étrange équivoque; aux yeux de la foule, privée des lumières d'une presse libre, le fait de la désignation de la candidature gouvernementale se confondait presque avec une nomination indirectement accomplie par le gouvernement. De là d'un côté des abus d'influence administrative qui ont été plus d'une fois signalés, et l'indifférence en matière électorale se propageant parmi les esprits indépendans, qui sont la séve des pays libres, et au sein des populations. Les uns manquaient de ressort pour tenter une lutte inutile, les autres s'abstenaient de donner à un résultat qu'ils supposaient décidé d'avance un concours qu'ils croyaient superflu. Çà et là quelques efforts isolés essayaient de remuer cette inertie. Alors on voyait s'en-

gager des polémiques d'où sortaient des révélations peu édifiantes sur nos mœurs et nos pratiques électorales. A propos d'un de ces épisodes qui donna lieu à un procès scandaleux, un avocat, un orateur célèbre, membre aujourd'hui du corps législatif, M. Jules Favre, put s'écrier : « Voilà un des fragmens du miroir brisé où la France peut se contempler. » Depuis, d'autres informations ont été portées devant le public à la suite d'autres luttes, et il est remarquable qu'à mesure que l'esprit public tend à renaître, les pièces de l'instruction de nos pratiques électorales se multiplient; d'autres fragmens du miroir brisé dont parlait M. Favre se retrouvent et se rapprochent. Nous avons en ce moment sous les yeux deux documens de ce genre : la protestation de M. Léonce Guiraud contre l'élection de M. Dabeaux dans l'Aude, et un mémoire adressé au conseil d'état par M. Clapier à l'appui du pourvoi contre l'arrêté du conseil de préfecture qui a repoussé la protestation relative aux élections municipales de Marseille. Si les faits rapportés dans ces documens étaient exacts, s'il était vrai par exemple que dans l'Aude certains maires se fussent permis, dans le dépouillement des votes, le sans-façon que M. Guiraud leur reproche, s'il était vrai qu'à Marseille on eût fait voter les douaniers et les employés de l'octroi par escouade sous l'œil et le commandement de leurs officiers, que l'on eût distribué de faux bulletins et fait voter de faux électeurs, il faudrait reconnaître qu'une des plus pressantes nécessités de notre régime politique serait d'inculquer dans certaines régions administratives le respect du suffrage universel. On ne respecte pas le suffrage universel quand on l'altère, quand on le violente, quand on affecte de le guider impérieusement par l'emploi des influences administratives, quand on ne le place pas dans les conditions où il peut agir avec le plus complet discernement et la plus entière liberté. A quoi servirait à l'empereur de constater avec orgueil qu'il n'y a point de fonctionnaires dans le corps législatif, si la part prise par les agens du pouvoir aux élections était telle que les députés pussent passer, même à tort, pour être nommés indirectement par le gouvernement? Qu'aurait-on gagné à écarter les fonctionnaires de la chambre, si au sein du corps électoral une partie des fonctionnaires pouvaient appliquer à la direction du suffrage toute la force qu'ils tiennent du pouvoir exécutif, et si l'autre était contrainte de se prêter avec docilité à une direction semblable? Le mal ne serait que déplacé; on n'aurait fait que le refouler sur le point où ses ravages seraient le plus déplorables, c'est-à-dire dans l'organe suprême de la souveraineté, dans la source des pouvoirs publics.

Mettre en relief et entourer de garanties le principe de la liberté électorale est le premier devoir du corps législatif, car son honneur et son crédit autant que son indépendance y sont attachés. L'on est autorisé à croire que plus le corps législatif apportera de vigilance et de zèle dans la défense de la liberté électorale, mieux il répondra aux intentions du gouvernement, telles qu'on peut les lire dans l'interprétation naturelle et loyale des paroles

de l'empereur. La liberté de la presse est si étroitement liée à la liberté électorale et à l'action organique du suffrage universel, qu'il est impossible que le corps législatif la passe sous silence dans la discussion de l'adresse.

Les principes et les intérêts sur lesquels s'appuie la liberté de la presse sont nombreux et divers. Pour que les journaux soient libres, il faut qu'ils puissent prêter des organes à tous les intérêts et à tous les droits légitimes qui existent dans le pays. Ce n'est donc pas sur le système répressif qui la régit que l'on doit décider si la presse est ou n'est pas libre. La première condition de la liberté des journaux, c'est que les citoyens soient libres de fonder des journaux en satisfaisant aux règles égales et communes établies par la loi. Lorsque la création d'un journal dépend d'une autorisation ministérielle, la presse est sous le régime du privilége et du monopole : il peut arriver, il arrive infailliblement que des intérêts légitimes, des causes légales, viennent à manquer des organes qui leur seraient utiles ou nécessaires. Cela s'est vu depuis la législation de 1852 : si d'une part des intérêts personnels peu estimables ont pu parfois se servir des journaux existans, si le type d'un Vernouillet a dû, dans la comédie à la mode, paraître vrai au public, tout le monde sait qu'il a été impossible, dans la constitution actuelle de la presse, à des intérêts considérables et respectables, ayant de profondes racines dans le pays, qui avaient été longtemps regardés comme se confondant avec des intérêts publics de premier ordre, d'exposer, de soutenir, de défendre leur cause par la voie des journaux. Nous faisons allusion aux intérêts protectionistes. Nous ne sommes point protectionistes, avons-nous besoin de le dire? mais nous avons rougi pour notre pays, nous avons regretté pour la cause de la bonne économie politique, que la législation de la presse ait mis des opinions sincères, des intérêts si nombreux et si divers, dans l'impuissance de faire entendre publiquement leur voix dans la presse parisienne au moment où des décisions si graves étaient prises contre le système protecteur. Si, dans l'ordre des affaires matérielles, on a pu se convaincre qu'il était regrettable que la liberté des journaux fît défaut, combien cet état de choses n'est-il pas plus durement ressenti dans l'ordre des intérêts moraux et politiques! Le journal n'est pas seulement un indispensable moyen d'information et un moyen puissant d'éducation populaire, il peut être surtout un organe vital d'association pour les idées comme pour les intérêts. C'est même, dans l'état de notre civilisation, l'instrument d'association à la fois le plus efficace et pour l'ordre public le plus inoffensif. Chaque jour, par le journal des milliers d'intelligences sont rapprochées et mises en communication; elles savent que les impressions qu'elles en reçoivent sont partagées, elles sentent qu'elles marchent vers un but commun avec une association d'amis inconnus; elles puisent dans ce sentiment une force contre l'ennui, la stérilité, le désespoir de l'isolement individuel; elles se fécondent à ce contact invisible; elles agissent, elles vivent. Dans un pays comme la France, placé entre deux conditions sociales dont tout le monde s'accorde à signaler le

péril et à déplorer l'excès, — d'une part une centralisation absorbante, de l'autre l'émiettement des individus en poussière,— vouloir entraver ce moyen de combinaison, de rapprochement, d'association, que le progrès de la civilisation a mis si naturellement à notre portée dans la liberté des journaux, nous paraît un contre-sens incompréhensible. L'anomalie est encore plus extraordinaire, si l'on se place dans l'esprit de nos institutions, si l'on reconnaît et si l'on respecte le principe du suffrage universel. Quoi! en masse nous sommes le peuple souverain, et pris individuellement ou par groupes homogènes, nous, fractions du souverain, nous n'avons pas le droit de nous éclairer à notre guise, de nous informer aux sources qui nous plairaient, d'échanger nos idées avec ceux qui pensent comme nous, de nous concerter par une voie qui ne fait courir aucun danger à l'ordre public! Le journal qui nous conviendrait, qui nous serait nécessaire, demeurera un rêve, si un ministre ne lui donne pas la permission d'exister! Ou il faut renoncer à toute logique, ou nous devons reconnaître que nous sommes des souverains dépourvus du principal attribut de la souveraineté. Privé de la liberté de la presse, le suffrage universel perd son organe essentiel. La liberté de la presse aura assurément d'éloquens avocats dans la discussion de l'adresse du corps législatif. L'argument de droit leur sera fourni par le principe du suffrage universel; l'argument de fait leur sera donné par les refus qui ont récemment accueilli plusieurs demandes d'autorisation adressées au ministre de l'intérieur. Un de ces solliciteurs malheureux, M. C.-L. Chassin, vient de mettre le public dans la confidence de sa mésaventure. Il a donné là un bon exemple. Il est bon, dans une juste cause, d'enregistrer et de compter ses défaites, car chacun de ces revers est un pas accompli vers le triomphe final.

Nous avons parlé des deux questions intérieures que nous avons le plus à cœur : la liberté des élections et la liberté de la presse. Elles effacent toutes les autres, car la solution qu'elles recevront déterminera le caractère du rajeunissement donné aux institutions actuelles par le décret du 24 novembre 1860. Nous espérons d'ailleurs que ce mouvement de progrès imprimé à la constitution, lors même qu'il serait moins rapide que nous ne le voudrions, hâtera le moment des solutions libérales. Le gouvernement, au surplus, a montré, par le rapport sur la situation de l'empire, et surtout par les documens diplomatiques qu'il a soumis aux chambres, qu'il veut donner aux débats de l'adresse une base sérieuse. Nous n'examinerons point ce vaste inventaire de la situation du pays, où chaque département ministériel a fourni son contingent. Les divers articles de ce long message à la façon américaine ne présentent point un égal intérêt. Parmi les chapitres qui concernent l'intérieur, l'exposé financier est celui auquel on s'attache de préférence. Les chambres ne sauraient faire un meilleur usage des loisirs que nous donne la paix générale, assurée au moins pour cette année, que de tirer notre situation financière au clair. Si l'on ne regarde qu'aux budgets

ordinaires, le rapport serait plus satisfaisant qu'on ne s'y serait attendu, puisque le budget de 1862 sera présenté en équilibre; mais les données manquent pour estimer l'importance des crédits extraordinaires. Un aperçu des sommes probables auxquelles ces crédits s'élèveront pour les années 1860 et 1861 serait nécessaire pour qu'on pût se rendre un compte précis de la situation financière. Un aperçu semblable sera sans doute présenté pendant la discussion de l'adresse par celui des ministres sans portefeuille qui sera chargé de parler sur les finances. Quoi qu'il en soit, on doit, dans le corps législatif, faire ses préparatifs pour donner cette année au pays une discussion approfondie, complète et claire du budget.

Parmi les communications faites aux chambres par le gouvernement, celles qui sont relatives aux affaires étrangères dépassent naturellement en importance toutes les autres, et ce sont celles sur lesquelles devait avant tout se porter la curiosité publique. La première impression que l'on a reçue de la lecture de ces dépêches a inspiré généralement la confiance dans le maintien de la paix. On s'est convaincu à l'examen de ces pièces que la paix est l'objet des vœux sincères des diverses puissances, et l'on a considéré comme un gage significatif donné au maintien de la paix le *memorandum* adressé par M. Thouvenel au cabinet russe au moment de l'entrevue de Varsovie. Le premier article de ce mémorandum : « Dans le cas où l'Autriche serait attaquée en Vénétie, la France est résolue à ne donner aucun appui au Piémont, » ne plaçait pas seulement la France hors de cause dans la perspective d'une nouvelle lutte entre l'Italie et l'Autriche; elle était le frein le plus puissant qui pût être mis aux aventureuses impatiences de la péninsule. La France par là défendait au Piémont de tenter une agression en Vénétie. Devant cette interdiction, il était impossible qu'un homme aussi avisé dans ses audaces que l'est M. de Cavour n'ajournât pas indéfiniment toute entreprise nouvelle contre l'Autriche. L'engagement catégorique pris par la France vis-à-vis des souverains réunis à Varsovie succédant à cette fameuse note du mois d'août, où lord John Russell recommandait si vertement à M. de Cavour de ne point toucher à la Vénétie, c'était plus qu'il ne fallait pour rendre sage le cabinet piémontais. Toutes les communications échangées par les puissances réunies à Varsovie relativement au mémorandum français ont abouti aux conclusions les plus satisfaisantes pour nous. L'Autriche résignée écartait d'elle-même cette perspective d'une attaque du Piémont que laissaient voir les quatre points français. La Prusse ne cachait pas son contentement; elle nous savait gré de notre modération, lorsque M. Thouvenel avait donné l'assurance que la France n'entendait pas considérer les armemens de précaution que pourrait faire la confédération germanique dans l'éventualité d'une guerre éclatant entre le Piémont et l'Autriche comme incompatibles avec l'abstention que la France exigeait de l'Allemagne. La Russie, dont il serait injuste de méconnaître les bons offices dans cette transaction, était enchantée d'avoir, en nous rendant service, assuré

le maintien de la paix entre les grandes puissances. Quant à la France, elle pouvait définir parfaitement, dans une dépêche adressée par M. Thouvenel à M. de Montebello, l'attitude qu'elle comptait garder devant la révolution italienne. « Nous n'approuvons pas tout ce qui se passe en Italie; notre conscience désavoue les moyens employés, et notre raison, d'un autre côté, ne nous permet pas de nous y faire les champions des régimes détruits. Que sortira-t-il de là? Nul ne le sait, et il serait téméraire de se tracer d'avance une conduite arrêtée. Consacrer tous ses efforts à prévenir une guerre générale et désastreuse pour la civilisation, tâcher que les grandes puissances de l'Europe, grâce à une entente intelligente et loyale, préparent une solution à de redoutables problèmes, voilà à mon avis le but que doivent se proposer les cabinets, et l'œuvre à laquelle nous sommes prêts à concourir. » Ces sages paroles étaient écrites le 27 octobre; à la fin de décembre, elles avaient rallié à la même conduite toutes les grandes puissances continentales. Russie, Prusse, Autriche s'entendaient avec nous sur ce point; elles convenaient avec nous que les circonstances ne permettaient pas de fixer les termes d'un accord qui pût fournir à un congrès les bases d'un arrangement des affaires d'Italie. Maintenir entre soi les bons rapports et ne rien faire qui pût ajouter aux complications, cette résolution commune à laquelle arrivaient les quatre puissances continentales et à laquelle les avait conduites le mémorandum de M. Thouvenel n'était pas seulement un succès honorable pour notre diplomatie, c'était un résultat heureux pour l'Europe, à qui il devait rendre la sécurité en lui présentant une puissante garantie de paix. Lorsque M. de Cavour connut le dénoûment de cette transaction, qui se terminait à la fin de l'année dernière, il prit nettement et fermement son parti de la paix. Un doute subsistait encore dans les esprits : M. de Cavour serait-il assez puissant en Italie pour y contenir les élémens révolutionnaires? La question paraît aujourd'hui tranchée par les élections italiennes. Les nécessités de la situation seront comprises par la grande majorité des Italiens, et M. de Cavour, soutenu par une majorité éclairée et modérée, pourra tourner cette année toute l'application de l'Italie sur elle-même, sur l'organisation de ses ressources, sur le travail de fusion qu'elle doit maintenant accomplir entre ses populations si récemment réunies.

Tel est, parmi les divers épisodes éclairés par les dépêches publiées dans le livre jaune des affaires étrangères, celui sur lequel nous nous arrêtons le plus volontiers. D'abord il en est sorti cet heureux résultat de la paix assurée pour cette année, et il est permis d'espérer que l'influence favorable de la sécurité qui nous est ainsi rendue pourra s'étendre plus loin encore; ensuite on est autorisé à y voir un effet marqué de l'influence de la France; enfin ce succès diplomatique a été obtenu par des moyens simples et droits qui ne laissent aucun regret mêlé à l'estime que l'on ressent pour l'habile négociateur français. Nous ne rappellerons pas les autres épisodes; il en est deux néanmoins qui, dans les circonstances actuelles, offrent un vif intérêt.

Nous voulons parler des affaires de Rome et des affaires de l'Italie méridionale. Nous n'avons plus grand'chose à dire du rôle joué par la France dans ces transactions. Nous y avons eu, on le sait, une position qui parfois a paru un peu fausse, et qui, dans tous les cas, a été souvent pénible : l'application, les bonnes intentions, les habiletés de style du ministre français ne peuvent nous le faire oublier. Il y a là des contradictions que nous ne sommes point assez fins pour concilier entre le principe de non-intervention professé par nous et la façon dont nous le pratiquons. Nous n'avons jamais été partisans de l'occupation de Rome par nos troupes; mais, puisque notre drapeau était là, nous avons vu avec une amertume extrême qu'on l'y fît assister à l'invasion des Marches et de l'Ombrie par les Piémontais. Nous ne faisons pas de l'intervention quand nous occupons Rome, et non-seulement Rome, mais le patrimoine de saint Pierre; nous n'en faisions pas quand nous faisions reculer poliment certains corps piémontais au-delà des lignes que nous nous étions tracées; nous n'en aurions pas fait lorsque nous étions décidés, si seulement l'Angleterre eût voulu joindre son escadre à la nôtre, à empêcher Garibaldi de passer de Sicile en terre ferme; nous n'en avons pas fait non plus en gardant pendant quatre mois notre escadre devant Gaëte, et nous en aurions fait si nous eussions averti les Piémontais que nous ne pouvions pas leur laisser passer la Cattolica... Nous sommes trop délicats ou nous ne sommes point assez subtils pour distinguer ces nuances. Il y a surtout dans ces événemens un moment déplaisant : c'est celui où le ministre des affaires étrangères oppose, par une circulaire aux agens diplomatiques, un démenti explicatif à une calomnie fondée sur des paroles attribuées au général Cialdini, et qui tendaient à faire croire que l'empereur, à Chambéry, avait donné son approbation au plan de l'invasion des états romains par les Piémontais. C'était sur des hypothèses bien différentes des prétextes qui furent donnés à l'entreprise piémontaise que l'empereur avait été appelé par les envoyés sardes à se prononcer. On ne voit pas sans un fâcheux étonnement les paroles d'un souverain ainsi travesties par la jactance indiscrète de ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher.

Mais cette partie du recueil des documens diplomatiques s'applique à des faits consommés, et sur lesquels il est maintenant oiseux de revenir. On y peut lire cependant avec intérêt et avec profit les causes intimes de la chute des pouvoirs qui ont succombé. La cour de Rome n'est-elle pas victime de son immuable fatalisme, de sa résistance à toute réforme, à toute concession opportune, bien plus encore que de l'agression piémontaise? Le malheureux roi de Naples, que sa résistance à Gaëte a rendu l'objet de toutes les sympathies, n'a-t-il pas succombé sous la démoralisation et la corruption qu'avait entretenues l'absurde et malfaisante politique de son père plutôt que sous les coups des bandes garibaldiennes? Il y avait un principe intime et irrémédiable de mort en Italie dans tout ce qui est tombé devant le Piémont et le mouvement unitaire. On en demeure con-

vaincu à la lecture des dépêches des ministres de France à Rome et à Naples. Quels que soient donc les regrets que l'on doive à de respectables infortunes, quel que soit le blâme que méritent quelques-uns des moyens qui ont été employés par la politique italienne, les esprits sensés doivent prendre leur parti de ce qui est irrévocablement accompli, ne songer qu'à ce qui est possible dans l'avenir et cesser de s'épuiser en récriminations rétrospectives. Quelques anciens libéraux français, qui semblent avoir perdu la tradition de l'esprit politique et l'instinct des opinions de toute leur vie, feraient bien de ne point se laisser emporter à la dérive sur les épaves des naufrages qui viennent d'avoir lieu en Italie. Certes ce n'est point à ceux qui se sont associés avec élan à la révolution de 1830, ce n'est point à ceux qui ont travaillé avec foi à faire sortir de cette révolution un gouvernement libéral et régulier, de décourager en Italie, malgré les incorrections d'un début fatalement tumultueux, une tentative semblable, à laquelle concourent de nobles passions nationales, de hautes intelligences, de fermes et probes caractères. Nous reconnaissons que l'inertie où est tombée depuis dix ans en France la vie politique a dû enlever aux esprits, dans l'appréciation des questions extérieures surtout, l'aplomb, l'assurance, la justesse. Il y a pourtant un signe qui ne trompe pas et qui devrait suffire pour remettre dans leur voie les libéraux hésitans. Tous les partis libéraux en Europe sont solidaires; si nous voulons ne point nous égarer dans nos jugemens sur la cause que nous devons aider en Italie, nous n'avons qu'à regarder celle qui a les sympathies des libéraux dans les pays où la vie politique est demeurée active. En Angleterre, en Belgique, le libéralisme soutient la cause italienne. En Allemagne même, ne venons-nous pas de voir le parti libéral donner à cette cause un témoignage décisif de sympathie? M. de Vincke ne vient-il pas de faire voter à une chambre prussienne une déclaration qui répudie toute idée d'antagonisme entre l'Allemagne et l'Italie dans sa constitution nouvelle? Des libéraux qui, en France, ne feraient pas des vœux pour que l'Italie assure son avenir par les libres institutions qui lui ont été déjà si utiles feraient schisme avec le libéralisme européen, et paraîtraient désavouer leurs principes.

Le grand événement de l'Allemagne a été dans ces derniers temps l'amendement de M. de Vincke à l'adresse de la chambre prussienne. D'abord, dans la commission de l'adresse, M. de Vincke avait essayé d'obtenir une rédaction plus forte que celle que la chambre vient d'adopter : il y disait que l'unité de l'Italie est un intérêt européen. Cette rédaction n'avait été repoussée dans la commission qu'à la majorité d'une voix. M. de Vincke l'a présentée à la chambre sous une forme différente : « La chambre déclare qu'il ne serait de l'intérêt ni de la Prusse ni de l'Allemagne de s'opposer à la consolidation progressive de l'Italie. » L'Italie sans doute a le profit de cette déclaration, qui n'a été combattue par M. de Schleinitz qu'en des termes qui n'impliquaient aucune hostilité contre le mouvement italien; mais la manifestation de M. de Vincke n'est pas née seulement d'un sentiment d'af-

fection internationale, le sentiment anti-autrichien y est pour une grande part. Il faut reconnaître que tous les hommes éminens du parti libéral n'ont point suivi M. de Vincke dans son hostilité contre l'Autriche. Un membre très judicieux du parti démocratique, répondant aux préoccupations de ceux qui croient que l'hégémonie prussienne hériterait de tout ce que perdrait l'Autriche dans la confédération, leur a fait observer que l'écroulement de l'empire d'Autriche ne laisserait point un vide absolu, et que ses provinces allemandes se réuniraient à l'Allemagne méridionale, tandis que ses autres provinces formeraient un état slave dont le voisinage ne serait point commode pour la Prusse. La sagesse serait que la Prusse pût former une alliance sincère avec l'Autriche, mais avec cette Autriche régénérée dont M. de Schleinitz a parlé. La régénération de l'Autriche, voilà le problème ardu qui se dresse devant l'Allemagne et devant l'Europe. L'Autriche pourra-t-elle se régénérer? Qui oserait le prédire en ce moment? Elle traverse en effet l'épreuve la plus critique, placée entre un régime qui vient d'être aboli et des institutions nouvelles qui sont en préparation, dont elle n'a point encore coordonné l'ensemble, et qui vont fonctionner au milieu des difficultés les plus graves. L'Autriche avait été jusqu'à présent une véritable fédération de populations hétérogènes, dont le lien était un pouvoir politique absolu, servi par une armée imposante. Il s'agit d'en faire une fédération ayant pour lien un système représentatif nouveau et compliqué. Même dans des confédérations qui parlent la même langue, et dont toutes les parties sont régies par des institutions locales analogues, on voit, par l'exemple actuel des États-Unis, combien l'unité est difficile à maintenir à travers l'antagonisme acharné des intérêts et des passion rivales. On dirait en cet instant qu'une seule force, la force centrifuge, agisse sur les élémens de l'empire autrichien : la force de cohésion sera-t-elle dans le statut que prépare en ce moment M. de Schmerling, qui s'applique avec une énergie digne du succès à concilier dans les nouvelles institutions les garanties de la liberté avec l'unité de l'empire?

Ce qu'on peut dire de mieux de la situation des États-Unis telle que la font entrevoir les dernières nouvelles, c'est que le conflit violent, la lutte armée entre les états séparatistes et le pouvoir fédéral ont été ajournés, et que l'on peut espérer que l'on maintiendra jusqu'à l'inauguration du nouveau président cette trève dont nous parlions il y a quinze jours. C'est beaucoup dans la crise politique traversée par l'Union de gagner du temps pour la paix. Il semble que ce temps doive profiter aux pensées de transaction et de compromis. Déjà en effet un des états les plus importans de l'Union, la Virginie, intermédiaire naturel par sa position géographique entre le nord et le sud, cherche à s'interposer entre les deux partis extrêmes. Un de ses citoyens les plus distingués, l'ancien président Tyler, a pris l'initiative de cette œuvre de conciliation. Il est pourtant difficile de comprendre, de ce côté de l'Atlantique, sur quelle base on pourrait s'accorder. Le sud veut plus de garanties qu'il n'en possédait pour la conservation du droit de pro-

priété appliqué à l'esclavage; les états du nord sembleraient tout au plus disposés à rétablir l'ancien compromis du Missouri, que le sud lui-même avait répudié comme insuffisant.

L'Angleterre, par la bouche de la reine, a témoigné pour les États-Unis, dans cette perturbation qui met en question leur existence, une sympathie qui n'était point seulement remarquable par la noblesse du langage, mais par la sincérité du sentiment; les inquiétudes que la crise d'Amérique inspire au commerce anglais sont assurément plus vives que celles que la situation du continent peut lui causer. L'opinion anglaise a paru accueillir avec satisfaction l'exposé que lord John Russell a présenté de sa politique étrangère dans la discussion de l'adresse. Le cabinet anglais a eu cet avantage d'être tout d'une pièce dans sa politique italienne, d'avoir vu se réaliser purement et simplement ce qu'il désirait, et d'avoir satisfait le public, dont il suivait l'impulsion. Quelques coups de boutoir lancés à l'adresse de la politique française avec cette raideur naïve et cette simplicité altière qui caractérisent lord John Russell n'ont pas peu contribué aux applaudissemens que lui ont donnés ses compatriotes; mais pourquoi lui en garderions-nous rancune? Lord John est aussi fervent que nous dans son attachement à la paix; il fait des vœux pour que nous ayons un souverain aussi peu ambitieux que Louis XV et un ministre aussi peu belliqueux que le cardinal de Fleury. Il nous harcèlera sans doute un peu sur l'occupation de Rome; mais peut-être une de ces brochures qui, selon son mot, sont devenues de nos jours des événemens lui donnera-t-elle bientôt satisfaction. Au demeurant, il est devenu plus coulant sur l'affaire de Syrie, et a fini par accepter la conférence, dont la réunion est annoncée pour un jour de la semaine prochaine.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Le théâtre de l'Opéra-Comique vient de faire une bonne rencontre, il a trouvé ce qu'il cherchait en vain depuis bien longtemps, ce que cherchent tant de gens et tant d'administrations, un *succès*, mot magique qui ouvre toutes les portes, adoucit tous les cœurs, talisman redoutable à qui rien ne résiste, surtout en France. Ayez du succès, n'importe de quelle nature il soit, et vous serez recherché, courtisé, choyé, aimé peut-être, au moins pendant toute une semaine. Le succès que nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui est le résultat de trois facteurs : de M. Auber d'abord, qui a fait la musique, de M. Scribe, qui a tracé le canevas et écrit les paroles, et du public parisien, qui s'est montré ce qu'il est souvent, intelligent, courtois et plein de bon vouloir pour le compositeur délicieux qui l'amuse et le charme depuis quarante ans. Oui, avant le lever du rideau, le public qui assistait à la première représentation de *la Circassienne* au théâtre de l'Opéra-Comique avait décidé que l'auteur de trente chefs-d'œuvre, que le

musicien délicat, facile et élégant qui a le mieux exprimé la grâce, la galanterie aimable et l'esprit parisien dans ce qu'il a de plus fugitif et de plus séduisant serait l'objet d'un respect mérité, et qu'on le traiterait comme l'enfant chéri de la maison. Les choses se sont passées comme le public l'avait décidé, et rien n'y a fait, ni l'imbroglio souvent nuageux de M. Scribe, ni des situations scabreuses qu'on n'aurait pas tolérées dans une autre circonstance, pour empêcher le succès de *la Circassienne,* dernière production d'un musicien fertile en miracles, et qui vient de prouver, à l'âge de quatre-vingts ans, qu'il n'y a que les sots qui vieillissent.

Il n'est pas facile de conter au lecteur l'histoire d'un officier russe, nommé Alexis Zoubof, qui, se trouvant en garnison dans un village lointain, au pied du Caucase, s'ennuie et ne sait de quelle manière passer son temps. Pour alléger le poids des heures qui s'écoulent si lentement, Zoubof raconte à ses camarades, réunis en cercle autour de lui, qu'en sortant des pages, où il a été élevé à Saint-Pétersbourg, il reçut une lettre d'une grande dame qui habitait un château à la campagne. Elle lui disait que, se trouvant seule pour le moment et ayant besoin d'une dame de compagnie, il serait facile à un jeune homme encore imberbe de se présenter chez elle sous un déguisement féminin, sans éveiller le moindre soupçon. Zoubof accepte la proposition, s'habille en femme et se rend chez la comtesse. Là survient bientôt un général russe, beau-frère de la comtesse, une espèce de brute à demi sauvage qui n'a jamais rien aimé, et qui s'éprend pour le jeune page travesti d'une passion furieuse. La comtesse se voit forcée de faire disparaître Zoubof le plus tôt possible. Telle est l'histoire que raconte à ses camarades le lieutenant Alexis Zoubof, lorsqu'arrive de Saint-Pétersbourg le peintre de la cour, Lanskoï, un boute-en-train et un ami de Zoubof. On s'embrasse, on s'explique sur les motifs de cette heureuse rencontre, et on décide que, pour passer agréablement le temps, on n'a rien de mieux à faire que de jouer la comédie. — Quelle comédie pourrait-on jouer, sans décors, sans costumes et sans femmes? — J'en ai une là, répond Lanskoï, qui vient de Paris; c'est une comédie en un acte de Marsollier, musique de Dalayrac, et à deux seuls personnages, intitulée *Adolphe et Clara.* — C'est une idée admirable! s'écrie-t-on, et le lieutenant Zoubof a toutes les qualités nécessaires pour représenter le rôle de Clara. La gageure est acceptée, et au moment où le lieutenant Zoubof revient sur la scène, habillé en femme, il se trouve face à face avec le général Orsakof, qui vient inspecter l'armée du Caucase. Ce général est précisément celui qui est devenu amoureux de la prétendue dame de compagnie de sa belle-sœur. Il la retrouve dans le lieutenant Zoubof, déguisé en Circassienne, et cette rencontre va donner lieu à une complication d'incidens qui est le fort et le faible de l'imaginative de M. Scribe. Toute la scène du second acte se passe dans le sérail d'un prince du pays, Aboul-Kazim, où la fausse Circassienne est conduite prisonnière ainsi qu'une nièce du général Orsakof, la belle Olga, dont le lieutenant Zoubof est amoureux depuis longtemps. Cet amour, qui est du reste partagé, double l'intrigue de la pièce, qui se dénoue, tant bien que mal, par le mariage de Zoubof, devenu colonel, avec la nièce et la pupille de cet imbécile de général Orsakof, qui jusqu'à la fin reste épris et amoureux à lier de la prétendue dame de compagnie de sa belle-sœur. Cette persistance d'une

passion sauvage et tant soit peu équivoque a failli compromettre la réussite de l'ouvrage, si, comme nous l'avons déjà dit, le public n'eût décidé d'avance que *la Circassienne* serait un succès, et le succès fut. C'est par les détails de la mise en scène, par l'entrain de certains épisodes, par des mots plus ou moins spirituels, par la hardiesse de ses dénoûmens, que M. Scribe sauve le plus souvent l'invraisemblance de ses comédies d'intrigue, que nous sommes toujours étonné de voir mettre en musique. Eussions-nous le génie créateur que Dieu nous a refusé, il nous aurait été impossible de trouver une idée sur la plupart des *libretti* qui ont si heureusement inspiré M. Auber. Ces deux hommes étaient prédestinés à la longue et féconde alliance qui dure depuis un demi-siècle, au grand contentement du public français et de celui d'une grande partie de l'Europe.

Parler de M. Auber est chose facile et agréable pour un critique qui n'a point emprisonné son goût dans une école particulière, ni dans une forme exclusive de l'art. S'il nous convenait de répondre à des contradicteurs subalternes et sans autorité qui veulent bien quelquefois nous prendre à partie dans leurs menus propos, nous leur prouverions aisément que jamais un artiste de mérite ne nous a trouvé insensible à ses efforts, et que personne n'a l'enthousiasme plus facile que nous pour les choses et les hommes qui méritent d'être admirés. Si les injures ne peuvent jamais être prises pour des raisons, les éloges débités à tout venant et à tout propos, sans honte et sans remords, ne seront jamais confondus avec les appréciations d'une critique mesurée qui respecte son lecteur, qui sait d'où elle part et le but qu'elle veut atteindre. La France a pu produire de plus grands musiciens que M. Auber, tels que Méhul par exemple et surtout Hérold; mais elle n'a jamais rencontré un compositeur plus sympathique à son humeur volage et légère, mieux inspiré de son esprit aimable, gai et frondeur, et plus apte à exprimer en musique, non le sentiment profond de l'amour, qui n'est guère dans son tempérament, mais cette fleur de galanterie qui règne dans la langue et dans la nation depuis la formation de la société polie. L'auteur du *Domino Noir*, de *Fra Diavolo*, de *la Muette* et de trente ouvrages connus et devenus populaires est une imagination riante et facile, un musicien élégant rempli de mélodies heureuses, un harmoniste exquis, un bel esprit tempéré de grâce, un galant conteur de propos aimables, qui ne se fâche de rien et se console aisément, qui vous amuse et vous enchante sans transports et sans grands éclats de rire.

L'ouverture de *la Circassienne* n'est pas une des meilleures qu'ait écrites M. Auber, qui en a fait de si jolies. Composé d'un motif gracieux que l'auteur utilisera plus tard au second acte, ce morceau symphonique ne mérite pas d'être autrement remarqué. Le premier chœur, que chantent des soldats russes attablés sous une espèce de hangar tout couvert de neige, contient une jolie phrase, qui, reprise par la voix de ténor du lieutenant Zoubof, se développe avec grâce. Le second chœur, chanté par les mêmes soldats, — *Bravo! bravo!* — est mieux encore, et la fin surtout, où le premier motif est rafraîchi par une modulation furtive dans le mode mineur, est d'un effet ravissant. La petite romance d'*Adolphe et Clara* est très habilement encadrée dans un ensemble dont la péroraison est d'une tournure fort élégante. Une romance dans laquelle le lieutenant Zoubof, surpris sous

son déguisement de Circassienne, conjure le vieux général Orsakof de faire grâce à un pauvre sous-officier qu'il veut faire fusiller, cette romance délicatement ouvrée, — *Si vous m'aimez*, — est très bien adaptée à la voix presque féminine de M. Montaubry, qui la chante avec beaucoup d'art; mais la situation du personnage est si fausse qu'on s'impatiente qu'un pareil sentiment soit exprimé par un homme à un vieil imbécile de son sexe. Un duo pour basse et ténor entre le général et la fausse Circassienne est très bien aussi; mais je préfère le joli quatuor que provoque l'arrivée de la nièce du général, la belle Olga. En voyant la prétendue Circassienne que son oncle lui présente, et qu'il lui offre comme une compagne utile dans une contrée aussi éloignée, Olga s'écrie : « *C'est étonnant* comme elle ressemble à l'officier de la garde dont nous avons soigné les blessures! » Ces mots de surprise, *c'est étonnant!* ramenés plusieurs fois sur une phrase spirituelle, donnent lieu à une scène piquante et à un morceau d'ensemble dialogué avec infiniment d'art. Surpris tout à coup par une troupe de Circassiens ennemis, l'officier Zoubof est fait prisonnier dans son déguisement de femme. Un vieil eunuque qui se trouve de la partie regarde avec joie la beauté piquante dont il va enrichir le harem de son maître, le prince Aboul-Kazim. Cette situation comique est rendue par un petit finale qui est un chef-d'œuvre de gaieté musicale, et qui rappelle de loin le finale du premier acte de *l'Italiana in Algieri*. Les exclamations de l'eunuque, lancées dans le vide par sa voix glapissante, forment un trait d'union des plus heureux entre les différentes parties du tissu harmonique, qui se renoue ainsi plusieurs fois d'une manière habile. Ce finale et tout le premier acte, dont il résume la situation, me paraissent à la hauteur de ce que M. Auber a écrit de plus heureux. Le second acte est beaucoup moins important, et se ressent du lieu où se passe la scène, le sérail du prince Aboul-Kazim. Une fois cependant qu'on a accepté la donnée de cette mascarade un peu trop prolongée, il y a dans le second acte des incidens qui ne manquent pas de gaieté. Nous avons remarqué le premier chœur des femmes du harem, qui est joli; une romance pour voix de ténor que chante Zoubof, toujours empêtré dans son déguisement; l'air de baryton où le prince Aboul-Kazim exprime sa fureur guerrière, air facile et mélodique, que M. Troy dit avec talent; un autre chœur des femmes du sérail qui essaient de se révolter, et l'air de danse qui est emprunté à l'ouverture. Le troisième acte, qui est le plus faible de tous, offre encore un air de bravoure pour voix de soprano écrit avec infiniment d'élégance, de jolis couplets que M. Couderc débite avec autant d'esprit que de tact, et un agréable nocturne entre les deux amans, la belle Olga et Zoubof, qu'on est heureux enfin de voir dans un costume de son sexe.

Tels sont les différens morceaux qui nous ont paru mériter une mention particulière dans la dernière partition de M. Auber, qui se recommande encore plus par l'élégance et la facilité générale du style que par des idées saillantes et nouvelles. Si les deux derniers actes de *la Circassienne* avaient égalé le premier, M. Auber aurait écrit, à quatre-vingts ans, l'un de ses meilleurs opéras. Le finale, le quatuor : *C'est étonnant*, la romance : *Si vous m'aimez*, le second chœur du premier acte, sont des morceaux remarquables tant au point de vue purement musical qu'à celui de la vérité scénique.

L'exécution de *la Circassienne* est aussi bonne que possible avec le personnel que possède le théâtre de l'Opéra-Comique. M. Montaubry se tire avec beaucoup de talent du rôle très difficile de Zoubof et de son costume embarrassant de Circassienne. Il passe alternativement de la voix de poitrine à la voix de tête *flûtée,* qui lui est nécessaire pour simuler adroitement les intonations délicates de l'autre sexe. Si M. Montaubry se fatigue et tombe malade, comment fera-t-on pour le remplacer? M. Couderc est charmant de gaieté dans le personnage du peintre Lanskoï, qu'il joue avec tant d'esprit. Seule, Mlle Monrose ne nous satisfait pas entièrement dans le rôle gracieux d'Olga, dont elle chante les différens morceaux avec plus d'effort que de facilité. Nous ne voudrions pas affliger une artiste de talent dont nous avons apprécié ici les qualités aimables; mais il faut avertir Mlle Monrose que les difficultés vocales ne s'excusent et ne deviennent un plaisir de l'art que lorsqu'elles semblent un jeu de la nature et de la fantaisie. « Dites-moi cela en prose, si le rhythme du vers ne vous est pas facile. » Les chœurs et l'orchestre complètent un bon ensemble.

Quel que soit le sort réservé plus tard à la partition de *la Circassienne,* qui a été achetée le soir même de la première représentation, ce qu'il est bon de noter en ce temps-ci, c'est incontestablement une œuvre distinguée et digne en partie du maître dont elle couronne dignement la vie, je veux dire du plus fécond, du plus charmant et du plus jeune des compositeurs français.

Le Théâtre-Lyrique, que nous voudrions voir échappé à la crise qui menace son existence fragile, a donné tout récemment encore, le 8 février, un opéra en trois actes, *Madame Grégoire,* dont la musique est de M. Clapisson. Cette *Madame Grégoire,* de MM. Scribe et Boisseaux, n'a de commun que le nom avec la bonne femme chantée et créée par Béranger. La *Madame Grégoire* du Théâtre-Lyrique est une espèce de Fanchonnette qui voit tout, qui entend tout et qui se mêle de tout, même de politique. Son cabaret, à l'enseigne du *Vert-Galant,* devient le rendez-vous d'une foule de conspirateurs qui veulent renverser Mme de Pompadour, pour mettre à sa place la femme du lieutenant de police, Mme d'Assonvilliers. Je ne raconterai pas par quels fils conducteurs la conspiration est déjouée par la sémillante Mme Grégoire, qui sauve la monarchie... et l'innocence de Mme d'Assonvilliers. Si M. Clapisson s'y était prêté un peu plus qu'il ne l'a fait, la pièce, qui ne manque pas absolument d'intérêt et de gaieté, aurait pu réussir. M. Clapisson est pourtant un compositeur de talent qui a rencontré dans sa vie un bon nombre d'idées franches, naturelles et plus vivantes que distinguées. Son opéra de *la Fanchonnette* a obtenu un succès qui n'est pas encore épuisé. Il n'a pas été aussi heureux dans *Madame Grégoire,* où nous avons remarqué au premier acte un trio, — *Mais voici le soir,* — fort agréable, et le sextuor qui sert de finale. A l'acte suivant, il y a une romance pour voix de ténor qui est jolie, les couplets drolatiques d'un baragouineur suisse :

Dieu! qu'ça serait doux!

puis le finale, morceau trop sérieux, ce nous semble, trop étoffé pour le caractère des personnages et la situation vulgaire où ils se trouvent. On peut signaler au troisième acte un trio syllabique qui est bien en situation.

A tout prendre, si le rôle fringant de Mme Grégoire avait été confié à Mlle Girard au lieu de Mlle Roziès, qui a une voix sèche et un talent dépourvu de naturel, l'ouvrage dont nous venons de parler aurait pu avoir un meilleur sort. M. Clapisson est un habile imitateur de M. Auber, qui traîne à sa suite une nombreuse famille qu'il nourrit assez maigrement, gardant tout pour lui.

Tous les ans, le Théâtre-Italien de Paris donne en plein carnaval un spectacle douloureux qui a quelque analogie avec la passion de notre Seigneur Jésus-Christ. C'est le génie de Mozart, représenté par son fils consubstantiel *Don Juan*, qu'on y crucifie, qu'on insulte et qu'on déchire à belles dents devant un public de philistins. Une demi-douzaine de mangeurs de macaroni, qui n'ont jamais rien compris à cette musique divine, s'acharnent à la travestir et à conspuer la révélation d'un idéal auquel ils ne sauraient s'élever. C'est M. Mario qui a porté cette année à l'innocente et glorieuse victime les plus rudes coups, et il a été parfaitement secondé par le reste de la cohorte. Mme Penco seule, représentant dona Anna, a pleuré toutes les larmes de ses beaux yeux, et s'est agenouillée repentante aux pieds du supplicié. Cela se passe non plus sous Ponce Pilate, mais sous le gouvernement de M. Calzado, à qui l'on donne 100,000 francs par an pour livrer à la risée publique le plus parfait chef-d'œuvre de la musique dramatique! *Et nunc erudimini vos!*

P. SCUDO.

P. S. Les vers du Tasse que nous avons cités dans le dernier numéro de la *Revue* sont trop connus pour qu'on n'ait pas redressé la faute d'impression qu'on nous a fait commettre :

Chiama l'abitator dell' ombre eterne.

ESSAIS ET NOTICES.

M. Alexandre Holinski, l'auteur d'un ouvrage sur *la Vie Sud-Américaine*, dont nous voudrions dire quelques mots (1), a visité l'Orient avant de parcourir l'Amérique hispano-portugaise, et les souvenirs du vieux monde l'ont suivi dans son exploration du nouveau continent. Que de contrastes, et cependant aussi quelle triste ressemblance! D'une part, de vieilles sociétés qui représentent tout ce que l'humanité a conservé des anciens âges, de l'autre des peuples nouveaux constitués d'hier à peine, et qui n'ont pour ainsi dire ni passé ni tradition; mais des deux côtés l'anarchie est semblable. Les causes sont différentes, les effets sont les mêmes. L'Asie et l'Afrique souffrent d'une immobilité qui enchaîne les bras comme les intelligences et glace tout principe de vie. L'Amérique est la proie d'une activité désordonnée qui use les forces du pays dans une agitation stérile. Pour les républiques de l'Amérique méridionale comme pour les vieux empires de l'Asie, le résultat, c'est l'anarchie et l'impuissance. Voici pourtant où la similitude cesse, et reconnaissons-le à l'avantage des jeunes sociétés de l'Amérique du Sud : c'est que pour l'Asie le mal semble irrémédiable, ou que du moins une transformation complète est nécessaire dans l'ordre poli-

(1) *L'Équateur, Scènes de la vie sud-américaine*, Paris, Amyot; 1 vol. in-12.

tique, social et religieux, pour la faire entrer dans le mouvement de la civilisation moderne, tandis que les républiques hispano-portugaises, reliées à l'Europe civilisée par l'origine, les mœurs, les tendances d'esprit, n'ont qu'à se replier sur elles-mêmes et à se réconcilier avec les idées de repos et de tranquillité pour devenir prospères et florissantes.

Telle est l'impression que laisse la lecture de l'excursion de M. Holinski dans la république de l'Équateur. Ce n'est pas toutefois qu'il se soit proposé de tirer de ce qu'il a vu des enseignemens ni des conclusions politiques; il n'a voulu peindre que des scènes de la vie sud-américaine, et si, devant les révolutions dont il est impossible de ne pas se trouver spectateur dès qu'on y met le pied, M. Holinski exprime des opinions et des jugemens, ce n'est point son but : il raconte plus qu'il ne discute. Je l'en félicite, j'avoue même que quelques-unes de ses appréciations m'auraient fait craindre qu'il ne voulût aborder trop sérieusement les questions politiques. Son indulgence pour certaines doctrines un peu trop aventureuses, son parti-pris contre quelques idées anciennes, qui méritent pour le moins des ménagemens, et par exemple un goût un peu trop prononcé pour Voltaire, voilà des indices qui m'eussent inquiété, si M. Holinski eût entrepris de faire une histoire de la république de l'Équateur; mais, nous le répétons, il s'en est tenu à raconter en voyageur plutôt qu'en politique les *pronunciamientos* auxquels il a assisté, et ce sont les mœurs plus encore que les idées qu'il a voulu peindre. C'est donc là ce qu'il faut chercher dans le récit de son voyage de Guayaquil à Quito, ainsi que de son séjour dans ces deux villes, et le lecteur le suivra volontiers dans ses descriptions, semées de détails quelquefois un peu libres, mais généralement rapides et sans prétentions.

M. Holinski se trouvait à Guayaquil au mois de juillet 1851, lorsque s'accomplit le *pronunciamiento* qui porta le général Urbina au pouvoir, à la place du général Neboa, et il a raconté en témoin oculaire cette péripétie, qui pourra nous donner une idée de la manière dont s'accomplissent les événemens de ce genre, si profondément entrés dans les habitudes des états de l'Amérique méridionale. Le président Diego de Neboa avait pris la résolution de se rendre de Quito à Guayaquil. Pourquoi ce voyage? « A cette question, dit M. Holinski, les uns répondaient qu'il allait chercher ses enfans, afin de les ramener lui-même dans la capitale. D'autres, mieux renseignés, racontaient qu'il se rendait aux instances réitérées du général Urbina, commandant militaire de Guayaquil. » Ce chef, comme l'indique M. Holinski, et comme on peut le voir également dans l'*Annuaire des Deux Mondes* de 1851-52, avait lui-même engagé le président à venir, par sa présence, calmer les esprits mécontens des symptômes d'hostilités qui menaçaient d'éclater entre la république de l'Équateur et celle de la Nouvelle-Grenade. Neboa se rendait donc à Guayaquil, sur les sollicitations amicales du gouverneur Urbina, qui avait ordonné de brillantes fêtes. « A défaut de palais spécial, ajoute M. Holinski, on avait décoré la plus belle maison de la ville. Des arcs de triomphe en bois peint avaient été dressés tout le long de la route que devait suivre le magistrat suprême, et un bal public était destiné à compléter les réjouissances qui se préparaient. Le 17 juillet, le président devait faire son entrée à Guayaquil. Il avait laissé à Bodegas ses mules et ses chevaux, et, descendant la rivière de Guayaquil en chaloupe,

il se proposait d'arriver au coucher du soleil. En même temps Urbina envoyait un détachement de cinquante soldats au-devant de lui. L'officier qui le commande le rencontre et l'aborde en lui disant : Président, je vous arrête. — Au nom de qui? — Au nom du chef suprême, le général Urbina. — Oh! j'aurais dû m'en douter. » — « Neboa, continue M. Holinski, ne songea nullement à opposer une résistance d'ailleurs inutile, et son escorte fraternisa avec le détachement des insurgés. A la tombée de la nuit, il passa comme prisonnier sous les mêmes arcs de triomphe qu'il s'attendait à traverser comme premier magistrat de la république. Au lieu des discours officiels et des acclamations de la foule, il ne rencontra qu'une froide indifférence. On le relégua ensuite à bord d'un navire de guerre qui fit voile avec des instructions tenues secrètes pour une terre lointaine où le prisonnier devait être rendu à la liberté, mais condamné à l'exil. Neboa n'avait donc fait que donner dans un piége. La garnison s'était prononcée en conférant l'autorité provisoire au général Urbina, qui, sous les apparences des fêtes destinées à Neboa, avait tout préparé pour lui-même. » Une réunion populaire consacra le fait accompli en acclamant le général Urbina pour président. Le *pronunciamiento* était terminé à Guayaquil et ne tarda pas à être imité dans toute la province. Quito même n'opposa aucune résistance, et la république tout entière apprit qu'elle s'était librement et héroïquement donné un nouveau président. « Au moins, dira-t-on, n'y eut-il pas de sang versé! » Sans doute; mais si les révolutions s'accomplissent aussi facilement dans la plupart des états de l'Amérique hispano-portugaise, elles ne sont pas toujours, ni partout, aussi inoffensives. Et cette instabilité, indépendamment de toute autre considération, n'est-elle pas le plus affligeant de tous les maux, la cause principale de cet état fâcheux dans lequel languissent des sociétés qui n'auraient pourtant besoin que de tranquillité et de calme pour atteindre à un degré inoui de prospérité?

Les Maîtresses de Louis XV, par MM. de Goncourt. [1]

Le titre de cette publication n'est pas entièrement exact; on ne doit pas s'attendre à trouver ici un simple groupe de portraits réunis pour amuser cette curiosité de mauvais aloi qu'attirent certaines époques tristement privilégiées. Que d'écrivains n'a-t-on pas vus en effet de nos jours, substituant aux enseignemens élevés de l'histoire les conceptions d'un goût frivole, s'appliquer à réhabiliter successivement Mme de Pompadour, Mme Du Barry, les femmes licencieuses qui composaient la cour du régent, et jusqu'aux princesses de comédie ou déesses d'opéra! Ces récits superficiels ne se distinguent que par une saveur particulière qui n'est pas précisément celle des bons livres, et la plupart ne méritent que l'oubli. Bien loin d'appartenir à ce groupe d'improvisations où la légèreté le dispute à l'ignorance, le nouvel ouvrage qu'on vient de consacrer aux *maîtresses de Louis XV* est un essai de réaction contre de si fâcheux et inconvenans badinages. En étudiant davantage le XVIIIe siècle par le côté moral, en examinant les conditions dans lesquelles ont surgi et grandi, jusqu'à prendre place à côté du trône, ces personnalités qui ont fait le scandale d'un long règne, les auteurs ont

(1) 2 volumes in-8°, chez Firmin Didot.

pensé qu'il y avait de sérieux services à rendre à la vérité historique. Il y a quelques années, MM. de Goncourt publiaient, sous le titre un peu ambitieux d'*Histoire de la Société française pendant la Révolution et le Directoire,* un tableau parfois émouvant et dramatique de la période qui s'écoula entre la chute de l'ancienne monarchie et le consulat. Plus tard, ils entreprenaient de raconter la vie de la reine Marie-Antoinette, et dans le tableau qu'ils nous donnaient du salon des Polignac, ils déployaient la plupart des heureuses qualités qui devaient se retrouver à un degré encore supérieur dans ces derniers volumes sur le XVIIIe siècle. Ici en effet on n'a pas seulement à signaler la piquante justesse des appréciations, la vérité de quelques portraits tels que ceux de Marie Leczinska et de M. de Choiseul. Ce qui recommande surtout ces nouvelles études sur le règne de Louis XV, c'est la connaissance laborieusement acquise des moindres détails d'un temps avec lequel l'intelligence des auteurs est dès longtemps familiarisée. S'ils ont voulu prouver que l'histoire anecdotique peut avoir sa valeur, ils y ont réussi; loin d'éloigner des grandes vérités historiques, leurs recherches, heureusement dirigées, y ramènent l'esprit de leurs lecteurs. Ils n'ont rien oublié des moindres vestiges de ce XVIIIe siècle qu'ils nous font si bien connaître; les pastels de La Tour, les toiles de Boucher, les terres cuites de Clodion, les merveilles d'ébénisterie de Riesener, les comptes de toilette de la reine de France, tout a trouvé place dans leur livre : ils nous montrent même sous tous ses aspects charmans le pavillon de Luciennes, cette *digne petite maison des petits arts du* XVIIIe *siècle,* qui engloutit des millions, et que Fragonard, Rottiers, Pajou, Greuze, Vanloo, ornèrent à l'envi. MM. de Goncourt ont su être artistes sans altérer l'histoire, et tout en sacrifiant un peu trop, pour donner de la grâce à leur récit, au charme des chroniques intimes, ils n'en ont pas moins su caractériser avec une judicieuse délicatesse les situations et les hommes. V. DE MARS.

La première partie de notre étude sur la comtesse d'Albany renfermait deux légères erreurs de détail au sujet de M. le comte de Vaudreuil, erreurs insignifiantes au fond, mais que nous nous empressons de rectifier, d'abord parce qu'il faut être exact, même dans les plus petites choses, et surtout parce que la famille de M. de Vaudreuil a paru y attacher quelque importance. Le premier point est relatif à l'arrestation de Charles-Édouard en 1748 et au rôle qu'a joué M. de Vaudreuil en cette pénible affaire. D'après le récit de M. de Reumont, combiné avec les documens contemporains, nous avions cru que Charles-Édouard, arrêté à l'Opéra par M. le duc de Biron, avait été conduit à Vincennes par M. le comte de Vaudreuil, commandant de la gendarmerie. Nous nous trompions : ce n'est pas à titre de commandant de la gendarmerie, c'est à titre de major-général des gardes-françaises que M. de Vaudreuil, obéissant à l'ordre de son colonel, le duc de Biron, arrêtait à l'Opéra le vainqueur de Preston-Pans. M. de Vaudreuil, qui s'était illustré lui-même à Fontenoy en 1745, n'obtint que plus tard le commandement de la gendarmerie. Nous rectifions ce détail puisqu'on le désire, mais nous n'avons pas besoin sans doute de faire remarquer que cette rectification ne change absolument rien au fond du récit. Nous n'avons pas dit

en effet que M. de Vaudreuil fût responsable de cette violence. La responsabilité du fait odieux que la France entière, de Voltaire à Chateaubriand, a si énergiquement flétri remonte au gouvernement de Louis XV. Que M. de Vaudreuil ait agi sous un titre ou sous un autre, il a toujours obéi à un ordre supérieur, et son honneur ne saurait être en cause. Le glorieux soldat de Fontenoy chanté par Voltaire et loué par le maréchal de Broglie est donc tout à fait à l'abri des reproches de l'histoire; la vivacité même, très honorable, quoique très inutile, avec laquelle ses descendans ont réclamé contre une interprétation erronée de nos paroles atteste bien que le vaillant gentilhomme, en obéissant à un ordre pénible, dut ressentir au fond de son cœur la douloureuse indignation qui anima en 1748 toute la noblesse française, et qui, un demi-siècle plus tard, arrachait encore des cris de colère à Chateaubriand.

Le second point à rectifier concerne le voyage d'un M. de Vaudreuil en Italie trente-neuf ans après l'arrestation de Charles-Édouard et la visite qu'il crut devoir faire au malheureux prince. Ce M. de Vaudreuil n'était point le fils du major-général qui fut chargé d'arrêter Charles-Édouard; il n'était que son neveu à la mode de Bretagne. Le major-général n'était pas marié en 1748, et quant à la ressemblance qui aurait existé, dit-on, entre M. de Vaudreuil et le major, les portraits de famille sont là pour démentir cette assertion. Ainsi le Milanais Gorani a eu tort de l'affirmer, et M. le baron de Reumont s'est trompé en le répétant. Si Charles-Édouard s'est évanoui en recevant M. de Vaudreuil, ce n'est pas l'aspect de son visage qui a réveillé chez lui les cruels souvenirs de 1748. Est-ce à dire que le fait soit inexact? Nullement. Joseph Gorani, qui habitait Rome à cette époque, est une autorité sur ce point. On peut donner une explication fausse d'un incident aussi caractéristique, mais certainement on ne l'invente pas. Gorani a su qu'un M. de Vaudreuil s'était présenté chez Charles-Édouard, et que le malheureux vieillard, saisi d'une subite émotion, était tombé évanoui. L'explication qu'il en donne est inexacte; le fait ne saurait être révoqué en doute. Est-il donc si difficile d'ailleurs de deviner la vérité? Le nom seul de M. de Vaudreuil, annoncé à l'improviste dans le salon du prétendant, n'a-t-il pu produire l'émotion poignante dont nous avons parlé et l'évanouissement qui en fut la suite? L'erreur de Gorani n'a donc point d'importance et n'enlève rien à la valeur morale de l'épisode qu'il a raconté : il s'agissait de prouver que Charles-Édouard, en ses derniers jours, avait retrouvé une étincelle d'héroïsme, qu'il s'était réveillé de son engourdissement, qu'il était capable d'émotions généreuses et ardentes; l'émotion de Charles-Édouard en face de M. de Vaudreuil est un des témoignages que nous avons dû invoquer. Maintenant, que ce M. de Vaudreuil fût le fils ou le neveu du major-général des gardes-françaises, que l'évanouissement du prince ait été causé par une ressemblance de visage ou simplement par l'annonce d'un nom auquel se rattachaient pour lui des souvenirs si pénibles, en vérité cela ne fait rien à l'affaire.

S.-R. TAILLANDIER.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE ET UNIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXXIe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1861

Livraison du 1er Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

fi. K. m

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

